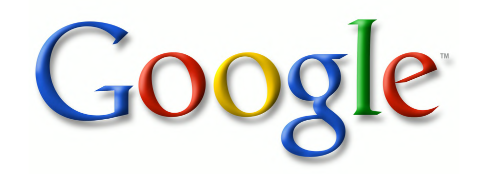
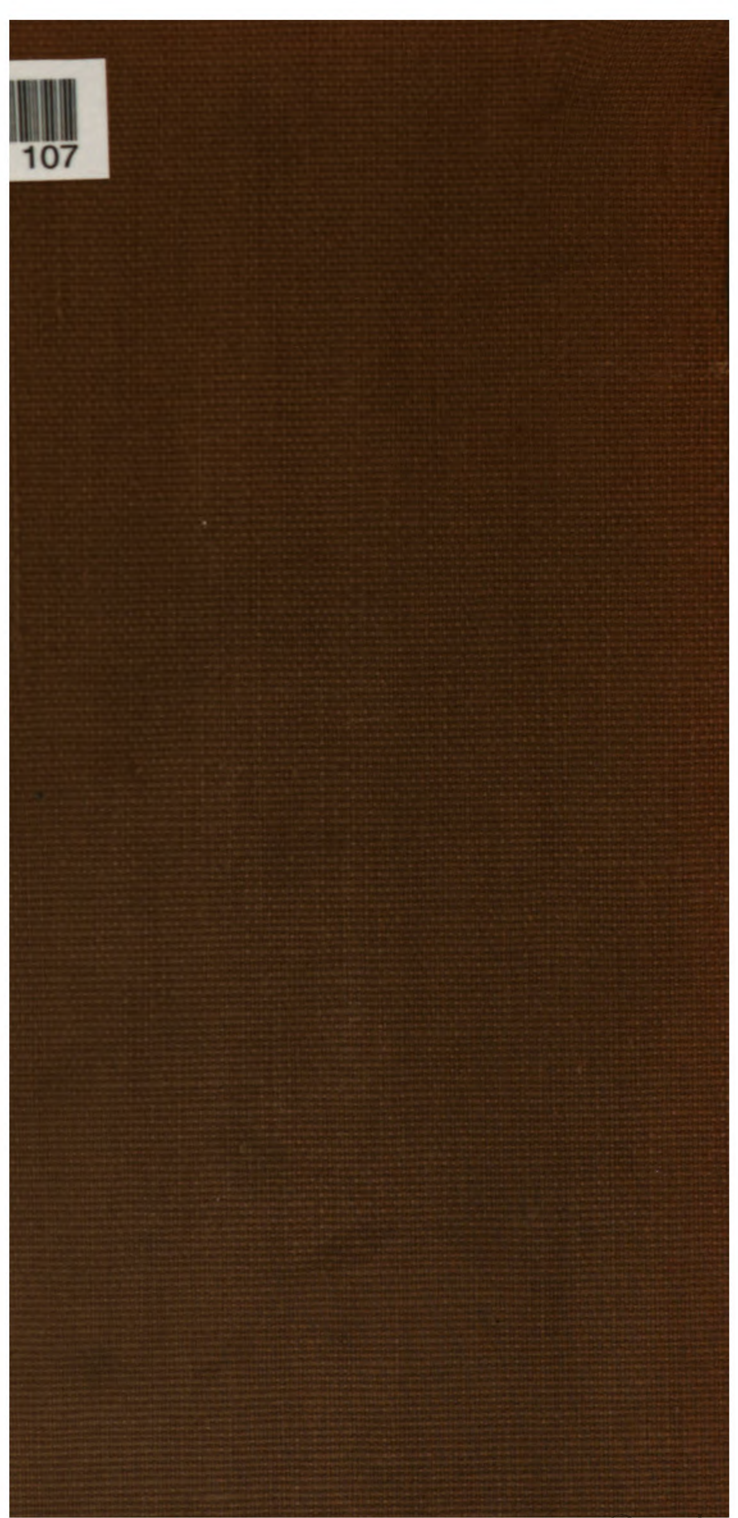
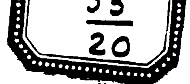



107


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS


20



L'EUROPE MILITAIRE

ET DIPLOMATIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I



OUVRAGE DU MÊME AUTEUR :

Histoire des États-Unis d'Amérique (2 vol. in-8°). . . . **12 fr.**

L'EUROPE MILITAIRE

ET DIPLOMATIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

1815-1884

PAR

FRÉDÉRICK NOLTE

TOME I

LA POLITIQUE DE LA SAINTE-ALLIANCE
MOUVEMENTS CONSTITUTIONNELS & GUERRES D'INDÉPENDANCE
1820 - 1864





PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, ÉDITEURS
10, RUE GARANCIÈRE, 10

1884

PRÉFACE

Lorsque nous avons pensé à écrire ce livre, nous avons immédiatement reconnu deux difficultés.

La première tenait à l'abondance des documents. En effet, comment se reconnaître au milieu des publications innombrables relatives à l'histoire de notre siècle? comment distinguer les écrits impartiaux, les panégyriques et les livres inspirés soit par un patriotisme aveugle, soit par les passions politiques? Toutefois, ce n'était là qu'un travail de recherche, et trop intéressant pour nous arrêter.

La seconde difficulté était plus sérieuse. Elle consistait dans l'appréciation d'événements que l'on peut dire contemporains. Nous savions que l'expression sincère d'une opinion qu'on s'est formée après une étude approfondie des faits provoque souvent chez le lecteur l'impatience ou l'irritation, parce que le jugement mis sous ses yeux ne répond pas à ses préventions. A ceux donc que nous froisserons par certaines de nos apprécia-

tions, nous dirons : Nous avons formé notre jugement non point d'après des traditions ou des idées préconçues, mais uniquement sur nos nombreuses lectures, sur un examen attentif des faits, sur une comparaison des opinions de nos devanciers. De la sorte, nos jugements n'ont pas été portés à la légère, et nos lecteurs en trouveront encore le gage dans les cinq années que nous avons passées à préparer ce livre. Nous ajouterons que nous étions dans des conditions exceptionnelles pour juger impartialement les événements. En effet, quoique Français depuis 1870, notre origine, notre éducation, nos relations, nos voyages nous mettaient en garde contre les erreurs d'un patriotisme étroit.

Afin de donner à notre ouvrage un attrait qui lui aurait peut-être manqué, et pour rendre l'intelligence des faits plus aisée, nous avons remonté souvent très haut vers leur origine. De plus, nous ne nous sommes point contenté d'indiquer les résultats immédiats de ces événements, mais, autant que possible, nous avons amené notre récit jusqu'à ces derniers temps.

C'est donc, sous une forme peut-être nouvelle, l'histoire complète de l'Europe pendant le dix-neuvième siècle que nous avons retracée. Nous disons complète, le mot n'est pas tout à fait juste. Il est une puissance, une seule malheureusement, dont on ne lira pas le nom dans ce travail : c'est le royaume de Suède et de Norvège. Actuellement

ses habitants sont profondément émus par la lutte qui a éclaté entre la grande majorité de la représentation, d'un côté, et la couronne et la minorité du Storthing, de l'autre. Mais ce conflit n'expose en rien la fortune du pays; il ne peut être la cause d'une révolution violente, ni d'une intervention étrangère. Les Suédois et les Norvégiens se verront donc, à moins d'événements tout à fait imprévus, comme oubliés dans l'histoire militaire du dix-neuvième siècle. Dans tous les cas, ils doivent, dès à présent, se féliciter de n'y pas figurer encore, et, malgré les difficultés du moment, on peut leur appliquer cette célèbre et bien juste parole : « Un peuple sans histoire est un peuple heureux. »

INTRODUCTION

L'histoire politique du dix-neuvième siècle commence au Congrès de Vienne, comme celle du dix-huitième doit dater des traités qui ont suivi la guerre de la succession d'Espagne : les traités de 1814 et de 1815 ont la même importance dans l'histoire générale de l'Europe que ceux de 1713 et de 1714. Les peuples et les politiques n'ont été occupés, depuis soixante-dix ans, qu'à détruire, pièce à pièce, l'œuvre édifiée par les souverains vainqueurs, après les désastres de la fin du règne de Napoléon Ier. Cette œuvre contenait en elle-même toutes les causes de ruine, et parmi les souverains et les diplomates qui la prétendaient alors immortelle, les uns étaient aveugles, les autres peu sincères. Le Congrès de Vienne fut admirablement jugé, dès le mois de février 1815, par un publiciste clairvoyant, auquel Metternich reconnaissait les « qualités intellectuelles les plus rares », Frédéric de Gentz : « Ceux, dit-il, qui, à l'époque de la réunion du Congrès de Vienne, avaient bien saisi la nature et les objets de ce congrès, ne pouvaient

guère se méprendre sur sa marche, quelle que fût leur opinion sur ses résultats. Les grandes phrases de « reconstructions de l'ordre moral », de « régénération « du système politique de l'Europe », de « paix durable « fondée sur une juste répartition de forces », etc., etc., se débitaient pour tranquilliser les peuples et pour donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur ; mais le véritable but du Congrès était le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées au vaincu (1). »

Le partage se fit au hasard, suivant les convoitises de chacun et sans souci des droits ou des vœux des peuples. Avant le Congrès, les souverains avaient bien déclaré hautement que « désormais les nations respecteraient leur indépendance réciproque », que « le but de la guerre et de la paix était d'assurer les droits, la liberté et l'indépendance de toutes les nations ». Le Congrès réuni, M. de Talleyrand veut qu'on s'inspire de ces déclarations, demande qu'on proclame que l'œuvre du Congrès sera conforme au droit public de l'Europe. Que lui répond le ministre prussien? « Mais quelle nécessité de parler du droit public! On ne fera certainement rien de contraire au droit public. Cela va sans dire... » Et c'est en vain que M. de Talleyrand lui répliquait que si cela allait bien sans dire, cela irait encore mieux en le disant (2). Alexandre Ier ne déclarait-il

(1) *Mémoires de Metternich*, t. II, p. 474.
(2) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVIII, livre LVI, p. 475-476.

pas nettement aussi au représentant de la France que chacun devait trouver ses convenances au Congrès? « J'ai 200,000 hommes en Pologne, qu'on vienne m'en chasser (1). » Et l'empereur ajoutait : « Vous me parlez toujours de principes : votre droit public n'est rien pour moi, je ne sais ce que c'est. Quel cas croyez-vous que je fasse de tous vos parchemins et de vos traités? »

Et le cynisme de ces déclarations autorisait chacune des quatre puissances victorieuses, *des quatre*, comme on les appelait simplement, à mettre la main ou à laisser mettre la main sur tout pays dont la conservation n'intéressait pas l'une d'elles. L'Autriche se jette sur l'Italie, occupe Venise et livre le reste de la péninsule à des princes dévoués à ses intérêts ; elle permet au Piémont de prendre Gênes, ce qui lui donne un grand port sur la Méditerranée. La Prusse veut étendre son littoral sur la Baltique et s'empare de la Poméranie suédoise, faible compensation que venait de recevoir le Danemark pour la perte de la Norvège, et le Danemark, dépouillé, doit se contenter d'une indemnité dérisoire et du duché de Lauenbourg. La Prusse, encore, aurait bien voulu la Saxe; mais ici l'Autriche proteste, parce que la Saxe est à la porte de la Bohème, et elle veut une barrière entre elle et son ambitieuse voisine ; on se contente d'enlever au roi de Saxe une grande partie de son territoire. De même la Pologne ne parait sauvée de la con-

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVIII, livre LVI. p. 454-455.

voitise russe que par la jalousie de l'Autriche et de l'Angleterre; mais le czar a su se la faire livrer indirectement. A l'Angleterre on ne refuse rien : elle s'établit, sans protestation, sur tous les points où elle peut assurer son empire maritime, à Malte, aux îles Ioniennes, au Cap, à l'île de France, aux Antilles; elle ne peut prendre pour elle les embouchures de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin; mais elle prétend y établir un royaume puissant contre la France et en quelque sorte vassal de l'Angleterre.

Et ce sont les princes qui traitaient ainsi les petits États et les provinces démembrées de l'empire français qui allaient ensuite signer le traité de la Sainte-Alliance, invoquer les préceptes du christianisme, la justice, la charité, la paix, pour en faire les principes d'une politique nouvelle. Cet acte singulier était dû à l'inspiration du czar Alexandre, qui, l'imagination profondément surexcitée par les derniers événements, vit en lui-même une espèce d'homme providentiel et voulut donner à l'œuvre qu'il venait d'accomplir à Vienne, avec les autres souverains, un caractère religieux : cette sanction, pensait-il, ferait de la paix qu'il venait de conclure une sorte de paix perpétuelle. L'importance historique de ce traité nous oblige à le citer ici textuellement :

TRAITÉ DE LA SAINTE-ALLIANCE

Au nom de la très sainte et indivisible Trinité, LL. MM. l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et l'empereur de Russie, par suite des grands événements qui ont signalé en

Europe le cours des trois dernières années, et principalement des bienfaits qu'il a plu à la divine Providence de répandre sur les États dont les gouvernements ont placé leur confiance et leur espoir en elle seule, ayant acquis la conviction intime qu'il est nécessaire d'asseoir la marche à adopter par les puissances dans leurs rapports mutuels sur les vérités sublimes que nous enseigne l'éternelle religion du Dieu Sauveur,

Déclarons solennellement que le présent acte n'a pour objet que de manifester à la face de l'univers leur détermination inébranlable, de ne prendre pour règle de leur conduite, soit dans l'administration de leurs États respectifs, soit dans leurs relations politiques avec tout autre gouvernement, que les préceptes de cette religion sainte ; préceptes de justice, de charité et de paix, qui, loin d'être uniquement applicables à la vie privée, doivent au contraire influer directement sur les résolutions des princes, et guider toutes leurs démarches, comme étant le seul moyen de consolider les institutions humaines et de remédier à leurs imperfections ; en conséquence, LL. MM. sont convenues des articles suivants :

Art. 1er. — Conformément aux paroles des saintes Écritures, qui ordonnent à tous les hommes de se regarder comme frères, les trois monarques contractants demeureront unis par les liens d'une fraternité véritable et indissoluble, et, se considérant comme compatriotes, ils se prêteront, en toute occasion et en tout lieu, assistance, aide et secours ; se regardant envers leurs sujets et armées comme pères de famille, ils les dirigeront dans le même esprit de fraternité dont ils sont animés pour protéger la religion, la paix et la justice.

Art. 2. — En conséquence, le seul principe en vigueur, soit entre lesdits gouvernements, soit entre leurs sujets, sera celui de se rendre réciproquement service, de se témoigner par une bienveillance inaltérable l'affection mutuelle dont ils doivent être animés, de ne se considérer tous que comme membres d'une même nation chrétienne, les trois princes al-

liés ne s'envisageant eux-mêmes que comme délégués par la Providence pour gouverner trois branches d'une même famille, savoir : l'Autriche, la Prusse et la Russie, confessant ainsi que la nation chrétienne, dont eux et leurs peuples font partie, n'a réellement d'autre souverain que celui à qui seul appartient en propriété la puissance, parce qu'en lui seul se trouvent tous les trésors de l'amour, de la science et de la sagesse infinie, c'est-à-dire Dieu, notre divin Seigneur Jésus-Christ, le Verbe du Très-Haut, la Parole de vie. LL. MM. recommandent en conséquence avec la plus grande sollicitude à leurs peuples, comme unique moyen de jouir de cette paix qui naît de la bonne conscience, et qui seule est durable, de se fortifier chaque jour davantage dans les principes et l'exercice des devoirs que le divin Sauveur a enseignés aux hommes.

Art. 3. — Toutes les puissances qui voudront solennellement avouer les principes sacrés qui ont dicté le présent acte, et reconnaîtront combien il est important au bonheur des nations, trop longtemps agitées, que ces vérités exercent désormais sur les destinées humaines toute l'influence qui leur appartient, seront reçues avec autant d'empressement que d'affection dans cette sainte alliance.

Fait triple et signé à Paris, l'an de grâce 1815, le 26 septembre.

François, Frédéric-Guillaume, Alexandre.

Alexandre, Frédéric-Guillaume et François, qui appartenaient à des religions différentes, prétendaient donc, « au nom de la très sainte et indivisible Trinité », soumettre les peuples de l'Europe au régime de la Sainte-Alliance, c'est-à-dire imposer partout le pouvoir absolu aux nations avides d'institutions constitutionnelles, c'est-à-dire violer les promesses qu'au jour du

danger, en 1813, ils avaient faites aux peuples qu'ils voulaient soulever contre Napoléon.

Cette prétention des trois puissants souverains et le pacte qu'ils avaient conclu ont été fort justement définis par un historien : « L'intérêt était leur guide; la passion, leur mobile; la religion, leur instrument, et l'immoralité et l'oppression leur but (1). »

Maintenant, les peuples acceptèrent-ils sans protester l'œuvre du Congrès de Vienne ou la politique de la Sainte-Alliance? Non : ici, comme en Grèce, en Belgique, en Pologne et dans certaines parties de l'Italie, ils protestèrent au nom de leurs traditions nationales, au nom du patriotisme, contre une domination imposée qu'ils abhorraient; là, comme en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Portugal et dans quelques parties de l'Italie, ils réclamèrent le respect des constitutions promises ou le respect complet des constitutions accordées; en d'autres termes, ici les mouvements des peuples furent surtout nationaux, là ils furent seulement libéraux.

Il faut remarquer encore que, dans la lutte que les peuples vont engager contre les rois, chaque peuple se divise en deux classes : l'une éclairée, appelée libérale et constitutionnelle, lutte légalement et refuse de recourir à la violence, à l'insurrection armée; l'autre, remuante, aveugle, appelée révolutionnaire, forme des conspirations internationales, permanentes, comme le

(1) C. Leynadier, *Histoire des peuples et des révolutions.*

carbonarisme qui s'étendait en France, en Italie, en Angleterre, en Pologne, en Allemagne.

Et alors comment les princes se sont-ils défendus contre ces mouvements constitutionnels ou révolutionnaires qu'ils ont eux-mêmes provoqués ? Pour résister aux soulèvements et aux protestations populaires, ils ont inventé un régime spécial dont l'expression fut le congrès fréquent et dont le principal directeur fut M. de Metternich, l'adversaire décidé de la Révolution. Mais M. de Metternich combattit par une politique aveugle tout ce qui sentait de près ou de loin le jacobinisme : et ce fut précisément son tort de voir le jacobinisme partout, ce qui l'amena à confondre le libéralisme, à qui il pouvait faire des concessions opportunes, avec la révolution à qui ces concessions auraient enlevé le concours des libéraux. Comme on l'a remarqué, sa grande erreur fut de réduire la politique à la diplomatie, et de s'imaginer que toutes les difficultés politiques pouvaient se résoudre autour du tapis vert d'une conférence. L'Allemagne s'agite, aussitôt un congrès à Aix-la-Chapelle en 1818, puis un autre à Carlsbad en 1819, puis un troisième à Vienne l'année suivante ; l'Italie veut des constitutions ou prétend chasser les Autrichiens : encore deux congrès à Troppau en 1820 et à Laybach en 1821, et l'Autriche se fait autoriser à intervenir à main armée en Italie ; l'Espagne se soulève contre Ferdinand, et un congrès, réuni à Vérone en 1822, autorise l'intervention française en Espagne.

Cette politique a échoué, et une des causes de cet échec est que M. de Metternich n'a pas pu obtenir l'adhésion de tous les princes sur qui il comptait. La Prusse fut une alliée fidèle; mais l'inspirateur même du traité de la Sainte-Alliance, Alexandre, hésita quelquefois. « Que veulent en dernier résultat la Russie et l'Angleterre? écrivait un jour Metternich. Il me serait fort difficile de me livrer à cette recherche, d'autant qu'il existe en moi un sentiment qui me fait admettre, sans trop de crainte de me tromper, que les deux cours ne sont pas bien au clair avec elles-mêmes sur ce point. » Alexandre avait, en effet, des velléités de libéralisme, et il les conserva jusqu'au jour où Metternich l'amena à redouter un soulèvement dans ses propres États. Pour l'Angleterre, ses ministres répondaient, quand on les invitait à adhérer à la Sainte-Alliance, que le Parlement ne pourrait pas comprendre le langage mystique de cet acte, et ils ne se rendirent dans les congrès que pour y soutenir la politique de non-intervention. La France enfin, dont la politique fut assez indécise dans les premiers congrès, finit par être amenée, grâce à l'imprudence de son représentant à Vérone et grâce aux passions royalistes de la Chambre, à passer les Pyrénées pour rendre à Ferdinand d'Espagne le pouvoir absolu.

M. de Metternich avait voulu combattre partout les aspirations les plus légitimes du parti libéral en Europe, et, le 13 mars 1848, il sera lui-même chassé de Vienne par l'émeute victorieuse.

Le seul mérite de cette politique était d'être étrangère à toute idée de conquête : malgré ses conséquences, qui étaient partout l'intervention armée, ce fut une politique pacifique, nous dirions presque une politique désintéressée. Par ce point, elle diffère beaucoup des guerres qui ont rempli le milieu du dix-neuvième siècle. Cette seconde catégorie de guerres que nous nous proposons de raconter, ont pour but des agrandissements et des conquêtes, et furent suivies d'importants changements territoriaux en Europe. Au profit de qui furent-ils accomplis? Plusieurs faits dominent l'histoire des guerres de cette période. D'abord, la question d'Orient antérieure au dix-neuvième siècle et qui semble encore éloignée d'une solution définitive : la Russie veut sa part des dépouilles de la Turquie, et elle la cherche à l'embouchure du Danube; l'Autriche, au nord, compte profiter des difficultés de sa voisine pour prendre quelques-unes de ses provinces; partout où un butin est à partager, apparaît l'Angleterre; elle surveille la Méditerranée, et Chypre et l'Égypte lui paraissent d'excellents établissements à occuper. Un second fait considérable est l'extension de la puissance prussienne. Après avoir prétendu jouer le rôle de protectrice de l'Allemagne, la Prusse cherche à l'opprimer, et, après des réformes intérieures dont la civilisation générale profitera moins que l'insatiable avidité de son gouvernement, elle attaque successivement les plus faibles comme les plus redoutables de ses voisins, à qui elle emporte chaque fois un lambeau de puissance ou de territoire : le Dane-

mark, l'Autriche, la France. Enfin l'Italie a été le théâtre de révolutions politiques et territoriales qui ont fini par substituer, après l'expulsion de l'Autriche, un État uni à un morcellement qui avait toujours livré la Péninsule à ses ambitieux voisins. Et quel a été le rôle de la France au milieu de toutes ces luttes? Tantôt la maladresse de son gouvernement, tantôt la générosité naturelle et le désintéressement de son peuple l'ont privée des avantages matériels qu'elle aurait pu retirer de certaines de ces guerres, ou lui ont imposé des pertes qu'elle pleure encore.

La France a pu, heureusement, trouver des compensations dans sa politique coloniale, et, dans la troisième partie de notre étude, qui comprend les guerres coloniales et les expéditions d'outre-mer, elle tiendra une des places les plus considérables. L'Afrique qui s'ouvre à elle de tous côtés, le sud-est de l'Asie, et les établissements qu'elle possède dans le Pacifique et les Antilles ou l'Amérique du Sud, sont des points d'appui pour une colonisation plus étendue encore. « Nous croyons, quant à nous, écrit l'un de nos plus savants économistes (1), à la vocation civilisatrice de la France et à ses facultés colonisatrices... Notre politique continentale, sous peine de ne nous valoir que des déboires, doit être essentiellement défensive; c'est en dehors de l'Europe que nous pouvons satisfaire nos légi-

(1) M. Paul Leroy-Beaulieu, *De la colonisation chez les peuples modernes*, p. VI-VIII.

times instincts d'expansion. Nous devons travailler à la fondation d'un empire africain et d'un monde asiatique. C'est la seule grande entreprise que la destinée nous permette. Au commencement du vingtième siècle, la Russie comptera 120 millions d'habitants prolifiques, occupant des espaces énormes; près de 60 millions d'Allemands, appuyés sur 30 millions d'Autrichiens, domineront l'Europe centrale. 120 millions d'Anglo-Saxons occuperont les plus belles contrées du globe et imposeront presque au monde civilisé leur langue, qui domine déjà aujourd'hui sur des territoires habités par plus de 300 millions d'hommes. Joignez à ces grands peuples l'Empire chinois qui, alors sans doute, recouvrera une vie nouvelle. A côté de ces géants, que sera la France? Du grand rôle qu'elle a joué dans le passé, de l'influence, souvent décisive, qu'elle a exercée sur la direction des peuples civilisés, que lui restera-t-il? Un souvenir, s'éteignant de jour en jour.»

Cette politique est aujourd'hui populaire en France: elle peut faire la richesse de la nation, comme elle a fait celle de l'Angleterre, qui, partout où elle a entrevu un gain, a trouvé prétexte à une intervention et est intervenue sans se préoccuper toujours du droit et de l'humanité; nous la verrons agir en Abyssinie contre les Ashantees, les Zoulous, les Boërs, les Basoutos. En Asie, moins heureuse, après avoir ouvert la Chine avec l'aide de la France au commerce européen, elle viendra se heurter contre la résistance de l'Afghanistan, à la grande satisfaction de la Russie, qui surveille ses

progrès d'un œil jaloux. Moins éclatantes seront les expéditions de l'Espagne contre le Maroc, Saint-Domingue, Cuba, de la Hollande contre Atchin; mais elles seront encore une preuve de l'esprit d'expansion de l'Europe au dix-neuvième siècle.

Telles sont les trois grandes parties de l'histoire militaire et diplomatique de l'Europe que nous nous proposons d'étudier dans cet ouvrage. Que les guerres que nous retracerons soient justifiées par un légitime besoin d'indépendance, comme les guerres provoquées par la politique de la Sainte-Alliance, qu'elles soient condamnables comme les guerres d'agrandissement et de conquêtes, qu'elles soient suivies de résultats féconds pour la civilisation comme les guerres coloniales, toutes verseront également le sang, et le tableau que nous retracerons nous amène à sentir plus vivement combien il est à souhaiter que les grands conflits de l'humanité se règlent autrement qu'à main armée.

LA POLITIQUE DE LA SAINTE-ALLIANCE

MOUVEMENTS CONSTITUTIONNELS

ET GUERRES D'INDÉPENDANCE

1820-1864

I.

RÉVOLUTION D'ESPAGNE[1]

1820

INTERVENTION FRANÇAISE 1823

Depuis l'avènement des Bourbons au trône d'Espagne en 1700, la décadence de ce pays avait été rapide. Un moment suspendue sous le règne de Charles III, elle reprit avec Charles IV, prince faible et incapable, dominé par sa femme, Marie-Louise de Naples, par son favori, D. M. Godoï, et menacé par l'ambition mal dissimulée et l'esprit envieux et lâche de son fils Ferdinand.

Au mois de mai 1808, les deux premiers et le quatrième de ces personnages soumirent leurs différends à l'homme qui réglait alors les destinées monarchiques du monde, Napoléon Ier. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette querelle sans importance sur les événements ultérieurs; nous dirons seulement qu'après des débats

(1) Consulté :

Ch. Laumier : *Histoire de la révolution d'Espagne de* 1820. — Ch. Laumier : *Examen critique des révolutions d'Espagne* 1820-23, 1836. — De Marliani : *Histoire politique de l'Espagne moderne.* — Louis Jullian : *Précis historique des principaux événements politiques et militaires qui ont amené la révolution d'Espagne.* — A. de Vaulabelle : *Histoire des deux restaurations.* — De Martignac : *Essai historique sur la révolution d'Espagne.* — Gervinus : *Histoire du XIXe siècle.* — G. Hubbard : *Histoire de l'Espagne contemporaine.* — C. Leynadier : *Histoire des peuples et des révolutions.....*

déplorables, le père et le fils, ne pouvant s'entendre, abdiquèrent leurs droits en faveur de Napoléon. Celui-ci remit immédiatement à son frère Joseph, à ce moment roi de Naples, la couronne qu'il venait de recevoir.

Une junte espagnole, convoquée à Bayonne par l'empereur, reconnut le nouveau monarque; mais le peuple, malgré toutes les promesses de réformes annoncées à grand fracas par Joseph, lui refusa son obéissance.

Les colonies espagnoles dans l'Amérique du Sud, la Plata, le Mexique, le Chili, le Pérou, le Venezuela, la Nouvelle-Grenade, etc..., imitèrent cet exemple et se soulevèrent successivement. Joseph n'en prit pas moins possession du trône d'Espagne. Aussitôt le peuple courut aux armes, et la guerre, une guerre de partisans, qui devait durer six ans, commença. Des juntes nationales se formèrent, qui nommèrent une junte centrale siégeant à Séville.

Au plus fort de la lutte, alors que les armées françaises, attaquées à la fois par les patriotes espagnols et par une armée anglaise commandée par Wellington, subissaient défaites sur défaites, et que la nation semblait, grâce à ses héroïques efforts et à l'aide de sa puissante alliée, avoir reconquis son indépendance, la junte centrale convoqua les Cortès. Le 19 mars 1812, cette assemblée adoptait une nouvelle constitution, copiée en grande partie sur celle que l'Assemblée constituante avait adoptée en France en 1791 et qui devait être désormais la loi fondamentale de la monarchie espagnole. Deux ans encore l'Espagne fut le

théâtre de tous les malheurs, de tous les désastres inséparables de la guerre. A deux reprises le roi Joseph dut fuir de Madrid. Enfin, dans le courant de 1813, Napoléon comprit que la partie était perdue pour lui ; il commença à rappeler ses troupes d'Espagne, et le 11 décembre il restitua au fils de Charles IV le trône de ses ancêtres. L'Espagne accueillit avec joie la nouvelle du rétablissement de la monarchie des Bourbons. Les Cortès, plus calmes, moins confiantes, statuèrent le 2 février 1814 que le roi Ferdinand VII ne pourrait prendre possession du pouvoir suprême qu'après avoir prêté serment de fidélité, en présence de l'assemblée, à la Constitution de 1812.

Or, pendant que l'Espagne épuisait ses trésors, son sang et ses forces pour résister aux armes de Napoléon, chasser son frère et restituer à leur ancien souverain son trône, quelles avaient été l'attitude et les préoccupations de Ferdinand VII ? Confortablement installé au château de Valençay (dans le département de l'Indre), que l'empereur des Français lui avait assigné pour résidence, il n'avait manqué aucune occasion de féliciter Napoléon, d'abord au sujet de l'installation de Joseph sur le trône d'Espagne, ensuite pour la moindre victoire remportée même sur ses anciens sujets. Il avait essayé de s'allier par un mariage à la famille impériale ; son offre avait été repoussée ; il avait voulu ensuite devenir le ***fils adoptif*** de son spoliateur (1).

(1) A. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. V, p. 202 4.

Le 24 mars 1814, Ferdinand entra en Espagne. Il avait annoncé à la régence son arrivée par une lettre qui se terminait par cette phrase : « Quant à ce qui regarde le rétablissement des Cortès, ainsi que tout ce qui a été fait pendant mon absence d'utile ou pour le bien du royaume, je l'approuverai comme conforme à mes royales intentions (1). » Sur son passage, les populations lui donnèrent toutes les marques d'un enthousiasme, d'un dévouement absolus. Les Espagnols des classes moyenne et basse croyaient avec la plus entière confiance que Ferdinand consacrerait les droits politiques que la nation venait d'acquérir au prix de tant de sang versé, et qu'il maintiendrait dans son intégrité la Constitution de 1812. Telles n'étaient pas les intentions secrètes du roi. Toutefois, il évita, pendant son voyage, de prononcer aucune parole qui dénonçât son dessein caché. Mais, sitôt qu'il eut atteint Valence, il ne déguisa plus sa pensée, et le 4 mai il déclara : « Que, victime de la cruelle perfidie de Bonaparte et privé de sa liberté par un attentat atroce, sans exemple dans l'histoire des nations civilisées, il avait été retenu pendant six ans en prison ; qu'une assemblée de cortès, convoquée d'une manière tout à fait inusitée en Espagne, avait mis sa captivité à profit pour usurper ses droits et pour imposer à ses peuples les lois les plus arbitraires, ainsi qu'une constitution anarchique, séditieuse, basée sur les principes démocratiques de la Révolution française ; que cette

(1) De Marliani, *Histoire politique de l'Espagne*, p. 200.

constitution, où l'on affectait de repousser tout ce qui rappelait le nom de roi, où l'on nommait nationales les armées, les institutions, qui, depuis si longtemps, s'honoraient du titre de royales, était rejetée par ses sujets; que dès lors, ayant égard à l'extrême répugnance des Espagnols pour cette constitution et pour les autres institutions politiques nouvellement établies, il proclamait lesdites institutions et constitution nulles et de nul effet, pour le passé comme pour l'avenir, et que quiconque oserait, par fait, par écrit ou par parole, exciter ou engager qui que ce fût à l'observation ou exécution desdites constitution et institutions, serait coupable du crime de lèse-majesté et, comme tel, puni de mort (1). »

Le jour même de la publication de ce décret, Ferdinand donnait des ordres pour la dissolution des Cortès et pour l'arrestation des deux régents, des ministres et des députés. A cette époque, trois partis se partageaient le royaume. Le premier, le plus nombreux, qui soutenait la Constitution et les Cortès, était le parti des « *liberales* ». Un petit nombre, qui avait tenu au gouvernement du roi Joseph, formait le second; appelé le parti des *josephinos*, il se tenait à l'écart et ne cherchait qu'à se faire oublier. Enfin un troisième, composé des amis des vieilles institutions et nommé le parti des « *serviles* », résolus à établir *el rey netto* (le roi absolu), entoura le jeune souverain, et ce fut malheureusement

(1) Vaulabelle, t. V, p. 207-8.

dans cette faction que Ferdinand choisit ses conseillers et ses ministres (1).

Dans la nuit du 9 au 10 mai, le général Eguia exécuta à Madrid, dans la mesure la plus large, les ordres dont il avait été chargé. Les régents, les principaux ministres, tous les membres de la majorité des Cortès, quelques généraux dont la fidélité à la cause royale était douteuse furent arrêtés et emprisonnés. Quatre jours après, Ferdinand fit son entrée dans la capitale. Dès cet instant, la terreur régna sur tous les habitants. Le roi rétablit l'odieux tribunal de l'Inquisition ; l'ordre des francs-maçons fut supprimé, les corporations religieuses dissoutes par la Constitution se reconstituèrent. Tous les emplois devinrent le prix de la délation. Les journaux soldés par le gouvernement demandèrent chaque jour la tête des prisonniers d'État.

Pour satisfaire à ce vœu, Ferdinand remit à trois commissions différentes le soin de juger les personnes arrêtées. Malgré leur zèle, elles ne purent les trouver coupables. Il fallut alors que le roi instituât une commission extraordinaire formée d'hommes violents, ennemis personnels des accusés. La création de ce tribunal exceptionnel était si révoltante que le Conseil de Castille, bien que soumis au roi, réclama. Ferdinand n'en tint aucun compte et, au mois de septembre, la ***Commission d'État*** commença l'interrogatoire des prévenus.

(1) Ch. Laumier, *Histoire de la révolution d'Espagne*, p. 30.

On avait observé le plus grand soin dans le choix des membres de ce tribunal; cependant l'innocence des inculpés était si évidente que, par deux fois, il avoua l'impossibilité de trouver un chef d'accusation suffisant. Deux fois, le roi opéra un changement partiel dans sa composition, sans meilleur résultat. Enfin, les commissaires, voyant qu'ils ne pouvaient remplir leur mission sans violer toutes les lois du royaume, y renoncèrent et conseillèrent à Ferdinand d'user de son omnipotence souveraine pour condamner les prévenus. Le roi accepta, et, sans pitié, le 17 décembre, il signa une sentence condamnant les uns à la déportation aux présides (bagnes d'Afrique), les autres à être enfermés leur vie durant, qui dans des forteresses, qui dans des couvents (1). En même temps, il ordonna des poursuites contre les partisans, peu nombreux du reste, du roi Joseph, et les força, par la crainte de la mort, à se retirer à l'étranger.

Cette conduite du roi oublieux de sa promesse première provoqua la formation de quelques sociétés secrètes qui avaient pour but son renversement. A la fin de l'année 1814, le général Espoz y Mina prit l'initiative de la révolte. A la tête de quatre bataillons, il essaya de surprendre la ville et la citadelle de Pampelune, afin d'y publier la Constitution et d'en faire le centre d'un mouvement insurrectionnel. Mais l'opposition de ses officiers à qui il n'avait pas dévoilé tous ses projets fit

(1) De Marliani, p. 215.

échouer son entreprise. Forcé de prendre la fuite, il entra en France (1).

En septembre 1815, un autre complot éclata, à la Corrogne et au Ferrol. Heureux à son début, il avorta ensuite, mais d'une manière plus tragique que le précédent. Son chef, le colonel D. Juan Porlier, tomba entre les mains des autorités royales, et fut fusillé le 3 octobre. D'autres officiers qui voulurent reprendre son projet, furent aussi arrêtés et subirent le même sort.

Chaque jour, le peuple et l'armée donnaient des signes non équivoques de leur mécontentement; chaque jour, l'intolérance allait croissant, et la persécution atteignait tous ceux qui se montraient animés d'un esprit libéral et ouvert aux progrès politiques.

Le système de gouvernement absolu adopté par Ferdinand, bien qu'il fût conforme aux principes de la Sainte-Alliance, déplut, à cause de ses excès, aux grandes puissances d'Europe. Celles-ci le laissèrent clairement entendre au Congrès de Vienne, quand l'Espagne voulut profiter de l'occasion pour reprendre dans le concert européen la place qu'elle y avait autrefois occupée. Son ambassadeur y fut tenu à l'écart, et la seule demande qu'il présenta au Congrès, la restitution du duché de Parme à son souverain légitime, l'infant Charles-Louis, lui fut refusée (2).

(1) V. Laumier, *Histoire de la révolution d'Espagne*, p. 33.
(2) V. de Marliani, *Histoire politique de l'Espagne moderne*, t. I, p. 222.

On conçoit quel effet cette attitude des cabinets européens devait avoir sur la nation espagnole. Elle y vit l'approbation de son mécontentement. D'ailleurs, le régime déplorable adopté par Ferdinand commençait à porter ses fruits. La situation financière du royaume, déjà si obérée et si triste à sa rentrée, avait gravement empiré. L'intérêt de la dette publique était, à lui seul, supérieur à la somme totale des revenus du royaume. Pour faire face aux premiers besoins de l'État il fallait recourir à des taxes arbitraires, à des droits de douane exorbitants, qui achevaient de détruire le commerce, à des emprunts onéreux et sans chance d'amortissement. Tous les services étaient ou négligés ou abandonnés. La marine, anéantie à la bataille de Trafalgar, n'avait pas été renouvelée.

L'armée n'était pas payée; elle était sans vêtements et sans pain : dans plusieurs villes de garnison, les officiers comme les soldats en étaient réduits, pour ne pas mourir de faim, à prendre leur part des distributions de vivres que les moines, restés riches au milieu de la détresse générale, faisaient chaque matin aux mendiants, à la porte de leurs couvents (1). D'un autre côté, le commerce intérieur était nul; assurément l'Espagne renfermait en elle-même des éléments de richesse et de force; mais toute activité, toute production s'étaient pour ainsi dire éteintes, sous le régime monacal

(1) Conf. de Martignac, l'*Espagne et ses révolutions*, p. 150, et de Vaulabelle, t. V, p. 212-14.

et féodal qui, depuis deux siècles, frappait sa population d'inertie et son sol de stérilité. Le peu d'opérations qui se faisaient néanmoins ne rencontrait partout que des entraves: ici le manque de voies de communication; ailleurs, les barrières fiscales dressées entre la plupart des provinces; puis, sur les principaux chemins, des déserteurs, d'anciens guérilléros, des moines échappés de leurs couvents, des cultivateurs et des citadins fuyant la misère ou les prisons de l'Inquisition, et qui, organisés en bandes nombreuses, désolaient surtout les campagnes de l'Andalousie, de la Manche et de l'Estramadure, et mettaient à rançon les villages et les bourgs non fermés. Les courriers du gouvernement ne pouvaient voyager que sous l'escorte de forts détachements de cavalerie, qui souvent allaient grossir les rangs des coureurs de grande route. La situation du commerce extérieur n'était pas moins déplorable; la plupart des ports ne présentaient que des magasins vides et des rades désertes (1).

Ce spectacle était bien fait pour affermir les Espagnols dans la haine dont ils se sentaient peu à peu possédés pour un roi cause de tous leurs malheurs. Nous avons vu Mina et Porlier tenter de soustraire leur pays à la domination qui l'accablait. En 1816, en 1817, en 1818, les mêmes faits se reproduisirent avec aussi peu de succès. L'avortement de toutes ces tentatives et les châtiments dont elles furent suivies ne purent mettre

(1) De Vaulabelle, t. V, p. 213.

un terme aux conspirations. L'année 1819 en vit éclater plusieurs.

Pendant ce temps, les colonies espagnoles d'Amérique continuaient la lutte qu'elles avaient engagée en 1808 contre les forces régulières. Ferdinand avait espéré que son avènement les aurait fait rentrer dans le devoir, mais il n'en avait rien été. Les colons espagnols avaient tenu en échec pendant plus de dix ans les armées expéditionnaires envoyées de la mère patrie contre eux. Ils avaient pris confiance dans leurs forces, et si au début ils ne désiraient que repousser le joug de l'*intrus* (Joseph), aujourd'hui leurs aspirations s'étaient élargies, et ils ne voulaient rien moins que leur complète indépendance.

Ajoutons que, depuis le premier jour de leur soulèvement, les relations commerciales entre les colonies espagnoles et la métropole avaient été complètement suspendues. Jusque-là, l'Espagne avait toujours éloigné même les puissances amies de tout contact avec ses possessions d'Amérique ; les ports en étaient rigoureusement fermés à tous les navires et à tous les négociants autres que les siens ; et elle avait maintenu cette exclusion absolue du commerce étranger, même au prix des plus sanglantes et des plus longues guerres. Lorsque la nouvelle du soulèvement des colonies espagnoles parvint en Angleterre, immédiatement les négociants de Londres, de Liverpool et de Glascow profitèrent de cette situation pour envahir les ports de l'Amérique espagnole, et pour approvisionner ces lointaines popu-

lations des produits dont la mère patrie avait eu jusqu'alors la fourniture exclusive; ils les inondèrent de marchandises anglaises. C'était la plus riche moitié de tout un hémisphère qui venait de s'ouvrir au commerce britannique, alors resserré en Europe dans les plus étroites limites par le *blocus continental*.

En 1812, l'Angleterre, pour conserver cet immense marché, proposa au gouvernement des Cortès, dès qu'il fut installé à Cadix, de régulariser par un traité ces nouvelles et fructueuses relations. Mais les représentants de la révolution espagnole ne se montrèrent pas moins inflexibles que la monarchie; toutes les propositions tendant à porter atteinte à l'ancien monopole furent rejetées par eux (1).

La perte de ces colonies, source de la plus notable partie du revenu de l'Espagne, eût été désastreuse si elle se fût accomplie. Dans les premiers temps de son règne, Ferdinand n'avait pu prêter que fort peu d'attention à cette guerre d'outre-mer. Il n'avait ordonné que de loin en loin des envois d'hommes insignifiants; il avait acheté à la Russie plusieurs mauvais vaisseaux et quelques vieilles frégates, qui mirent plus de six mois à faire la courte traversée de Cronstadt à Cadix; puis il avait employé à ses transports d'hommes et de munitions trois nouvelles frégates que, par pitié, le czar Alexandre lui offrit (2). Mais lorsque l'administration

(1) De Vaulabelle, t. V, p. 210.
(2) Id., t. V, p. 213.

intérieure de son royaume lui parut assurée, ou bien plutôt quand il constata qu'après tant d'années de guerre, les chances de réussite en 1819 étaient en faveur des insurgés, il tourna toutes ses pensées vers les moyens de recouvrer cette source de l'ancienne opulence de la cour d'Espagne. Toutefois, par suite de l'état d'épuisement absolu dans lequel se trouvaient les finances de l'État, les armements ne purent se faire qu'avec une extrême lenteur. Aussi les corsaires des insurgés continuèrent-ils à venir capturer, jusque sous les batteries des côtes d'Espagne, les rares bâtiments que les négociants essayaient d'expédier au dehors des places maritimes.

Obligé dans ces circonstances d'avoir recours à quelque moyen énergique, Ferdinand, vers le milieu de 1819, émit un emprunt forcé de 60 millions de réaux (15 millions de francs). Avec ces nouvelles ressources, il put armer et équiper convenablement 16 à 17,000 hommes de son armée régulière. Il les réunit ensuite à Cadix, en vue d'un prochain départ pour les colonies.

La réunion des nombreux officiers que comptait le corps expéditionnaire, l'échange d'idées qui se fit entre eux, l'accord intime dans lequel ils vécurent, lorsqu'ils s'aperçurent que tous étaient profondément irrités contre le gouvernement du roi, firent éclater la révolution qui couvait au fond des cœurs.

Ces officiers, appartenant en majeure partie à l'aristocratie et aux classes élevées, avaient vu avec peine les abus de pouvoir dont Ferdinand s'était rendu cou-

pable. Leurs soldats partageaient leur mécontentement, car, quoique bien vêtus et abondamment pourvus aujourd'hui, ils se rappelaient le temps, si proche encore, où, par la faute du gouvernement, ils n'avaient ni souliers ni pain !

Ces dispositions insurrectionnelles de l'armée étaient entretenues par les ennemis du roi et de ses conseillers, ainsi que par des agents des colonies d'Amérique. On représentait aux officiers et aux soldats que la soumission de l'Amérique était devenue impossible, que leur départ pour les colonies équivalait à une condamnation à mort certaine, enfin que le pouvoir n'avait d'autre but, en les vouant ainsi au trépas, que de se délivrer de ses inquiétudes à l'égard de l'armée (1).

Dans l'état d'esprit où la généralité des officiers se trouvait déjà, ces excitations à la haine du gouvernement devaient forcément aboutir à une révolte. Elle fut décidée pour le 9 juillet. Le général O'Donnell, comte de l'Abisbal, commandant en chef l'armée expéditionnaire, devait la diriger. Mais, au dernier moment, il conçut des doutes sur son succès et ses dispositions changèrent. Dans la matinée du 7 juillet, il arrêta lui-même douze ou quatorze chefs du complot et prévint en conséquence son exécution (2).

Pendant ce temps, les colonies décrétaient leur séparation d'avec la métropole, et choisissaient dans leur

(1) Gervinus, *Histoire du XIXe siècle*, t. VII, p. 105.
(2) De Marliani, p. 241.

sein des hommes à qui elles confiaient le soin de leur gouvernement. Elles adoptaient des constitutions distinctes et cherchaient à se consolider dans leur indépendance. Ces mesures étaient de nature à faire réfléchir tout monarque un peu sensé qui aurait compris l'inutilité de ses efforts. Obstiné comme tous les gens de caractère despotique, Ferdinand, qui, à ce moment encore, eût pu peut-être, par la conciliation, par des concessions, atténuer les pertes dont il était menacé, persista dans sa résolution de faire rentrer par la force, sous sa domination, ses sujets rebelles d'Amérique. Dans son égarement, il oubliait que la même faute avait coûté, en 1776, à la Grande-Bretagne ses colonies d'Amérique. Ferdinand ordonna la poursuite des armements et fixa au mois de janvier 1820 l'embarquement de l'armée expéditionnaire.

Les projets révolutionnaires suspendus furent alors repris avec une ardeur nouvelle ; mais, instruits par l'expérience, ceux qui dirigeaient le mouvement résolurent de ne prendre dorénavant pour confidents que des officiers dont la fortune était à faire. A cet effet, ils choisirent Lopez-Banos, Arcos-Aguerros, Riego et Quiroga, tous officiers de mérite. Ils délibérèrent ensuite sur le jour où serait donné le signal de la révolution et le fixèrent au 1er janvier 1820.

Dès ce moment, les conjurés ne s'occupèrent plus que d'arrêter leurs dernières dispositions. Au jour indiqué, le 1er janvier 1820, Riego, à qui avait été réservé le dangereux honneur de déployer le premier l'étendard de

la révolte armée, rassemble un bataillon à las Cabezas de San-Juan, lui fait prêter serment à la Constitution de 1812, marche avec lui sur le quartier général, qu'il surprend, et fait prisonnier le général en chef et son état-major. Riego entraîne les trois bataillons de garde et se dirige sur l'île de Léon, où il arrive le 7. Il y rejoint le colonel Quiroga, qui est à la tête de trois autres bataillons ; puis, tous deux, réunissant leurs forces, qui comptent ensemble près de 8,000 hommes, ils s'emparent successivement des forts de San-Fernando, de San-Pedro, de la ville d'Isla de Léon, enfin de la Carraca. Enhardis par le succès, les deux chefs se portent ensuite sur Cadix ; mais là ils éprouvent leur premier échec. Les habitants les traitent de rebelles et refusent de les laisser entrer. Aussitôt, Riego et Quiroga mettent le siège devant Cadix.

La nouvelle de cette révolte ne tarda pas à parvenir à Madrid, et le général Freyre fut chargé de sa répression. Il partit pour l'île de Léon et établit autour des insurgés une ceinture de troupes. Le 27 janvier, Riego, avec une audace remarquable, opère avec 1,500 hommes une trouée à travers la ligne formée par l'armée royale, entre dans l'Andalousie et proclame partout la Constitution de 1812. La plupart des villes se prononcent en sa faveur. Il se porte ensuite sur la côte et, le 18 février, arrive à Malaga.

Mais à sa poursuite l'armée royale s'est élancée. Elle l'atteint le 19 février à Malaga, alors que Riego pensait pouvoir accorder en toute sûreté un peu de

repos à ses troupes. Un combat s'engage, à la suite duquel Riego doit chercher un refuge dans la sierra de las Cabras. Poursuivi encore, il fuit', entraînant sur ses traces le général Freyre. Dans sa marche rapide, de temps à autre, il se retourne pour faire face à ses ennemis; il traverse ainsi toute l'Andalousie, franchit la Sierra-Morena, pénètre dans l'Estramadure et, le 11 mars, s'arrête à quelques lieues seulement de Badajoz. Là, en contemplant sa petite armée réduite à 800 hommes, il perd toute espérance de succès et licencie ses soldats.

Pendant ce temps, la révolte, dont Riego et Quiroga avaient courageusement donné l'exemple, faisait son chemin. La Galice, la première, s'était soulevée le 20 février; trois jours après, c'était le Ferrol, puis Murcie qui suivirent le mouvement. Au même moment, Mina, qui, en 1814, avait déjà tenté de soulever ses compatriotes, quittait la France, où il avait cherché un asile, et pénétrait en Espagne. Il porte la révolte dans la Navarre, l'Aragon, la Catalogne. Partout, dans toutes les villes en rébellion, la Constitution de 1812 est rétablie avec enthousiasme; les prisons de l'Inquisition sont forcées, les captifs délivrés; à Murcie, le peuple détruit de fond en comble le palais de cet odieux tribunal.

Effrayé par la marche rapide et sérieuse des événements, le roi, qui voit Madrid elle-même s'agiter, ordonne la concentration, sous les murs de cette ville, de l'armée demeurée fidèle. Le général O'Donnell

est rappelé de l'île de Léon et placé à sa tête. Le 4 mars, celui-ci, qui, on se le rappelle, avait, quelques mois auparavant, trahi par peur la cause de l'insurrection, trompa la confiance de son souverain et passa du côté des insurgés. Immédiatement après, le général Freyre, envoyé pour combattre les rebelles d'Andalousie, opéra la même conversion et proclama la Constitution à Séville.

La défection de ces deux généraux, sur lesquels Ferdinand croyait pouvoir compter, lui inspira de légitimes appréhensions, en même temps qu'elle provoquait dans la capitale une agitation tumultueuse. Le roi essaya de calmer l'irritation populaire en promulguant un décret dans lequel il faisait force promesses de réformes. Le peuple déchira le décret, et, le 6 mars, fit savoir à Ferdinand qu'il devait remettre en vigueur cette Constitution de 1812, qu'il s'était engagé d'accepter à sa rentrée en Espagne (1). Après avoir hésité pendant deux jours, après avoir tenté par des décrets successifs de détourner l'orage, le roi déclara, le 8 mars, qu'il était prêt à jurer fidélité à la Constitution. Le lendemain, il réalisait cette promesse et nommait une junte chargée, en attendant la réunion des Cortès, de l'expédition des affaires courantes. Le 10, Ferdinand fit au peuple espagnol une autre concession; il abolit l'Inquisition, qu'il avait rétablie au début de son règne.

(1) De Martignac, *Essai historique sur la révolution d'Espagne*, t. I, p. 195.

Dès que l'on apprit dans les provinces que la Constitution avait été acceptée par le roi, les villes qui ne l'avaient pas déjà proclamée, la rétablirent avec joie. A Cadix seulement, la garnison ultra-royaliste refusa de s'associer au mouvement général; des rixes sanglantes eurent lieu, et il fallut que le gouverneur éloignât les soldats pour que les habitants pussent tranquillement fêter, à leur tour, le rétablissement de la Constitution.

Les grands cabinets de l'Europe accueillirent, sans y répondre, la notification officielle du changement de régime politique survenu en Espagne. Seul, le représentant des États-Unis à Madrid adressa des félicitations aux ministres de Ferdinand VII.

Cette attitude des gouvernements européens à l'égard de la révolution espagnole ne s'accordait pas avec les dispositions de leurs nationaux. Les peuples d'Europe, en général, applaudirent à ce réveil d'une généreuse nation. En France, les députés et les écrivains libéraux se firent les organes du sentiment national en manifestant, à la tribune de la Chambre, dans des brochures, dans les journaux, la sympathie la plus vive pour la révolution espagnole. En Italie, à Naples, on répondit à ce nouveau cri de liberté par une insurrection (1).

Pendant ce temps, la junte établie à Madrid s'occupait, d'accord avec le roi, de donner au gouvernement l'organisation prescrite par la Constitution. Son premier

(1) De Vaulabelle, t. V, p. 223-24.

acte fut une amnistie pour tous les condamnés politiques et le rappel des exilés. La junte prit ensuite diverses mesures relatives aux religieux, qui furent autorisés à quitter leurs couvents, supprima les corporations et les maîtrises, ordonna la mise à exécution du décret des Cortès de 1812, qui abolissait les juridictions patrimoniales, décida une nouvelle division politique du royaume, et enfin convoqua les Cortès pour le 9 juillet 1820.

Au jour fixé, eut lieu l'ouverture du grand Corps législatif. Après avoir réglé le sort des anciens partisans du roi Joseph, auxquels il fut désormais permis de rentrer en Espagne, l'assemblée s'efforça de porter remède aux besoins les plus pressants de l'État, entre autres au délabrement des finances.

Depuis quelques années, les revenus de l'État avaient baissé d'une manière effrayante ; ils n'étaient plus que de 320 millions de réaux, de 566 qu'ils étaient encore en 1817. Par contre, la dette publique était montée de 11 à 14 milliards de réaux (1). Pour remédier à ce déplorable état de choses, les Cortès votèrent l'établissement d'une ligne rigoureuse de douanes, décrétèrent la vente des biens de l'Église, abolirent la dîme ecclésiastique et la dîme féodale, mais en rétablirent la moitié comme impôt civil au profit du trésor. Toutefois, l'insuffisance de ces mesures fut vite reconnue, et l'assemblée dut recourir, au mois d'octobre, à

(1) V. Gervinus, t. VII, p. 184.

un emprunt de trois cents millions de réaux (75 millions de francs). Bien qu'il fût garanti et qu'un intérêt élevé, 7 0/0, fût promis, la confiance était à ce point ébranlée que cet emprunt ne put être effectué qu'avec une perte de 30 0/0 sur le capital nominal (1).

Le peuple, dont les sentiments religieux lui faisaient entretenir pour le clergé une sympathie profonde, n'avait pas approuvé, bien qu'il en profitât de moitié, la suppression de la dîme ecclésiastique ; la manière dont fut ensuite employé le montant de l'emprunt, montant dont la majeure partie servit à récompenser le zèle des chefs de la révolution, lui fit concevoir un grand mécontentement. Peu à peu les mesures ultérieures des Cortès, parmi lesquelles le vote de l'expulsion des jésuites, augmentèrent l'irritation populaire, et il se forma d'abord une junte, puis des guérillas appelées « *Bandes de la Foi* », qui annonçaient hautement leur projet de rétablir le roi dans son pouvoir absolu et le clergé dans tous ses privilèges.

De la fin de novembre 1820 jusque vers la fin de l'année 1822, l'Espagne fut le théâtre des luttes que se livraient les divers partis politiques. On n'en comptait pas moins de six à cette dernière époque : les *moderados*, soutiens pacifiques du gouvernement existant; les *exaltados* et *communeros*, partisans exaltés de la Constitution et par conséquent du régime actuel ; les *descamisados*, dont les opinions étaient plus violentes

(1) V. Gervinus, t. VII, p. 184.

encore ; les *absolutistes* qui, avec l'aide du clergé, organisaient et entretenaient l'armée dite *de la Foi ;* enfin les *serviles*, dont les idées rétrogrades les poussaient à seconder les efforts des *absolutistes*.

Grâce à la mobilisation de la garde nationale et aux courageux efforts de Mina, les troupes constitutionnelles l'emportèrent, et novembre 1822 vit la défection des derniers soldats de la Foi, qui se réfugièrent sur le territoire français.

A ce moment, les relations de l'Espagne avec la France, déjà extrêmement tendues depuis plusieurs années, prirent un aspect des plus alarmants pour le maintien de la paix entre les deux royaumes. La nouvelle de la révolution espagnole de janvier 1820 avait produit des impressions différentes sur certaines des grandes puissances d'Europe. L'Angleterre, par flatterie et dans un intérêt calculé, s'en était apparemment réjouie ; elle avait félicité Ferdinand d'avoir accepté une constitution qui devait assurer la liberté et la prospérité de son pays. La Russie déclara cette révolution le plus dangereux des exemples et blâma le roi de s'y être soumis. La Prusse partagea cette manière de voir. L'Autriche, dont toute l'attention était portée sur ses provinces d'Italie, n'exprima aucun sentiment. Restait la France. « Louis XVIII, dit M. de Martignac (1), ne pouvait adopter les principes insensés « sur lesquels reposait la Constitution de 1812 ; il

(1) V. de Martignac, *Essai historique sur la révolution d'Espagne*, t. I, p. 218.

« condamnait son origine et mettait au rang des « grands malheurs cet exemple donné d'une révolu- « tion consommée par l'épée et subie par la couronne ; « mais il savait comprendre la puissance des événe- « ments et faire la part de la nécessité. Il ne croyait « pas alors à un retour possible ; toutefois, il espérait « que le temps et la prudence finiraient par améliorer « ce qu'on ne pouvait, sans de grands dangers, songer « à détruire. » A deux reprises, Louis XVIII intervint auprès des auteurs de la révolution espagnole et leur proposa des modifications à la Constitution de Cadix, qu'il trouvait trop démocratique. Mais chaque fois l'Angleterre, jalouse de l'influence que la France eût pu, par là, acquérir en Espagne, déjoua ses efforts.

Sur ces entrefaites (août 1821), la fièvre jaune éclata dans le nord de l'Espagne. Le gouvernement français, en vue de prévenir l'invasion du fléau sur son territoire, établit aussitôt un cordon sanitaire. Ferdinand trouva exagéré le nombre des troupes employées, et il adressa des observations à la France sur la présence aux frontières de ce qu'il appelait une « armée d'observation ».

Un échange de notes assez aigres eut lieu à ce sujet, entre les cabinets de Paris et de Madrid ; la fièvre jaune passa : le gouvernement français maintint quand même ses soldats au pied des Pyrénées. La situation se tendait de plus en plus, lorsqu'au mois d'octobre 1822 la diplomatie européenne se réunit à Vérone. Le représentant français, M. de Montmorency, après avoir

exposé à la conférence que « l'Espagne était un foyer révolutionnaire qui pouvait lancer sur toute l'Europe de fatales étincelles et menacer le monde d'un embrasement nouveau », présenta la guerre entre ce royaume et la France comme un événement possible, probable, et demanda si, dans ce cas, la France pouvait compter sur l'appui moral et matériel de ses alliés. Les plénipotentiaires des différentes cours prirent près d'un mois pour examiner la question; enfin, le 17 novembre, la Prusse, la Russie et l'Autriche donnèrent au représentant français une réponse favorable, mais l'Angleterre refusa net son concours. « Le gouvernement de S. M. Britannique, disait lord Wellington, ne pouvait censurer les affaires intérieures d'un État indépendant, *à moins que ces affaires n'affectassent les intérêts essentiels des sujets de S. M.* (1). » Albion était fidèle à ses vieux principes égoïstes!

L'arrivée de M. de Montmorency à Paris, porteur des promesses d'alliance des trois grandes cours, coïncida avec celle des dernières défaites des insurgés espagnols. Le parti religieux français se mit alors à insister auprès du gouvernement pour « qu'une intervention rapide et énergique délivrât l'Europe du scandale de la révolution espagnole (2) ». Aux cléricaux, les nobles firent chorus : « La monarchie, disaient-ils, s'exposerait à périr si elle laissait s'établir à ses portes une révolution triomphante, qui deviendrait un refuge et un point

(1) V. de Vaulabelle, t. VI, p. 226.
(2) V. de Vaulabelle, t. VI, p. 231.

d'appui pour tous les ennemis de la royauté. » Mais nous regrettons d'avoir à le dire, cet amour du pouvoir absolu n'était pas aussi pur qu'on le pourrait croire; certains motifs intéressés l'inspiraient et l'entachaient. La régence d'Urgel, dans les dernières semaines de son existence, avait ouvert un emprunt de 80 millions de réaux (20 millions de francs). Cette opération financière, dirigée par quelques spéculateurs hardis, fort répandus, et patronnée par la presse religieuse et monarchique, était devenue une affaire de parti. Nombre de royalistes de Paris et de la province, gens de cour, pairs, députés, généraux, administrateurs, grands propriétaires, simples prêtres ou simples employés, attirés par le bas prix des titres autant que par la sympathie d'opinion, trompés d'ailleurs par les mensonges de correspondants intéressés qui transformaient en victoires éclatantes chaque défaite des soldats de la Régence, avaient mis le plus extrême empressement à entrer dans l'opération; beaucoup y avaient engagé des capitaux considérables, dans le but de s'assurer le double avantage d'un sacrifice apparent pour leur opinion et d'un placement productif; pour ceux-ci, le triomphe de la révolution espagnole devenait un désastre personnel; de là venaient leur volonté et leur persistance à insister auprès du ministre pour qu'il jetât une armée en Espagne (1). L'armée mêlait aussi sa voix aux clameurs de ces partis. Des généraux et des officiers, avides de grades et d'honneurs

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 235-36.

facilement acquis, n'hésitaient pas à pousser le gouvernement à la guerre (1).

Le cabinet des Tuileries, présidé par M. de Villèle, résista longtemps à cette triple pression. Il puisait un encouragement à persévérer dans sa politique auprès de la bourgeoisie, des fabricants et des négociants, qui lui envoyaient des adresses ou des députations pour le solliciter « de détourner de la France les maux d'une guerre faite sans motifs légitimes et sérieux, à un peuple ami et allié (2) ». Cependant, à la fin, las de lutter, menacé d'être renversé s'il continuait à s'opposer aux vœux des deux classes toutes-puissantes sous le règne de Louis XVIII, le ministère français céda. Il s'entendit avec les trois cours de Prusse, d'Autriche et de Russie pour l'envoi simultané de notes au gouvernement espagnol. Le 5, dans sa note, le cabinet des Tuileries disait « que la France formait des vœux pour que la *noble nation espagnole* trouvât *en elle-même* un remède à ses maux »; il ajoutait « que la France ne balancerait cependant pas à rappeler son ambassadeur de Madrid et à chercher ses garanties dans des dispositions plus efficaces, si ses intérêts essentiels continuaient à être compromis, et si elle perdait l'espoir d'une *amélioration* (dans la Constitution de 1812) qu'elle se plaisait à attendre des sentiments qui avaient si longtemps uni les Espagnols et les Français dans l'amour de leur roi et d'une *sage li-*

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 242.
(2) Id., p. 242-43.

berté (1) ». — Dans leurs notes, l'Autriche, la Prusse et la Russie, plus franches et plus catégoriques, protestaient contre la révolution espagnole, en condamnaient l'origine et la signalaient comme le résultat d'une révolte militaire réprouvée par la masse de la nation; comme l'œuvre d'une minorité factieuse qui tenait le roi captif dans son palais, et s'abandonnait, sous le nom de ce monarque dépouillé de toute autorité, à des désordres et à des excès dont la prolongation devait compromettre la sécurité de la France et la tranquillité du reste de l'Europe. Aucune menace d'agression immédiate, même d'intervention à venir, n'accompagnait ces remontrances; chacune des trois cours se bornait à exprimer son opinion sur la situation faite à l'Espagne par la révolution de 1820, et sur la nécessité de remédier aux maux dont elle était la source en abolissant la Constitution de 1812 et en restituant à Ferdinand « l'autorité nécessaire pour faire cesser la guerre civile et ramener l'ordre et la paix dans son royaume (2) ».

Le 25 janvier 1823, les notes des quatre puissances parvinrent en même temps à Madrid. Le roi et ses ministres, blessés au vif dans leur fierté nationale, les repoussèrent; le ministre des affaires étrangères répondit à cette démarche par une communication brève, ferme, hautaine, dans laquelle il disait : « La nation espagnole, gouvernée par une constitution solennelle-

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 246.
(2) Id., p. 249.

ment reconnue par toutes les puissances de l'Europe, ne s'est jamais mêlée des institutions ni du régime intérieur d'aucun autre peuple. Le remède à apporter aux maux qui peuvent l'affliger n'intéresse qu'elle seule; ces maux, d'ailleurs, ne sont pas le résultat de sa constitution, mais le fait des ennemis qui veulent la renverser. L'Espagne ne peut reconnaître et ne reconnaîtra jamais à aucune puissance le droit d'intervenir dans ses affaires, et son gouvernement, fidèle à la ligne que lui tracent son devoir et l'honneur national, ne s'écartera pas d'une adhésion invariable au code fondamental de 1812 (1). »

Immédiatement communiquée aux Cortès et à la population, cette réponse fut accueillie partout par des applaudissements et des démonstrations bruyantes de satisfaction. Là-dessus, les ambassadeurs de Prusse, d'Autriche et de Russie, accrédités à Madrid, prirent leurs passeports. Seul, celui de France resta à son poste. Conformément aux instructions de son gouvernement, il essaya encore pendant quelques jours d'amener le cabinet de Madrid à une transaction; enfin, le 18 janvier, sur une nouvelle réponse négative du gouvernement espagnol, il imita l'exemple de ses collègues étrangers.

Le 28 janvier 1823, à l'ouverture des Chambres, le roi Louis XVIII annonça solennellement que l'obstination avec laquelle ses propositions avaient été repoussées à

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 250-51.

Madrid ne laissait plus qu'une faible espérance de paix; qu'il avait rappelé son ambassadeur et que « 100,000 Français, commandés par le duc d'Angoulême, étaient prêts à marcher, en invoquant le Dieu de saint Louis, pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV (1) ».

Vers la fin de mars, le duc d'Angoulême, neveu de Louis XVIII, arriva au quartier général de l'armée des Pyrénées. Il ouvrit les hostilités contre le gouvernement constitutionnel d'Espagne, en reconnaissant la junte absolutiste établie récemment à Bayonne, et qui avait déclaré nul tout ce qui s'était passé en Espagne depuis le 7 mars 1820. Le 7 avril, 95,000 Français traversèrent la Bidassoa et entrèrent en Espagne. Divisés en quatre corps d'armée, le commandement en chef des trois premiers avait été remis au duc d'Angoulême et celui du quatrième au maréchal Moncey. En même temps, les bandes de la Foi, dont la réorganisation s'était faite en France sous la protection du gouvernement, franchissaient à leur tour la frontière; elles comptaient environ 25 à 30,000 hommes (2). Outre ces forces déjà respectables, l'intervention comptait également sur la coopération d'autres bandes dites *apostoliques* ou ultra-royalistes insurgées dans diverses provinces et dont l'effectif atteignait 35,000 combattants.

A l'annonce de l'approche de l'armée française, les

(1) G. Hubbard, *Histoire contemporaine de l'Espagne*, t. II, p. 122.
(2) De Vaulabelle, t. VI, p 328, 330 et 364.

Cortès comprennent la nécessité d'organiser la résistance et de répartir l'armée sur les points menacés. Les forces dont elles pouvaient disposer se montaient à 80,000 hommes disponibles et à 50,000 tenant garnison dans les différentes places fortes du royaume. En conséquence, le comte de l'Abisbal est chargé de défendre Madrid, Morillo la Galice, Mina la Catalogne, Ballesteros la Navarre, l'Aragon et la Biscaie. Ces généraux reçoivent l'ordre de n'opposer aux progrès de l'invasion que des corps isolés qui devront harceler, fatiguer, décourager l'ennemi; puis d'arriver, par la durée même de la guerre et par ses inévitables et dures exigences, à irriter contre les Français la masse de la population, à l'obliger de se jeter dans la lutte et de s'unir au parti constitutionnel pour la délivrance du sol national (1). En même temps, les Cortès décident de transférer le siège du gouvernement à Séville, hors des atteintes de l'invasion. Le roi s'y oppose, mais force lui est toutefois de subir la décision de l'assemblée et de se rendre avec ses ministres et les Cortès dans la nouvelle résidence du gouvernement.

En attendant, l'armée française a continué sa marche en avant. Une division est venue mettre le siège devant Saint-Sébastien, tandis que le duc d'Angoulême se dirige vers Madrid et que Moncey se porte à la rencontre de Mina dans la Catalogne. Sur leur passage, les Français entreprennent le siège de Pampelune ; ils laissent

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 365-66.

devant cette place un corps assez important et, de là, poursuivent sans obstacle leur route jusqu'à Vitoria. Partout, les populations font à l'armée française un accueil amical ; elles lui fournissent avec empressement toutes les subsistances dont elle a besoin, subsistances qui lui sont d'ailleurs exactement payées.

De ce que jusqu'alors la marche de l'armée n'avait pas été contrariée, on augurait que les constitutionnels se préparaient à quelque grand coup, et l'on s'attendait à une lutte sérieuse dans les défilés de la Guadarrama, avant-postes de Madrid. Mais, au lieu de se battre, l'Abisbal, le traître deux fois traître, entra en négociations avec le duc d'Angoulême. Il obtint pour les généraux sous ses ordres et pour lui-même le prix qu'il demandait. L'arrangement terminé, on entendit aussitôt ce général proférer les plaintes les plus vives sur la faiblesse du corps d'armée laissé sous ses ordres, blâmer avec amertume tous les actes des Cortès, ainsi que le départ du roi, et proclamer l'impuissance absolue de la résistance (1). Malheureusement pour la réussite pacifique de son dessein, il eut le tort d'en presser le dénouement par une imprudence. Le 16 mars, il publia à Madrid un manifeste dans lequel il se prononçait ouvertement contre la Constitution et les Cortès, et invitait ses soldats à embrasser la cause qu'ils devaient combattre. Le coup n'était pas préparé : l'armée fut soulevée d'indignation ; elle força son général en chef à

(1) De Vaulabelle, t. VI, . 371.

s'enfuir et à chercher un asile en France. Le marquis de Castel dos Rios lui succéda, mais pour ordonner aussitôt l'évacuation de la ville et se retirer avec l'armée dans l'Estramadure.

Jusqu'alors le gouvernement espagnol s'était abstenu de toute déclaration qui pouvait impliquer une provocation, même indirecte, à la guerre entre les deux nations. Le 23 avril, devant la marche rapide et victorieuse des Français, les ministres de Ferdinand rendirent un décret qui appelait l'Espagne aux armes et enjoignait à toutes les autorités « de combattre l'invasion par terre et par mer, par tous les moyens en leur pouvoir, ainsi que l'autorisait le droit des gens ».

Les derniers jours d'avril et tout le mois de mai furent employés par les Cortès à organiser la défense nationale; on autorisa la formation de guérillas; on créa une *légion libérale étrangère;* on décréta un emprunt forcé de 200 millions de réaux (50 millions de francs), prélevable sur tous les habitants, y compris les étrangers domiciliés, en proportion de leurs loyers, et qui serait remboursé sur le produit de la vente des biens du clergé laissés à la libre disposition du gouvernement par une bulle du pape de 1822, etc..... (1).

Pendant ce temps, le duc d'Angoulême est arrivé devand Madrid. Restée sans défense, la capitale de l'Espagne n'attend pas d'être attaquée pour se rendre: le 23 mai, l'avant-garde de l'armée française l'occupe

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 385-86.

et la protège contre les soldats de la Foi qui se préparaient au pillage. Le lendemain, le duc d'Angoulême fait dans Madrid une entrée triomphale aux assourdissantes acclamations des réactionnaires, qui mêlent à leurs cris des menaces de mort contre les constitutionnels (1).

Le 26, sur l'invitation du généralissime français qui déclare vouloir laisser aux Espagnols le soin de choisir leur gouvernement, les conseils nomment une régence composée des partisans les plus fougueux du régime absolu.

Dès ce moment, l'Espagne avait trois gouvernements : les Cortès, la junte et la régence. La régence avait été instituée « pour exercer un pouvoir nécessaire jusqu'à ce que le roi pût s'occuper de consolider son trône et d'assurer le bonheur qu'il doit à ses sujets (2) ». Mais, par son premier acte, elle dépassa les limites de son pouvoir, en déclarant nuls tous les décrets du roi et des Cortès depuis le rétablissement de la Constitution de 1812. Elle imitait en cela l'exemple de la junte de Bayonne.

La régence promulgua ensuite une série de décrets, aux termes desquels les ventes de biens nationaux étaient arrêtées ; le clergé séculier, ainsi que le clergé régulier, était rétabli dans ses dîmes et dans tous ses précédents.

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 378.
(2) V. Ch. Laumier, *Examen critique des révolutions d'Espagne*, t. I, p. 324.

Six jours après l'entrée des Français à Madrid, deux colonnes quittèrent cette capitale pour se mettre à la poursuite des troupes commandées par Castel dos Rios et qui venaient d'être chargées par les Cortès de défendre les routes conduisant à Séville. Le général Bordesoulle, qui en dirigeait une, franchit le premier la Sierra-Morena et se porta rapidement sur Séville. Cette nouvelle provoqua au sein des Cortès un grand émoi. Craignant pour leur sûreté, elles résolurent de transporter le siège du gouvernement à Cadix, mais le roi se récria. Deux jours furent employés en négociations auprès de lui pour le décider à partir. Ferdinand les utilisa, lui, à ourdir un complot qui avorta pour chercher un refuge au milieu de l'armée d'invasion. Enfin, le 13 juin, le roi cessa toute résistance et quitta Séville, accompagné de la régence, des Cortès et de la garnison.

A peine le dernier soldat de l'escorte royale était-il hors de vue, que des bandes de vagabonds, conduites par des moines, se répandirent dans les rues de Séville aux cris de : « Vive la religion ! Vive le roi absolu ! Vive la sainte Inquisition ! » La ville fut alors livrée au pillage et au meurtre. Pendant deux jours entiers, le désordre fut au comble. Pour l'arrêter, des habitants courent auprès des généraux français opérant dans la province. Mais le général constitutionnel Lopez-Banos les devance avec sa petite armée.

Il arrive avant eux devant Séville, force ses portes, et, pour la punir de sa défection, lève sur elle une

contribution de guerre, saisit l'argenterie des églises, puis, à l'annonce que les Français sont proches, le 18 juin, il prend la route de Cadix. Quelques jours après, il y faisait son entrée au milieu des acclamations du peuple.

A sa suite, l'armée française était entrée dans Séville; aussitôt le calme s'était rétabli. De là, le général Bordesoulle se dirigea sur Port-Sainte-Marie et commença ses préparatifs de siège contre Cadix. Le 24 juin, le général de Bourmont le rejoignit; le blocus de la ville fut immédiatement resserré, puis étendu à l'île de Léon (1).

Examinons maintenant rapidement les faits dont les autres provinces du royaume avaient été le théâtre. Dans les Asturies et le Léon, les villes d'Oviedo et de Léon étaient tombées, sans avoir opposé de résistance, au pouvoir d'une colonne française. — Dans la Galice, Morillo, séduit par les offres généreuses du duc d'Angoulême, avait reconnu la régence de Madrid. Il avait stipulé pour ses officiers et soldats qu'ils ne seraient pas ultérieurement poursuivis et que leurs grades leur seraient conservés, mais cette promesse ne suffit pas à ces derniers pour les engager à trahir la cause qu'ils servaient : la plupart abandonnèrent leur chef infidèle. Un de ses lieutenants entre autres, Quiroga, chargé de défendre la Corogne, repoussa avec indignation toutes ses propositions. Il entreprit de continuer la lutte, mais,

(1) V. de Vaulabelle, t. VI, p. 393.

le 31 août, après avoir épuisé tous les moyens de résistance, il était contraint de capituler. Toutefois, il ne procura pas à ses vainqueurs la joie de le faire prisonnier; il s'échappa de la Corogne et s'embarqua avec son état-major pour l'Angleterre. — Dans l'Aragon et la Valence, Ballesteros s'était replié de Saragosse sur Murviedro et en avait entrepris le siége. Le général français Molitor s'était lancé à sa poursuite, l'avait forcé à abandonner ses positions, puis à évacuer Valence que les constitutionnels avaient ensuite occupée. Ballesteros connaissait la défection de ses collègues: il n'attendait qu'un prétexte pour se rendre. Ses échecs lui en servirent; il accepta le prix assez considérable que lui offrait le duc d'Angoulême pour sa trahison, obtint pour ses officiers et soldats les mêmes conditions que Morillo avait précédemment obtenues pour les siens, et reconnut à son tour la régence (1). — Enfin, dans la Catalogne, Mina combattait avec énergie les troupes du maréchal Moncey. Il était soutenu par un détachement de réfugiés français et italiens qui portait le nombre de ses soldats à 20,000. Son adversaire, Moncey, disposait de 21,000 hommes, et, en outre, il avait pour lui les habitants des montagnes, attachés à la cause apostolique, et les nombreux soldats de l'armée de la Foi. La guerre entre les deux ennemis, commencée dès le 18 avril, ne fut pas composée de batailles, mais d'une multitude de petits engagements, où les Espagnols des deux

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 405.

partis se firent rarement quartier. Les constitutionnels attaquaient de préférence les bandes apostoliques, car c'était sur elles qu'ils cherchaient à se venger de l'envahissement de la patrie commune par les Français (1). Après avoir eu pour théâtre la Catalogne tout entière, la lutte, très vive au début, perdit bientôt de sa vigueur. Les conditions étaient inégales; Mina dut abandonner l'offensive pour se maintenir dans la défensive. La nouvelle des succès de l'armée d'invasion dans les autres provinces du royaume sema ensuite le découragement dans les rangs de son armée; nombre d'officiers et de soldats désertèrent; des places importantes capitulèrent. Harcelé par Moncey, Mina s'enferma dans Barcelone, qu'il jura de conserver à la cause constitutionnelle, aussi longtemps que Cadix serait elle-même en la possession des Cortès.

Nous avons vu que, dans les derniers jours du mois de juin, les généraux Bordesoulle et de Bourmont avaient entrepris le siège de cette place ainsi que de l'île de Léon. Admirablement défendue par sa situation sur la mer et par des fortifications armées de 2,000 pièces de canon, Cadix renfermait en outre une garnison de 15,000 hommes, commandée par Riego, le célèbre général constitutionnel. Pendant six semaines, le corps assiégeant s'abstint de toute opération : il attendait le duc d'Angoulême. Enfin, le 16 août, celui-ci arriva avec 3,000 hommes de renfort. Aussitôt il adressa au roi prisonnier une

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 439.

lettre par laquelle, au nom de Louis XVIII, il le suppliait, dès que l'armée française l'aurait délivré, d'accorder à ses sujets une amnistie et de convoquer les Cortès dans la forme où elles siégeaient sous l'ancienne monarchie (1). — Il semble que le duc d'Angoulême se méfiait des dispositions peu débonnaires du roi. On verra, dans la suite, quel compte Ferdinand tint de cette prière; pour l'instant, sous la pression des Cortès, il y répondit par une protestation formelle contre l'intervention française.

A ce moment, Riego conçut le projet de contraindre les Français à lever le siège de Cadix, en provoquant une attaque générale de leurs forces disséminées dans les provinces. Dans ce but, il laisse le soin de la défense de Cadix au général Rotten et s'échappe par mer de la ville. Il gagne Gibraltar, de là se dirige sur Malaga, dont il réussit à s'emparer et entraîne à sa suite un corps de 2,000 soldats. Le 10 septembre, il atteint le quartier général de Ballesteros et cherche à le dissuader de rester fidèle à la capitulation qu'il vient de signer, mais il échoue dans son entreprise. Il tente alors d'insurger les troupes de Ballesteros contre leur général; ses efforts avortent misérablement. Forcé de s'enfuir, il tombe sur les troupes françaises. Après quelques engagements meurtriers, il se voit réduit à chercher un asile dans les montagnes de la Sierra-Mo-

(1) Conf. Rosseeuw Saint-Hilaire, t. XIV, p. 509, et Vaulabelle, t. VI, p. 409-10.

rena, où il est arrêté par les autorités royalistes. Conduit à la Caroline, il est jeté dans un cachot au milieu des insultes de ses ennemis (1).

Pendant ce temps, le duc d'Angoulême reconnaissait les abords de Cadix. Son premier effort se porta sur le Trocadero, fort situé sur une petite presqu'île, en face de la ville. Les assiégés avaient bien compris l'importance de cette position, et ils n'avaient rien négligé pour la fortifier : 1,700 hommes d'élite avec 50 bouches à feu devaient la défendre. Dans la nuit du 30 au 31 août, les Français donnèrent l'assaut à cette position, surprirent sa garnison et s'en emparèrent après une courte lutte.

La prise du Trocadero démoralisa quelque peu les défenseurs de Cadix ; leur émoi gagna les Cortès et les régents qui, autant pour eux que pour les autres, cherchèrent à entrer en négociations avec les assiégeants. Le duc d'Angoulême refusa de reconnaître les pouvoirs du parlementaire, disant qu'il ne traiterait qu'avec le roi en personne.

Au début du différend entre l'Espagne et la France, le gouvernement britannique avait mollement, par deux fois, offert sa médiation. Ses offres avaient été repoussées par les deux partis. Plus tard, lorsqu'en dépit de ses sombres avertissements, la guerre fut engagée, l'Angleterre déclara qu'elle interviendrait dans deux cas seulement : une attaque contre le Portugal et

(1) V. G. Hubbard, 1re série, t. II, p. 145-51.

l'occupation permanente d'un territoire continental ou colonial dépendant de la monarchie espagnole. Le gouvernement français était bien éloigné de songer à commettre ces violences ; les menaces du cabinet de Londres étaient donc dérisoires, et elles dissimulaient mal son intention arrêtée de ne se point mêler du conflit franco-espagnol. — Quoi qu'il en soit, à la suite du refus du généralissime français d'entrer en pourparlers avec eux, les Cortès résolurent de solliciter la médiation de la Grande-Bretagne. A cet effet, ils s'adressèrent à l'ambassadeur anglais, sir W. A'Court, qui s'était réfugié à Gibraltar. Ils le supplièrent, en outre, de se rendre à Cadix à bord d'un vaisseau de guerre anglais, ne fût-ce, disaient-ils, que pour y offrir, en cas d'assaut, un refuge à la famille royale. Sir W. A'Court refusa de quitter Gibraltar ; entrer à Cadix sur un bâtiment de la marine britannique, ajoutait-il, serait violer un blocus que son gouvernement avait résolu de respecter; mais il consentait à charger son secrétaire de soumettre au généralissime français la proposition de médiation. M. Elliot fit la démarche et ne rapporta qu'un refus (1).

Cette rigueur du duc d'Angoulême anima d'un nouveau zèle les Cortès, qui décrétèrent de s'abîmer sous les décombres de Cadix plutôt que de capituler. Le 16 septembre, les Français bombardèrent la place pendant deux heures sans résultat appréciable. Quatre

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 420-21.

jours après, l'escadre française attaquait le fort de Santi-Pietri, la clef de l'île de Léon et qui faisait face au Trocadero; cinq heures de bombardement déterminaient sa reddition. Dès lors, Cadix, cernée de tous côtés, était dans la situation la plus critique : sa résistance était inutile, sa chute imminente. Déjà, la population murmurait, effrayée par la perspective d'une prolongation du siège, qui entraînerait des souffrances de toutes sortes; des cris de « Vive le roi absolu! » se faisaient entendre.

Informé de ces circonstances, le duc d'Angoulême résolut d'en tirer parti. Il fit des ouvertures de défection aux personnages les plus influents; un à un, ministres, députés, généraux promirent leur soumission et reçurent de riches récompenses (1). Bientôt, la majorité des Cortès fut gagnée, et, le 29 septembre, cette assemblée décidait que le roi pouvait sortir de Cadix pour s'entendre avec le duc d'Angoulême. Mais, cette fois, l'armée et le peuple intervinrent : ils appréhendèrent qu'aussitôt que Ferdinand serait libre, il n'aurait pas de soin plus pressé que d'assouvir sa vengeance, et ils déclarèrent que le roi ne partirait pas avant d'avoir assuré l'impunité de tous. Ferdinand se rendit à leurs exigences et signa, le 30 septembre, un décret par lequel il promettait, sur la foi et la garantie de sa parole royale, d'adopter un gouvernement qui ferait la félicité complète de la nation..... dans le cas où les circonstances

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 428-29.

rendraient nécessaire un changement des institutions politiques actuelles et de la monarchie; il promit, en outre, un oubli général de tout le passé, de reconnaître les dettes et obligations contractées par la nation, de maintenir dans leurs grades tous les officiers et sous-officiers de l'armée qui avaient servi les Cortès ; enfin il donna aux miliciens qui désireraient rentrer dans leurs foyers l'assurance de n'être jamais inquiétés pour leur conduite antérieure (1).

En conséquence de cet acte, Ferdinand put, le 1er octobre, sortir librement de Cadix et se rencontrer avec le duc d'Angoulême à Port-Sainte-Marie.

La reddition de Cadix et la remise du roi Ferdinand entre les mains de l'armée française mirent fin à la guerre. A partir de ce moment, et peu à peu, la résistance cessa sur les points où elle s'était maintenue jusqu'alors. Pampelune s'était déjà rendue le 17 septembre : ce fut le tour de Saint-Sébastien, de Tarifa, de Ciudad-Rodrigo, qui capitulèrent l'une après l'autre. Badajoz résista plus longtemps; elle tint jusqu'au 28 octobre, et Carthagène jusqu'au 5 novembre.

Mina, enfermé dans Barcelone, après avoir opposé à toutes les attaques de ses ennemis une résistance héroïque, se rendit le 1er novembre. Il signa avec Moncey une capitulation des plus honorables, aux termes de laquelle il livra aux Français, outre Barcelone, les places fortes de Hostalrich et de Tarragone, mais qui,

(1) V. Ch. Laumier, t I, p. 368-71.

en retour, garantit à tous ses officiers la conservation de leurs grades et emplois et aux habitants leur vie et leurs biens. Enfin, le 5 novembre, Carthagène se rendit également, et, deux jours après, Mina, qui craignait les colères du roi Ferdinand, s'embarqua pour l'Angleterre.

Cette prudence du célèbre constitutionnel lui était inspirée par les faits qui avaient suivi la restauration du roi d'Espagne dans son pouvoir absolu. A peine, le 1er octobre, son entrevue avec le duc d'Angoulême était-elle terminée, que Ferdinand renia tous les actes signés par lui depuis le 20 mars 1820, y compris son dernier décret de la veille. Puis il inaugura cette ère d'affreux despotisme dont l'Espagne allait être affligée pendant dix longues années, et qui entacha pour toujours le règne de Ferdinand. Les supplices et les proscriptions recommencèrent comme au temps de sa rentrée en Espagne ; les constitutionnels, affublés du nom de « *Negros* », furent partout poursuivis. Les trois régents constitutionnels furent condamnés à mort. Riego était pendu le 7 octobre à Madrid. Les prisons ne tardèrent pas à se remplir; partout régna la terreur. Les libéraux se réfugièrent en masse à l'étranger. Bientôt à la vindicte royale s'ajoutèrent les vengeances privées: des délations eurent lieu. L'effroi fut au comble. — Déjà, au mois de juin, la régence de Madrid avait ouvert la voie des proscriptions en décrétant la peine de mort contre les députés qui avaient voté la translation du roi à Cadix. Des arrestations en foule avaient eu lieu

et les condamnations arbitraires, les débordements de rancune, les exécutions ou plutôt les massacres, l'anarchie même dont elles avaient été suivies, furent cause de la promulgation par le duc d'Angoulême, le 8 août 1823, de l'ordonnance d'Andujar. Aux termes de cet acte, il était défendu aux autorités espagnoles d'opérer aucune arrestation sans l'autorisation des commandants français (1).

Enfin, les faits iniques et cruels qui marquèrent la restauration de Ferdinand atteignirent un tel degré d'odieux que les puissances européennes s'en émurent. Effrayée de la férocité dont il faisait preuve, la France pria Ferdinand de ne pas compromettre ainsi son œuvre ; elle lui demanda d'accorder une amnistie ; les puissances appuyèrent. Devant cette coalition de blâmes, le roi d'Espagne dut mettre un frein à ses fureurs, mais, au commencement de 1824, il s'y abandonnait de nouveau et pour tout le reste de son règne.

La nouvelle du rétablissement du régime absolu en Espagne eut dans les colonies espagnoles d'Amérique un effet et un retentissement très grands. Elle produisit une division fâcheuse pour la cause gouvernementale parmi l'armée régulière, division dont les insurgés s'empressèrent de profiter pour attirer dans leur parti les principaux officiers. Ces défections, dont le nombre alla croissant de jour en jour, accrurent considérablement la force des troupes rebelles, et ce, aux dépens

(1) De Vaulabelle, t. VI, p. 406-9.

de l'armée régulière. Déjà la plupart des colonies avaient, nous l'avons dit, décrété leur émancipation. Désormais, elles remportèrent tant de succès militaires qu'on dut s'attendre à voir bientôt leurs efforts triompher. Le Mexique, l'une des premières, se débarrassa des garnisons espagnoles. Mais aussitôt après, fait inconcevable, il s'offrit à Ferdinand ou à l'un des infants, ses frères, à la condition qu'il viendrait le gouverner en personne et comme État indépendant; sur le refus de la famille royale, il se livra à l'un des chefs de la révolution mexicaine, Iturbide.

L'insurrection des colonies espagnoles d'Amérique avait été blâmée au début par la plupart des grandes puissances européennes ; le principe antirévolutionnaire qui devait être proclamé en 1815, lors de la fondation de la Sainte-Alliance, les dominait déjà. Mais, lorsque quinze années de guerre eurent démontré que l'Espagne était incapable de recouvrer ses colonies, lorsque surtout les États-Unis, le 28 mars 1822, eurent reconnu leur indépendance, la Grande-Bretagne, dont l'intérêt commercial était en jeu et venait en outre d'être excité par l'acte de la grande république américaine, tendit à son tour la main aux jeunes États. Le 1er janvier 1825, elle reconnaissait leur indépendance. Successivement, les autres puissances européennes imitèrent cet exemple, tandis que l'Espagne perdait les deux derniers points qu'elle occupât encore en Amérique : Saint-Jean d'Ulloa, près de Vera-Cruz, le 22 novembre 1825, et le Callao, près

de Lima, le 22 janvier 1826. La révolution française de 1830 survint, heureusement pour les jeunes républiques, peu après, et, par l'explosion d'idées libérales auxquelles elle donna naissance, consacra enfin aux yeux de l'Europe entière leur émancipation définitive (1).

Seule de toutes les possessions de l'Espagne en Amérique, Cuba s'était abstenue de prendre part au mouvement insurrectionnel de ses semblables. Pendant le temps qu'il dura, de fréquentes révoltes de nègres contre les blancs eurent lieu, mais les habitants ne manifestèrent eux-mêmes aucune hostilité envers le gouvernement métropolitain. Cette fidélité ne devait pas durer. Nous raconterons dans un autre chapitre pourquoi elle s'altéra, et nous exposerons les conséquences désastreuses qu'a eues, tant pour l'Espagne que pour sa colonie, ce changement de sentiments (2).

A la suite de tous ces événements, la désorganisation de l'armée avait été complète. Pour y remédier, il eût fallu de l'argent, mais les caisses de l'État étaient vides. De sorte que le pays, sans protection, se présentait comme une proie facile pour tous les malfaiteurs du monde entier. La gravité de cette situation détermina le gouvernement espagnol à demander au roi Louis XVIII, en octobre 1823, que le général de Bour-

(1) V. G. Hubbard, *Histoire contemporaine d'Espagne*, 1re série, t. II, p. 159-270.

(2) V. notre chapitre *Insurrection de Cuba contre la domination espagnole*.

mont restât avec ses troupes sur la péninsule afin de la protéger. Un an après, la situation du royaume s'étant un peu améliorée, le corps d'occupation fut réduit à 22,000 hommes, puis, d'année en année, son effectif diminua à mesure que l'Espagne recouvrait ses forces. Enfin, en 1828, les derniers régiments qui tenaient garnison à Cadix évacuèrent définitivement le territoire espagnol.

La révolution française de 1830 eut son écho en Espagne. Elle y provoqua une nouvelle révolte du parti constitutionnel, révolte qui fut du reste promptement étouffée. Dix-huit mois après, décembre 1831, une autre tentative eut la même issue; enfin, celle dont les troupes de marine, en garnison à Cadix, prirent l'initiative au mois de février suivant n'eut pas un meilleur sort. Les chefs de ces complots furent, pour la plupart, passés par les armes et partout leurs adhérents furent poursuivis avec rigueur. Le 29 septembre 1833, Ferdinand mourut, et sa veuve, Marie-Christine, fut instituée régente en attendant la majorité d'Isabelle. Un an après, Marie-Christine était obligée, pour racheter aux yeux du parti constitutionnel sa faiblesse vis-à-vis des carlistes (1), d'en rabattre sur son système absolu de gouvernement, et de promulguer (15 avril 1834) l'*Estutado real*, sorte de constitution tenant le milieu entre le régime royal absolu et la Constitution de 1812.

Pendant plusieurs années les choses semblèrent aller

(1) V. le chapitre suivant.

au mieux, lorsque, au commencement de 1836, le peuple se remit à demander le rétablissement de la Constitution de 1812. Marie-Christine éludait autant que possible, mais les conspirateurs madrilènes se firent, à prix d'argent, des affiliés parmi l'armée, et, dans la soirée du 12 août, les soldats de garde au château de la Granja envahirent la résidence royale, et contraignirent par la force la régente à signer un décret rétablissant pour la troisième fois la Constitution de 1812 (1).

Le 14, Madrid eut connaissance de la réussite du complot exécuté à la Granja, et se souleva aux cris de : Vive la Constitution! Des scènes sanglantes eurent lieu; des généraux furent égorgés par la populace.

Après la capitale, toutes les provinces suivirent son exemple.

L'existence de la Constitution de 1812 paraissait désormais assurée; cependant, trois mois après, Marie-Christine, dont les goûts ne pouvaient s'accommoder avec le libéralisme de la Constitution de 1812, soumettait cette charte aux Cortès. Suivant ses désirs, elle fut modifiée dans un sens plus monarchique, et solennellement promulguée le 18 juin 1837. Néanmoins, la tranquillité du royaume ne dura pas longtemps. En 1840, une révolution nouvelle chassait Marie-Christine, et le général Espartero lui succédait à la régence. Quatre ans se passèrent, lorsqu'une autre insurrection força ce dernier à céder sa place

(1) V. Ch. Laumier, *loco citato*, t. II, p. 137-42.

au général Narvaëz. En 1844, les mariages dits « *Espagnols* » de la jeune reine Isabelle et de sa sœur Marie-Ferdinande-Louise mirent aux prises la diplomatie de l'Europe. La France l'emporta : ses candidats, l'infant François d'Assise et le duc de Montpensier, épousèrent, le premier, la reine, le second, l'infante Ferdinande. 1846 vit l'avènement d'Isabelle. Son règne fut constamment agité par ses querelles avec son mari et par des insurrections dues à l'absolutisme de son gouvernement, et au dégoût soulevé chez le peuple par la dissolution de ses mœurs.

La révolution de 1868, qui embrassa toutes les parties du royaume, obligea Isabelle à chercher un refuge en France. Le maréchal Prim fut investi de la régence, et les Cortès, après avoir repoussé la forme républicaine de gouvernement, s'occupèrent de remplir le trône vacant. Elles écartèrent, comme on sait, les candidatures de don Alphonse, fils d'Isabelle, du roi de Portugal, du duc de Montpensier, de Charles, duc de Madrid, petit-fils de don Carlos, et, après avoir dû renoncer à donner la couronne au prince Léopold de Hohenzollern, les Cortès arrêtèrent enfin leur choix sur le second fils du roi d'Italie Victor-Emmanuel, Amédée.

Le règne du nouveau roi ne dura que deux ans. Impopulaire, parce qu'il était étranger, il eut beau s'exercer à bien faire, il ne put vaincre l'antipathie du peuple espagnol. Il subit une tentative d'assassinat, et, enfin, las du pouvoir, il s'en démit, le 11 février 1873, et rentra en Italie.

Deux années suivirent, pendant lesquelles l'attention fut partagée entre les actes du gouvernement républicain et les événements de la guerre carliste; enfin, le général Martinez Campos mit audacieusement fin à l'état anarchique de l'Espagne, en proclamant, le 29 décembre 1874, la royauté de don Alphonse, fils d'Isabelle. Le 14 janvier 1875, Alphonse XII faisait son entrée en Espagne, et il y était accueilli avec un enthousiasme général par les populations. Son premier soin fut de réprimer la dernière insurrection carliste qui ensanglantait le pays depuis 1873, et qu'il réussit enfin à éteindre au mois de mars 1876.

Depuis lors, il règne paisiblement, tire graduellement sa patrie des embarras de toutes sortes dans lesquelles les nombreuses guerres civiles l'ont plongée, et s'applique consciencieusement à faire reprendre à l'Espagne sa place parmi les grandes puissances de l'Europe.

La question financière est celle qui préoccupe le plus le gouvernement d'Alphonse XII, car, la guerre civile, la suspension du paiement des intérêts de la dette ont bien atteint le crédit de l'Espagne. Les chemins de fer commencent à sillonner de leurs réseaux la péninsule hispanique : par là, l'Espagne entre encore davantage dans le mouvement de la société moderne.

De plus, Alphonse XII, à son avènement, a accordé à ses sujets les libertés des États constitutionnels les plus avancés : liberté des cultes, d'enseignement, de la presse, droit de réunion, etc...

De telle sorte qu'aujourd'hui, on peut hardiment pré-

dire à l'Espagne, si elle sait maintenir sa tranquillité en écartant les menées de politiques ambitieux, qu'elle recouvrera non seulement son rang, mais encore son ancienne splendeur.

Aussi nous est-il permis de déplorer la récente insurrection militaire de Badajoz (août 1883). Quelque sympathiques que pussent être à la France les théories de MM. Ruis Zorrilla et Salmeron, on ne saurait méconnaître, avec un républicain de la veille, comme Emilio Castelar, que la fortune de l'Espagne est attachée à la stabilité des institutions, et que la politique progressiste actuelle, pour être une politique royale, n'en répond pas moins aux besoins du moment.

Nous ne reviendrons pas sur les faits qui amenèrent la révolution espagnole de 1820. On a vu que ce grave événement eut pour origine celle de toutes les autres révolutions qui se sont produites depuis un siècle, soit le désir de s'affranchir du régime du bon plaisir pour jouir de plus de libertés et marcher dans les voies du progrès.

Outre ces causes primordiales et déterminantes, il en est une autre qui exerça également une très grande influence sur la levée de boucliers de 1820, et surtout sur sa durée. Nous voulons parler d'un côté du caractère du peuple espagnol.

Il n'est pas de pays où le sentiment de la fierté personnelle et nationale soit plus développé qu'en Espagne. A part toutes les faiblesses de langage qu'on se plaît à reprocher aux Espagnols, chacun d'eux a, comme de

juste, son opinion politique propre, ses préférences pour tel ou tel parti. Il y est en général fortement attaché, et l'offre de tous les trésors de la terre ne l'amènerait pas à la moindre concession : sa fierté le lui défend. Chacun veut être indépendant et, sans s'inquiéter de l'opinion de ses voisins, entend maintenir la sienne. Aussi, lorsque, par suite de quelque complot politique, certains d'entre eux veulent imposer à leurs compatriotes leurs vues et leurs idées, leurs adversaires ne craignent pas de défendre leur liberté de pensée les armes à la main, sans éprouver ni remords ni regrets pour le sang versé.

La fierté qui les anime et qui s'est fidèlement transmise jusqu'à la génération actuelle depuis le moyen âge, n'est autre que le vieil orgueil des Aragonais. A tort, on le qualifie de nos jours de morgue ou d'orgueil castillan ; les Aragonais étaient empreints de ce sentiment bien avant les Castillans, et ils n'ont pu que le communiquer à ces derniers.

N'est-ce pas les Aragonais qui, au sacre de leurs rois, leur adressaient ces fières paroles : « Nous, dont chacun est autant que toi et qui, ensemble, sommes plus que toi, nous te faisons roi, à condition que tu garderas nos privilèges ; sinon, non ! » Voilà qui prouve combien le sentiment de l'égalité existait chez le peuple espagnol longtemps avant la révolution de 1820.

C'est ce sentiment qui, agissant sur le tempérament sanguin, emporté, brave des Espagnols, les empêche d'accepte d'autre domination, d'autre gouvernement

que ceux qu'ils choisissent librement eux-mêmes, et tout le sang répandu depuis le commencement du siècle dans les révolutions et les « pronunciamentos » l'a été seulement dans la crainte d'une humiliation morale.

Le soulèvement de 1820 fit particulièrement honneur au peuple espagnol. Il prouva que ce peuple, malgré les efforts des prêtres et des moines pour l'arrêter dans les voies du progrès, pour l'abâtardir, n'avait pas perdu le sentiment de sa dignité. Il démontra aussi que le sang des Aragonais ne s'était pas épuisé et que, s'il n'était plus aussi vif, aussi bouillant qu'autrefois, cela ne prouvait pas la décadence de la race, mais tenait uniquement à ce qu'il s'était répandu par tout le royaume.

L'histoire de l'Espagne est la plus triste des temps contemporains. Pendant le siècle actuel, presque tous les États de l'Europe ont eu leur révolution : aucun n'a été agité d'une manière aussi constante et aussi sanglante que l'Espagne. Les convulsions qui l'agitent si fréquemment font de ce beau pays comme la patrie des révolutions et des « pronunciamentos ». La révolution espagnole de 1820 a été le précurseur de la révolution française de 1830 ; la même réaction libérale qui présida au soulèvement du peuple français contre le roi Charles X inspirait les Espagnols en 1820. Malheureusement pour ceux-ci, les principes de la Sainte-Alliance dominaient à cette époque dans toute l'Europe, et nulle part, si ce n'est peut-être en Angleterre, les révolutionnaires espagnols ne rencontrèrent de sympathie. Bien plus, leur action causa sur les gouvernements

européens la même impression de terreur que la révolution française de 1789 avait produite sur eux. L'Europe trembla de les voir se livrer aux mêmes excès, elle craignit un régicide, et les souverains, afin d'éviter que l'esprit de cette révolution gagnât leurs États, chargèrent la France de l'étouffer.

Ce soulèvement populaire eut donc la malechance d'éclater à une époque extrêmement défavorable, et l'on peut présumer que s'il s'était produit dix ans plus tard, c'est-à-dire après la révolution française de 1830, les choses eussent eu un autre dénouement. Ainsi, c'est à cette coalition des souverains de l'Europe contre leurs peuples, coalition appelée *la Sainte-Alliance*, que l'Espagne doit l'ingérence de la France dans ses affaires intérieures en 1820. Intervention inique qui, de nos jours, semble monstrueuse, soulèverait l'indignation, la réprobation universelles, s'il était question de la renouveler à l'égard d'un pays quelconque, et où l'on vit la nation qui devait, sept ans plus tard, lancer sur toute l'Europe un souffle révolutionnaire, s'immiscer violemment dans les affaires d'autrui et prendre les armes pour remettre les choses à son gré.

Par le fait de la France, l'Espagne retomba donc de nouveau sous le joug du despotisme; elle entra dans une ère de dix années de persécutions et de malheurs, voire même de dépérissement général, pendant laquelle son roi, esprit haineux, méchant et fourbe, se montra l'ennemi le plus invétéré de tout progrès et de toute liberté.

Comment la France, actuellement ce foyer rayonnant des libertés populaires, a-t-elle pu agir de la sorte? étouffer en 1823 ce qu'à sept années d'intervalle elle devait établir chez elle? Par quel enchaînement de circonstances y a-t-elle été amenée? Voilà ce qu'il est difficile de comprendre aujourd'hui, si, par une lecture sérieuse, approfondie de l'histoire, on ne se pénètre pas complètement de l'atmosphère dans laquelle vivaient les personnages de cette époque.

Rosseeuw-Saint-Hilaire a on ne peut mieux flétri l'action de la France par ces paroles pleines de justesse auxquelles nous nous associons entièrement : « En remettant Ferdinand sur le trône, les Bourbons ont servi leur cause, mais la France a trahi la sienne ; elle, naguère si jalouse de sa liberté, elle a forcé un peuple à reculer jusqu'au despotisme le plus abject et à retourner en arrière vers les plus tristes pages de ses annales (1) ! » Avant M. Rosseeuw-Saint-Hilaire, M. Guizot, l'ultra-monarchiste, avait sévèrement blâmé l'action de la France, lorsqu'il disait en 1830. « La France a commis un crime politique en 1823 ; elle doit à l'Espagne une éclatante réparation (2). »

A l'odieux d'avoir replacé un peuple sous un joug tyrannique, s'ajoute la honte des moyens employés. Nous avons dit qu'au temps où fut agitée la question d'intervention, le roi Louis XVIII et son entourage,

(1) Rosseeuw-Saint-Hilaire, t. XIV, p. 512.
(2) L. Blanc, t. II, p. 75.

évoquant le souvenir de la guerre conduite par Napoléon I[er] en Espagne, hésitèrent parce qu'ils redoutaient un échec. C'est ce qui décida le duc d'Angoulême à employer un moyen de vaincre dont avant lui, hâtons-nous de le dire, aucun général français n'avait songé à se servir. Il acheta l'honneur de ses adversaires et ne rougit pas d'employer à ce but, à cette infamie, l'or de la France. Or, les lois de tous les pays civilisés assimilent aux auteurs d'un délit quelconque ceux qui l'ont inspiré, payé, et elles les frappent du même châtiment. Le neveu de Louis XVIII doit donc partager la peine encourue par les généraux constitutionnels qu'il détacha de leur cause, c'est-à-dire une honte éternelle ! — Nous aurons occasion dans ce travail de montrer que ce procédé a été maintes fois mis en usage par le gouvernement britannique, dans ses guerres. Cela ne le réhabilite pas ; on connaît la moralité de ce gouvernement qu'aucun scrupule n'arrête dans la poursuite de ses intérêts.

L'intervention de la France en Espagne coûta à la première de ces nations plus de 200 millions de francs et près de 4,000 soldats morts par le fer, le feu ou les maladies. Contrairement à toute supposition, elle ne rapporta même pas au gouvernement qui l'avait ordonnée l'action, l'ascendant politique auxquels il était pourtant en droit de prétendre, la guerre terminée et Ferdinand rétabli dans son autorité. Bien plus, cette influence passa tout entière aux cours absolutistes du Nord, et tandis que la France ne pouvait obtenir le moindre traité de commerce, le cabinet de Madrid accor-

dait à l'Angleterre le monopole du marché espagnol!

La mort de Ferdinand VII, monarque à bon droit détesté, délivra l'Espagne du règne le plus fatal, le plus odieux de tous ceux qui ont pesé sur elle; mais cette nation sortit alors d'un mal pour tomber dans un autre que lui avait préparé son dernier roi. Après tous les malheurs causés par Ferdinand à son pays pendant sa vie, il fallut qu'à sa mort il lui léguât le germe de cette longue série de guerres civiles dont nous allons, maintenant, entreprendre le récit.

GUERRES CARLISTES [1]

1825 - 1876

Nous avons vu le roi Ferdinand VII exercer pendant son règne, chaque fois que la révolution lui en laissa l'occasion, le pouvoir le plus absolu, et, à partir de 1823, après que les Français l'eurent rétabli dans la plénitude de son autorité, donner libre carrière à ses penchants cruels. Or, le croira-t-on? Ferdinand rencontra, parmi son entourage, des hommes plus sanguinaires encore que lui et qui le taxèrent de modération. Mécontents des concessions qu'il se laissait arracher, ils circonvinrent, dès 1815, l'infant don Carlos, frère de Ferdinand et héritier présomptif de la couronne, et réussirent à lui faire partager leurs idées. Ils le proclamèrent leur chef, parlèrent de l'élever sur le trône à la place de Ferdinand, et prirent, dès ce moment, le nom de « *Carlistes* ».

(1) Consulté :
De Bonilla : *La guerre civile en Espagne*. — F. Lichnowsky : *Souvenirs de la guerre civile en Espagne*. — W. Bollaërt : *The wars of succession of Spain et Portugal*. — De Valras : *Don Carlos VII et l'Espagne carliste*. — C. Martner : *La guerre carliste*. — De Campos : *Le siège de Bilbao par l'armée carliste* (1874). — G. Hubbard : *Histoire contemporaine d'Espagne*.

Les droits qu'avait don Carlos à la couronne d'Espagne étaient des plus légitimes. Ce prince devait, en effet, en hériter d'après la loi salique, si Ferdinand ne laissait pas d'enfant mâle, et les chances étaient assez grandes à cet égard, car, jusqu'à présent, les mariages du roi étaient demeurés stériles. Outre le parti absolutiste ou apostolique (ces deux noms désignent le même parti), don Carlos avait encore pour lui les prêtres, les jésuites et les moines qui craignaient, pour leurs derniers privilèges, les mesures abolitionistes des libéraux, et comptaient qu'à son avènement, don Carlos rétablirait la religion dans son ancienne puissance; aussi l'appuyaient-ils de toutes leurs forces.

Enfin, parmi les populations de l'Espagne, don Carlos rencontrait de nombreux partisans. Celles de la Catalogne voyaient en lui l'ennemi déclaré des idées révolutionnaires et le défenseur de leurs libertés provinciales; elles l'avaient proclamé roi sous le nom de Charles V. Il en avait été de même pour les habitants de la Biscaye et de la Navarre, qui redoutaient également le programme d'unité politique et administrative adopté par les libéraux. Don Carlos, sollicité par eux, leur avait promis de maintenir, quand il serait roi, leurs « *fueros* », privilèges antiques qui établissaient leur indépendance presque complète sous la simple protection du roi d'Espagne; les Basques croyaient à sa promesse et ils lui témoignaient un profond attachement.

On comprend que, dans ces circonstances, la situation de don arlos vis-à-vis de son frère était légère-

ment équivoque. Durant le règne de Ferdinand VII, don Carlos suscita souvent des embarras à ce dernier. Ferdinand n'était pas sans en connaître la source: il était instruit des menées de son frère et en concevait un juste ressentiment.

En 1825 et en 1827, des insurrections carlistes éclatèrent dans la Catalogne. Ferdinand, pour calmer cette effervescence, dut aller résider quelque temps à Barcelone. Sa présence au milieu des insurgés eut un excellent effet; peu à peu l'agitation se calma et, au mois d'août 1828, le roi put regagner la capitale, laissant seulement quelques bandes tenir isolément la campagne.

Le pays reprit alors graduellement sa tranquillité, en même temps que les carlistes semblaient oublier et leurs griefs et leurs prétentions. Mais Ferdinand, lui, n'oubliait pas: il nourrissait dans son cœur une profonde rancune contre son frère, et il méditait sa vengeance. Le 29 mars 1830, il signait un décret qui, en réveillant les ambitions du parti carliste, engendra cette série de guerres civiles qui ont désolé l'Espagne pendant près de cinquante années, sans résultat décisif encore. Par une *pragmatique sanction*, Ferdinand VII exhuma un décret de son prédécesseur, Charles IV, en date du 30 septembre 1789, abolissant la loi salique qui avait jusqu'alors régi la succession du trône pour la Maison de Bourbon, et en vertu de laquelle les filles ne pouvaient en hériter. Ce décret faisait perdre aux frères du roi et à leurs enfants leurs droits à la cou-

ronne. La colère de don Carlos fut extrême. Il protesta, mais en vain: la pragmatique fut maintenue.

A ce moment survint, à Paris, la révolution de juillet qui emporta le roi Charles X. Louis-Philippe monta sur le trône de France et se vit aussitôt reconnaître par la plupart des gouvernements d'Europe. Seuls, le duc de Modène et Ferdinand VII refusèrent au nouveau roi leur reconnaissance. Pour se venger de la cour d'Espagne et l'amener à de meilleures dispositions, le gouvernement français prodigua ses secours aux Espagnols, ennemis de Ferdinand VII, qui s'étaient réfugiés à Paris. Il permit l'ouverture de souscriptions en faveur des carlistes, favorisa la création d'un *comité* dit *espagnol*, dont le but avoué était de révolutionner l'Espagne, seconda les départs de volontaires, l'armement de bandes, etc. Les émigrés espagnols s'efforcèrent d'accroître la mésintelligence entre les deux cours en tentant Louis-Philippe. Ils firent briller à ses yeux le mirage d'une réunion des deux couronnes d'Espagne et de Portugal sur la tête du duc de Nemours qui, suivant eux, devait épouser dona Maria-da-Gloria (1). Mais le roi des Français trompa leurs calculs; il tenait trop à conserver la paix avec l'Europe pour entretenir, un instant, une semblable espérance. Néanmoins, il prit 100,000 francs dans sa cassette particulière et les leur fit tenir (2).

(1) Gervinus, *Histoire du XIX[e] siècle*, t. XXII. p. 149
(2) Id., p. 150.

Les actes d'hostilité auxquels se livrait le gouvernement français eûrent, sur Ferdinand VII, l'effet désiré. Frappé d'épouvante, il consentit à reconnaître Louis-Philippe. Aussitôt le cabinet du Palais-Royal défendit les départs, suspendit les secours, se mit en mesure de dissiper les rassemblements, imposa aux autorités l'obligation d'une surveillance active, et fit voler jusqu'à Bayonne, sur l'aile du télégraphe, des ordres inhospitaliers (1).

Cet incident n'avait naturellement modifié en rien la situation intérieure de l'Espagne, lorsque, le 10 octobre, la reine Marie-Christine, épouse de Ferdinand, accoucha d'une fille. Elle reçut le nom d'Isabelle, avec le titre de princesse des Asturies, et fut considérée comme l'héritière de la monarchie. Ce fait inattendu jeta la haine et la discorde parmi les membres de la famille royale. Invité par Ferdinand à prêter serment à l'héritière de la couronne, don Carlos refusa et fut envoyé en exil. Dès cet instant, les carlistes se remirent à conspirer et, peu après le départ de l'infant, une insurrection éclata dans les provinces basques.

La même année, Ferdinand tomba dangereusement malade. Les partisans de don Carlos enrôlèrent dans leurs rangs le premier ministre du roi et, grâce à lui, obtinrent de Ferdinand la révocation de la pragmatique sanction. Cependant le roi se remit de sa maladie et son premier acte fut, le 31 décembre, de rétablir la

(1) L. Blanc, *Histoire de dix ans*, t. II, p. 74-78.

pragmatique. Don Carlos et son parti furent très désappointés; ils donnèrent les marques de la plus violente exaspération, mais, surveillés de près par les agents du roi, ils n'osèrent aller plus loin. Six mois après, le 20 juin 1833, Ferdinand confirma la teneur du décret du 29 mars 1830 en faisant solennellement reconnaître par les Cortès les droits de sa fille Isabelle à la couronne d'Espagne. Don Carlos n'assistait pas à la cérémonie; Ferdinand l'en avait dispensé par une lettre ironique et hautaine, à laquelle son frère répondit par une protestation formelle contre la pragmatique sanction et par l'engagement de soutenir la légitimité de ses droits à la couronne.

A la suite de cette correspondance entre les deux frères, don Carlos fut reconnu roi par son parti et par l'usurpateur du trône de Portugal, don Miguel.

A la mort de Ferdinand, qui arriva le 29 septembre de la même année, Marie-Christine, sa veuve, prit la tutelle du royaume. Un conseil de régence lui fut adjoint; mais les fautes qu'il commit, en lui aliénant une moitié de la nation, accrut les forces du parti carliste. Déjà populaire sous Ferdinand, don Carlos fut énergiquement soutenu dès lors par tout ce qui voyait en la régente Christine la personnification du faux libéralisme et de la révolution (1). Le pays se divisa en deux grands partis : l'un, les *Christinos*, tiré du parti constitutionnel qui aspirait à la liberté, soutint

(1) De Valras, t. I, p. 57.

Marie-Christine ; l'autre, celui des *Carlistes*, qui voulait le règne de don Carlos et de l'absolutisme le plus pur, lui fit opposition. Bientôt ces derniers levèrent hautement la tête. Don Carlos se déclara souverain légitime de l'Espagne, et ses partisans provoquèrent des insurrections dans la Biscaye et dans la Navarre, dont Marie-Christine venait maladroitement de violer les privilèges. De ces provinces, le mouvement insurrectionnel se propagea dans la Catalogne ; Marie-Christine avait chargé ses meilleurs généraux de réprimer le mouvement. Immédiatement les insurgés se fractionnèrent en « guérillas » : il èn résulta une guerre de buissons et de montagnes à laquelle les troupes christinos n'étaient pas habituées, et où, par suite, elles eurent souvent le dessous.

A ce moment, un ancien colonel de l'armée royaliste, Zumala-Carréguy, qui avait combattu en 1823 avec les Français les troupes des Cortès, surgit sur le théâtre de la guerre. Le décret de la pragmatique sanction l'avait révolté ; pour lui, les droits de don Carlos au trône ne pouvaient lui être retirés, et il entendait les lui faire restituer. Le 30 octobre 1833, il se mit à la tête de l'insurrection navarraise qu'il s'occupa d'organiser et de discipliner. En peu de jours, grâce à un appel énergique adressé aux populations basque et navarraise, il vit réunis autour de lui près de 3,000 volontaires. Zumala-Carréguy les aguerrit par de petits engagements avec les troupes constitutionnelles ; puis, lorsqu'il se sentit assez fort pour affron-

ter les chances d'un véritable combat, il descendit des montagnes où il s'était tenu jusque-là.

Il fondit sur Vitoria, dont il s'empara, exécuta, avec le même succès, un coup de main semblable sur Pampelune, et remporta d'autres avantages qui firent revenir le gouvernement de Madrid sur l'idée que le parti carliste était mort.

Devant son impuissance à maîtriser l'insurrection soulevée par ce parti, Marie-Christine conclut, le 22 avril 1834, avec la reine dona Maria de Portugal, dépossédée par don Miguel (1), avec l'Angleterre et la France, le traité dit de la *Quadruple alliance*. Aux termes de ce traité, don Pedro, ex-empereur du Brésil et père de dona Maria, devait agir pour le compte de sa fille en employant tous les moyens en son pouvoir pour obliger son frère, don Miguel, à se retirer du Portugal. Marie-Christine devait faire entrer sur le territoire portugais un corps de troupes espagnoles chargé de coopérer à l'expulsion de don Miguel et en même temps de don Carlos, que soutenait ce dernier; enfin l'Angleterre et la France promettaient leur concours aux opérations (2). — L'exécution de ce traité s'accomplit sans difficulté; son objet fut même atteint assez promptement, car, au mois de mai suivant, don Carlos et don Miguel étaient chassés du Portugal.

Pendant ce temps, Zumala-Carréguy faisait chaque jour de nouveaux progrès. On changea les généraux

(1) V. le chapitre suivant.
(2) L. Blanc, t. IV, p. 294-97.

commandant l'armée constitutionnelle, mais Zumala-Carréguy les vainquit; dans le val d'Araquil notamment, il infligea une défaite sérieuse aux troupes christinos. Enfin le général Rodil fut placé à la tête de l'armée constitutionnelle. Au mois de juillet, il en prenait le commandement, amenant avec lui 14,000 hommes de renforts.

Il est très probable que, grâce à sa nombreuse armée, Rodil eût obtenu rapidement la soumission des provinces insurgées; malheureusement pour lui, son arrivée sur le lieu des opérations militaires coïncida avec celle de don Carlos au quartier général de l'armée carliste à Elisondo, le 10 juillet 1834. L'effet produit par la présence de ce dernier au milieu de ses partisans fut immense; elle leur inspira un enthousiasme sans bornes; les volontaires affluèrent, et, à la date du 1er août, les forces carlistes comptaient 35 bataillons d'infanterie et 5 escadrons de cavalerie avec 10 pièces de canon (1).

Quelques jours après, la fameuse campagne des Amezcoas commençait. Partout les troupes christinos furent battues par Zumala-Carréguy, qui les mit enfin en pleine déroute, le 19 août, devant Estella.

Plus menacé que jamais, le gouvernement espagnol dut songer à étendre à l'Espagne le bénéfice du traité de la Quadruple alliance. Mais, cette fois, l'Angleterre se montra extrêmement froide et réservée, car il ne s'agissait plus pour elle de protéger un royaume sou-

(1) De Bonilla, p. 17.

mis à son influence immédiate. De son côté, le cabinet des Tuileries tremblait de s'engager dans une politique trop aventureuse. Dans l'excès de son ardeur pour la paix, Louis-Philippe s'inquiétait du moindre mouvement. M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, l'engageait vivement à accorder la demande du cabinet de Madrid, mais le roi lui opposait le souvenir des malheurs qui avaient assailli les Français en Espagne sous Napoléon. « Nos troupes ne trouveront-elles pas, au delà des Pyrénées, tous les dangers de cette guerre de partisans qui a fait pâlir l'étoile du plus grand capitaine des temps modernes? » Voilà ce que Louis-Philippe répondait à son ministre, et il n'écoutait qu'avec une froide incrédulité tout ce que celui-ci disait de l'impossibilité où serait don Carlos de se maintenir entre une invasion française et les troupes de Christine. La demande d'intervention fut l'objet de vives discussions au sein du cabinet des Tuileries. Soumise à l'Angleterre, sans laquelle, aux termes du traité de la Quadruple alliance, la France ne pouvait rien faire, elle fut repoussée par cette puissance. Tout ce que put obtenir le gouvernement espagnol de ses deux alliés, fut la signature (18 août 1834) d'articles additionnels portant : que la première fournirait à l'Espagne des secours en armes et en munitions, et que la seconde veillerait à ce que des secours semblables ne fussent pas envoyés du territoire français aux insurgés espagnols (1).

(1) L. Blanc, t. IV, p. 297, 425-32.

En attendant, l'échec qu'il avait subi devant Estella avait valu au général Rodil sa destitution et son remplacement par le célèbre Mina. Le 4 novembre, celui-ci arrivait à Pampelune et prenait le commandement de l'armée. Mais il ne fut pas plus heureux que son prédécesseur dans ses rencontres avec Zumala-Carréguy, qui le vainquit à plusieurs reprises. Sur ces entrefaites, le général Espartero réunit dans le Guipuzcoa 10 à à 11,000 hommes, avec lesquels il résolut de livrer une bataille sérieuse au général carliste. Zumala-Carréguy n'attendit pas qu'Espartero vînt le trouver ; il se dirigea vers le Guipuzcoa, le 1er janvier 1835. Quelques jours après, il était inopinément attaqué à Ormaiztéguy par Espartero, qui ne put réussir à le déloger de sa position; bien plus, il l'obligea ensuite à rétrograder.

Tranquille de ce côté, Zumala-Carréguy rentra en Navarre, où il battit, vers la fin de mars, l'armée commandée par Mina, et, le 23 avril, aux abords du défilé d'Artaza, la seconde armée envoyée contre lui de Madrid et que dirigeait le général Valdès.

A ce moment, les succès inouïs remportés par les carlistes leur faisaient concevoir une confiance illimitée dans leur puissance. Zumala-Carréguy voulait s'avancer sur Madrid ; don Carlos, moins audacieux, s'opposait à l'exécution de son plan ; toutefois, le projet en question fut soumis à un conseil de guerre, qui l'adopta à l'unanimité, mais décida que, pour regarnir un peu les caisses de l'armée, on ferait au préalable une pointe sur Bilbao. Cette ville passait pour l'une des plus riches de

l'Espagne; aussi les généraux carlistes comptaient-ils lever sur elle d'importantes contributions de guerre. Aussitôt résolue, l'expédition fut entreprise; Zumala-Carréguy en prit la direction; le 10 juin, il était devant Bilbao et ouvrait le feu. Le 14, il donnait un assaut infructueux à la place; il cherchait à le renouveler le lendemain et, dans ce but, inspectait les abords de Bilbao, quand une balle le blessa mortellement (1).

Zumala-Carréguy mort, la division se mit dans le camp de don Carlos: c'était à qui, parmi les officiers supérieurs, obtiendrait la succession du général défunt. En outre, la rivalité qui avait existé de tous temps entre les Castillans et les Basques se réveilla, et fut cause de rixes fréquentes entre les habitants de ces provinces qui composaient pour la majeure partie l'armée carliste. Dans aucun autre pays au monde, croyons-nous, la question de provincialisme n'est poussée aussi loin qu'en Espagne. Pour beaucoup de gens, en Navarre, un Castillan est un étranger. La conséquence de ces querelles ne tarda pas à se produire. La fortune, qui avait jusque-là souri à toutes les tentatives des carlistes, se détourna d'eux. Le successeur de Zumala-Carréguy, Gonzalès Moréno, essuya plusieurs revers. Enfin, le 1er juillet, il dut lever le siège de Bilbao. — Pour réparer son insuccès, Moréno voulut livrer bataille à Cordova, et à cet effet il porta ses troupes sur les hauteurs de Mendigorria. Cordova vint

(1) De Bonilla, p. 25.

l'y attaquer, le 16 juillet, et le défit complètement.

Le poids de la guerre civile commençait à éprouver sérieusement l'Espagne. Fiers de leurs premiers succès, les carlistes croissaient en nombre; leurs forces dans la Navarre et les provinces basques se montaient à près de 32,000 hommes (1). Marie-Christine implora l'aide de la France; Louis-Philippe refusa, mais il permit, ainsi que l'Angleterre, d'ailleurs, à ses nationaux, que des volontaires français formassent une légion destinée à combattre don Carlos. La légion anglaise comptait 14,000 hommes; la légion française, de 4 à 5,000 hommes (2).

Pendant ce temps, Espartero continuait à tenir en échec les troupes commandées par don Carlos; mais en dépit de tous ses efforts, il ne pouvait amener celui-ci à sortir de Vitoria et à se mesurer avec lui en rase campagne.

Durant les derniers mois de 1835 et les premiers de l'année suivante, la guerre fut poursuivie avec une énergie égale des deux côtés, mais sans incident marquant.

Un fait signala seul les opérations militaires de l'année 1836. Un maréchal de camp carliste, Gomez, entreprit de traverser toute l'Espagne à la tête de quelques bataillons, espérant réveiller sur sa route le zèle des habitants pour la cause qu'il défendait. Le 23 juin, il quittait Salinas avec 2,700 fantassins, exécu-

(1) Lichnowski, t. I, p. 67.
(2) L. Blanc, t. V, p. 90-92.

tait en entier son projet, culbutant les colonnes christinos qui lui disputaient le passage, touchait à Algésiras sur la Méditerranée et de là revenait à Ordûna.

Gomez était à peine remis des fatigues excessives de son expédition, qu'il dut accompagner le général Villaréal devant Bilbao. Don Carlos avait décidé la reprise du siège de cette ville. Le 20 octobre, les carlistes occupaient les hauteurs au sud de Bilbao, et, le 25, ouvraient le feu. Un à un, et malgré la résistance héroïque des assiégés, les carlistes s'emparèrent de tous les ouvrages extérieurs de la place. En conséquence, le moment était proche où la ville, écrasée sous un bombardement continu, allait capituler, lorsque le général Espartero, accourant à son secours, arriva à Portugalète. Le 24 décembre, une action générale s'engageait entre les deux armées. Après plusieurs heures d'une lutte acharnée, qui couvrit le terrain de plus de 8,000 morts, Espartero parvint à déloger de leurs positions les carlistes et contraignit ainsi Villaréal à lever le siège de Bilbao (1).

L'année 1837 débuta d'une manière défavorable pour la cause carliste. Oyarzun, Hernani, Irun, Fontarabie, qu'avaient, jusqu'à cette époque, occupés les volontaires de don Carlos, passèrent aux mains des christinos.

De ce que la première partie de son projet sur Madrid, la prise de Bilbao, avait échoué, don Carlos ne renonça pas à la seconde. Vers le 15 mai, il se mit en

(1) De Bonilla, p. 34-37.

marche vers la capitale avec le gros de ses forces. Sur sa route, il livra plusieurs fois bataille à l'armée constitutionnelle, la défit et fut défait tour à tour, et, au mois d'août, rejoignit, devant Madrid, son général Zariatéguy. La terreur était dans la ville. Un coup audacieux réunissait bien des chances de réussite. Don Carlos hésita, et son irrésolution lui fit perdre le bénéfice probable de son entreprise. Stimulés par l'imminence du danger, les constitutionnels madrilènes s'armèrent, secondèrent les troupes régulières dans une attaque générale des carlistes', et forcèrent ceux-ci à reculer.

Pendant l'année 1838, les hostilités se poursuivirent avec des chances diverses. Saragosse, à la suite d'une surprise, fut un moment occupée par un détachement carliste.

L'année 1839 n'apporta aucun changement dans la situation. La guerre continua sans relâche. Elle durait depuis six ans, et menaçait, pour ainsi dire, de s'éterniser, à cause de l'obstination des deux partis à ne vouloir céder aucune de leurs prétentions, lorsque la trahison y mit inopinément fin.

Le généralissime des forces christinos, Espartero, acheta la conscience d'un général carliste. Le général Maroto, en qui don Carlos avait placé une confiance aveugle, se vendit à l'Espagne, à l'Angleterre et à la France, toutes ensemble. Don Carlos avait été prévenu des agissements de Maroto, mais il n'avait pas voulu y ajouter foi. Le 29 août, Maroto fit circuler un écrit dans

lequel il déclarait que, fatiguées de la guerre, les troupes sous ses ordres avaient résolu de faire la paix (1). Deux jours après, il livrait l'armée carliste au général Espartero dans la plaine de Vergara.

Suivant les conventions établies d'avance entre eux, Espartero conclut avec Maroto, ce jour-là, un traité qui garantissait aux provinces du Nord le maintien de leurs « fueros », sauf l'unité constitutionnelle. Les volontaires carlistes, exténués par cette longue lutte, ne se révoltèrent pas contre la transaction honteuse dont ils étaient l'objet; ils souffrirent docilement qu'on les désarmât, et rentrèrent paisiblement dans leurs foyers. Quelques bataillons, disséminés dans les provinces vasco-navarraises et dans la Catalogne, essayèrent de continuer la lutte, mais, après deux ou trois mois d'une résistance inutile, ils étaient obligés de déposer aussi les armes.

Enfin, don Carlos lui-même reconnut que la défection de son favori avait porté un coup funeste à sa cause; il évacua les provinces du Nord, et, le 15 septembre, se réfugia en France. Un seul de ses généraux, Cabrera, prolongea, jusqu'à la fin de mai 1840, sa résistance aux troupes constitutionnelles. Enfermé dans Morella, il défendit cette place, malgré la maladie dont il était atteint, malgré le bombardement et le manque d'approvisionnements, et la rendit seulement le 30 mai, lorsqu'elle n'était plus que décombres, et que ses troupes

(1) Lichnowski, t. II, p. 287.

décimées menaçaient de capituler contre sa volonté.

A l'entrée de don Carlos en France, le gouvernement français assigna au prétendant la ville de Bourges pour résidence. Pendant huit ans, il y vécut étroitement surveillé. En 1844, il sentit qu'il n'avait plus l'énergie, le courage nécessaires pour reformer de nouvelles armées et recommencer la guerre ; il transmit alors à son fils aîné, Carlos, ses prétentions au trône d'Espagne et, trois ans après, obtint de Louis-Philippe l'autorisation de se retirer en Autriche. Onze ans plus tard, il terminait ses jours à Trieste sous le nom de comte de Molina.

En 1844, alors que les diplomaties anglaise et française étaient aux prises dans l'affaire des mariages espagnols, un membre des Cortès, Balmès, avait proposé un moyen d'anéantir l'antinomie survenue entre l'ancien droit d'hérédité féminine et le principe salique, et de faire cesser une cause de divisions et de faiblesse pour le royaume. Son projet consistait dans le mariage de la jeune reine Isabelle avec son cousin don Carlos, sixième du nom. Malheureusement, son avis ne fut pas écouté, et le mariage d'Isabelle avec François d'Assise ruina les espérances pacifiques engendrées par la publication du projet Balmès.

Don Carlos, que les anciens partisans de son père avaient, aussitôt après l'abdication de 1844, salué du titre de Charles VI, n'attendit pas longtemps pour affirmer par les armes sa prétendue légitimité. Dès 1847, deux de ses lieutenants, de Erolès et Tristany, avaient

essayé une nouvelle insurrection. Ils réussirent à s'emparer de Cervera, mais là se bornèrent leurs succès, car, ne trouvant aucun écho parmi les populations catalanes, ils furent obligés de repasser la frontière française. L'année suivante, la révolution française ranima l'ardeur de don Carlos, qui jugea l'occasion bonne pour renouveler sa tentative. De concert avec lui, Cabrera réunit 4,000 volontaires et fit irruption dans la Catalogne. Aussitôt Cordova, avec 40,000 hommes, partit à sa rencontre. En même temps, le gouvernement d'Isabelle entra en négociation avec les généraux carlistes et parvint à en détacher plusieurs de la cause du prétendant, entre autres Zariatéguy. Mais certains repoussèrent toutes les avances du ministère et prirent les armes. Élio se présenta dans la Navarre, Alzaa dans les provinces basques. Des corps d'armée furent sur-le-champ envoyés contre eux et paralysèrent tous leurs efforts pour soulever le pays. Seul, Cabrera, durant plusieurs mois, tint tête avec avantage aux troupes christinos ; il détruisit une colonne entière, fit dans une autre affaire 7,000 prisonniers, se distingua à Pasteval et au siège de Vich, et réduisit aux abois le général Cordova. Pour le vaincre, celui-ci dut avoir recours à la trahison ; il acheta plusieurs de ses officiers, et, par les défections nombreuses que ceux-ci provoquèrent ensuite dans son camp, contraignit Cabrera à reprendre, en janvier 1849, le chemin de l'exil (1). — L'ambassa-

(1) De Bonilla, p. 53-57.

deur d'Angleterre à Madrid, M. Bulwer, avait patronné la tentative insurrectionnelle carliste : son zèle intempestif lui valut d'être expulsé du territoire espagnol.

Don Carlos renouvela sa tentative pour la troisième fois en 1860; sans une fatalité vraiment étonnante, il serait, cette fois, entré à Madrid sans coup férir. Il avait rallié à sa cause le capitaine général des îles Baléares, don Juan Ortega, qui lui avait promis, lorsque l'occasion serait propice, d'appuyer une nouvelle tentative. Elle se présenta en 1860. L'Espagne, engagée à cette époque dans une guerre avec le Maroc, avait dégarni la plupart de ses places fortes. Don Carlos résolut d'en profiter; il débarqua à San-Carlos de la Rapita au milieu de la division que commandait Ortega; aussitôt ce dernier le proclama roi d'Espagne. Les soldats allaient très probablement suivre l'exemple de leur chef, mais un colonel poussa le cri de « Vive Isabelle II ! » Cela décida de leur fidélité. Le général Ortega et don Carlos furent arrêtés. Le premier, traduit devant un conseil de guerre, fut passé par les armes. Quant au prince, il signa, pour sortir de prison, une renonciation de ses droits en faveur d'Isabelle; mais, sitôt arrivé à Trieste, il s'empressa de la déclarer nulle, sous prétexte qu'elle lui avait été arrachée par la violence. L'année d'après, il mourut subitement à Trieste sans laisser d'enfants.

Les circonstances qui environnèrent ses derniers instants, la mort de sa femme et celle de l'un de ses serviteurs, qui eurent lieu en même temps que la sienne,

ont fait peser à cette époque de graves soupçons sur le cabinet de Madrid.

A la mort de don Carlos, son frère cadet, Jean de Bourbon, reprit l'héritage de leur père. Par son premier acte il s'aliéna le parti carliste : dans le manifeste qu'il publia à l'occasion de sa prise de succession, il commit la faute de témoigner de sentiments libéraux. Pendant sept ans il lutta contre l'antipathie qu'on lui montrait, cherchant par tous les moyens à la vaincre ; enfin, le 3 octobre 1868, il y renonça, et il transmit ses droits à son fils don Carlos, qui prit le nom de Charles VII. En 1872, une quatrième insurrection carliste fit explosion : l'initiateur de celle-ci était le curé d'Hernialde, Manuel Santa-Cruz. Il avait pris part à la tentative précédente, et deux fois s'était échappé des mains des soldats qui l'avaient fait prisonnier. Dans les premiers jours de décembre 1872 il se présenta en Guipuzcoa, arrêta un train aux portes de Saint-Sébastien et parcourut la province dans tous les sens, entraînant à sa poursuite les troupes du roi d'Espagne, Amédée. Il opéra une série de coups de main heureux, mais eut le tort de laisser commettre par ses gens des crimes qui lui ont été imputés, et qui lui ont valu une réputation d'homme sanguinaire (1).

L'impopularité du roi Amédée servit les carlistes en cette circonstance. Le pouvoir de ce prince était peu respecté à cause de sa qualité d'étranger ; tout le monde

(1) V. de Bonilla, p. 158.

sentait que la monarchie s'effondrait; on ne savait ce qu'il adviendrait du pays après lui, et beaucoup qui, dans d'autres temps, ne l'auraient pas fait, se ralliaient aujourd'hui à don Carlos comme pis aller.

Tout l'hiver et le printemps de 1873 se passèrent en escarmouches sans résultat; les bandes carlistes n'obéissaient à aucune combinaison stratégique, elles songeaient seulement à vivre et à s'organiser. Le maréchal Serrano, envoyé contre elles, en dispersa la plupart, mais quelques-unes se réfugièrent dans les montagnes, où elles continuèrent à tenir tête aux troupes régulières.

L'abdication d'Amédée, le trouble dans lequel le pays se trouva plongé par suite de cet événement, les embarras toujours croissants du trésor, ranimèrent le courage de don Carlos et de ses partisans, qui pensèrent le moment opportun pour réengager la lutte. Suivant les ordres du prétendant, les généraux Ollo et Dorregaray constituèrent, à la fin de février 1873, le noyau d'une nouvelle armée carliste. Immédiatement, et de tous côtés, des volontaires affluèrent autour d'eux, et lorsque le 7 mars le général Nouvilas prit le commandement de l'armée du Nord et voulut disperser les troupes carlistes, il se heurta à une résistance inattendue. Il subit même, dans le courant des trois mois suivants, des échecs assez importants, qui furent un encouragement pour les insurgés et lui valurent son remplacement par le général Sanchez Bregua. A ce moment, don Carlos qui, de la frontière française, suivait les efforts de ses partisans, jugea utile de venir

donner, par sa présence, plus d'activité encore aux événements. Vers la fin de juillet, il entrait dans la Biscaye et jurait, le 2 août, à Guernica, de maintenir les « *fueros venerandos* (1) ». Aussitôt, et comme par enchantement, le nombre des soldats carlistes s'augmenta dans des proportions imposantes.

En face de cette aggravation de la crise, le gouvernement de Madrid renforça l'armée du Nord des garnisons qui occupaient certaines places fortes de second ordre et où l'ennemi s'empressa de s'installer. Toutefois, l'armée républicaine ne compta encore que 20 à 25,000 hommes, divisés en deux corps, l'un sous les ordres du général Primo de Rivera, l'autre sous ceux du général Letona. Pendant ce temps, don Carlos, à la tête d'une forte colonne, s'emparait, le 18 août, d'Estella et, peu de jours après, du fort de San-Francisco. Velasco, l'un de ses lieutenants, mettait le siège devant Bilbao, tandis que d'un autre côté, dans le Guipuzcoa, Tolosa était investie par un autre corps carliste, commandé par Lizzaraga. Les préparatifs du siège de cette place étaient achevés et le feu allait commencer, lorsque l'annonce de l'approche de l'armée du Nord contraignit Lizzaraga à abandonner momentanément son projet et à se retirer sur les montagnes voisines. Tolosa délivrée, le général Moriones, qui venait d'être investi du commandement de l'armée républicaine, tourna son attention vers Estella, quartier général de don Carlos. Le

(1) V. De Valras, t. I, p. 142-44.

6 octobre, il se rencontrait avec les carlistes à Santa-Barbara et subissait une défaite ; le 9 novembre, il n'était pas plus heureux dans une seconde bataille livrée aux environs d'Arroniz. Aussi, se décida-t-il à revenir auprès de Tolosa qu'assiégeait de nouveau Lizzaraga. Le 8 décembre, il remporta enfin une victoire sur l'armée ennemie et ravitaillait Tolosa pour quatre mois. De là, Moriones se porta avec rapidité, mais au milieu de difficultés extrêmes, que venaient encore augmenter les attaques incessantes de l'armée carliste qui cherchait à lui barrer la route, au secours de Bilbao.

La garnison de cette place s'élevait à 4,500 hommes, dont 1,500 volontaires ; elle possédait comme artillerie 50 pièces de canon, 30 de siége et 20 de campagne (1) ; c'étaient là des moyens de défense respectables, mais insuffisants. Bilbao était sérieusement menacée. Déjà Portugalète était au pouvoir des carlistes. Le 12 février 1874, Moriones arriva à Miranda, dans la province d'Alava, annonçant hautement son intention de marcher, par Vitoria et Durango, à la délivrance de Bilbao. Tel n'était cependant pas son plan. Il fit faire par une partie de ses troupes, que commandait le général Rivera, une démonstration du côté d'Estella, tandis qu'il cherchait lui-même, avec le gros de l'armée, à tourner les positions ennemies par Medina et la rive gauche de Sommorostro. Le 25 février il était

(1) De Campos, p.

arrêté à la hauteur de San-Pedro Abanto par les premières lignes carlistes. Fort de la supériorité de son artillerie, il les attaquait, mais ne pouvait les forcer, et était obligé de battre en retraite, laissant plus d'un millier d'hommes sur le terrain (1).

A la suite de cet échec, le maréchal Serrano, président de la république espagnole, releva le général Moriones de son commandement et prit, personnellement, la direction des opérations militaires. Il décréta d'abord le blocus des côtes cantabriques, augmenta l'effectif de l'armée, assura le paiement régulier de sa solde, veilla à l'observation stricte de la discipline, et par ses mesures énergiques sut inspirer une confiance salutaire aux officiers et aux soldats. Don Carlos ne perdit pas, dans une inaction dangereuse, le mois entier que prit Serrano à renforcer ainsi l'armée républicaine. Il perfectionna ses moyens de défense sur la ligne de Sommorostro, de sorte que, quand, le 25 mars au matin, les républicains assaillirent ses positions de San-Pedro Abanto et de Santa-Juliana, il était prêt à les recevoir. Trois jours durant, le combat fut engagé avec des alternatives de succès et de revers pour les deux partis; enfin, le 27, le maréchal Serrano reconnut son impuissance à vaincre la résistance des carlistes, et il donna le signal de la retraite.

La bataille de Sommorostro coûta près de 2,000 hommes à chacun des belligérants. Bien qu'ayant échoué dans

(1) C. Martner, *La guerre carliste*, p. 25.

son objectif, qui était de forcer les lignes carlistes pour s'ouvrir la ligne de Bilbao, Serrano avait toutefois gagné dans ces trois jours de combat quelques positions avantageuses. Il s'occupa, pendant le mois suivant, de former un troisième corps d'armée qui devait s'avancer par Valmaseda vers Bilbao, et dont il confia le commandement au général Concha. Dès qu'il fut prêt, le troisième corps se mit en marche pour renouveler la tentative du 25-27 mars. L'armée principale seconda ses opérations en continuant de menacer le centre des carlistes. Le change qu'elle donna ainsi à l'ennemi fut mis à profit par Concha, qui put, sans trop de mal, tourner une grande partie de ses positions et occuper, le 28 avril, après une brillante victoire remportée sur la gauche carliste, les hauteurs de las Munecas. Ce succès, suivi immédiatement de quelques autres de moindre importance, permit aux républicains de poursuivre leur marche enveloppante de l'armée royaliste, qui, dès lors, recula devant elle, abandonnant au fur et à mesure les positions qu'elle avait défendues jusque-là. Dans la nuit du 30 avril, obéissant aux ordres de don Carlos, elle évacua enfin tous les abords de Bilbao et se retira dans la direction de Durango. Le 2 mai, le général Concha faisait son entrée dans la ville délivrée ; le soir du même jour, il y était rejoint par le maréchal Serrano, que la population accueillit avec des transports d'allégresse (1).

(1) V., pour plus de détails, le *Siège de Bilbao*, par de Campos.

Pendant ce temps, les nombreuses bandes carlistes disséminées dans les provinces de Valence, d'Aragon et de Catalogne, soutenaient avec vigueur la lutte engagée par leur roi contre le gouvernement espagnol. Le 28 avril, l'infant don Alphonse, frère de don Carlos, entra en Espagne et les groupa autour de lui. Il chercha à donner plus d'unité à leurs opérations, et livra de fréquents combats aux faibles détachements de l'armée régulière chargés de contenir l'insurrection. Quoiqu'il possédât près de 35,000 hommes bien armés et animés du meilleur esprit, il subit défaites sur défaites, et fut enfin mis en déroute le 5 juin à Gandesa, puis encore, peu de jours après, à Cuevas.

Le 11 mai, le maréchal Concha, à qui Serrano avait remis le commandement en chef de l'armée du Nord, lorsque les affaires générales du pays avaient nécessité sa présence à Madrid, quitta Bilbao.

Il laissait dans la place une garnison de 6,000 hommes. Son plan était de s'emparer d'Estella, qui ne cessait d'être un centre de ralliement pour l'ennemi. Il fit passer son armée par deux routes différentes pour arriver à Miranda et, le 22 mai, atteignit Vitoria. A la nouvelle de son mouvement dont l'objectif lui fut en même temps révélé, don Carlos envoya le général Dorregaray avec une partie de ses troupes dans la direction d'Estella, tandis qu'il transférait son quartier général de Durango à Tolosa. En même temps, il essayait une diversion dans le nord en envoyant un détachement devant Hernani. Le 30 mai, le feu était ouvert contre cette place et

continuait sans relâche jusqu'au 4 juin, lorsque 4,000 républicains débarquèrent à Saint-Sébastien et, par le seul bruit de leur arrivée, décidèrent les carlistes à lever précipitamment le siège d'Hernani.

Tout habile qu'elle était, cette diversion n'avait pas arrêté la marche de l'armée républicaine du Nord. Celle-ci avait opéré au sud et à l'est un mouvement tournant autour d'Estella, et se trouvait, vers le milieu de juin, répartie sur un arc de cercle dont les rayons convergeaient sur cette ville. Pendant ce temps, les carlistes garnissaient rapidement de troupes les montagnes qui constituent les défenses naturelles d'Estella et en augmentaient la force au moyen de tranchées. Le 25 juin, Concha fit une première attaque de leurs lignes et gagna le village de Villatuerta; le 26, il renouvela son attaque et, après un combat sérieux qui lui coûta 400 hommes, il réussit à couper les routes par lesquelles les carlistes pouvaient recevoir des renforts. Le lendemain encore, Concha ordonna l'assaut des positions ennemies du côté d'Abarzuza; cette fois, la résistance suprême des carlistes ébranla l'ardeur des républicains. Un moment de panique se produisit que le maréchal voulut arrêter en se mettant lui-même à la tête des troupes, mais une balle vint le frapper mortellement. Ce fut le signal de la déroute. Toutes les places conquises les jours précédents furent perdues; ce n'est qu'à Murillo que les officiers purent arrêter la fuite de leurs soldats et rentrer avec eux à Tafalla et à Lagarra. Dans cette dernière journée, les carlistes avaient à

peine perdu 500 hommes, mais elle avait coûté à l'armée du Nord 121 officiers et 1,542 hommes, et en outre le plus vaillant de ses généraux. Dans la nuit du 27-28, les généraux républicains, exaspérés de leur défaite, se laissèrent aller à ordonner l'incendie du village d'Abarzuza connu pour l'attachement de ses habitants à la cause carliste. Toute la nuit le feu poursuivit son œuvre dévastatrice, et il s'arrêta seulement quand le village entier forma un monceau de décombres (1). En représailles, le lendemain, Dorregaray fit massacrer la plupart des prisonniers républicains.

La bataille d'Abarzuza, l'un des plus graves échecs subis par l'armée libérale, eut sur elle un grand effet démoralisateur. Le général Zabala, ministre de la guerre, qui vint aussitôt après prendre son commandement, s'occupa donc de relever le moral des troupes et, par des appels de réserves, de renforcer leur effectif. Il partagea ensuite l'armée en deux corps qu'il plaça sous les ordres des généraux Moriones et Ceballos. Pour répondre aux exigences de la situation, les carlistes, eux aussi, divisèrent leur armée en deux corps; don Carlos prit la direction de l'un et consolida ses défenses dans Estella; Dorregaray prit le commandement de l'autre et s'établit dans l'Alava, menaçant les places de l'Èbre et Vitoria. Le plan de don Carlos, à cette époque, consistait à opérer dans le centre de l'Espagne avec les bandes d'Aragon et de Valence pour menacer Madrid,

(1) De Valras, t. II, p. 23.

tandis que des détachements partis du nord chercheraient à propager l'insurrection dans les deux Castilles.

Après un mois d'inaction, Dorregaray, le 2 août, tenta de s'emparer de Miranda, mais sa manœuvre échoua. Toutefois, il réussit quelques jours après à prendre la Guardia, ce qui décida Moriones à se départir de son attitude défensive. Le 10 août, celui-ci quitta les rives de l'Arga avec le premier corps et se dirigea sur Estella. Le 15, il rencontrait les carlistes à Oteiza et les chassait de ce village; puis, satisfait de sa victoire, il renonçait à pousser plus avant et se retirait à Larraga.

Pendant les mois de juillet et d'août, l'armée républicaine, à part l'expédition que nous venons de raconter, borna ses opérations à ravitailler les places assiégées par les carlistes. Ceux-ci, au contraire, qui guerroyaient sans plan défini, continuèrent leur système d'attaque contre les villes. C'est ainsi qu'ils pénétraient par surprise, le 3 juillet, dans Teruel et s'en rendaient maîtres, assiégeaient, le 11, Puycerda, mais en vain, échouaient, le 13, dans un coup de main sur Olot, et finalement s'emparaient de Cuença. Cette dernière ville ne tomba en leur possession qu'après un combat opiniâtre de deux jours (14 et 15 juillet), et encore si le gouverneur, Iglesias, consentit à capituler, c'est qu'il voyait la ville complètement cernée et ses défenseurs à bout de munitions (1). Un mois après, les armes carlistes

(1) V. Martner, p. 82.

obtenaient un autre succès par la prise de la Seo d'Urgel. Le général Tristany, qui avait dirigé l'expédition, se porta ensuite sur Puycerda. Le 20 août, il était devant cette place et en commençait le bombardement. Le 25, il ordonnait un assaut que repoussait la garnison ; il en était de même de deux autres, le 30 et le 31. Enfin, le 5 septembre, une division de l'armée libérale apparut sur les derrières des assiégeants et les décida à lever le siège de la ville.

Le 8 septembre, le général Laserna remplaça Zabala dans le commandement de l'armée du Nord. Sa première préoccupation fut le ravitaillement de Pampelune, qui subissait depuis assez longtemps déjà un investissement complet de la part de forces carlistes. Dans ce but et sur son ordre, le général Moriones quitta le 16 septembre Tafalla avec 16,000 hommes ; il escortait un convoi de plus de 500 chariots. En arrivant au col du Carrascal, celui-ci trouva la route barrée par 8,000 volontaires carlistes sous les ordres de Mendiry. Il en informa Laserna qui, par une diversion habile sur Estella, força le général carliste à évacuer ses positions. La route de Pampelune était libre. Moriones en profita : le 20 il entrait dans la place avec 150 charrettes. Il en était reparti pour presser l'arrivée des autres, lorsque, à Unzuë, le 23, une attaque imprévue des carlistes mit le désordre et la confusion parmi ses troupes. Les carlistes réoccupèrent les points qui dominaient la route de Pampelune et de la sorte le déterminèrent à retourner à Tafalla.

Tandis que le Carrascal était le théâtre de ces combats, des événements plus graves pour la cause carliste se préparaient à l'étranger. L'Allemagne reconnut la république espagnole, et, sur l'invitation de M. de Bismarck, la France, l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie adoptèrent la même mesure. La Russie seule resta sourde à toutes les instances de la cour de Berlin; le czar Alexandre II entendait observer le même système politique constamment suivi par Nicolas (1).

Pendant ce temps, la guerre continuait dans la Catalogne, mais sans présenter de faits saillants. Dans la Valence, le gouvernement avait désiré donner aux opérations une impulsion plus vigoureuse et, dans ce but, il avait formé une armée dite « *du Centre* », dont le général Pavia avait reçu la direction. Celui-ci, doué d'une grande activité et de qualités supérieures, releva d'abord les services publics de la province, puis il s'avança sur Morella qu'assiégeaient les carlistes. Par un mouvement stratégique admirablement conçu et bien exécuté, Pavia avait réussi à enfermer les assiégeants dans un cercle infranchissable, lorsque, sans motif avoué, le gouvernement le releva de ses fonctions et les transmit au général Jovellar. Immédiatement, Pavia ordonna un mouvement de recul dont l'ennemi s'empressa de profiter.

Son successeur, Jovellar dut, à son arrivée à l'armée du Centre, s'occuper de détruire les nombreuses bandes

(1) V. de Bonilla, *la Guerre civile en Espagne*, p. 376.

carlistes qui infestaient la Catalogne. Il eut la chance d'en surprendre plusieurs et de les anéantir en presque totalité. Le 6 novembre, il entrait à Teruel, après avoir dissipé un nouveau rassemblement carliste.

Depuis longtemps, don Carlos désirait être en possession d'Irun, place de peu d'importance en elle-même, mais dont la position lui eût permis de bloquer étroitement Saint-Sébastien. Laserna étant reparti vers la fin d'octobre pour Madrid, l'état-major carliste résolut d'en profiter pour tenter un coup de main sur Irun. Deux corps expéditionnaires furent rapidement formés; l'un qui devait s'opposer à toute tentative de secours du côté de Saint-Sébastien; l'autre, le corps principal, qui était destiné au siège. Le 4 novembre, l'artillerie des assiégeants ouvrit un feu nourri sur la place; les forts répondirent, mais, peu à peu, leur tir faiblit, et le 6 ils étaient presque silencieux. La situation des républicains enfermés dans Irun était devenue critique. Pendant ce temps, le général Laserna, à la tête de 10,000 hommes, s'avançait à marches forcées au secours d'Irun. Le 10 novembre, la droite des carlistes était attaquée à San-Marcos par les troupes de Laserna et coupée du centre. Le lendemain 11, le combat recommençait; au bout d'une heure, les républicains confirmaient leurs succès de la veille par la prise d'Oyarzun qui domine Irun à l'ouest, et déterminaient ainsi les carlistes à battre en retraite sur Vera, laissant libre la route d'Irun. Le même jour, l'armée libérale entrait dans la ville. Satisfait du résultat obtenu, Laserna

n'essaya pas de poursuivre l'ennemi; il se contenta d'envoyer le général Loma à Saint-Sébastien avec quatre bataillons et rentra lui-même à Logrono (1). Quant aux carlistes, chassés de leurs positions devant Irun, ils les reprirent vers le 20 novembre, sitôt après le départ des troupes libérales.

Le 5 décembre, le général Loma, obéissant aux instructions qu'il avait reçues de Madrid, partit de Saint-Sébastien dans l'intention de se porter sur Tolosa, quartier général de l'armée carliste du Guipuzcoa. Le 7, il délogeait d'Urnieta trois compagnies ennemies qui cherchaient à lui barrer le passage, et mettait immédiatement le village en état de défense. Le même jour, il en repartait pour continuer sa route; mais au sortir d'Urnieta, il était attaqué par les carlistes qui, après trois heures d'un combat acharné, rentraient en possession du village. Le lendemain, Loma, désireux de réparer son échec, recommençait l'attaque. La défense fut héroïque; deux fois les libéraux conquirent la place; après une lutte terrible, ils croyaient être définitivement assurés de sa possession, lorsqu'une charge inattendue des carlistes causa quelque désordre. Au même instant, Loma tomba blessé. Le bruit de sa mort se répandit et devint le signal de la débandade. Loma ne put arrêter la déroute des siens qu'à Saint-Sébastien; il avait perdu 1,800 hommes.

Décidément, les affaires de la république espagnole

(1) De Valras, t. II, p. 101.

prenaient une mauvaise tournure. Le maréchal Serrano, chef du pouvoir exécutif, en fut effrayé, et il se décida, après le désastre d'Urnieta, à prendre lui-même le commandement supérieur de l'armée de l'Èbre ou du Centre. Arrivé au quartier général de l'armée, le mauvais temps, le froid et les neiges l'empêchèrent d'entamer immédiatement aucune opération. Il resta donc dans l'expectative, s'occupant de compléter l'instruction des recrues, lorsque, le 29 décembre, il apprit télégraphiquement qu'à Sagonte, le général Martinez Campos avait, par un pronunciamento, fait proclamer roi d'Espagne le fils d'Isabelle II, don Alphonse. Voici, d'après le comte de Valras (1), comment s'opéra cette dernière révolution : « Aussitôt le maréchal-duc à l'armée du Centre, Martinez Campos se rendit à Valence et fit à Jovellar, l'ex-commandant de l'armée du Centre dépossédé par l'arrivée de Serrano et que celui-ci venait de nommer au ministère de la guerre, des ouvertures pour une restauration monarchique. Trois jours après, à Sagonte, le brigadier Daban formait sa brigade d'environ 2,000 hommes en carré, et lui annonçait qu'en proclamant roi d'Espagne le jeune prince don Alphonse, la guerre serait finie au bout de quinze jours. Il leva alors son épée et cria : « Viva Alfonso XII, rey de Espana ! » Les soldats répondirent : « Viva ! » Par les soins de Martinez Campos, les différents corps d'armée furent aussitôt informés du mouvement ; grâce aux précautions habiles prises par les

(1) De Valras, p. 112.

conjurés alphonsistes, partout la proclamation de la royauté de don Alphonse fut accueillie avec joie. »

Le lendemain, à Madrid, les ministres protestèrent contre le coup d'État qui rétablissait la dynastie bourbonnienne, puis, devant le calme de la population que le changement de gouvernement n'avait aucunement émue, ils s'en tinrent à cette simple formalité et se retirèrent. Aussitôt un alphonsiste déclaré, M. Canovas del Castillo, forma un ministère provisoire, qui déclara don Alphonse roi d'Espagne.

A ces nouvelles, Serrano comprit que son rôle était fini ; il remit le commandement au général Laserna et entra en France. La place était libre. Le 5 janvier, le jeune roi d'Espagne quitta Paris ; le 7, il s'embarquait à Marseille et, le 14, arrivait à Madrid. Sitôt qu'il eut constitué un ministère et pourvu à l'administration régulière du royaume, Alphonse XII, le 19 janvier, prit la direction de l'armée du Nord. A ce moment, grâce aux derniers renforts reçus, elle comptait 85,000 hommes, tandis que celle qu'elle combattait, l'armée carliste du Nord, en comprenait à peine 38,000. Toutefois, cette disproportion énorme de forces ne fut pas pour les carlistes un motif de désespérance, car, dans les derniers mois de l'année, ils avaient eu au contraire un motif d'encouragement : deux navires venant d'Amérique avaient réussi à tromper la surveillance des croiseurs espagnols et allemands, et à remettre entre les mains des autorités carlistes plusieurs milliers de fusils, de l'artillerie et une abondante provision de munitions.

Le blocus de Pampelune devenait de jour en jour plus rigoureux, et il y avait à craindre que la famine ne donnât cette place aux carlistes assiégeants. Moriones fut chargé de la ravitailler. Il évita de passer par le Carrascal que les carlistes avaient fortifié, et obliqua vers l'est de la Navarre avec tant de rapidité que ses adversaires, surpris, le laissèrent revenir sur Pampelune sans lui opposer de résistance. Moriones ravitailla amplement la place, puis, il poussa jusqu'à Puenta-la-Reyna, chassant devant lui les carlistes. Furieux d'avoir perdu autant de terrain, don Carlos envoya Mendiry sur Lacar, où une brigade de la division Moriones s'était arrêtée. Les alphonsistes s'y croyaient en toute sécurité et s'abandonnaient au plaisir de la danse. Mendiry dissimula sa marche et, tout à coup, le 3 février, il fit irruption au milieu des danseurs. Une boucherie horrible s'ensuivit : plus de 900 morts alphonsistes jonchèrent le sol; les carlistes firent en outre 300 prisonniers (1).

A la suite de ces faits, l'armée du Nord avait suspendu sa marche et, renonçant pour le moment à toute opération offensive, elle s'était mise en devoir de s'établir solidement dans le pays conquis. Pour cela, le premier corps se retrancha en arrière de la ligne de l'Arga, le deuxième sur les pentes méridionales du mont Esquinza, le troisième, qui opérait dans le Guipuzcoa, dans ses positions sur l'Oria; enfin le quartier général fut transféré

(1) V. de Bonilla, p. 417.

à Obanoz, et le commandement en chef de l'armée du Nord remis au général Quesada.

D'un autre côté, l'armée du Centre, commandée par Échague, maintint enfermé dans le Maeztrazgo, massif rocheux situé au nord de la Valence, Dorregaray et ses 15,000 volontaires, tandis que les divisions envoyées dans la Catalogne et la Biscaye tenaient tête aux bandes carlistes qui sillonnaient ces provinces. Dans la vallée de l'Èbre, les choses se passèrent de la même manière. L'armée du Centre installa ses cantonnements sur les lieux conquis et évita de s'engager dans aucune opération importante.

En même temps qu'il s'était préparé à entrer en campagne, don Alphonse avait ouvert des négociations avec Cabrera. Depuis la guerre de sept ans, terminée en 1839-40, le célèbre général carliste vivait retiré à l'étranger. Sollicité instamment en 1868 par don Carlos de se mettre à la tête de l'insurrection qu'il venait de provoquer, Cabrera avait refusé, et déjà à cette époque avait laissé apercevoir que ses sympathies politiques subissaient un revirement. Le 11 mars 1875, Cabrera adressa de Paris à ses anciens coreligionnaires politiques une proclamation, « où il faisait appel à leur raison et les adjurait d'obéir à la voix du patriotisme qui met la paix par-dessus tout, en abandonnant leurs prétentions, et finissait par les engager à se rallier au gouvernement du roi Alphonse (1). »

(1) V. de Valras, t. II, p. 155-59.

La défection de Cabrera fut un événement. Elle émut fortement l'opinion publique, mais n'eut pas les conséquences que les partisans du roi Alphonse en avaient espérées. Un petit nombre seulement de carlistes suivirent le conseil de leur ancien chef et entrèrent dans le camp libéral.

Vers la fin du printemps 1875, les carlistes, disséminés dans la vallée de l'Èbre, devinrent plus audacieux et se lancèrent dans une série de coups de main. Ils surprirent plusieurs villes et, fidèles à leurs habitudes, exigèrent d'elles de fortes contributions. Le ministre de la guerre, Jovellar, résolut d'en finir avec l'insurrection en lui portant un grand coup. A cet effet, il prit lui-même la direction des opérations militaires dans cette région : le 7 juin il se mettait à la tête de l'armée du Centre et se transportait avec elle à Lucena.

A la même époque et sur son ordre, le général Martinez Campos traversait l'Èbre avec sa division, pénétrait dans le Maeztrazgo et entrait à Morella le 28 juin. De là, il se mit en communication avec Jovellar, qui lui dévoila son projet d'enfermer l'armée de Dorregaray dans la petite ville de Cantavieja qu'elle occupait présentement et de lui imposer une capitulation. Le 29 juin, l'armée du Centre engagea un premier combat avec les carlistes et s'empara des positions en avant de la place. Aussitôt Jovellar en entreprit le siège ; mais, dans la nuit du 3 au 4 juillet, Dorregaray évacua sans bruit Cantavieja et se retira avec ses troupes sur la rive gauche de l'Èbre. Jovellar envoya à sa poursuite plu-

sieurs divisions; Dorregaray les entraîna dans son mouvement de retraite à travers l'Aragon, et se retourna seulement pour leur faire face lorsqu'il eut atteint les Pyrénées. Quelques combats eurent alors lieu. Une partie de ses troupes fut rejetée au delà de la frontière française; mais lui, avec le reste, continua la lutte.

Quant au général Jovellar, il prit le 8 juillet la route de la Catalogne. Déjà Martinez Campos l'y avait précédé et avait entrepris l'investissement de la Seo d'Urgel. Le 22 juillet, Lissaraga, chargé de la défense de cette place, l'abandonnait et se retirait avec ses troupes dans les ouvrages détachés. Immédiatement, Martinez Campos en prenait possession et de là ouvrait le feu contre le Castillo, la citadelle et la tour Solsona. Grâce à leur puissante artillerie, les alphonsistes parvinrent à pratiquer une brèche dans les ouvrages de la tour de Solsona, ce qui leur permit, le 11 août, de la prendre d'assaut, puis, graduellement, de rapprocher tellement leurs batteries que, le 21, Lissaraga se résigna à capituler. Il obtint les honneurs de la guerre; ses troupes furent désarmées, et lui, libre sur parole, dut s'engager à quitter le territoire espagnol (1).

Réfugié dans les Pyrénées, où il était sans cesse harcelé par les alphonsistes, Dorregaray éprouva les plus grandes difficultés pour faire vivre ses troupes. Devant cette complication du danger, Dorregaray se résolut à diviser le reste de son armée en plusieurs

(1) Martner, p. 182-186.

colonnes, et leur donna l'ordre de rejoindre séparément l'armée de don Carlos dans la Navarre. Quelques-unes de ces colonnes réussirent, non sans peine et non sans avoir beaucoup souffert, à se conformer aux instructions qu'elles avaient reçues, mais la plupart, pressées par les troupes libérales, durent passer en France, où elles furent immédiatement désarmées et dirigées sur l'intérieur.

La disparition de l'armée de Dorregaray porta un coup funeste à l'insurrection dans la Catalogne. Les bandes irrégulières qui tenaient la campagne se présentèrent à l'*indulto* offert par le roi Alphonse à son avènement; les autres, après avoir essayé pendant deux ou trois mois encore de prolonger la lutte, passèrent dans la Navarre. La Catalogne était pacifiée.

Nous reviendrons maintenant à l'armée du Nord. Solidement retranchée dans ses lignes de la Navarre et du Guipuzcoa, elle avait laissé les derniers mois de l'hiver s'écouler sans tenter aucune entreprise. Don Carlos avait imité sa prudence. Au mois de mars, celui-ci sortit le premier de l'inaction et achemina une expédition sur Ramalès. Le général Quesada eut connaissance du mouvement, et il envoya à la rencontre des carlistes une division qui leur barra la route. Le 4 mai eut lieu un petit engagement, à la suite duquel le commandant carliste, Mogrovejo, perdit l'espoir de s'ouvrir un chemin vers Ramalès, et se décida à renforcer de ses troupes le corps carliste qui assiégeait depuis assez longtemps déjà Vitoria. Mais aussitôt Quesada dirigea

sur cette ville une brigade qui, après deux combats sanglants, força le cordon d'investissement et fit entrer un convoi de vivres dans la place. Cela fait, Quesada tourna son attention du côté des carlistes. Ceux-ci occupaient une série de positions allant de Nauclarès à Trevino. Le général en chef de l'armée du Nord réunit sous ses ordres toutes les troupes qui n'étaient pas nécessaires à la garde des places en son pouvoir et, le 3 juillet, s'avança contre l'ennemi. Le 6, les carlistes étaient attaqués dans leurs positions et battus sur toute la ligne. Trevino et Nauclarès furent occupés, ce qui ouvrit, une seconde fois, à l'armée alphonsiste la route de Vitoria.

Quesada ne resta pas longtemps dans cette ville : les expéditions hardies de l'ennemi lui firent bientôt reprendre la campagne. Il parcourut les environs de Vitoria, dispersant sur sa route les bandes carlistes qu'il rencontrait, et le 29 juillet arriva devant Villaréal, où s'était concentrée une grande partie des forces carlistes de la province. Le 30, Quesada ordonna l'assaut des retranchements ennemis, mais l'effort de ses troupes se brisa contre la résistance vigoureuse des volontaires navarrais: il renonca alors à son projet et rentra à Vitoria. Toutefois, avant d'en reprendre le chemin et pour venger son dépit, le général alphonsiste lança sur Villaréal quelques bombes incendiaires qui mirent le feu à la ville. Revenue aux environs de Vitoria, l'armée du Nord reprit ses précédentes occupations, en continuant à se fortifier sur le territoire conquis.

Quelle était à cette époque la situation de cette grande armée du Nord? Fractionnée en trois corps, l'un occupait les places de Saint-Sébastien, de Rentaria et d'Hernani, assiégées par les carlistes; le second, fort d'une division seulement, commandée par le général Loma, s'était établi dans le val de Mena dans la Biscaye; enfin le dernier, sous les ordres du général en chef, Quesada, se tenait aux abords d'Estella. Depuis le mois d'août, les libéraux n'avaient fait aucun mouvement; ils s'étaient contentés de repousser les attaques de l'ennemi. En novembre, ils sortirent de leur immobilité et opérèrent quelques pointes qui eurent pour résultat de dégager un peu les places d'Estella et de Pampelune, journel-nellement inquiétées. Sur ces entrefaites, don Carlos, que l'anéantissement de son armée de Catalogne avait effrayé, tenta un rapprochement avec le roi Alphonse; mais celui-ci ne voulut rien entendre et il donna, au contraire, des ordres pour la reprise énergique des opérations. Le 15 décembre, parut au *Journal officiel* un décret de réorganisation complète de l'armée. D'après ce décret, il était formé, des forces militaires du royaume, deux armées dites, l'une de droite, avec le général Martinez Campos pour commandant en chef; l'autre de gauche, sous les ordres de Quesada. La première était divisée en deux corps placés sous la direction des généraux Blanco et de Rivera; la seconde en formait trois, confiés aux généraux Moriones, Reina et Echevarria. L'ensemble de ces forces formait un total de 125 à 130,000 hommes. Celles de l'armée carliste,

qu'elles étaient appelées à combattre, se montaient au plus à 40,000 hommes (1); les derniers désastres et les désertions nombreuses et quotidiennes étaient cause de sa faiblesse relative.

L'hiver retarda le commencement des opérations; cependant, vers la fin de janvier, le troisième corps de l'armée de gauche, occupant Saint-Sébastien, Rentaria et Hernani, ouvrit la campagne. Le 26, il s'emparait par surprise de la position presque imprenable de Garatemendi. Le 29, il cherchait à déloger d'Aratzain les carlistes qui, de cette position, bombardaient Saint-Sébastien, mais échouait dans sa tentative. Pendant ce temps, Quesada quittait Vitoria et se dirigeait avec son armée vers Bilbao. Aux environs de Villaréal, plusieurs bataillons carlistes essayèrent de lui barrer le passage, mais en vain; le 1er février, Quesada faisait son entrée dans la capitale de la Biscaye; de là, l'armée de gauche s'avança sur Guernica et Durango, qu'elle occupa sans résistance. Devant elle, les carlistes reculaient, reportant avec eux, de plus en plus à l'intérieur, leurs lignes de défense. Ils s'arrêtèrent à Ellorio et à Elgueta, et, s'étant établis dans de solides retranchements, défièrent l'ennemi. Quesada les attaqua de front, tandis qu'une division tournait leurs positions. Les carlistes se défendirent avec courage, repoussèrent même leurs assaillants, mais, pris tout à coup à revers, ils furent chassés de leurs positions et battirent précipitamment en retraite

(1) Martner, p. 211.

sur Zumarraga. La Biscaye était désormais délivrée de la présence des carlistes. Le 18 février, le roi Alphonse XII vint à Vergara, où il prit des mains de Quesada le commandement de l'armée de gauche.

Tandis que la Catalogne et la Biscaye étaient témoins de ces hauts faits, le général Martinez Campos, chargé de la direction de l'armée de droite, n'était pas resté inactif. Le 29 janvier, il avait quitté Pampelune à la tête du premier corps et, par une marche précipitée à travers la vallée de la Bidassoa, avait réussi à s'avancer sans coup férir jusque devant la montagne de Pena de Plata, que couronnait un fort redoutable occupé par une nombreuse garnison carliste. En même temps qu'il était parti de Pampelune, le deuxième corps de son armée, sous les ordres de Primo de Rivera, avait pris la route d'Estella. Les succès remportés par ce corps pendant sa marche, ceux qu'il obtint dès son arrivée devant Estella par la prise du fort d'Oteiza, ajoutés à l'effet décourageant produit sur don Carlos par ceux des autres corps alphonsistes dans le nord, déterminèrent le prétendant à concentrer davantage la lutte. Dans ce but, il rappela auprès de lui, à Tolosa, la plupart des bataillons chargés de la défense des abords d'Estella. Instruit de cet état de choses, Rivera, le 18 février, attaqua les lignes ennemies qui couvraient la ville au sud. Les carlistes lui opposèrent une résistance désespérée, mais, force leur fut, devant la supériorité numérique de leurs adversaires, de leur céder ces positions. Les jours suivants, les autres retranchements situés à

l'est et au nord d'Estella passèrent successivement aux mains des libéraux. Une partie de leurs défenseurs accepta l'indulto; le reste rejoignit don Carlos à Tolosa. Estella, le grand centre carliste, l'ancien quartier général du prétendant, dont la délivrance avait été si souvent l'objet des opérations des généraux de l'armée régulière, Estella était désormais libre.

Dès ce moment, la guerre pouvait être considérée comme terminée. En effet, les quelques places qu'occupaient encore les volontaires du prétendant ne purent tenir devant les forces formidables amassées contre elles. Pena de Plata se rendait le 17 février, après une bataille opiniâtre; ses défenseurs passèrent en France. Vera était conquise deux jours plus tard, et, dans le Guipuzcoa, les carlistes évacuaient leurs dernières possessions.

La partie était irrévocablement perdue pour don Carlos; par bonheur pour ses partisans, qu'il eût inutilement sacrifiés, il le comprit. Il délia ses troupes du serment qu'elles lui avaient prêté, leur conseilla de se soumettre, en attendant d'autres temps quand il relèverait son étendard pour la conquête de ses droits légitimes, et abandonna Tolosa. Suivi de quelques fidèles, il se dirigea sur la frontière française. Le 28 février, il entrait à Saint-Jean-Pied-de-Port, d'où il partait, sur-le-champ, pour l'Angleterre. La guerre était terminée.

C'est après qu'on a lu cette longue série de guerres, qu'on se prend à regretter que la proposition faite par

le député Balmès, en 1844, n'ait pas été écoutée. Par le mariage de la jeune reine Isabelle avec son cousin don Carlos, une fusion complète de leurs droits respectifs s'opérait, et elle détruisait à jamais la cause de toute nouvelle guerre civile. Malheureusement, ainsi qu'on sait, cette proposition si sage trouva peu d'échos. La question des mariages espagnols était soulevée. Les puissances, sans songer que leur indifférence dans cette matière eût fait le bonheur de l'Espagne, se disputaient entre elles pour faire agréer leurs candidats; elles n'avaient en vue que d'assurer leur influence sur la péninsule hispanique. Balmès avait réussi à rallier don Carlos à sa proposition. Dépité de s'être ainsi inutilement avancé, don Carlos arbora alors l'étendard de la rébellion contre le gouvernement d'Isabelle.

Il est curieux de lire, dans les ouvrages qui traitent des guerres carlistes, les appréciations des auteurs sur les causes de ces guerres. Nous demandons à nos lecteurs la permission de leur en citer une. Le comte de Valras, dont la partialité est évidente, dit dans l'introduction de son ouvrage (1) : « Il y a dans l'antagonisme du prince et de la reine qui luttent au delà des Pyrénées autre chose qu'une question de primogéniture et d'agnation, il y a lutte de la foi chrétienne contre l'indifférence et l'impiété religieuses, de la monarchie chrétienne contre la révolution. »

Cet écrivain de mérite consacre ensuite son livre

(1) *Don Carlos et l'Espagne*, par le comte de Valras, publié en 1876.

à chercher à démontrer que les carlistes font œuvre pie, de justice, en soutenant la guerre contre les armées régulières, contre le gouvernement d'Isabelle, qu'il représente comme l'héritière de la révolution espagnole.

Nous ne partageons en aucune façon cette manière de voir. Pour nous, Isabelle était l'héritière légitime de Ferdinand VII. Les Cortès avaient donné leur approbation à la pragmatique sanction ; de plus, les droits de succession de la jeune reine avaient été officiellement reconnus par les grandes puissances. Tandis que don Carlos représentait le rétablissement de la royauté dans ses vieilles et surannées institutions féodales, et celui du clergé, non pas, peut-être, jusqu'à l'Inquisition, cela n'est plus possible de nos jours, mais dans la plus large mesure de son pouvoir matériel, Isabelle représentait, elle, ces biens que ne peut donner un gouvernement arbitraire : le progrès, l'avancement matériel et moral du pays. Malheureusement, ses faiblesses l'ont empêchée de remplir les espérances qu'on avait fondées sur elle.

Pendant son règne, Isabelle eut le tort de ne pas donner aux Basques les assurances de conservation de leurs fueros qu'ils demandaient. Il eût été habile de le faire ; par là, Isabelle les eût détachés de la cause de don Carlos, mais elle ne le comprit pas. Les Basques restèrent donc pour don Carlos ; confiants dans les promesses que celui-ci, ainsi que ses prédécesseurs, leur avait faites, ils favorisèrent en tous temps les efforts du prétendant et se dévouèrent pour le soutenir. C'est cet attachement véritable et profond qui a toujours en-

gagé don Carlos V et ses successeurs à porter de préférence dans la Biscaye et dans la Navarre le théâtre de leurs luttes. Ils se savaient être en pays ami et comptaient sur l'aide et au besoin sur la protection des habitants de ces provinces.

Le renversement de la reine Isabelle, en 1868, fit beaucoup pour le parti carliste. Les nombreux partisans de la reine déchue entrèrent dans les rangs de ce parti, qui se trouva bientôt aussi puissant que lors de la guerre de sept ans. Depuis, il a continué à s'accroître des désillusionnés de toutes les fractions politiques, tant espagnoles qu'étrangères. Il est devenu, en quelque sorte, un lieu de ralliement.

La question de la légitimité des droits de don Carlos au trône d'Espagne a été souvent débattue. Depuis 1830, un nombre très grand d'écrivains, pour la plupart naturellement espagnols, ont essayé de démontrer, soit dans des livres volumineux, soit simplement dans des brochures ou dans des articles de journaux, de quel côté était le bon droit, la justice. Les uns ont prêché au profit des successeurs reconnus de Ferdinand VII, les autres, dont le nombre est de beaucoup supérieur, se sont évertués à réfuter les arguments de leurs adversaires et à prouver que don Carlos et ses descendants avaient été indignement spoliés de leur héritage légitime.

L'espace nous manque pour donner une liste des écrits que nous avons parcourus. Nous dirons seulement, pour l'édification du lecteur, que tous se ressemblent;

et l'on peut hardiment déclarer : qui en a vu un, les a vus tous. Les arguments invoqués par les deux partis sont les mêmes; l'exposition seule diffère. En conséquence, nous ne parlerons ici que de deux qui, parmi les dernières publications sur la question, nous ont paru le mieux résumer tout ce qui a été dit pour et contre.

L'une, publiée en 1873, est l'œuvre d'un avocat espagnol, M. P. M. de Montoliu. Dans celle-ci, l'auteur s'attache à démontrer l'absence de fondements des prétentions de don Carlos au trône, et essaye de prouver, qu'en vertu d'une foule de raisons par lui énumérées, Alphonse XII est bel et bien « *roi légitime* » de l'Espagne. L'autre, imprimée quelques mois après, a été écrite par un partisan déclaré du prétendant don Carlos, le comte del Pinar. Elle est la réfutation complète du livre de M. de Montoliu. Dans sa préface, le comte del Pinar, surpris qu'après tout ce qui a été dit et publié sur la question du droit au trône d'Espagne, il ait pu se rencontrer quelqu'un pour discuter encore les droits du parti carliste, déclare qu'il n'a été amené à prendre la plume qu'à cause de la traduction donnée en français du livre de M. de Montoliu, de l'accueil extrêmement flatteur qui lui a été fait en France, et de la nécessité de mettre en lumière toutes les réticences, les inventions, les mutilations, les falsifications, les fausses interprétations, les applications erronées des lois espagnoles commises par son adversaire politique. Il le suit pas à pas, le combat chapitre par chapitre, mot par mot, « certain de lui prouver, ou bien qu'il est l'homme

le plus ignorant de leur histoire nationale, ou qu'il a agi avec une insigne mauvaise foi en remettant en question une chose qui n'admet plus de doute. » Vers le milieu de son livre, le comte del Pinar ajoute, en parlant de son antagoniste :

« Outre cela, comme jurisconsulte, il tombe dans des erreurs telles que je n'ai pu m'empêcher de rougir en voyant son triste ouvrage traduit en français. Que pensera-t-on, en France, des jurisconsultes espagnols, quand on verra sortir de telles extravagances de la plume d'un homme auquel les journaux n'hésitent pas à accorder le titre d'éminent jurisconsulte (1)? »

Nous n'entrerons dans le débat entre les deux publicistes espagnols que d'une manière sommaire.

Il est évident, et leurs livres en font foi, que ces deux, écrivains ont été inspirés par une partialité outrée. Nous avons reconnu que, plusieurs fois, dans leur argumentation, ils avaient dépassé le but et qu'ils s'étaient nui à eux-mêmes, c'est-à-dire avaient nui à la cause qu'ils défendaient en donnant des raisons excessives de hardiesse.

Philippe V se trouva à la tête d'un royaume où il n'existait ni loi, ni droit fixe sur l'ordre de succession à la couronne. Jusqu'à son avènement, les droits des agnats mâles des lignes transversales avaient été toujours reconnus et avaient prévalu d'une manière ou d'une autre, par préférence à ceux des femmes de la

(1) *Le Droit de Charles VII au trône d'Espagne*, p. 49.

ligne directe; mais, souvent, cela avait donné lieu à des guerres sanglantes, pareilles à celle où il avait pris une si grande part. Ayant entre ses mains tous les pouvoirs, il voulut prévenir le retour des maux passés en établissant, entre le roi et le peuple, une loi fondamentale de succession. Il proposa à la nation de donner une sanction solennelle et définitive à l'ancienne coutume. Elle fut donnée par l'adoption du Nouveau règlement de 1713.

Le 30 septembre 1789, Charles IV réunit exceptionnellement les Cortès, et, après que chacun de ses membres eut juré de garder le secret sur l'objet de la convocation, il invita l'assemblée à lui adresser une pétition dans laquelle on lui demanderait de révoquer la loi salique de 1713 par une pragmatique.

Les Cortès satisfirent sur-le-champ à la prière royale, et, à son tour, Charles IV déféra au désir qui lui était exprimé en signant une pragmatique; toutefois, il ne promulgua pas cette loi, qui fut toujours tenue secrète.

Voilà les faits tels que s'accordent à les présenter les historiens de l'Espagne. Ils sont incontestés par les deux adversaires; mais chacun d'eux les commente à sa manière.

Les carlistes disent en principal :

Que la seule loi sur la succession au trône qui ait existé en Espagne est celle établie en 1713;

Que cette loi n'a fait que transformer en droit écrit la tradition et la coutume immémoriale, jamais interrompues, en vertu desquelles les femmes ne pouvaient

hériter de la couronne, ni en Castille, ni en Aragon, que par défaut absolu d'agnats mâles dans la famille royale;

Qu'il n'existe aucune autre loi à l'établissement de laquelle on ait procédé d'une manière plus légale et plus valide;

Que la pétition des Cortès de 1789 et la soi-disant pragmatique sanction de 1830, par lesquelles on a prétendu déroger à ladite loi, ne sont que le misérable produit d'un amas indigne de fourberies et de nullités (1);

Que, ni Charles IV en 1789, ni Ferdinand en 1830, n'avaient le droit de changer l'ordre de succession au trône établi par Philippe V;

Que ce droit devait être éternel et immuable; enfin, quelques partisans de la cause carliste (2) vont jusqu'à dire, à propos de la pétition de 1789, que l'obéissance et la complaisance des députés avaient été achetées par Charles IV.

Le dernier argument des carlistes, celui sur lequel ils appuient le plus leurs prétentions, c'est que don Carlos était né lors de l'adoption de la loi de 1789.

D'après eux, cette loi ne peut avoir d'effet rétroactif. Quand bien même la pétition des Cortès de 1789 et la pragmatique de 1830 seraient parfaitement valides et

(1) V., pour plus de détails, le *Droit de Charles VII au trône d'Espagne*, par le comte del Pinar, p. 177-78; aussi : J. Lemoine et Gay : *Question espagnole;* Aparisi y Guijarro : La *Question dynastique espagnole.*

(2) Comte del Pinar, p. 123.

légales, elles ne pourraient, disent-ils (1), détruire le droit acquis de Charles V, né un an avant la pétition des Cortès de 1789.

A cela, les partisans de Charles IV et de ses successeurs répondent :

Que Philippe V transforma sans droit la loi de succession telle qu'elle avait existé avant lui ; que le « Nouveau règlement » de 1713 ne fut autre chose qu'un acte de pouvoir absolu et arbitraire de Philippe V ; qu'en adoptant cette loi, le petit-fils de Louis XIV n'avait en vue que d'accroître l'influence française en Espagne. Cependant, que cette loi n'exclut pas absolument les femmes du trône ; que certains cas sont, au contraire, déterminés où les femmes peuvent être admises. — Que le silence gardé sur la sanction donnée en 1789 par le roi Charles IV, à la loi qui lui était présentée par les Cortès, s'explique par la crainte d'aigrir la France, et, ensuite, par les événements de la révolution et de la guerre d'indépendance ; — que si l'on admet le pouvoir absolu de Philippe V pour modifier la loi de succession, il n'y a qu'à le reconnaître pareillement chez Charles IV et chez Ferdinand VII, parce que ces deux souverains ne faisaient rien autre que rétablir l'ancienne loi espagnole, et que ce dernier roi, après avoir signé l'ordonnance du 31 décembre 1832 et lui avoir donné la publicité la plus grande et la plus solennelle, vécut encore huit mois, sans rien changer

(1) Alp. de Boissieu, la *Légitimité de don Carlos*, p. 17.

à sa dernière disposition; — que, en 1860, le comte de Montemolin, don Carlos de Bourbon et don Ferdinand de Bourbon, fils du frère de Ferdinand VII, ont renoncé, à Tortosa, à leurs droits à la couronne d'Espagne, etc..... (1).

Bien que nos précédentes lectures nous eussent absolument convaincu des droits des derniers souverains de l'Espagne au trône, nous avons néanmoins pesé minutieusement les arguments des deux partis; c'est donc après un examen approfondi de la question et après mûre réflexion que, sans vouloir toutefois nous poser en arbitre infaillible, nous déclarons don Carlos et ses descendants mal fondés dans leurs prétentions. Voici d'ailleurs nos raisons:

1° Le premier tort, à notre sens, vient de Philippe V, qui osa modifier une ancienne loi. Il est vrai cependant qu'avant lui, il n'y avait pas de loi écrite sur la succession au trône; il fallait donc qu'un jour ou l'autre, quelqu'un réglementât cette importante question.

2° Il n'y avait aucune raison qui empêchât Charles IV de suivre cet exemple en 1789, c'est-à-dire de régler à nouveau le mode de succession au trône, si la loi salique mise en vigueur par son prédécesseur ne lui semblait pas irréprochable; — quant au secret gardé sur le changement de loi, il était suffisamment motivé.

3° En 1830, rien n'empêchait Ferdinand VII de lé-

(1) V. tous ces raisonnements et d'autres encore dans *Don Alphonse* ou *Don Carlos,* par de Montoliu, p. 67 à 72.

légiférer à son tour sur la succession au trône; il avait deux précédents sur lesquels il pouvait en toute justice s'appuyer.

4° Don Carlos, quelque spolié qu'il se trouvât, devait se soumettre à la pragmatique, puisque les Cortès et par conséquent la nation représentée par cette assemblée avaient reconnu la validité de cet acte et prêté serment d'obéisance à l'infante Isabelle.

5° Le grand argument des carlistes : « Don Carlos était né à l'époque de l'abrogation de la loi de 1713 (c'est-à-dire en 1789) », ne tient pas, est déraisonnable en ce que les lois ne sont point faites seulement en vue des générations futures, mais aussi des présentes.

Du reste, il n'était pas question de donner à cette loi un effet rétroactif, puisque don Carlos n'était pas en possession de la chose dont cette loi lui interdisait la jouissance. — Qu'il fût né avant ou après la loi de 1789, peu importait. L'objet de la loi était, comme celui de toutes les lois, de prévenir l'accomplissement d'un fait. Donc, puisque don Carlos n'était pas sur le trône, la loi était en temps pour lui, et son effet, en ce qui le concernait, était entier. Il n'y avait pas là de rétroactivité.

Enfin, l'hésitation à condamner don Carlos et son parti n'est plus permise devant les renonciations formelles et successives du premier. Pour nous, elles sont irrévocables, définitives; don Carlos et ses successeurs n'ont aucun droit à la couronne d'Espagne, et Alphonse XII, aujourd'hui sur le trône, est bien le souverain légitime de ce pays.

Les carlistes connaissent ces réponses à leurs prétentions. Bien loin d'en être intimidés, d'en reconnaître la justesse, ils persévèrent dans l'affirmation de leurs revendications, et, contraints par les derniers événements de s'en tenir à la plume pour les soutenir, ils publient maintenant force écrits. Tous ou, du moins, tous ceux qui nous sont tombés sous les yeux sont pleins d'aigreur et d'emportement, d'invectives à l'adresse de leurs adversaires. Nous en citerons quelques exemples :

« La guerre civile à l'état latent ou à l'état actif dure depuis quarante ans, et la répression des gouvernements usurpateurs est impuissante à y mettre un terme ; *ils n'y parviendront jamais !* L'Espagne ne recouvrera la paix que par le triomphe du droit et l'avènement de don Carlos (1). »

D'un autre :

« Le triomphe de la royauté légitime en Espagne,
« triomphe qui ne peut tarder et qui sera, nous l'espé-
« rons fermement et prions Dieu « pour que cela soit,
« suivi, peut-être même précédé, de celui de la souve-
« raineté légitime en France, fera pousser à l'Europe
« entière un immense soupir de soulagement et d'es-
« pérance. . . . .
« Le succès définitif de la royauté rejaillira sur
« toutes les puissances, et sera le signal d'une rénova-
« tion et d'une régénération sociales universelles ; ce

(1) J. de Cédron : *Carlistes et libéraux*, p. 26.

« sera la résurrection du droit outragé, de la morale à « l'agonie, de la religion lâchement outragée et in- « sultée dans la personne sacrée de son souverain « Pontife... (1). »

Ces lignes font prévoir que l'avènement de don Carlos au trône serait immédiatement suivi d'une déclaration de guerre à l'Italie. A ceux qui en douteraient, nous signalerons cette phrase contenue dans une adresse au bien-aimé roi Charles VII (don Carlos) :

« Vous sauverez l'Espagne et vous accomplirez ce vœu si cher à votre cœur, le rétablissement de la Papauté (2). »

Voilà quels sont à l'heure actuelle les sentiments des carlistes, cléricaux ardents, pour la plupart intrigants ambitieux, sauf de bien rares exceptions. Ils entretiennent leur prétendant dans ses espérances, comptant qu'en récompense de leur zèle, don Carlos, lorsqu'il sera roi, les laissera se partager entre eux les places et les honneurs. L'amour de la légitimité est leur excuse ; il n'est en réalité qu'un rideau servant à cacher leurs âpres convoitises.

Par malheur, leurs conseils ne sont que trop écoutés par le prétendant. Nous avons vu don Carlos réitérer à plusieurs reprises, malgré ses défaites, ses tentatives pour arriver au trône dont il se prétend dépossédé. La dernière insurrection qu'il provoqua s'est terminée il y

(1) Van der Dussen d'Herpent, l'*Espagne sauvée*, p. 46.
(2) *Légitimistes et Carlistes*, H. Lemoine, p. 15.

a sept ans à peine. Vaincu, cette fois encore, don Carlos, pourtant, n'accepte pas ce résultat comme définitif. « Il a, dit-il, des devoirs sacrés à remplir ; » défenseur de son trône et de l'autel, il persiste quand même dans ses résolutions. Depuis 1876, le prétendant espagnol vivait en France. Au commencement de 1881, on apprit qu'il se préparait à recommencer la guerre. Déjà quelques milliers de fusils étaient en route pour les provinces basque et navarraise. Le cabinet de Madrid s'émut de ce projet ; il sollicita du gouvernement français l'expulsion de don Carlos. Juste au moment où arrivait à Paris la demande en question (juillet 1881), le prétendant venait de prendre, vis-à-vis du gouvernement de la République française, une attitude tellement hostile que le président Grévy s'empressa de signer le décret d'expulsion. Don Carlos dut partir pour l'Angleterre. Néanmoins, et quoique chassé de place en place comme perturbateur de l'ordre public, don Carlos n'est pas le moins du monde abattu. Au contraire, tout porte à croire qu'un jour ou l'autre, il reprendra les armes. Dieu veuille, pour que l'Espagne ne soit pas de nouveau arrêtée dans la voie de progrès et de régénération où elle s'avance maintenant à grands pas, que cette conjecture ne se réalise jamais!

RÉVOLUTIONS DE PORTUGAL[1]

1820-1835

La révolution française de 1789 avait trouvé le Portugal en pleine décomposition intérieure, et toujours soumis à l'exploitation commerciale de l'Angleterre. La folie de la reine dona Maria Ire avait rendu nécessaire une régence, et l'antagonisme de la France et de la Grande-Bretagne avait créé à ce pays une situation intolérable. La publication du décret du blocus continental le plaçait entre les exigences économiques de Pitt, exigences fondées sur les stipulations du traité de Methwen (1704), et la volonté menaçante du tout-puissant vainqueur d'Iéna.

En 1806, le régent du Portugal, Jean, avait refusé à Napoléon Ier d'adhérer au blocus continental. Une invasion du Portugal par les armées françaises s'ensuivit.

(1) Consulté :

W. Bollaërt : *The wars of succession of Portugal and Spain.* — Anonyme : *An historical view of the revolutions of Portugal by an eye-witness.* — A. Bouchot : *Histoire du Portugal.* — C. Leynadier : *Histoire des peuples et des révolutions.* — De Saint-Pardoux : *Campagnes de Portugal en* 1833-1834. — Anonyme : *Journal d'un officier français au service de don Miguel pendant la campagne de Portugal en* 1833-34. — Gervinus : *Histoire du XIXe siècle.* — Lord Porchester : *Les derniers jours de la Constitution portugaise.* — Sir Ch. Napier : *History of the war of succession in Portugal.*

Jean, incapable de résister, prit la fuite : le 27 novembre 1807, il s'embarquait pour la plus vaste et la plus riche des colonies portugaises, le Brésil, avec toute la cour, les ministres, les corps constitués et la plupart des grandes familles du royaume. Il transféra à Rio-Janeiro le siége du gouvernement et y résida tranquillement, tandis que les Portugais combattaient avec bravoure les armées de Napoléon, les repoussaient hors de leur territoire, et, en 1814, pénétraient à leur tour en France et assistaient à la bataille de Toulouse.

Le Portugal délivré, le peuple demanda au régent de revenir l'habiter. Aucun danger, même éloigné, ne menaçait plus le pays. Le Congrès de Vienne appuya cette prière ; Jean refusa. Cependant, en raison de la distance du Brésil à la mère patrie, il ne pouvait exercer qu'une autorité illusoire sur ses États d'Europe ; il donnait des ordres sur des rapports venus du Portugal, mais quand on les recevait, les événements avaient le plus souvent changé et ils étaient rendus inutiles. De là, des embarras sans nombre, causés quelquefois par le zèle de certains ministres, qui voulaient quand même exécuter les ordres royaux. Le refus du régent mécontenta fort le peuple portugais, dont les intérêts étaient ainsi sacrifiés ; il commença à murmurer. Jean n'y fit aucune attention ; mais, pour détruire, vis-à-vis des grandes puissances, le mauvais effet produit par sa manière de gouverner le royaume, à 2,000 lieues de distance, et par sa résidence dans une simple colonie, il érigea le Brésil en royaume. Le 16 décembre 1815, il

donnait aux possessions de la couronne de Portugal le nom nouveau de « *Royaume-uni de Portugal, du Brésil et des Algarves.*

Ayant ainsi régularisé, il le croyait du moins, l'établissement de sa résidence à Rio-Janeiro, Jean abandonna plus que jamais la métropole à l'Angleterre. Un général anglais, lord Beresford, avait aidé les Portugais, pendant leur lutte contre les armées napoléoniennes, en reconstituant l'armée et en la dirigeant. Jean le nomma régent du Portugal. Sous l'administration de lord Beresford, le Portugal, déjà déchu de son rang primitif, devint une colonie anglaise. Seulement, comme les Anglais n'étaient point assurés d'en conserver la possession indéfiniment, ils exploitèrent d'abord les forces du pays pour leurs besoins militaires, puis ils en épuisèrent les ressources avec leur cupidité commerciale ordinaire (1).

Le 16 mars 1816, la reine mère de Portugal que son état de démence tenait loin des affaires du royaume depuis plus de vingt ans, mourut; son fils, le régent, lui succéda aussitôt sous le nom de Jean VI.

Jean, devenu roi, continua à exercer le pouvoir suivant les mêmes errements que pendant sa régence. Il n'apporta aucun remède aux vices nombreux de son administration. Le Portugal tomba de plus en plus sous la dépendance de l'Angleterre; son revenu, au lieu d'être appliqué aux besoins du pays, partit pour le

(1) Gervinus, t. VII, p. 212.

Brésil, ou servit à salarier les agents britanniques. Ses produits furent frappés à leur entrée au Brésil de droits plus élevés que ceux des manufactures anglaises. Enfin, le commerce languit et le mécontentement des malheureux Portugais se changea en une vive irritation.

Un tel état de choses ne pouvait durer. En 1819, une première insurrection éclata, mais fut promptement réprimée. Le roi fut informé du fait; effrayé du danger, il autorisa quelques réformes destinées à calmer les esprits; mais lorsque ces concessions arrivèrent, il était trop tard. Un an s'était écoulé. Justement, l'Espagne venait de se révolter et les cris de « Vive la liberté! » avaient trouvé un écho au Portugal. Dans la nuit du 23 au 24 août 1820, Porto, seconde ville du royaume, se souleva, au cri de « *Vivent le roi, les Cortès! Une constitution.* » A ce moment, lord Beresford était auprès de Jean VI; le conseil de régence institué pour gérer les affaires pendant son absence essaya de contenir le mouvement; mais toutes les mesures de sévérité ne l'empêchèrent pas de s'étendre avec rapidité et bientôt d'embrasser le royaume entier.

Les régents chargèrent alors l'armée de le réprimer: les soldats firent défection. Dans ces conjonctures, les régents crurent devoir donner quelque satisfaction au mécontentement général. Ils convoquèrent les Cortès pour le 15 novembre et en même temps supplièrent le roi de revenir en Europe. Les insurgés n'attendirent pas l'effet de ces mesures. Lisbonne, occupée par une forte garnison, était restée

jusque-là en dehors du mouvement; le 15 septembre, les soldats de la garnison se soulevaient aux cris de « *Vive le roi! Une constitution!* » et toute la population se joignait à eux. La régence dut céder la place à une junte, qui proclama aussitôt sa déchéance. Peu de jours après, cette junte se fondait avec celle qui avait été organisée à Porto et qui vint le 1er octobre siéger à Lisbonne. Elle se partagea en deux sections : la première sous le titre de ***gouvernement suprême exécutif*** et la seconde sous celui de ***gouvernement provisoire pour la convocation des Cortès*** et pour la préparation de leurs travaux. Sur ces entrefaites, le régent lord Beresford arriva du Brésil avec des pouvoirs nouveaux et plus étendus. La junte refusa de les reconnaître; elle l'empêcha même de débarquer et l'obligea à se retirer en Angleterre. Le 8 janvier eut lieu la première réunion du congrès national; dès sa première séance, et conformément au vœu général du pays, les délibérations portèrent sur les bases d'une constitution. Le 28 mars, les Cortès adoptaient un projet en grande partie copié sur la constitution espagnole. Le lendemain toutes les autorités du royaume y prêtèrent serment.

La nouvelle de la révolution portugaise remua fortement les esprits au Brésil. Pas plus que les Portugais, les Brésiliens n'étaient satisfaits du gouvernement de Jean VI. Outre qu'ils avaient contre lui les mêmes sujets de plaintes que leurs frères de Portugal, ils reprochaient encore au roi d'avoir introduit au Brésil cette profonde dépravation, conséquence ordinaire des

vieilles royautés absolues. Bahia fut la première à se soulever; puis, le Para et Pernambuco l'imitèrent. Rio-Janeiro ne suivit pas immédiatement cet exemple. Il demanda pacifiquement des réformes : le roi y répondit par des demi-mesures. Alors la population s'insurgea et força Jean VI à ratifier le projet de constitution adopté par les Cortès de Lisbonne, et à jurer de l'observer.

Le tumulte de la révolution s'était apaisé, lorsque, vers la fin de mai 1821, on apprit que le roi, se rendant enfin au vœu du peuple portugais, allait s'embarquer pour l'Europe.

Les électeurs de Rio-Janeiro prièrent le roi de renouveler avant son départ son engagement de maintenir la Constitution. Jean le promit. Mais, au jour fixé pour cette cérémonie, la troupe cerna la Bourse où les électeurs s'étaient réunis, et, conformément aux ordres qu'elle avait reçus, se livra à un massacre épouvantable. Cinq jours après cette victoire honteuse, Jean VI mit à la voile pour le Portugal avec toute sa famille. Il laissait la régence à son fils aîné don Pedro, que son caractère libéral avait déjà rendu populaire parmi les Brésiliens (1). Au moment des adieux, il avait adressé à son fils cette recommandation qui trahissait les inquiétudes dont il était tourmenté : « Pedro, d'ici peu, je le crains, le Brésil se séparera du Portugal; si cela arrive, tâche de placer la couronne sur ta propre tête, plutôt que

(1) Bouchot, p. 358.

de la laisser tomber aux mains d'un aventurier (1). »

Le 3 juillet 1821, Jean VI aborda à Lisbonne, et, dès le lendemain, jura fidélité et obéissance à la Constitution devant le congrès national. Les puissances signataires de la Sainte-Alliance lui firent aussitôt l'offre de leurs armées et de leur argent pour qu'il reprît son autorité absolue. L'offre était tentante; Jean ne l'écouta pas. Au contraire, il enjoignit aux Cortès de terminer sans délai la rédaction de la Constitution portugaise, et lorsqu'elle fut achevée, le 1er octobre 1822, il la ratifia solennellement.

La constitution que venaient de voter les Cortès était analogue à celle de l'Espagne, mais plus démocratique encore à certains égards. Le suffrage était universel, sans autre garantie que l'âge de vingt-cinq ans et une moralité notoire; puis, afin qu'il n'y eût pas d'interruption dans l'exercice du pouvoir législatif, il était institué une commission, prise au sein des Cortès, chargée de veiller au maintien de la Constitution. L'autorité ministérielle était de la sorte bien réduite, et celle du roi absolument nulle. Celui-ci n'avait pas même le *veto* suspensif.

Fières du retour du roi et du rang de métropole que ce retour avait rendu au Portugal, les Cortès voulurent ramener le Brésil à sa condition antérieure de colonie. Cette résolution fut le signal de la scission qui devait s'opérer entre les deux grands pays dont se com-

(1) Bollaert, t. I, p. 79.

posait la monarchie portugaise. A peine les Brésiliens eurent-ils connaissance du projet en question, qu'ils se révoltèrent de nouveau. L'exemple en fut donné par les habitants de Santo-Paulo, qui jurèrent de ne pas souffrir le rétablissement de la domination portugaise; la plupart des autres villes ne tardèrent pas à imiter cet exemple; seules, les provinces de Para, de Bahia et de Pernambuco s'en abstinrent. Une junte fut néanmoins instituée à Rio-Janeiro; le 12 octobre 1822, elle proclama l'indépendance du Brésil. Don Pedro, fidèle aux recommandations paternelles, épousa la cause générale; il visita les villes insurgées, et appela les habitants à se réunir et à consommer, si c'était nécessaire, par la force, la grande œuvre de leur indépendance. Puis, à son retour à Rio, exagérant à dessein, par flatterie pour le peuple, ses propos et ses actes, il parut au théâtre, portant au bras une écharpe sur laquelle on lisait : « *L'indépendance ou la mort* (1)! »

On conçoit quelle popularité le régent s'attira de cette manière; durant sa courte administration, il avait continué à se concilier l'estime et la sympathie générales, aussi fut-ce par acclamation que le peuple l'élut *régent et protecteur constitutionnel du Brésil*, titre que don Pedro échangea bientôt contre celui d'*empereur constitutionnel*.

Les Cortès n'étaient guère en mesure de rétablir par la force, au Brésil, l'autorité de la métropole; toute-

(1) Gervinus, *Histoire du XIX*e *siècle*, t. X, p. 257.

fois, elles envoyèrent quelques régiments en Amérique, et décrétèrent des levées dans les provinces demeurées fidèles. Bientôt leur attention se détourna du dehors pour se reporter entièrement sur la situation intérieure du royaume.

Quoiqu'il eût obéi à la pression des circonstances, le roi Jean avait accepté avec une entière bonne foi le nouvel ordre politique établi par les Cortès; il entendait y demeurer fidèle, et le maintenir; mais, dans son entourage, ses sentiments loyaux étaient fort peu partagés. La reine, son épouse, et son second fils don Miguel s'étaient mis à la tête du parti apostolique et complotaient le renversement de la Constitution. A leur instigation, le 23 février 1823, une tentative de contre-révolution eut lieu à Lisbonne, mais échoua complètement. Son promoteur, le comte d'Amarante, chassé du Portugal, alla se réfugier sur la frontière espagnole.

Là, il continua ses menées, et entreprit de réunir quelques troupes. Les Cortès envoyèrent pour le surveiller un corps d'armée. D'Amarante intrigua si bien auprès des chefs, en s'efforçant de leur démontrer la stérilité du gouvernement constitutionnel, qu'il parvint à se les attacher, et, par eux, gagna leurs soldats. Encore une fois, l'armée s'insurgea. Don Miguel se mit à sa tête. Ce prince, grossier et cruel, qui, à vingt ans, ne savait pas lire, représentait la plus chère espérance du parti absolutiste; son ardent désir était de conquérir la couronne de Portugal, et de ré-

duire son frère aîné, don Pedro, à Rio-Janeiro (1).

Chose étrange! la contre-révolution de 1823 provoqua parmi le peuple autant d'enthousiasme et de joie qu'en avait fait naître la révolte de 1820. A la suite de ce mouvement, la nation avait été en proie à un malaise indéfinissable, conséquence forcée de tous les bouleversements. Dans son ignorance, dans son peu d'habitude de la liberté, la nation portugaise attribua la lenteur de sa régénération, la stagnation des affaires, à la liberté elle-même. Elle crut faire acte de patriotisme en reniant le passé, et acclama la restauration de la monarchie dans ses anciennes institutions féodales, aux cris de : « *Vive le roi absolu! Meure la Constitution!* »

Jean VI, nature indolente et timide, laissa faire. Il avait naguère accepté avec des apparences presque de plaisir la liberté; sous le coup de l'effervescence populaire, il la rejeta alors avec horreur. En récompense de son zèle, il donna un marquisat au comte d'Amarante, nomma don Miguel généralissime, et distribua force honneurs à tous ceux qui avaient pris part à la contre-révolution. Dès ce moment, la réaction eut libre carrière. La Constitution de 1820 fut abolie, la charte féodale des Cortès de Lamego déclarée seule valable, et tous les anciens errements de la monarchie absolue furent remis en vigueur.

Toutefois, le peuple se lassa vite de ce retour à l'ancien

(1) Bouchot, p. 363.

régime. Il s'aperçut que les impôts qu'il payait ne servaient qu'à engraisser des courtisans éhontés ; il se prit à murmurer. Le roi l'entendit, et, de nouveau, il parut incliner vers la liberté. Don Miguel n'attendait que cet instant pour mettre ses desseins secrets à exécution. Le marquis de Lonlé, grand écuyer du roi, connaissait les vues de don Miguel et les désapprouvait ; don Miguel, le 3 mai 1824, le fit assassiner. Puis, sans perdre de temps, dans la nuit suivante, sous prétexte d'un complot dirigé contre la vie de son père, il rassembla toutes les troupes autour du palais royal, fit arrêter les ministres, ainsi que les personnes dont les opinions libérales étaient notoires. Il se préparait ensuite à exiger de Jean VI une abdication en sa faveur, lorsque celui-ci, avec l'aide des ambassadeurs étrangers, quitta furtivement son palais et se réfugia à bord d'un vaisseau de guerre anglais. De là, Jean, rendu plus courageux, envoya à son fils l'ordre de comparaître devant lui. Don Miguel s'y rendit et sut si bien tromper son père, par les accents de son langage et par ses serments de fidélité, qu'il obtint son pardon. Après cela, le roi rentra dans sa capitale et les choses reprirent leur cours habituel.

Pendant ce temps, le Brésil luttait pour son indépendance contre les troupes portugaises et contre celles qui avaient été fournies par les provinces restées fidèles. Il y avait déjà presque trois ans que cette guerre durait, quand, enfin, Jean VI en comprit l'inutilité et accepta la médiation de l'Angleterre et de l'Autriche. En con-

séquence, vers le mois de juillet 1825, les plénipotentiaires de l'Angleterre, de l'Autriche, du Brésil et du Portugal s'assemblèrent à Londres. En même temps, il se réunit à Paris une autre conférence composée des représentants des puissances absolues, qui chercha à entraver l'action de la conférence de Londres ; ses membres firent parvenir à Lisbonne des conseils dont le but était de pousser le cabinet portugais à la guerre et à la violence (1). Le roi et ses ministres paraissaient inclinés à suivre ces dangereux conseils ; ils avaient déjà, à l'insu de la conférence de Londres, fait quelques pas dans ce sens, lorsque la fin des travaux de cette conférence les contraignit à n'y pas donner suite. Le 29 août 1825, Jean VI reconnaissait solennellement l'indépendance du Brésil et la souveraineté de son fils don Pedro comme empereur (2). Six mois après, il mourut empoisonné, dit-on, par la reine Charlotte et par don Miguel.

Don Pedro, l'empereur du Brésil, fut aussitôt proclamé roi de Portugal, et, en attendant qu'il pût venir à Lisbonne prendre les rênes du gouvernement, l'infante Isabelle-Marie, sœur du roi défunt, fut investie de la régence, conformément aux dernières volontés de Jean VI.

Le caractère de don Pedro était connu des Portugais, c'est pourquoi ils se félicitaient d'avance de l'avoir à leur tête. Mais, contrairement à leurs espérances, don

(1) Gervinus, t. X, p. 292.
(2) A. Bouchot, p. 369.

Pedro n'accepta pas la succession de son père; ses sujets du Brésil étaient opposés à la réunion des deux couronnes. Le seul usage que don Pedro pût faire de son autorité sur le Portugal, fut d'octroyer à ce royaume, le 26 avril 1826, une nouvelle constitution basée en grande partie sur celle de l'Angleterre. L'art. 5 de cet acte consacrait la renonciation formelle de don Pedro à la couronne de Portugal, et statuait que la dynastie régnante se continuerait, pour ce royaume, dans la personne de dona Maria da Gloria, sa fille, en faveur de laquelle il abdiquait. Par un décret séparé, en date du 2 mai, don Pedro ordonnait que dona Maria resterait au Brésil tant que la Constitution n'aurait pas été acceptée et jurée en Portugal, et tant que le mariage de cette princesse avec son oncle don Miguel ne serait pas conclu et les fiançailles célébrées (1). Don Pedro se proposait, par cette union, de concilier les partis politiques du Portugal et de mettre fin aux intrigues de son frère.

Le 31 juillet, la régente publia la charte donnée par don Pedro. Les autorités y prêtèrent serment d'assez bonne grâce, mais une moitié de l'armée seulement consentit à accepter l'acte constitutionnel. L'autre moitié, influencée par les discours des absolutistes, par les prédications du clergé, refusa de reconnaître les institutions nouvelles, déclarant que don Pedro n'avait pas le droit de promulguer une charte, et qu'en la donnant il avait violé toutes les vieilles lois sur lesquelles repo-

(1) De Vaulabelle, t. VII, p. 260.

sait, depuis sept siècles, la monarchie portugaise (1). Le 14 novembre, les mécontents quittèrent leurs garnisons, passèrent sur le territoire espagnol, où le marquis de Chaves (comte d'Amarante) se mit à leur tête. Ils y furent d'abord l'objet de la surveillance du gouvernement espagnol, mais, sur leurs promesses de ne lui être aucunement à charge, Ferdinand VII, qui se réjouissait des obstacles rencontrés par le gouvernement constitutionnel portugais, favorisa la formation de l'armée des réfugiés et autorisa ses sujets à leur fournir les armes, les munitions, les équipements dont ils avaient besoin. Aussi, grâce à la connivence des autorités espagnoles, sur la frontière retentirent ces cris : « ***Mort à don Pedro! A bas la Constitution! Vive don Miguel, roi absolu!*** »

L'exemple regrettable que donnait ainsi l'armée ne fut malheureusement pas perdu. Il fut au contraire le signal de la révolte. Sitôt que les troupes eurent quitté leurs cantonnements, des mouvements insurrectionnels se manifestèrent sur plusieurs points du royaume, et notamment dans la province de Tras-os-Montès. Une junte s'assembla à Braga, elle proclama l'infant don Miguel roi absolu, et, en attendant le retour de ce prince à Lisbonne, confia la régence à la reine Charlotte, sa mère.

Les grandes proportions prises si rapidement par le mouvement révolutionnaire émurent l'Angletèrre, qui intervint. Elle agit auprès du cabinet de Madrid, lui fit

(1) A. Bouchot, p. 375.

des représentations et obtint une promesse formelle de sa part de garder désormais la neutralité. Pendant ce temps, le marquis de Chaves, sorti d'Espagne à la tête de l'armée insurgée, remportait des succès importants en Portugal; il arriva jusqu'à Porto. Mais, en janvier 1827, la fortune changea : acculés dans la Sierra d'Estrella, la disette, la mésintelligence se mirent dans le camp des rebelles. Villaflor, le général de don Pedro, en profita pour leur livrer combats sur combats et réussit enfin à les mettre en déroute générale.

Dans le courant du mois suivant les absolutistes renouvelèrent leur tentative. Cette fois, ils remportèrent de tels succès que la sœur de don Pedro, dona Isabelle, qui gouvernait au nom de sa nièce, dut demander l'appui de l'Angleterre. Le cabinet britannique accueillit favorablement sa prière et s'empressa d'envoyer en Portugal quinze à dix-huit régiments. A peine les soldats anglais parurent-ils, qu'aussitôt et comme par enchantement toute agitation disparut.

Don Pedro ne tarda pas à être instruit des événements dont son ancienne patrie était le théâtre. Il crut que la faiblesse du gouvernement de sa sœur en était la cause, et il résolut d'y remédier en conférant la régence à son frère, don Miguel. En même temps, il envoya à Lisbonne sa fille dona Maria.

Don Miguel se trouvait à cette époque à Vienne, où il vivait retiré depuis son équipée du 4 mai 1824. Il reçut avec joie la nouvelle de sa nomination comme régent et partit sur-le-champ pour le Portugal. Le

22 février 1828, il arrivait à Lisbonne et y prêtait serment à la Constitution devant les deux chambres. On a tout lieu de douter de la sincérité, de la bonne foi de don Miguel, lorsqu'il jura de maintenir fidèlement les institutions en vigueur alors en Portugal, car il se passa peu de temps avant qu'il ne trahît ses engagements. Si don Miguel s'était réjoui d'être appelé au gouvernement du Portugal, c'est qu'il y voyait une occasion de reprendre son ancien projet. Il fut d'ailleurs, et dès son entrée en fonctions, encouragé dans ses vues par des émissaires de Ferdinand VII et par l'ambassadeur anglais W. A'Court. Il n'en fallait pas tant pour le décider. La Chambre des députés dont le libéralisme avait déjà créé des embarras à la régence d'Isabelle, fut par lui dissoute, puis il acheva ses derniers préparatifs. Le 30 juin, une émeute éclatait à Lisbonne. Des bandes parcoururent la ville criant : *Vive don Miguel Ier*! Telle était la peur que les absolutistes avaient habilement semée parmi la population, que nul n'osa protester contre l'élévation de don Miguel au trône, et que ce fait ne rencontra qu'une approbation unanime.

Le premier acte du nouveau souverain fut de déchirer la Constitution et de réunir une nouvelle assemblée de Cortès. Faites sous sa direction, les élections n'envoyèrent à l'assemblée que des hommes connus pour leur attachement aux idées d'absolutisme. Aussi, don Miguel n'eut-il aucune peine pour se faire reconnaître roi légitime de Portugal. Il n'en fut pas

de même pour les cours étrangères, qui rappelèrent leurs ambassadeurs, et pour la majeure partie du corps diplomatique portugais, qui résigna ses fonctions.

Irrité de ces protestations contre son usurpation, don Miguel se lança dans le régime des proscriptions, des confiscations et des exécutions. Tous ceux qui se refusèrent à le reconnaître durent chercher un asile à l'étranger, s'ils ne voulaient pas être exposés à sa colère. A ce compte, l'émigration se fit en masse, les prisons furent rapidement pleines, et le sang coula à flots. Les constitutionnels cherchèrent bien à arrêter ce débordement de violences, en organisant des armées qu'ils mirent en marche sur Lisbonne, mais don Miguel disposait de meilleurs généraux et de troupes plus nombreuses et mieux aguerries, de sorte que toutes les tentatives pour le renverser échouèrent. De cette manière, de gré ou de force, don Miguel établit son autorité sur la majeure partie du Portugal et de ses possessions extérieures.

Parmi les villes demeurées fidèles à la souveraineté constitutionnelle, Porto se signala par sa résistance passive aux décrets de l'usurpateur. Mais les habitants de l'île de Terceira, la principale des Açores, firent preuve de plus de courage encore, car ils ne craignirent pas de se mettre en état complet de rébellion contre l'autorité de don Miguel. Le gouverneur, le comte de Villaflor, les anima de son zèle pour dona Maria, reine légitime de Portugal, et leur fit jurer de ne point remettre leur territoire aux mains de l'u-

surpateur. Don Miguel envoya une expédition contre Terceira, la bloqua; rien ne fit : ni sa marine, ni ses soldats ne purent triompher de la courageuse défense de Villaflor et de ses compagnons. Terceira, objet d'un blocus des plus sévères, maintint sa résistance.

Dix-huit mois se passèrent de la sorte, lorsque la révolution française de juillet 1830 éclata. Cet événement important exerça son influence sur les opposants de don Miguel, surtout sur les assiégés de Terceira, et leur inspira confiance dans le résultat de la lutte qu'ils avaient engagée. Presque une année entière s'écoula ensuite sans que l'état des choses subît aucun changement.

Il n'en fut pas de même au Brésil pendant cette année et celle de 1831. Don Pedro avait pleinement justifié, dans les commencements de son règne, les espérances placées en lui par les Brésiliens; il s'était montré un excellent organisateur, avait continué à faire preuve de ces mêmes sentiments libéraux qui lui avaient valu, dans sa jeunesse, l'estime et l'amour de tous; mais, depuis deux ou trois ans, fatigué peut-être, ses actes étaient empreints d'une grande incertitude. De tout temps, l'empereur avait pris un intérêt très vif aux affaires du Portugal; ce fut le prétexte de la mésintelligence entre son peuple et lui. Il avait institué un conseil secret qui devait l'aider dans le gouvernement du pays; le peuple brésilien crut que don Pedro, resté Portugais au fond du cœur, conspirait en vue de réunir les deux couronnes sur sa tête; à partir de ce moment, il lui

retira sa confiance (1). De la défiance au mécontentement il n'y avait qu'un pas ; peu à peu, il le franchit, et, dès cet instant, son mécontentement alla croissant avec l'attitude irrésolue de l'empereur. Sur ces entrefaites, la nouvelle de la révolution française de 1830 arriva au Brésil. Elle y retentit fortement ; les esprits s'agitèrent. Don Pedro s'efforça de les calmer en accordant toutes sortes de concessions. Il ne fit que gagner du temps. Dans les premiers mois de 1831, une crise était imminente ; elle menaçait d'aboutir à la république. Don Pedro eut la sagesse de céder devant l'orage ; le 7 avril 1831, il se démit du pouvoir en faveur de son fils don Pedro II, âgé de sept ans. Quelques jours après, il nomma un tuteur pour ceux de ses enfants qu'il laissait au Brésil, et s'embarqua avec sa fille dona Maria da Gloria sur un vaisseau de ligne anglais (2).

Libre désormais de ses actions, l'ex-empereur entreprit de reconquérir, pour sa fille dona Maria, le trône de Portugal. Cette décision lui était inspirée autant par l'intérêt qu'il portait à son enfant que par le désir de sauvegarder l'honneur du trône de Portugal, grandement compromis par son occupant.

En effet, tandis que le Brésil était le témoin des faits que nous venons de raconter, don Miguel maintenait en Portugal son système de violences et ajoutait chaque jour à la liste de ses iniquités. Par la terreur qu'il avait

(1) Bollaert, t. I, p. 81,
(2) Gervinus, t. XXII, p. 307.

répandue sur tout le royaume, il avait été promptement délivré de toute opposition ; c'est alors que son caractère tyrannique, cherchant partout des victimes, le poussa à s'attaquer aux étrangers habitant son royaume. Il s'adressa plus particulièrement aux Français et aux Anglais : sa préférence avait pour motif le refus constant des cabinets de Londres et de Paris de reconnaître la légitimité de son avènement. Une première fois, l'Angleterre et la France s'étaient interposées, lorsqu'au printemps de 1831, les indignes traitements infligés à deux Français établis à Lisbonne déterminèrent le gouvernement français à user de sévérité envers don Miguel. L'amiral Roussin fut chargé d'obtenir satisfaction.

Le 7 juillet, celui-ci se trouvait devant l'entrée du Tage avec une escadre forte de cinq vaisseaux, de deux frégates et de deux corvettes-avisos. Avant de frapper le coup résolu, l'amiral, mû par un sentiment d'humanité qui l'honore, tenta un dernier effort vers la paix. Il fit demander au ministre des affaires étrangères portugais si son souverain consentait à réparer les torts qu'il avait injustement fait subir à ses compatriotes ; cette ouverture fut rejetée. En conséquence, le 11 juillet, à 10 heures du matin, l'escadre française appareillait et donnait à pleine voile dans le Tage. Les forts qui en défendaient l'embouchure ouvrirent aussitôt leur feu ; les Français ne ripostèrent pas tout d'abord, mais, arrivés à une distance assez rapprochée, ils tirèrent à leur tour, et, grâce à la précision de leurs coups, ils

éteignirent rapidement le feu des forts et passèrent devant eux. L'escadre portugaise, embossée dans le fleuve, essaya alors d'arrêter la marche des Français; une volée partie du vaisseau français le plus avancé suffit pour lui faire amener pavillon.

La capitale du Portugal était à la merci de l'amiral Roussin. Satisfait de sa victoire, celui-ci n'en abusa pas : il renouvela sa demande au cabinet portugais, qui s'empressa, cette fois, de l'accueillir favorablement. Les deux victimes des brutalités de don Miguel reçurent une réparation et une indemnité convenables; le Portugal paya à la France 800,000 francs en remboursement des frais de l'expédition et dut lui remettre en outre sa flotte (1).

Le 14 juillet, l'échange des dernières signatures avait lieu à bord du vaisseau amiral français. La France était vengée!

« Cette éclatante expédition, dit M. Louis Blanc (2), n'eut en France qu'un médiocre retentissement. Le pays était absorbé par la grande lutte engagée par l'opposition contre le pouvoir royal, et le gouvernement évita autant que possible d'en parler, de peur d'éveiller les susceptibilités de l'Angleterre, jalouse de garder sa suprématie en Portugal. »

En obligeant ainsi les puissances à protéger par la force leurs nationaux, don Miguel, déjà mal vu par

(1) Pour plus de détails, voyez L. Blanc, t. II, p. 366-72.

(2) *Loco citato*, t. II, p. 372.

elles, ruina entièrement sa cause. Aussi, quand don Pedro arriva à Londres et fit ouvertement part de ses intentions à la cour et aux ministres, il en reçut de grandes marques d'encouragement. Avec l'aide du gouvernement britannique, il réussit à contracter un emprunt et se rendit ensuite à Paris, où il s'occupa d'organiser une expédition. Le 10 février 1832, don Pedro quittait la France pour Terceira à la tête d'une assez nombreuse réunion de volontaires français, anglais et portugais. Aussitôt qu'il eut mis le pied sur le sol portugais, don Pedro proclama la royauté de sa fille et, en attendant qu'il eût conquis pour elle la totalité du royaume, il s'en institua lui-même le régent. Il resta quelque temps à Terceira, puis, lorsque le chiffre de son armée « *libératrice* » eut atteint 7,500 soldats, dont 6,000 Portugais (1), il se mit en route pour le Portugal. Le 7 juillet, la petite flotte qui le portait lui et son armée jetait l'ancre dans le port de Villa do Conde, à vingt kilomètres seulement de Porto. Contrairement aux espérances dont il s'était bercé, don Pedro ne fut pas reçu par les populations de la province du Minho avec enthousiasme; l'accueil qu'elles lui firent fut plutôt hostile. Toutefois, l'ex-empereur put s'avancer sans coup férir jusqu'à Porto et même s'en emparer.

On se souvient que, lors de l'usurpation de don Miguel, cette ville s'était déclarée contre lui; depuis elle avait toujours été sur la péninsule le foyer principal du mé-

(1) A. Bouchot, p. 392.

contentement contre l'oppresseur. C'est dire quelle réception ses habitants firent à don Pedro. Celui-ci s'y installa, et sur l'annonce que les troupes miguélistes s'avançaient contre lui, il fortifia la ville. Pendant treize mois, il y fut assiégé par l'armée de son frère, qu'il tint heureusement en échec. Don Pedro n'avait avec lui que 13,000 hommes, tandis que l'ennemi en comptait 6,000 au sud du Douro et 17,000 au nord; la famine se fit sentir; le choléra fit aussi des ravages: néanmoins, les défenseurs de Porto firent vaillamment leur devoir et repoussèrent toutes les attaques. Il est vrai que, vers le milieu du siége, don Pedro avait reçu de Londres et de Paris des secours importants en vivres et en argent, et que deux généraux renommés, de Solignac et Saldanha, étaient parvenus à forcer les lignes d'investissement pour venir dans Porto l'assister de leurs conseils.

Don Pedro avait jusque-là dirigé personnellement les opérations militaires. A l'arrivée de ces généraux, il leur confia ce soin et nomma de Solignac major général de l'armée constitutionnelle. Encouragé par leur présence, fort de leur expérience, l'ex-empereur résolut, vers le mois de juillet 1833, de sortir de la défensive et de précipiter le dénouement de la lutte. Il rassembla un conseil de guerre et lui soumit cette importante question. De Solignac, consulté, proposa de sortir avec toute l'armée, de marcher droit à l'ennemi, de l'écraser et de continuer ensuite sur Lisbonne. Ce plan hardi ne réunit pas les suffrages de la majorité du conseil, qui adopta le

projet du général Saldanha, d'envoyer dans les Algarves, dont on connaissait les dispositions antimiguélistes, un corps de 4,000 hommes. On comptait que les succès que remporterait cette colonne engageraient les libéraux à se soulever; don Pedro, avec le gros de l'armée, devait en attendre les résultats dans Porto. Le général de Solignac combattit ce projet de toutes ses forces et, lorsqu'il vit qu'on passait outre, il donna sa démission et quitta la place.

Les préparatifs de l'expédition résolue n'en continuèrent pas moins. Conformément aux ordres du général Saldanha, successeur de Solignac, 4,000 hommes s'embarquèrent, le 19 juin, sur la flotte commandée par le capitaine anglais Napier; le comte de Villaflor, récemment créé duc de Terceira par don Pedro, devait les diriger.

Aussitôt débarqué sur le rivage des Algarves, le duc de Terceira obtint très rapidement la soumission complète de cette province. Quant à Napier, il reprit la mer, rencontra, à la hauteur du cap Saint-Vincent, la flotte miguéliste, et, bien que le nombre de ses vaisseaux fût très inférieur à celui de la flotte ennemie, il n'hésita pas pour lui présenter le combat. Il l'attaqua avec une impétuosité inouïe, coula la plupart de ses vaisseaux et dispersa le reste.

Cette brillante victoire eut une grande influence, tant sur l'armée de don Miguel, qu'elle frappa de stupeur, que sur les troupes du duc de Terceira, dont elle augmenta au contraire l'ardeur. Celui-ci pressa alors

le pas vers la capitale ; il bat une division de l'armée miguéliste sous les murs de Sétubal, s'empare de cette ville, et arrive enfin à Cacilhas, en face de Lisbonne. Le général Telles Jordao, avec 6,000 hommes, veut lui barrer le passage ; le duc de Terceira fond sur lui, taille en pièces ses soldats, et le laisse mort sur la place. Épouvanté de tant d'audace, et aussi de tant de succès, le duc de Cadaval, gouverneur de Lisbonne, qui y commandait une garnison nombreuse, s'enfuit en toute hâte. Aussitôt, Lisbonne ouvre ses portes aux vainqueurs et envoie au-devant d'eux une députation de notables. Le 24 juillet 1833, le duc de Terceira entrait dans la capitale, salué des cris de joie de la population, et en prenait possession au nom de dona Maria. Immédiatement le duc s'empressa de mettre en liberté les nombreuses personnes retenues en prison par l'usurpateur, diminua les impôts excessifs qui pesaient sur le bas peuple, et, par une série de mesures des plus sages, provoqua l'admiration de toutes les classes (1).

Pendant ce temps, don Miguel lui-même assiégeait Porto. Il comptait sur l'affaiblissement de sa garnison, réduite à environ 9,000 hommes, pour en avoir facilement raison. Un maréchal de France, de grande renommée, de Bourmont, le conquérant d'Alger, l'ancien ministre de Charles X, l'avait accompagné. Mais les victoires remportées par le duc de Terceira et par

(1) A. Bouchot, p. 395.

Napier avaient également exercé leur influence sur le courage des *pédristes*, enfermés dans Porto, et tous les assauts que tentèrent les assiégeants contre cette place furent repoussés avec de grandes pertes pour eux.

L'arrivée du fuyard de Lisbonne, le gouverneur Cadaval, avec ses soldats apporta un précieux appoint à l'armée de don Miguel. Le 26 juillet, surlendemain du jour de la chute de Lisbonne, le maréchal de Bourmont livrait un nouvel assaut à la ville de Porto. Comme les autres, celui-ci, tout énergique qu'il fût, échoua encore. Des flots de sang coulèrent, les morts des deux partis couvrirent le terrain; tout cela inutilement. Don Miguel dut renoncer à vaincre l'héroïsme des défenseurs de Porto, et, pour se remettre un peu des suites de sa défaite, il opéra un mouvement rétrograde.

Don Pedro en profita pour courir à Lisbonne et y proclamer la royauté de sa fille, dona Maria II. Le 22 septembre, celle-ci fit son entrée dans la capitale, et, le lendemain, reçut la couronne des mains de son père. Aussitôt, la France et l'Angleterre la reconnurent.

Tout en asseyant sa fille sur le trône de Portugal, don Pedro avait conservé son titre de régent. Les difficultés de la situation n'étaient pas encore aplanies, car don Miguel ne se tenait pas pour battu. Après son échec devant Porto, don Miguel, sitôt qu'il eut réorganisé son armée, se porta avec elle contre Lisbonne. Il ne laissait devant Porto qu'un corps d'observation.

Le 4 septembre, l'armée miguéliste était devant la

capitale. Elle comptait environ 16,000 hommes. Les chefs étaient à ce point certains de la victoire qu'ils donnèrent les ordres les plus sévères pour que la discipline fût strictement observée lorsqu'on entrerait dans la place. Mais, depuis le 24 juillet, les pédristes avaient eu le temps de la fortifier d'une manière formidable; des renforts leur étaient arrivés, et leur nombre dépassait 12,000 hommes, commandés par les généraux Villaflor et Saldanha. Don Pedro était aussi là, animant chacun de sa présence. Le 5 septembre, don Miguel ordonna l'attaque des lignes ennemies ; le maréchal de Bourmont la dirigea, mais, en dépit de toute sa science, malgré la valeur des troupes auxquelles il commandait, il subit un grave échec.

Le 14, il renouvela l'assaut sans meilleur résultat. La désertion se mit alors dans les rangs de l'armée miguéliste; il fallut que les autorités payassent aux officiers et aux soldats un mois de solde sur l'arriéré pour enrayer les progrès du mal. Dans ces circonstances, il fallait prendre un parti énergique : de Bourmont proposa à don Miguel d'abandonner momentanément le siège de Lisbonne pour reporter le théâtre de la guerre vers l'intérieur du pays. Le roi rejeta son projet. De Bourmont ne voulut pas compromettre davantage sa haute réputation militaire, et il donna sa démission. Il partit aussitôt, emmenant avec lui le plus grand nombre des officiers français qui l'avaient suivi en Portugal (1). Don

(1) *Journal d'un officier français*, p. 46.

Miguel le remplaça par le général anglais Mac Donald, qui avait autrefois fait la guerre de la péninsule sous les ordres de Wellington ; celui-ci établit d'abord l'armée dans de fortes positions entre le Tage et Coimbre, puis, de là, se lança dans une série d'opérations menaçantes pour la capitale. Mais le nouveau généralissime miguéliste ne réussit pas mieux que son prédécesseur. Chassé bientôt de ses positions, il fut contraint d'aller se réfugier dans Santarem. La réunion dans les murs resserrés de cette petite ville d'une armée considérable y occasionna une épidémie affreuse, la peste, qui, dans les mois de décembre, janvier 1834 et février, fit plus de 5,000 victimes. Au moment même où le fléau faisait son apparition, les généraux Saldanha et de Terceira arrivèrent devant Santarem et en entreprirent immédiatement le siège. Ils s'établirent dans un camp retranché à Cartaxo ; le 18 février, 3,000 miguélistes vinrent les attaquer et cherchèrent à les déloger de leur position. Cette tentative manqua, et, après un combat qui dura presque toute la journée et coûta aux assaillants près de 1,000 hommes tués, blessés et prisonniers, ceux-ci durent rentrer dans leurs lignes.

A ce moment, don Pedro, dans le but d'abréger une lutte déjà si longue, autorisa Saldanha à faire des propositions de paix à don Miguel. Le 24 mars, Saldanha les envoya à Santarem par l'entremise de l'amiral anglais Parker. Elles portaient en substance que don Miguel, s'il consentait à reconnaître la souveraineté de dona Maria, conserverait ses titres, honneurs et propriétés ;

qu'il se retirerait du Portugal pour un temps donné seulement ; que tous les officiers et soldats de son armée seraient maintenus dans leurs grades et distinctions, et que l'arriéré de leur solde leur serait intégralement payé. L'amiral Parker, au nom du gouvernement britannique, appuya ces propositions et déclara que son gouvernement se portait garant de leur entière exécution. Malgré leur modération, don Miguel les refusa et il poussa les fortifications de Santarem (1).

Tandis que don Miguel était ainsi enfermé dans Santarem avec l'armée principale, devant Porto, le corps laissé en observation remportait quelques avantages sur les pédristes qu'il y tenait bloqués. Il repoussa constamment leurs sorties et quelquefois même leur infligea des pertes assez sérieuses. — Dans les Algarves, la guerre se maintenait, mais sans unité dans les opérations. De petits corps détachés de l'armée miguéliste principale et quelques guérillas suffisaient pour contenir les garnisons constitutionnelles de Lagos et de Faro.

La partie, comme on voit, n'était pas encore tout à fait désespérée pour don Miguel, lorsqu'un événement imprévu vint détruire les espérances de secours et d'alliance qui l'avaient soutenu dans ces derniers temps. Le 29 septembre 1833, le roi d'Espagne, Ferdinand VII, mourut. Ce fait eut une importance extrême pour don Miguel. Peu de temps avant sa mort, Ferdinand avait rassemblé sur la frontière de Portugal un corps d'armée

(1) *Journal d'un officier français*, p. 94-95.

qu'il se proposait d'envoyer contre don Pedro. A sa mort, et par suite du changement radical de politique adopté par la régente Marie-Christine, le même corps d'armée dut se préparer à marcher contre don Miguel.

A ce moment, l'Angleterre intervint. Depuis longtemps elle régnait en maîtresse sur le Portugal ; elle ne voulut pas qu'on se mêlât des affaires de ce royaume sans elle. De son côté, le gouvernement espagnol n'ignorait pas quelle force morale donnerait à son entreprise l'adhésion des Anglais consacrée solennellement par un traité. Ce fut là l'origine du traité de la triple alliance, converti un mois après par l'adhésion de la France en quadruple alliance (20 avril 1834). Nous avons rapporté, dans le chapitre précédent (1), les clauses principales de ce traité; nous n'y reviendrons donc pas.

A la fin du mois dans lequel s'était conclu ce traité et conformément à ses conditions, le général Rodil entra en Portugal à la tête de six mille Espagnols et vint se mettre à la disposition du duc de Terceira. Dès lors, les événements se précipitèrent et tournèrent presque tous au désavantage de don Miguel.

En vue de détourner l'attention de l'ennemi, le généralissime Lemos, commandant à Santarem, ordonna une diversion dans l'Alentejo, du côté de Lisbonne. Le général Cabrera la dirigea. Le 12 avril, il attaqua la ville de Sétuval. Le colonel Louis de Bourmont, fils

(1) V. p. 80, au chap. *Guerres carlistes.*

du maréchal, qui était avec lui, réussit, par un assaut intrépide, à s'emparer du fort principal qui dominait la ville, mais, mal secondé, il ne garda sa prise que quelques instants, et l'affaire n'eut aucun résultat.

Un mois se passa pendant lequel il se livra entre les deux armées ennemies une foule de petits combats terminés pour la plupart par la défaite des miguélistes, lorsque Saldanha fit mine de vouloir s'emparer de Salvaterra. Immédiatement Lemos expédia deux brigades sur la route que devait suivre le corps expéditionnaire pédriste. Le 16 mai, elles se rencontraient à Asseiceira avec Villaflor qui avait tenu à commander lui-même l'expédition. La bataille s'engagea; on se battit jusqu'à deux heures de l'après-midi. Aucun des deux adversaires ne pouvait encore s'attribuer la victoire, quand la mort du général français de Puisieux, combattant dans les rangs des miguélistes, sema parmi eux la terreur, et causa leur débandade. Les pédristes s'emparèrent de leur artillerie et firent en outre un nombre considérable de prisonniers.

La nouvelle de ce désastre, apportée par les fuyards à Santarem, y produisit la plus grande agitation. Don Miguel abandonna précipitamment cette ville et marcha vers Evora. Don Carlos y était assiégé par Rodil. Don Miguel força la ligne d'investissement, et le 21 mai rejoignit dans les murs de la place le prétendant espagnol. Mais, à sa poursuite, le duc de Terceira et Saldanha s'étaient lancés, et la petite place d'Evora ne tarda pas

à être complètement entourée. Toutes ses communications furent coupées.

Dans cette situation, don Miguel n'avait que deux partis à prendre : tenter une sortie générale dans le but de forcer la route vers le point le plus rapproché de la frontière, ou se rendre. Il choisit ce dernier parti, et en cela il fit preuve de sagesse. Le 26 mai, il capitulait.

Aux termes de la convention signée ce jour-là entre les généraux pédristes et miguélistes, une amnistie complète fut accordée pour tous délits politiques accomplis depuis le 21 juillet 1826. Les amnistiés nationaux ou étrangers reçurent l'autorisation de rentrer dans leurs foyers ou de sortir librement du Portugal, mais ils durent auparavant s'engager à ne jamais prendre parti dans les affaires politiques du royaume ; les officiers conservèrent leurs grades. Quant à don Miguel, une pension de soixante comptes de reis (400,000 francs) lui fut accordée, à la condition qu'il quitterait dans le délai de quinze jours le Portugal et n'y reviendrait jamais (1).

Pour satisfaire à ces conditions, l'armée déposa ses armes ; chaque soldat portugais rentra dans ses foyers ; les autres et les nombreux officiers étrangers que comptait l'armée miguéliste furent reconduits à la frontière. Don Miguel, suivi des généraux Lemos, Galvao, etc., et d'une vingtaine de ses vieux soldats, se

(1) V. Saint-Pardoux, p. 298.

rendit, sous l'escorte de deux escadrons constitutionnels, à Sines, où il s'embarqua sur un vaisseau de guerre anglais.

Pendant le règne de dona Maria, conseillée par son père, le Portugal chercha à se remettre des désastreux effets de cette longue guerre civile. Malheureusement don Pedro ne put pas longtemps assister à cette rénovation de sa patrie et diriger ses efforts. Moins de quatre mois après la capitulation d'Evora, il mourut âgé seulement de trente-cinq ans. Son existence agitée, les excès de travail avaient miné son organisation; dans ces derniers temps, il avait été sujet à de violents crachements de sang, conséquence de ses fatigues, et qui achevèrent de l'épuiser.

Le Portugal déplora vivement la perte immense et irréparable qu'il venait de faire. Il sentit sur-le-champ le malheur dont il était frappé, car les services que don Pedro lui avait rendus n'étaient pas de ceux qu'il pouvait oublier de sitôt; chacun savait que c'était à lui qu'il était redevable d'être délivré de la tyrannie de don Miguel.

Cette triste circonstance força la jeune reine à assumer elle-même la direction des affaires du royaume. Dona Maria était, dit-on, douée de qualités rares d'esprit, elle était animée des meilleures intentions; il est donc présumable que, dans tout autre moment, elle eût fait le bonheur de ses sujets; mais, dans l'état de surexcitation des populations portugaises, il fallait pour rétablir le calme une certaine expérience des masses et

de l'énergie. Sa jeunesse et son sexe ne lui avaient pas permis d'acquérir l'une ou l'autre de ces deux qualités: aussi, la tombe du régent était à peine fermée que les partis s'agitèrent, les intrigues de palais se nouèrent et que don Miguel lui-même songea aux moyens de ressaisir la couronne. Il protesta contre la convention d'Evora et déclara maintenir tous ses droits. Aussitôt la Chambre des députés adopta une loi excluant à jamais don Miguel et ses successeurs du trône, et autorisant quiconque de le tuer s'il osait rentrer en Portugal. Une récompense de 62,500 francs était en outre promise au meurtrier ou à celui qui le ferait prisonnier (1). La sévérité de ces mesures fit réfléchir le prétendant, qui renonça momentanément à ses projets.

Au mois de janvier 1835, la reine dona Maria épousa le duc Auguste de Leuchtenberg, fils d'Eugène de Beauharnais, mais devint veuve trois mois après. Les partis se disputèrent de nouveau l'ascendant sur la reine et tâchèrent de lui faire contracter un nouveau mariage en lui présentant chacun un candidat de leur choix. Le pays n'avait pas encore eu le temps de reprendre sa tranquillité; cette recrudescence de lutte entre les partis lui fit perdre le peu de calme acquis dans ces derniers temps. Au mois d'avril 1836, dona Maria se rendit aux sollicitations des absolutistes et se remaria avec le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg. D'après le contrat de mariage, le prince-consort devait avoir les fonc-

(1) Bollaert, p. 417.

tions de commandant en chef de l'armée. Par opposition, les Cortès, où les démocrates dominaient, refusèrent de le confirmer dans ce poste. La reine décréta la dissolution de l'assemblée, et par là augmenta le mécontentement des démocrates. Sur ces entrefaites, la révolution du palais de la Granja en Espagne eut lieu. Elle encouragea les mécontents portugais; le 9 septembre 1836, la crise fit explosion. Les troupes qu'on envoya pour contenir le peuple firent cause commune avec lui, et la foule se rua vers le palais royal, criant: « A bas les ministres! Vive la Constitution de 1820! » Ainsi mise en demeure, la reine dut rétablir cette constitution, et s'entourer d'un ministère choisi par le parti vainqueur.

C'était un grave échec pour les absolutistes, qui travaillèrent ensuite en sous-main à préparer leur revanche. Le 4 novembre, ils se crurent assez forts pour tenter une contre-révolution : ils échouèrent, et la reine, qui avait favorisé le mouvement, fut contrainte de renouveler son serment de fidélité à la Constitution.

Au mois de janvier 1837, les nouvelles Cortès s'assemblèrent; leur premier soin fut de reviser la Constitution de 1820: elles maintinrent le mode d'élection, établirent le système de deux chambres, et concédèrent à la reine le droit de *veto*. Par là, le pouvoir échappait de plus en plus aux « *chartistes* », ou partisans de la charte octroyée par don Pedro; le maréchal Saldanha et le duc de Terceira essayèrent inutilement de le re-

conquérir en provoquant des insurrections. Défaits dans leurs rencontres avec les troupes régulières, ils furent obligés de déposer les armes, le 20 septembre 1837.

Le 4 avril suivant, la reine dona Maria prêta serment à la nouvelle constitution, et accorda une amnistie générale. — On pouvait espérer qu'à la suite de ces actes, le pays reprendrait quelque tranquillité. Il en fut ainsi, mais pas pour longtemps. En 1839, de graves difficultés s'élevèrent avec l'Angleterre et troublèrent la situation. L'Angleterre demandait, depuis 1834, le renouvellement du traité de Méthuen (1), la cour de Lisbonne s'y refusa aussi longtemps qu'il lui fut possible, et si elle finit par y consentir, la France doit en être tenue responsable, car, au lieu d'encourager la résistance du cabinet portugais et de défendre la liberté des mers, elle ne rougit pas d'humilier son propre pavillon (2).

Si, par hasard, une cause d'inquiétudes venait de l'extérieur, celle qui engendra les événements postérieurs vint, comme à l'ordinaire, de l'intérieur du royaume. Peu à peu, les populations, satisfaites du régime politique sous lequel elles vivaient depuis 1837, s'étaient désintéressées des questions politiques. Il en résulta que les chartistes jugèrent l'occasion favorable pour tenter de rétablir la charte de don Pedro. Plusieurs insurrections éclatèrent, d'abord à Porto et

(1) Ce traité, conclu en 1703, avait été le prélude de la ruine du Portugal au profit de l'Angleterre.

(2) A. Bouchot, p. 409.

sur des points divers des provinces du nord, puis le mouvement se généralisa, gagna la capitale, où le 10 février 1842 la charte de 1826 était finalement rétablie. Le règne de dona Maria continua à être agité par des émeutes dont la plus grave fut celle qui eut lieu au commencement de 1847. Pour la réprimer, le gouvernement portugais dut appeler à son aide les puissances signataires de la Quadruple alliance. L'Angleterre envoya une escadre; l'Espagne fit entrer un corps d'armée en Portugal. L'insurrection n'était pas en mesure de résister à ces forces combinées : elle capitula.

A la mort de dona Maria II qui arriva en 1853, son mari, le roi Ferdinand, prit la régence pendant la minorité du nouveau roi, don Pedro d'Alcantara, son fils. Dès lors, sous la sage administration de ce prince, le Portugal entra dans une voie d'ordre et de progrès. Don Pedro V, en prenant, le 16 septembre 1855, les rênes du pouvoir, maintint le système rénovateur inauguré par son père. Il laissa le plus possible le pays se gouverner lui-même et accrut le nombre des réformes utiles. Son frère, Louis I, le roi actuel, lui succéda en 1861. Également enclin à favoriser, à développer les libertés populaires, ce prince éclairé a suivi fidèlement la voie que lui avaient tracée son père et son frère, et qui seule pourra guérir les plaies que tant de révolutions ont causées au Portugal. Il s'est attaché à en améliorer la situation financière; dans ce but, il a spontanément réduit sa liste civile, et procédé à la vente des biens du clergé. Grâce à des emprunts, il a consolidé la

dette flottante, continué le réseau des chemins de fer, ouvert de nombreuses voies de communication. En somme, n'ayant en vue que d'accroître les sources de la fortune publique et de faire jouir son pays de tous les bienfaits d'un gouvernement vraiment libéral, don Luis règne paisiblement, entouré de l'affection de ses sujets. C'est un écrivain distingué, grand amateur de littérature, surtout de poésie. La tranquillité du pays lui laissant quelques loisirs dans l'exercice du pouvoir, il les consacre à cultiver son art de prédilection. On lui doit plusieurs traductions, entre autres celle des œuvres de Shakespeare parue tout récemment.

Au mois d'octobre dernier (1883), des paysans des environs de Valenza de Minho se sont soulevés aux cris de : « Vive la république ! » Il faut croire que cette tentative insurrectionnelle ne trouva pas grand écho parmi la nation portugaise, car non seulement le mouvement ne se propagea pas, mais encore il suffit de la simple apparition d'un détachement de soldats pour que les choses rentrassent immédiatement dans l'ordre. C'est là le seul mouvement révolutionnaire sérieux qui se soit produit pendant le long règne de Louis Ier. Cette tranquillité prouve mieux qu'aucun discours la sagesse de l'administration de ce souverain ; elle fait également l'éloge du peuple portugais, dont elle montre le caractère peu frondeur.

En lisant le récit de ces révolutions innombrables, dont le Portugal fut le théâtre de 1820 à 1837, on est étonné de la versatilité d'opinion du peuple portugais,

qui acclama avec joie chaque changement politique. Cette versatilité a fait que plusieurs historiens et écrivains ont déclaré le peuple portugais indigne d'institutions libérales et de la jouissance des franchises électorales qui y sont attachées. Ce qu'ils lui ont le plus reproché, c'est d'avoir consenti au rétablissement du gouvernement despotique, après qu'il s'en fut débarrassé. Nombre de personnes prétendent qu'un peuple véritablement désireux de conquérir sa liberté sait toujours résister à la tyrannie. Cette assertion est contredite par l'histoire. Qu'on se reporte à celle de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne et de tant d'autres pays, et on y trouvera la preuve que les guerres civiles, nées de la soif d'émancipation, n'ont pu souvent réussir seulement à cause de la faiblesse des révoltés, du manque de cohésion entre eux. D'ailleurs, la nation portugaise est essentiellement aristocratique; nous ne pouvons mieux la comparer qu'au peuple anglais. Or, la Constitution de 1820, conçue dans un esprit très démocratique, avait blessé profondément toutes les classes de la noblesse. Elle avait aboli certains de ses privilèges les plus exorbitants, et menacé l'existence des autres. En 1826, don Pedro jugea devoir rallier les nobles à la charte qu'il allait octroyer, et, dans ce but, il revint non seulement sur quelques-unes des mesures abolitionistes édictées par la Constitution de 1820, mais encore il fit à la haute noblesse une autre concession beaucoup plus importante. Jusqu'en 1826, les titres nobiliaires et les dîmes sur les domaines de

la couronne, qu'accordait le roi, n'étaient que viagers. La charte octroyée par don Pedro décréta l'hérédité de ces titres pour les ducs, marquis et comtes, mais n'étendit pas cette faveur à la noblesse inférieure. Ce fut une faute, car celle-ci, piquée au vif de cette supériorité tranchée, devint l'ennemie de la Constitution, et de ce que ses très nombreux membres répandus dans les provinces, habitant leurs terres, s'étaient acquis en général l'affection et la confiance du peuple par leur conduite régulière, leur opposition à la Constitution fut un grand malheur.

D'autre part, le clergé nourrissait à l'égard de la charte les sentiments d'hostilité les plus évidents. Ce n'est pas que la Constitution portugaise attaquât la religion, non ; les prêtres n'étaient pas aussi imbus de fanatisme religieux, mais elle compromettait par l'abolition de quelques-uns de leurs privilèges leurs intérêts matériels. C'en était assez pour qu'ils se déclarassent contre le nouveau système politique du pays et entretinssent dans tous les temps l'opposition du peuple.

Enfin, il était une classe de personnes que la mise en vigueur de la Constitution plongea dans les plus vives alarmes. Nous voulons parler des privilégiés, des protégés des ministres qui possédaient des monopoles. Déjà, en 1820, les ministres, obéissant aux sentiments d'égalité qui dominaient dans la première charte, avaient supprimé un grand nombre de ces monopoles, obstacles insurmontables à tout développement commercial ; en 1827, les détenteurs des derniers mono-

poles, menacés dans leurs intérêts par les dispositions de la seconde Constitution, s'allièrent aux mécontents pour chercher à la renverser.

Voilà quelles furent les origines principales de ces bouleversements qui ont si fortement agité le Portugal pendant près de vingt ans.

On s'étonnera peut-être que, dans aucune de ces révolutions, la personne du roi ou de la reine n'ait jamais été mise en jeu, insultée ou menacée en quelque manière, par la populace en délire. C'est qu'à cette époque, le prestige de la royauté était sans égal. Le peuple professait le plus grand respect pour son roi ou sa reine, qu'il ou qu'elle s'appelât Jean VI, don Miguel ou dona Maria.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir le rôle que joua l'Angleterre dans les affaires du Portugal; il est assez accentué et assez triste, surtout au commencement du siècle, pour nous dispenser de tout commentaire. Nous ferons seulement remarquer qu'en 1827, à cause même de l'influence prise par l'Angleterre sur le Portugal, cette première puissance eût pu, par une intervention énergique, prévenir les maux dont cet événement fut suivi. Mais, ne regardant que ses intérêts directs, elle s'abstint soigneusement de le faire. Ses négociants avaient cependant des créances formidables sur le Portugal ; il était urgent d'en assurer la validité, le paiement à date fixe, car on ne savait ce qu'il adviendrait du pays sous l'usurpateur. Le cabinet anglais fit la sourde oreille aux réclamations de ses compatriotes.

Il permit seulement qu'un petit nombre de ses officiers de marine entrassent au service de don Pedro, et s'en tint là. Ni la presse, ni les publications de toutes sortes, qui inondèrent le pays à cette époque, ne purent le décider à en faire davantage. — Quant à la France, elle remplit en cette circonstance un rôle bien différent de celui qu'elle avait joué neuf ans auparavant en Espagne. Après avoir, en 1823, rendu à Ferdinand VII son pouvoir absolu, elle favorisa l'établissement du régime constitutionnel en Portugal, par l'enrôlement de ses nationaux dans les armées de don Pedro et par des envois d'argent et d'armes. La présence, au camp de don Miguel, de l'ancien ministre de la guerre du roi Charles X, le maréchal de Bourmont, ainsi que celle d'un certain nombre d'autres officiers français, n'implique en aucune façon que la nation française ait été partagée dans ses sentiments à l'égard du prétendant portugais. Elle s'explique tout naturellement par ces deux raisons : que don Miguel, représentant les théories gouvernementales qu'avait professées Charles X, devait rallier à lui les partisans de ce souverain ; que le maréchal de Bourmont et ses compagnons d'armes, qui avaient refusé de reconnaître Louis-Philippe, étaient heureux d'avoir une occasion d'affirmer leurs principes politiques, et, en même temps, d'utiliser leurs talents militaires.

INSURRECTION DE LA BELGIQUE

CONTRE LA DOMINATION HOLLANDAISE [1]

1830

INTERVENTION DE LA FRANCE. — 1832

A l'époque où la France déclara la guerre à l'Autriche, en 1792, la Belgique était sous la dépendance de cette dernière puissance. Le succès des armes françaises la fit changer de maîtres, lorsque, deux ans après, les soldats de la République, commandés par Pichegru, enlevèrent aux Autrichiens les Pays-Bas et Liège aux évêques qui la tenaient en leur pouvoir. Depuis lors, et jusqu'en 1814, elle partagea la gloire et les succès de la France.

(1) Consulté :
De Bavay : *Histoire de la révolution belge de* 1830. — Théo. Juste : *La révolution belge de* 1830. — Beaumont-Vassy : *Les Etats européens* (Belgique et Hollande). — *Histoire des événements militaires et des conspirations orangistes de la révolution en Belgique de* 1830, d'après les Mémoires du général Niellon. — C. Leynadier : *Histoire des peuples et des révolutions*. — Gust. Oppelt : *Histoire générale et chronologique de la Belgique de* 1830 *à* 1860 (Relation historique de la révolution de 1830). — Van Hasselt : *Histoire de la Hollande et de la Belgique*. — Nothomb : *Essai historique et politique de la révolution belge*..

La chute de Napoléon Ier, suivie du traité de Paris (30 mai 1814), fit passer, par les démembrements de l'empire napoléonien, la Belgique et la Hollande, sous la souveraineté du prince hollandais Guillaume d'Orange. Un an après, 17 mai 1815, le traité de Vienne formait de ces deux provinces un royaume, et le prince d'Orange prenait le titre de roi des Pays-Bas. Dix ans durant, les choses allèrent bien; les Belges étaient satisfaits de leur sort, car le roi Guillaume avait déployé une habileté peu commune dans son administration, et les affaires générales du pays s'en étaient heureusement ressenties. Mais, vers 1825, quelques mesures impolitiques où le gouvernement marqua une préférence pour ses sujets hollandais éveillèrent la susceptibilité des Belges.

Depuis son avènement, le roi nourrissait le dessein caché de faire perdre aux Belges leur nationalité; il avait attendu patiemment dix ans; croyant alors n'avoir plus de ménagements à garder, il s'était déclaré. Déjà, par un arrêté en date du 15 septembre 1819, le gouvernement des Pays-Bas avait exigé de tous ses fonctionnaires qu'ils parlassent la langue hollandaise; en 1825, cette mesure fut étendue au peuple belge pour toutes ses relations avec l'administration. De plus, il déclara que l'instruction serait désormais dirigée suivant les idées hollandaises; il restreignit les droits des Belges et leur rendit plus difficile l'obtention des emplois civils et des grades militaires; il limita leur représentation aux États généraux, de sorte que par com-

paraison avec les Hollandais ils étaient inégalement représentés. En somme, le cabinet de la Haye décréta une série de mesures vexatoires, d'injustices criantes contre lesquelles les Belges protestèrent en masse.

La religion différente des deux peuples soumis à la même administration apportait encore une cause de dissentiment entre eux. Les Hollandais étaient, comme le roi, protestants, et les Belges, catholiques. Depuis longtemps le clergé catholique était entré en lice contre les autorités légitimes du pays en fomentant l'opposition du peuple à leurs ordonnances. Les mesures coercitives exercées contre quelques-uns de ses membres par le gouvernement n'eurent pour résultat que d'envenimer le débat.

En 1817, l'évêque de Gand avait été inutilement traduit devant une cour de justice et condamné ; depuis, le gouvernement n'avait cessé de poursuivre les ecclésiastiques qui se montraient rebelles à ses volontés; en 1820, il chassait de leurs églises vingt et un curés des Flandres (1).

Comme on pouvait s'y attendre, la masse du peuple belge désapprouva la sévérité dont on usait envers son clergé; quelques fonctionnaires belges ayant eu la hardiesse de s'associer au blâme jeté ainsi sur le gouvernement hollandais, le roi les destitua. Aussitôt, la population les proclama martyrs de la cause nationale. Une souscription publique s'ouvrit pour les indem-

(1) De Bavay, p. 28-41.

niser de la perte de leurs emplois et en chaque circonstance fut largement couverte.

Croyant par un grand coup terminer la lutte, le gouvernement ordonna, le 14 juin 1825, la fermeture des séminaires et l'envoi des jeunes gens que ces établissements renfermaient dans les collèges (1). Là-dessus, les plaintes du peuple belge augmentèrent ; des murmures se firent entendre ; la presse réclama énergiquement. Devant cette manifestation de mécontentement, le roi dut suspendre l'effet de cette dernière décision et rétablir la liberté de langage.

A ces causes de dissentiment toutes morales, s'ajoutait la rivalité économique. La Hollande, puissance maritime et agricole, se disait unique maîtresse de la navigation de l'Escaut, et entendait interdire à la Belgique les débouchés naturels de son industrie, la plus active de l'Europe entière.

Il est probable que des concessions opportunes auraient ramené les esprits au gouvernement, mais l'élan était donné et bientôt le parti de la résistance, composé des catholiques et des libéraux, se formait demandant une revision de la « *Loi fondamentale* » et un changement de ministère.

Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1829, quand le gouvernement, qu'effrayaient les progrès de l'opposition, exerça des mesures de répression contre les meneurs du parti et fit arrêter les journalistes de Potter, Tiele-

(1) V. Théo. Juste, t. I, p. 62-64.

mans, de Nève et Bartels. A cette époque, la presse, au dire du gouvernement, jouissait d'une entière liberté ; ce privilége lui était assuré par la *Loi fondamentale ;* mais, à défaut d'une loi spéciale sur la matière, on avait évoqué, pour l'appliquer aux délits de presse, un édit publié le 20 avril 1815, et qui condamnait les délinquants à l'emprisonnement, à des amendes et à des peines infamantes telles que l'exposition publique et la marque. Aussi, lorsque le tribunal auquel fut dévolu le soin de juger les quatre journalistes belges s'occupa de leur affaire, ce fut cette loi qu'il leur appliqua. Il les reconnut coupables de haute trahison et les condamna, qui à huit années de bannissement, qui à sept, qui à cinq, et, les assimilant aux plus indignes malfaiteurs, il les déclara pour un temps égal à la durée de leur bannissement sous la surveillance de la haute police (1). Dès que ce verdict fut connu à Bruxelles, une grande émotion régna par toute la ville ; toutefois le peuple ne se porta à aucun excès. Pendant les jours suivants, des écrits parurent où la justice hollandaise était sévèrement critiquée ; la police, mal faite, ne put en découvrir les auteurs.

En même temps, des pétitions couvertes de plus de 500,000 signatures (2), protestant contre les injustices et les violences dont les Belges étaient victimes, arrivaient au roi ainsi qu'au ministère; il n'en fut tenu au-

(1) Théo. Juste, t. I, p. 195.
(2) Beaumont-Vassy, *Histoire des États européens* (Belgique-Hollande), p. 50.

cun compte; bien au contraire, les premiers édits furent renforcés et, pour faire taire les réclamations dont les journaux étaient le principal organe, de nouvelles arrestations et condamnations de journalistes eurent lieu. Des émeutes alors éclatèrent. Devant ces témoignages irréfutables de l'irritation populaire, le roi se résigna à rapporter l'édit de 1815; le 16 mai 1829, il promulgua une nouvelle loi quelque peu plus douce, et comme l'effet conciliant qu'il en espérait ne se manifesta pas, que le mécontentement au contraire persistait, que les écrits séditieux continuaient à paraître, le 30 juin 1830, il revint sur cette loi par de nouveaux décrets portant des peines sévères contre les délinquants. Le lendemain du jour de la promulgation de ces décrets, il ordonna trente nouvelles poursuites (1).

Sur ces entrefaites, éclata la révolution française du 28 juillet; la Belgique saisit avec avidité et bonheur le cri de « *Liberté* » et le répéta avec enthousiasme. Le 25 août, la population de Bruxelles laissait entrevoir des symptômes de son agitation, et deux jours plus tard, des affiches apposées sur les murs de la ville menaçaient d'incendie le théâtre, si l'on n'y jouait pas le soir même un opéra dont la représentation avait été interdite jusqu'alors: *la Muette de Portici*. Croyant conjurer le péril en cédant sur ce point, le gouverneur de la ville autorisa la représentation, mais quand le chant « Amour sacré de la patrie » retentit dans la salle, ce

(1) De Bavay, p. 83.

fut une explosion de patriotisme chez les assistants qui, enflammés d'enthousiasme, électrisés, se répandirent au dehors, criant : A bas les Hollandais ! — La révolution était née.

Immédiatement les premières barricades s'élevaient et le lendemain le sang coulait. Pendant deux jours, et quelques efforts que fissent les habitants honnêtes pour s'y opposer, le plus grand désordre régna dans la ville, qui fut livrée au pillage et à la destruction. Enfin, une garde bourgeoise organisée à la hâte et qui adopta pour costume la blouse antique fit cesser ces désordres (1). On put alors nommer une assemblée dite « *commission de sûreté publique* », qui fut chargée du gouvernement de la ville. M. de Mérode, descendant d'une des plus anciennes familles du pays, en était le président.

Depuis le 25, jour de sa naissance, la révolution avait cheminé rapidement. De Bruxelles, la future capitale, elle s'était étendue sur les provinces, et ce n'était plus partout qu'une même volonté de s'affranchir de la domination hollandaise.

Le roi Guillaume était au château du Loo, dans les environs de la Haye, quand la nouvelle de l'insurrection belge lui parvint. Effrayé, il rentra immédiatement à la Haye d'où, suivant le conseil de ses ministres, il expédia sur Bruxelles, à marches forcées et sous le commandement de ses deux fils, le prince d'Orange et le prince des Pays-Bas, 5 à 6,000 de ses soldats.

(1) Beaumont-Vassy, t. I, p. 87.

En même temps, il se rendait à la demande d'une délégation de l'assemblée provinciale belge en convoquant, pour le 13 septembre, les États généraux, qui devaient statuer sur les plaintes de la Belgique. Le roi n'avait pas caché la marche de l'armée hollandaise sur Bruxelles; seulement, craignant d'aggraver encore les choses, il avait déguisé son dessein naturel de réprimer la révolte par la force, sous l'intention de décharger la garde bourgeoise du soin de veiller à la sécurité de la propriété et des personnes. Mais la population bruxelloise ne se trompa pas sur son véritable but, et l'annonce de la venue d'une armée hollandaise, se propageant dans les provinces révoltées, accrut encore l'irritation des esprits. Des corps de volontaires se formèrent, les couleurs brabançonnes furent arborées. En arrivant à Vilvorde, les princes rencontrèrent une députation des habitants de Bruxelles chargée de leur exposer les conséquences de la lutte qu'ils auraient à soutenir avant d'entrer dans la ville. A la suite d'une convention, le 23 septembre, le prince d'Orange, que son libéralisme connu et sa conduite à Waterloo avaient rendu assez populaire, entrait sans coup férir à Bruxelles, suivi d'un petit état-major seulement (1). Le prince d'Orange y resta quatre jours, pendant lesquels il fut tenu dans un état continuel de frayeur par suite des menaces que la foule ne cessait de proférer autour de lui. Au bout de ce temps, il accepta avec empresse-

(1) De Bavay, p. 144.

ment l'occasion de quitter la ville, afin de porter au roi son père la demande des Bruxellois pour la séparation administrative de la Belgique et de la Hollande. Il laissait son frère Frédéric avec l'armée à Vilvorde.

Aussitôt arrivé à la Haye, le prince d'Orange présenta à son père la demande dont il s'était chargé, mais celui-ci refusa d'y accéder. Peu de jours après, et comme pour y répondre, le roi adressait une proclamation où il déclarait son intention de maintenir son pouvoir sur toutes les parties du royaume des Pays-Bas, sans distinction. Cette proclamation fut à peine affichée sur les murs de Bruxelles que le peuple l'arracha et la brûla sur les places publiques.

La session extraordinaire des États généraux fut ouverte, ainsi que c'était convenu, le 13 septembre, et par le roi en personne. Le discours que prononça Guillaume Ier, à cette occasion, portait en principal qu'il se conformerait à la Constitution tant qu'il en resterait vestige (1).

Ces paroles blessèrent les députés belges, venus à la Haye avec l'intention de demander un remaniement de la Constitution en question. Ils laissèrent voir leur désappointement; leurs collègues de la Hollande, qui nourrissaient pour eux des sentiments antipathiques, leur en firent des reproches ; des querelles éclatèrent. Les scènes dont l'assemblée était ainsi le théâtre furent vite connues à Bruxelles, et l'espoir que le peuple

(1) Beaumont-Vassy, t. I, p. 129.

avait conçu de voir redresser ses griefs par les États généraux s'évanouit. Dès lors, on ne songea plus qu'à défendre la ville, et l'impulsion révolutionnaire prit chaque jour un caractère plus sérieux. La nouvelle de ces dispositions, de plus en plus menaçantes, fut envoyée au roi par son fils Frédéric, campé, comme nous l'avons dit, avec l'armée hollandaise à Vilvorde. Guillaume I[er] y répondit par un ordre de marcher immédiatement sur Bruxelles, mais, pour mettre son fils à l'abri de la responsabilité de l'entreprise, il confia le commandement de l'armée au lieutenant général Trip (1).

Le 23 septembre, l'armée hollandaise, dont l'effectif avait été porté à environ 16,000 hommes, par l'arrivée de renforts, attaquait la ville sur quatre points. L'épouvante fut grande parmi la majeure partie des habitants, qui croyaient la résistance à une armée aussi nombreuse impossible. Il est vrai que Bruxelles ne renfermait à ce moment que 3,000 volontaires, mais il faut dire qu'ils étaient animés de l'ardeur qui fait les héros, celle qu'inspire le patriotisme; de plus, deux anciens officiers étrangers, le général espagnol Van Halen (2) et le colonel français Mellinet (3), jouissant d'une certaine réputation militaire, les commandaient.

(1) Beaumont-Vassy, t. I, p. 136.

(2) Don Juan van Halen avait dû chercher un refuge à Bruxelles pour s'être activement mêlé à deux mouvements insurrectionnels dans son pays.

(3) Le colonel Mellinet, chargé pendant les *Cent-Jours* d'organiser la jeune garde et qui combattit à Waterloo, avait été, pour ces faits, condamné au bannissement par la Restauration.

Dès la première attaque, le peuple, surmontant ses craintes, se joignit peu à peu aux volontaires. L'une des colonnes hollandaises fut repoussée, mais les trois autres forcèrent les portes, et, malgré la pluie de projectiles de toutes sortes que les habitants faisaient tomber sur elles du haut des maisons, pavés, tuiles, et jusqu'à des meubles, elles parvinrent au Parc, où elles se retranchèrent. Le lendemain, la lutte recommença : les Hollandais eurent encore l'avantage; ils réussirent à assurer leurs communications avec l'extérieur. La journée du 25 fut assez tranquille relativement; des deux côtés, on réparait ses pertes en se préparant à un nouveau combat. Le lendemain s'engagea une terrible bataille à laquelle la nuit seule mit fin, et qui décida les Hollandais à évacuer le Parc et la ville (1).

Pendant ce temps, les députés belges discutaient à la Haye devant les États généraux la séparation administrative et législative de leur pays sous le sceptre des Nassau. Le 23 septembre, ils obtenaient gain de cause, mais il n'était plus temps. On voulait, on exigeait désormais des destinées nouvelles pour la Belgique (2).

La victoire de Bruxelles avait eu un retentissement immense dans tout le pays. Elle avait donné confiance aux révoltés et accru leur nombre. Aussi, dès le commencement d'octobre, l'exemple de Bruxelles était-il suivi par Ath, Charleroi, Tournay, Mons, Dinant, Gand, Na-

(1) V. *Mémoires du général Niellon*, p. 46-50.
(2) Théo. Juste, *Histoire de la révolution belge*, t. II, p. 147.

mur, Huy, Philippeville, Marienbourg et Arlon, qui éloignèrent leurs garnisons hollandaises. Il ne faudrait pas croire, d'après cela, que les forces entretenues par le gouvernement hollandais, sur le territoire belge et dans ses ports, fussent insignifiantes, suivant les Mémoires du général Niellon (1), elles étaient à cette époque de 31,340 soldats et marins.

Devant cette aggravation de la situation, le roi Guillaume s'empressa de demander aux puissances qui avaient présidé en 1815 à la formation du Royaume-Uni, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie, l'envoi immédiat de troupes suffisantes pour rétablir la tranquillité dans les provinces méridionales de ses États. Une seule de ces puissances, la Prusse, accueillit favorablement la demande du roi de Hollande; elle se préparait à y satisfaire, quand les menaces de la France l'empêchèrent de donner suite à son projet d'intervention. Le ministre des affaires étrangères, Molé, déclara à l'ambassadeur de Prusse que si l'armée prussienne franchissait la frontière de Belgique, c'était la guerre avec la France (2). Le général Niellon, qui commandait un corps de 2,000 volontaires, put donc ainsi, tout à son aise, continuer à poursuivre les troupes hollandaises, que, de combats en combats, il chassa de ville en ville et réussit finalement, le 26 octobre, à refouler jusque dans les murs d'Anvers. Là, ces dernières se fusion-

(1) Mémoires du général Niellon, p. 68.
(2) Henri Martin, *Histoire populaire de la France.*, t. V, p. 537.

nèrent avec la garnison importante de cette place.

L'arrivée en désordre des soldats hollandais détruisit leur prestige aux yeux de la population anversoise. Dès le lendemain, elle se mettait en état de rébellion. On pilla un navire chargé d'armes de guerre, on attaqua plusieurs postes militaires, et il fut tiré des coups de fusil sur quelques soldats. Bien qu'il eût avec lui près de 8,000 hommes, le général Chassé, commandant la place d'Anvers, battit en retraite devant l'exaspération populaire, et, le 27, se retira avec toutes ses forces dans la citadelle. Il n'y avait pas eu, jusqu'à ce moment, d'engagement proprement dit entre ses soldats et les révoltés. Le général Chassé, par crainte ou par humanité, voulut, il semble, éviter qu'il y eût du sang versé. Dès qu'il fut entré dans la citadelle, il fit arborer le drapeau blanc et demanda un plénipotentiaire. Le général Mellinet, que les autorités civiles d'Anvers venaient de nommer général de brigade, lui en envoya un porteur d'une demande d'amnistie pour les insurgés anversois, et une proclamation invita aussitôt les habitants à ne plus maltraiter les soldats hollandais. Le général Chassé avait demandé trois heures pour réfléchir aux conditions proposées. On était loin de s'attendre, dit M. Oppelt, à ce qu'au mépris de sa parole et des lois de la guerre, de l'honneur et de l'humanité, le général hollandais saisirait un prétexte frivole pour bombarder la ville. Des hommes ivres et sans aveu (1) ayant tiré quelques

(1) Gust. Oppelt, p. 477.

coups de fusil dans la direction de la citadelle, le général Chassé rompit tout à coup, et sans notification préalable, les pourparlers engagés. Pendant plusieurs heures, les batteries de la citadelle ainsi que de l'escadre hollandaise, embossée en face du port, firent pleuvoir sur Anvers une grêle de bombes, d'obus, de mitraille, de boulets et de fusées incendiaires. A la fin, devant les désastres effroyables causés par le bombardement, la ville demanda grâce. Les autorités civiles promirent que les soldats hollandais ne seraient plus inquiétés. Peu de jours après, l'armée du général Chassé quittait définitivement la Belgique.

Le succès remporté par les révolutionnaires belges fit éclater à Paris des scènes d'enthousiasme. Les sociétés populaires, surtout, s'en montrèrent fières. On ouvrit des souscriptions en faveur des blessés. Les clubs envoyèrent à Bruxelles leurs émissaires. La *Société des Amis du peuple* leva un bataillon à ses frais et le fit partir en lui donnant un nom, un chef, un étendard (1).

Dans ce même temps, les cinq grandes puissances d'Europe, préoccupées des événements dont la Belgique venait d'être le théâtre, voyant aussi l'effet qu'ils avaient eu sur la Pologne qui venait de se soulever, et craignant leur plus grande extension, cédaient à la prière du roi Guillaume et envoyaient des représentants à Londres. La conférence qui s'ouvrit le 4 novembre 1830 imposa tout d'abord une suspension d'armes aux

(1) L. Blanc, t. II, p. 107.

deux belligérants, puis elle reconnut l'indépendance de la Belgique. Enfin, par les protocoles du 20 et du 27, elle régla les frontières du nouvel État, et fixa aux 16/31mes représentés par une rente annuelle de 14 millions et demi de florins la part lui afférant dans la dette du royaume des Pays-Bas ; elle déclara aussi que les cinq puissances signataires des protocoles garantiraient son autonomie et sa neutralité, en le protégeant, à l'avenir, contre toute attaque extérieure. Réunies ensuite en un tout, ces diverses décisions de la conférence formèrent le « traité des dix-huit articles ».

Lorsque le roi Guillaume avait convoqué les grandes puissances à Londres, il avait compté qu'elles accommoderaient, suivant ses idées, le différend survenu dans son royaume. Il n'avait pas pensé que la conférence pourrait le priver d'une partie de ses États ; aussi, la connaissance des résolutions qu'elle avait adoptées le plongea-t-elle dans une surprise profonde suivie d'une colère ardente. Il s'empressa d'adresser à Londres une protestation, dans laquelle il se plaignait amèrement de ce que la conférence eût donné à ses protocoles une direction opposée à l'objet pour lequel il avait demandé son assistance, et de ce qu'au lieu de coopérer au rétablissement de l'ordre dans ses États, elle les eût fait tendre au démembrement de son royaume (1). Enfin, il déclara qu'il ne se résoudrait jamais à souscrire à un traité honteux pour lui.

(1) De Bavay, p. 226.

Pendant ce temps, les Belges, ignorants encore et du projet de réunion de la conférence de Londres, et des décisions dont ils allaient être l'objet, s'organisaient. Le 4 octobre 1830, un gouvernement provisoire était nommé, qui décrétait la formation du pays en un État indépendant, et procédait à l'élection d'un congrès national de deux cents membres. Le 10 novembre, la première réunion de ce corps avait lieu. A quelques jours d'intervalle, et successivement, il confirma l'indépendance de la Belgique déclarée par le premier gouvernement.

Sur ces entrefaites, la nouvelle des résolutions adoptées par la conférence de Londres parvint en Belgique. Il était très agréable aux Belges de se voir séparés de la Hollande. Mais ils jugèrent que les conditions dans lesquelles était établie leur autonomie leur étaient par trop préjudiciables, et ils les rejetèrent. Sans plus se préoccuper des décisions de la conférence, ils continuèrent à s'organiser. Le congrès fut alors appelé à décider la forme du gouvernement du nouvel État. Le 29 janvier 1831, après une discussion mémorable, cette assemblée proclama la forme monarchique constitutionnelle avec le système de deux Chambres (1) et la déchéance de la maison de Nassau.

Le congrès travailla ensuite à la rédaction de la loi constitutionnelle du pays. Dès qu'il l'eut achevée, il s'occupa du choix d'un souverain. En cette circon-

(1) Treize députés seulement votèrent pour une république.

stance, les députés belges firent ostensiblement preuve de leur désir d'être agréables au peuple français. Parmi les candidats au trône, se trouvait le duc de Leuchtenberg, fils d'Eugène de Beauharnais, et, par conséquent, proche parent de Napoléon Ier. Mais si ce choix eût pu plaire à la masse des citoyens français, il eût été des plus désagréables à leur roi. Louis-Philippe s'en exprima du reste clairement en déclarant que « le choix du duc serait extrêmement pénible à la France, et qu'il serait contraire, dans la suite, à la tranquillité et à la sûreté de l'indépendance des Belges. » Quelques jours après, sur la proposition du duc de Talleyrand, les plénipotentiaires réunis à Londres convenaient que le duc, en cas d'élection, ne serait reconnu par aucune des puissances qu'ils représentaient. Mis ainsi en demeure de renoncer au duc de Leuchtenberg, les Belges cherchèrent un autre candidat dont le choix serait également agréable au peuple français et à son gouvernement. Un grand nombre des membres du congrès belge fut d'avis de nommer le duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe. Talleyrand, averti, en fit part au cabinet britannique et lui demanda comment il envisagerait cette élection. Lord Palmerston répondit que l'élection du duc serait considérée par son gouvernement comme une union de la France et de la Belgique, et demanda à la conférence de s'engager à ne reconnaître, comme roi de la Belgique, aucun membre d'une famille souveraine régnant alors.

Cette proposition était encore étudiée par la confé–

rence, quand le congrès national belge élut officiellement roi le duc de Nemours. Louis-Philippe, flatté de ce vote, hésita pendant vingt-quatre heures s'il devait l'accepter ou non. Il craignait d'offenser l'Angleterre. Enfin il se décida à le repousser, quand l'ambassadeur anglais lui eut déclaré que son acceptation serait pour le gouvernement britannique un motif de guerre (1).

L'élection du duc de Nemours ainsi annulée, la Belgique continua d'être un grand embarras européen. Il fut sérieusement question alors de la partager. D'après le plan projeté, la France aurait obtenu la partie méridionale de ce pays, dont la partie septentrionale aurait été rendue à la Hollande; la Prusse aurait pris pied sur les deux rives de la Meuse et de la Moselle, et Anvers aurait été livré à l'Angleterre. L'empereur de Russie se prêtait volontiers à la réalisation de ce plan: Nicolas était bien aise de détourner, du côté des Pays-Bas, l'ambition de la France, qui, dans cette hypothèse, n'aurait plus menacé que les Anglais. Quant à l'Autriche, dont la haine des révolutions absorbait toutes les pensées, elle aurait vu sans déplaisir les Belges châtiés de leur récente insurrection (2).

A en juger d'après ces dispositions, on peut présumer que ce projet eût, dans un avenir plus ou moins rapproché, reçu son exécution; la rapidité des événements qui suivirent prévint peut-être seule cette spoliation.

(1) Cf. S. Walpole, *History of England*, t. III, p. 548, et L. Blanc, t. II, p. 229-32.
(2) L. Blanc, *Histoire de dix ans*, t. II, p. 383.

Le refus de Louis-Philippe du trône de Belgique pour son fils eut encore une autre conséquence : il replongea le congrès belge dans un grand désarroi. Les partisans du prince d'Orange, au contraire, en ressentirent une joie extrême, et ils jugèrent le moment opportun pour faire éclater un complot ourdi depuis quelque temps déjà, et dont le but était de donner au prince de leur choix la couronne de Belgique. Le 1er février, les cris de : « Vive d'Orange! » retentissaient en même temps à Gand et à Bruxelles, mais ils n'eurent pour effet que de provoquer des troubles sérieux dans ces deux villes, tandis que le but de l'entreprise manquait complètement. Pour assurer la tranquillité du pays et empêcher le renouvellement de toute manifestation semblable, le congrès résolut d'instituer une régence; le 24 février, il nommait à ces fonctions le baron Surlet de Chokier, puis il reprenait ses délibérations sur le choix d'un roi.

Le 4 juin, son vote appelait au trône le prince Léopold de Saxe-Cobourg Saalfeld. Les Grecs, soulevés contre la domination ottomane, venaient justement de lui offrir la souveraineté, mais le prince l'avait refusée parce qu'il n'avait pu obtenir des grandes puissances des garanties d'existence pour son futur royaume. Sur l'offre des Belges de venir prendre en ses mains leur gouvernement, le prince Léopold se mit en rapport avec la conférence de Londres. Il savait que son élection serait envisagée par les cinq grandes puissances avec plaisir; il désira en tirer parti pour mettre d'accord,

à propos du traité des dix-huit articles, la conférence et ses futurs sujets. Il fit de cette harmonie la condition de son acceptation. En conséquence, la conférence dut revoir le traité, et pendant tout le mois de juin ne fit autre chose. Enfin, le 26 juin, elle présenta son traité très modifié, rédigé dans un sens beaucoup plus favorable pour les Belges (1); le même jour, Léopold se déclara prêt à accepter le trône de Belgique, pourvu toutefois que le parlement belge donnât son adhésion au traité. Le 9 juillet, cette assemblée votait son acceptation; le 16, Léopold quittait Londres pour son royaume.

Le 21 juillet, le nouveau roi entrait dans sa capitale aux acclamations du peuple; le lendemain, en présence du congrès, il montait solennellement sur le trône et jurait fidélité à la Constitution. — Quelques détails biographiques sur le premier roi des Belges ne seront pas déplacés ici. Né le 16 décembre 1790, il avait, par conséquent, quarante et un ans à l'époque de son couronnement. Après avoir reçu une excellente éducation, il était entré dans l'armée russe avec le grade de général, faveur qu'il dut au mariage de sa sœur avec le grand-duc Constantin. En 1808, il dirigea pendant un moment les affaires du duché de Saxe-Cobourg, accompagna ensuite, au congrès d'Erfurt, l'empereur Alexandre, et, en 1810, quitta le service de la Russie. Trois ans plus tard, il allait en Pologne, rendre compte au czar des dispositions hostiles de l'Allemagne à l'égard de la

(1) V. de Clercq, *Recueil des traités*, t. IV, p. 108-122.

tant la liberté dans l'enseignement porta à son plus haut point d'intensité cette rivalité. Il y a quarante-quatre ans qu'elle dure et elle ne semble pas près de s'éteindre. Toutefois, il s'est produit dernièrement dans le parti libéral un schisme qui pourrait bien être la cause de sa ruine (1).

Au mois d'août dernier (1883), la Belgique a été encore agitée, mais pour un autre motif. Six députés proposèrent une revision de l'article de la Constitution, qui prescrit le suffrage restreint, et demandèrent son remplacement par l'établissement du suffrage universel. Cette proposition passionna vivement l'opinion publique. Rejetée à une immense majorité, le gouvernement présenta alors un projet de loi qui modifiait l'article en question, en permettant à un plus grand nombre de citoyens de prendre part aux élections. Cette proposition fut adoptée, et le calme reparut.

Quelque temps auparavant, le roi Léopold avait reçu une visite à laquelle la nation entière fut sensible. Pendant les premières années de son indépendance, les relations de la Belgique avec la Hollande avaient été extrêmement tendues. Peu à peu, elles s'améliorèrent, jusqu'à ce qu'enfin elles devinssent tout à fait amicales. Au mois de mai dernier, Guillaume III y a mis le dernier sceau. Il a profité d'un séjour qu'il faisait dans le Luxembourg pour se rencontrer avec le roi Léopold,

(1) V. Ch. Donald, *la Situation politique en Belgique* (*Revue britannique*, octobre 1882).

ainsi qu'à vivre en bonne harmonie avec les puissances étrangères. Aussi, les Belges ont-ils reporté sur lui l'affection reconnaissante qu'ils avaient déjà vouée à leur premier souverain. Dans les circonstances malheureuses qu'a eu à traverser la famille de Léopold II, le peuple belge a donné à son roi les marques d'une sympathie profonde.

Nous avons dit plus haut que, depuis la signature du traité de 1839, qui consacrait sa séparation d'avec la Hollande, la Belgique n'avait cessé de jouir d'une tranquillité assez grande. Nous n'avons pu dire « parfaite », et voici pourquoi. L'insurrection de 1830 avait uni tous les Belges ; pendant dix ans cette union subsista. Mais, en 1840, la nomination d'un ministère libéral froissa l'aristocratie, extrêmement catholique, et, à partir de ce moment, la population fut divisée en deux grands partis : les catholiques et les libéraux. Tandis que les premiers s'efforçaient de faire intervenir le clergé dans toutes les affaires, et particulièrement dans l'enseignement, les seconds les combattaient sans relâche. Les curés et les évêques soutinrent, souvent avec violence, les efforts de leurs partisans, parlant de politique en chaire et se livrant à des attaques constitutionnelles. A plusieurs reprises, des troubles causés par cet état de choses ont éclaté. Léopold I[er] et, après lui, son fils ont essayé, tout en se renfermant dans une stricte neutralité, de modérer l'ardeur des deux partis, et surtout celle des cléricaux : leurs efforts ont été vains. En 1878, le vote de la loi décré-

« société civile toutes les libertés que pourrait com-
« porter l'état républicain le plus parfait, en conservant
« les seules garanties de l'hérédité monarchique... »

Ces éloges sont mérités, car, de toutes les crises par lesquelles le pays passa durant ces dernières cinquante années, la Constitution belge est sortie intacte. C'est la meilleure preuve de son haut degré de perfection.

Dans les commencements, le libéralisme dont cet acte portait le large cachet, la voie réformatrice des anciens abus, dans laquelle le pays s'était tout entier engagé, avait vivement effrayé les grandes puissances, imbues des principes de la Sainte-Alliance. On s'était demandé, avec inquiétude, où elle limiterait ses réformes, si elle saurait s'arrêter à temps pour ne pas tomber dans la licence; enfin, si elle tiendrait honorablement la place qui lui avait été accordée parmi les peuples libres. L'expérience a depuis longtemps prouvé combien ces craintes étaient chimériques. De la redoutable épreuve des premières années, la Belgique est sortie avec honneur. Son peuple s'est montré digne des grands privilèges dont il jouit.

Le 10 décembre 1865, le roi Léopold mourut. Aussitôt le duc de Brabant, son fils, lui succéda. Digne héritier de la sagesse paternelle, il a fidèlement suivi la même politique de liberté et de conciliation qui avait déjà valu à la Belgique trente-cinq années de parfaite félicité et de sécurité entière. Comme son père, il s'est attaché à développer la liberté et le crédit publics

Dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'était tracée, il trouva un solide point d'appui, une grande force, dans la Constitution belge de 1831, à laquelle, en prenant possession du trône, il avait juré fidélité. Cette constitution, modèle de sagesse entre toutes les organisations de pouvoirs publics qu'enfanta la révolution de 1830, fait la gloire de ceux qui l'ont rédigée. Par sa modération, elle légitima l'indépendance politique que la nation venait à la fin d'acquérir et dont elle avait manqué jusque-là. Enfin elle fit du peuple qui l'avait adoptée l'un des plus avancés d'Europe, dans l'application des idées saines et pratiques de gouvernement et de liberté. Un publiciste de grand talent, M. Nothomb (1), l'a justement appréciée dans les lignes suivantes : « Après tant d'épreuves, forte de l'unité « nationale, la Belgique s'est donné des institutions « propres. Elle n'arrive pas les mains vides dans la « grande association des peuples : sa mise sociale, c'est « la constitution qu'elle s'est faite. Dernier venu parmi « les assemblées constituantes, le congrès belge n'a « copié personne ; il a hardiment séparé la société re- « ligieuse de la société civile ; il n'a proclamé ni reli- « gion d'État, ni religion de la majorité ; par cette sé- « paration absolue, il a rendu à la fois aux cultes et à « l'État l'indépendance, en consacrant les droits des « minorités. Il a, avec la même hardiesse, attribué à la

(1) Nothomb, *Essai historique et politique sur la révolution belge*, p. 305-6.

pold, par sa décision et sa franchise, conjura le danger. Il réunit autour de lui les chefs des différents groupes parlementaires, leur rappela dans quelles circonstances il avait accepté la couronne, leur déclara qu'il était prêt à la déposer pour peu que la nation en semblât désireuse, et qu'il ne voulait en rien contrarier les idées des Belges, s'ils pensaient devoir adopter aujourd'hui le régime républicain... Ce langage simple, empreint de la plus grande philosophie, remua les auditeurs du roi ; ils l'assurèrent de leur dévouement, et, lorsqu'ils eurent rapporté à leurs collègues le désintéressement absolu de Léopold, ils n'eurent aucune peine à arrêter les progrès de l'insurrection. Quelques jours après, deux bandes révolutionnaires venues de France firent leur apparition en Belgique; elles essayèrent de provoquer un soulèvement, l'une à Quiévrain, l'autre au village de Risquons-Tout, mais les habitants refusèrent de prendre part à la manifestation, et il suffit de quelques troupes pour leur faire repasser la frontière.

Le caractère de Léopold Ier, que l'épisode que nous venons de rapporter dévoile au grand jour, se prêtait admirablement à faire de lui le meilleur des rois constitutionnels. Pareil aux souverains anglais qui règnent et ne gouvernent pas, Léopold Ier n'essaya jamais de dicter sa volonté. Il se renferma strictement dans le rôle neutre et passif qui lui était imposé par la Constitution, mais il sut entendre les désirs, les aspirations de ses sujets et en inspira ses ministres.

Cet acte fut suivi de la conclusion d'un traité de paix entre la Belgique et la Hollande, que les plénipotentiaires de ces puissances signèrent à Londres le 19 avril suivant. L'art. 3 de ce dernier traité portait :

« L'union qui a existé entre la Hollande et la Bel-
« gique, en vertu du traité de Vienne du 30 mai 1815,
« est reconnue par S. M. le roi des Pays-Bas être dis-
« soute. » Le royaume de Belgique était définitivement établi.

A la suite de ce traité, la navigation des fleuves et des rivières qui traversent les deux royaumes, déjà facilitée, à plusieurs reprises, par la conférence de Londres, devint entièrement libre. Seule, celle de l'Escaut resta soumise à un léger péage.

Depuis ce temps, la Belgique n'a cessé de jouir d'une assez grande tranquillité. Léopold I[er] s'identifia complètement avec le peuple qui lui avait confié ses destinées et se montra digne de son choix. Dépourvu de toute ambition personnelle, il n'eut constamment en vue que d'aider au développement de la richesse publique et particulière et d'imprimer un puissant essor à l'industrie nationale. Dans ce but, il favorisa l'établissement des lignes de chemins de fer dont l'admirable réseau sillonne aujourd'hui, en tous sens, le territoire belge.

Un moment, en 1848, la paisible existence du peuple belge faillit être troublée. Le contre-coup de la révolution française avait retenti, même en Belgique. Léo-

Sur les 6,000 hommes renfermés dans la citadelle au début du siège, 5,000 seulement étaient vivants ; le maréchal Gérard les envoya en France, où ils reçurent un généreux accueil. — Le 1er janvier 1833, le gouvernement français remettait sa prise aux mains de la Belgique.

Après le siège d'Anvers, on pensait le différend entre les deux pays de Belgique et de Hollande terminé, et pendant près de quatre ans on conserva cette opinion. Mais l'exécution, restée inobservée, des dernières conditions du traité de Londres fit naître, en août 1836, une nouvelle querelle entre les deux gouvernements. D'après ce traité, la Belgique devait évacuer le Limbourg et une partie du Luxembourg ; le peuple belge s'y opposait et faisait entendre les réclamations les plus vives. Les contrées qui devaient retourner à la Hollande unirent leurs voix à celles des Belges. Il en résulta que le roi Léopold, devant cette expression de la volonté nationale qu'il blâmait au fond, dut se préparer à la soutenir par les armes. De l'autre côté, la Hollande mit ses troupes sur le pied de guerre. Ainsi poussées de part et d'autre, les choses allaient, sans aucun doute, aboutir à un conflit, quand les grandes puissances s'interposèrent et forcèrent le roi des Belges à céder.

Le 4 février 1839, les États généraux de Hollande, fatigués de cette longue lutte qu'ils jugeaient désormais inutile, refusèrent au roi Guillaume un crédit supplémentaire pour l'année courante, et l'obligèrent, afin de l'obtenir, à envoyer son adhésion au traité de Londres.

sance au désir qu'elle avait déjà éprouvé de devenir française (1).

Le 15 novembre, la même armée française qui, l'année précédente, était entrée en Belgique pénétra une seconde fois sur le territoire belge. Elle était encore sous les ordres du maréchal Gérard, qu'accompagnaient également encore les ducs d'Orléans et de Nemours. Munie, cette fois, d'un important matériel de siège et de grosse artillerie, l'armée française vint directement mettre le siège devant la citadelle d'Anvers. Le général baron Chassé l'occupait avec une garnison de 6,000 hommes. Les opérations, admirablement conduites de part et d'autre, durèrent vingt-quatre jours, pendant lesquels pas moins de 63,000 coups de canon furent échangés. Au bout de ce temps, 23 décembre, et en dépit du courage héroïque déployé par ses soldats, le général Chassé se vit dans l'obligation de demander à traiter.

La capitulation qu'il proposa fut acceptée le 23 par le maréchal Gérard et signée le 24. Cet acte stipulait : la remise au maréchal Gérard de la citadelle d'Anvers, de la position de la tête de Flandre, des forts de Burght, de Zwyndrecht et d'Austruweel dans leur état existant, avec les bouches à feu et les munitions de guerre ; la sortie, avec les honneurs de la guerre, de la garnison de la citadelle d'Anvers, laquelle garnison déposerait ses armes sur les glacis et serait prisonnière (2).

(1) L. Blanc, t. III, p. 407.
(2) Gust. Oppelt, p. 874.

En conséquence, après de nouveaux pourparlers rendus inutiles par les exigences des deux parties en dispute, la conférence s'occupa encore de la question hollando-belge. Les trois cours du Nord étaient d'avis de négocier encore, mais la France et l'Angleterre trouvaient qu'il y avait eu assez de retards, et, le 1er octobre, le plénipotentiaire français proposa l'emploi de la force. Les puissances du Nord refusèrent de participer à une mesure de coercition; l'Angleterre et la France passèrent outre, et le 22 octobre conclurent ensemble un traité par lequel « elles s'engageaient à sommer la Hollande d'évacuer le territoire belge avant le 12 novembre, et, dans le cas où elle s'y refuserait, de mettre l'embargo sur tous les vaisseaux hollandais qui se trouveraient dans leurs ports, de faire entrer une armée française en Belgique et de chasser de la citadelle d'Anvers la garnison hollandaise qui l'occupait. »

Le blocus des ports de la Hollande mis par la France et la Grande-Bretagne n'amena aucun changement dans les résolutions de Guillaume. La France passa alors à la seconde partie du traité. L'assaut d'Anvers fut décidé, mais la conférence imposa au roi Léopold que son armée restât inactive pendant les opérations militaires qui allaient avoir lieu. C'était l'Angleterre qui avait proposé à la conférence cette condition. Elle ne voulait pas que les Français et les Belges combattissent ensemble et sous de fraternels drapeaux: elle craignait que la Belgique ne fût ramenée par l'affection et la reconnais-

que l'expérience ne lui profitât pas. Sitôt qu'il vit son royaume délivré de toute occupation étrangère, le roi Léopold s'appliqua à augmenter et à instruire l'armée; il pensait avec raison que, toutes difficultés n'étant pas encore aplanies, il pourrait en avoir besoin. Dans son entreprise, il se fit aider du général Belliard, l'ambassadeur français, dont les conseils, la vieille habitude des armes, lui furent d'un précieux secours.

Léopold n'avait encore eu le temps de réaliser aucun progrès important, lorsque ses sujets, pressés d'en finir avec les Hollandais, le mirent à deux doigts d'une nouvelle campagne. Heureusement, la conférence de Londres veillait. Le traité des vingt-quatre articles auquel n'avait point adhéré jusqu'alors le roi de Hollande, stipulait, entre autres clauses, que la citadelle d'Anvers serait évacuée par les Hollandais et rendue à la Belgique. Mais le roi Guillaume, puisqu'il avait rejeté le traité en entier, n'avait naturellement pas exécuté cette clause, et ce, malgré les injonctions des grandes puissances signataires du traité. Le 7 mai 1832, la Belgique réclama l'exécution du traité, alléguant que le maintien de l'état de choses causait un grave préjudice à son commerce; le 13 juin, son plénipotentiaire à Londres pressa le gouvernement britannique de faire exécuter le traité, disant que « l'honneur et la dignité de l'Angleterre nécessitaient l'exécution du traité de novembre (1) ».

(1) Walpole, t. III, p. 562.

déjà ratifié. La Russie fut la première à donner sa réponse; elle désapprouva la conduite du roi de Hollande et, le 4 mai 1832, son ambassadeur donna son adhésion au traité. Peu de temps après, l'Autriche et la Prusse suivirent cet exemple.

En même temps que la conférence recherchait pour la troisième fois les moyens de mettre fin au différend hollando-belge, les représentants de la Grande-Bretagne, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse étudiaient ensemble une autre question, considérée jusqu'alors de la plus haute importance, pour le maintien de la paix européenne. Au mois de juillet, le plénipotentiaire français, M. de Talleyrand, avait soumis à ses collègues de la conférence une proposition dont l'acceptation tenait fort au cœur de ses compatriotes. Il demanda la démolition des forteresses élevées après 1815 dans le royaume des Pays-Bas, sous la direction de Wellington, et qui avaient eu pour but de contenir l'ambition conquérante de la France. La conférence consentit à examiner la question, mais décréta qu'afin de laisser une entière liberté de vote aux autres puissances représentées, le plénipotentiaire français n'assisterait pas aux délibérations. Le 14 décembre 1831, les représentants anglais, russe, autrichien et prussien signaient une convention dont l'art. 1er ordonnait la démolition de tous les ouvrages de fortification des places de Menin, d'Ath, de Mons, de Philippeville et de Marienbourg.

La Belgique avait été, par l'invasion des Hollandais et leur marche précipitée, trop près de sa perte pour

Aussitôt, sur le conseil de l'ambassadeur britannique, le roi Léopold se mit en rapports directs avec le roi des Pays-Bas, afin de négocier un traité de paix entre leurs gouvernements. Mais les prétentions qu'il émit, celles du roi des Pays-Bas firent qu'ils ne purent s'entendre, et que la conférence fut une troisième fois chargée de remanier le traité des dix-huit articles. Le 14 octobre 1831, les représentants des cinq puissances étaient d'accord sur un nouveau traité composé de vingt-quatre articles et qui annulait le précédent. Aux termes de ce traité, la Belgique gagnait les provinces wallonnes, partie ouest du duché de Luxembourg, dont la propriété était maintenue à la Hollande ; la part de la Belgique dans la dette du Royaume-Uni était considérablement réduite, et la Belgique devait jouir du droit de passage à travers la ville de Maëstricht, et avoir tous droits de navigation sur l'Escaut, ainsi que sur les rivières tributaires du Rhin.

Le peuple belge eût été d'avis de repousser ce nouveau traité, mais son roi, d'un esprit plus sage, plus modéré, en recommanda au contraire l'acceptation au parlement national, qui se rendit à son conseil.

Quant au roi de Hollande, froissé des nouvelles concessions faites à ses sujets rebelles, il traîna exprès l'envoi de sa réponse. L'époque de la ratification du traité dut être, pour ce fait, retardée; pendant ce temps, Guillaume intriguait auprès des cours de Russie, de Prusse et d'Autriche pour qu'elles refusassent leur adhésion au traité. La France et l'Angleterre l'avaient

L'intervention française déplut fort à l'Angleterre ainsi qu'aux autres puissances représentées à la conférence de Londres. Des observations furent adressées à ce sujet au gouvernement français, qui répliqua qu'il n'avait en vue que d'exécuter les volontés de la conférence. Cette réponse ne satisfit pas l'Angleterre, dont le premier ministre fit savoir à Louis-Philippe que les troupes françaises devaient immédiatement évacuer la Belgique, et qu'en cas de refus, la guerre entre la Grande-Bretagne et la France suivrait aussitôt. Le cabinet français avait déjà reculé une fois devant les menaces de l'Angleterre, et pour une cause d'un intérêt puissant pour lui; il ne voulut pas s'exposer, surtout quand il ne se sentait pas prêt, et cette fois pour une cause d'intérêt moindre, au mal qu'il avait déjà fui (1). En conséquence, il se rendit aux instances de l'Angleterre. Le 18 août, l'armée française quittait le territoire belge et, dit M. Louis Blanc, revint de sa promenade militaire sans avoir même joui du plaisir d'abattre en passant le lion de Waterloo (2).

Cependant, l'ambassadeur anglais négociait avec le roi Léopold et le prince d'Orange pour les amener à conclure ensemble un autre armistice; à la fin d'août, ses efforts étaient couronnés de succès, la Belgique et la Hollande s'engageaient à suspendre toute hostilité pendant six semaines.

(1) Walpole, t. III, p. 555.
(2) L. Blanc, *Histoire de dix ans*, t. II, p. 396.

immédiatement avisé son gouvernement; puis il s'était occupé de réunir quelques troupes. Sitôt qu'il en eut rassemblé un nombre qu'il jugea suffisant, il se porta à la rencontre des Hollandais. Malheureusement, lorsqu'il les joignit, ceux-ci étaient déjà maîtres de Louvain; le général Belliard ne put donc que s'établir devant cette ville et empêcher tout progrès ultérieur de l'ennemi.

Le gouvernement français n'avait pas été sans connaître les desseins et les préparatifs guerriers du roi Guillaume, et il s'était en silence également préparé pour intervenir. Aussi, dès qu'il apprit l'entrée des Hollandais en Belgique, il manda au maréchal Gérard, commandant les 50,000 hommes massés dans les départements du Nord, de franchir la frontière. Les ducs d'Orléans et de Nemours faisaient partie de l'expédition; ils commandaient l'avant-garde. Les Français n'eurent pas d'occasion de se mesurer avec les Hollandais. Ils arrivèrent à Bruxelles sans les avoir rencontrés, et de là se disposaient à marcher sur Louvain, quand l'ambassadeur anglais, à Bruxelles, intervint et contraignit les deux armées à conclure un armistice. Quelques jours après, le roi de Hollande ordonna à ses troupes de quitter le territoire belge, déclarant « qu'il n'avait pas l'intention de se brouiller avec les grandes puissances, et qu'il considérait l'intervention française comme une insinuation que la cause des Belges était soutenue par la conférence (1) ».

(1) Gust. Oppelt, p. 846.

Guillaume ne se tenait pas pour battu dans son espérance de maintenir l'intégrité de sa monarchie; en rejetant le traité des dix-huit articles, il avait fièrement déclaré qu'il soutiendrait ses droits par ses moyens militaires. Depuis, il n'avait cessé de faire des préparatifs et avait concentré son armée sur les frontières de la Belgique. Le 1er août, les Hollandais, commandés par le prince d'Orange, pénétraient sur le territoire belge. Ils étaient divisés en trois corps qui s'avancèrent avec rapidité en s'allongeant de Maëstricht à Bréda. A cette invasion, la Belgique avait à opposer deux petites armées, celle de la Meuse et celle de l'Escaut, dont il importait d'opérer au plus vite la jonction. Le 8 août, Léopold se réunit à l'armée de l'Escaut, près d'Arschot, où il attendait l'armée de la Meuse, et de là écrivit au gouvernement français pour lui faire part de sa situation et le prier de venir au plus vite à son aide. Le 10, le roi Léopold se portait contre Montaigu, lorsqu'on vint l'avertir que l'armée de la Meuse, surprise sur la route de Hasselt à Tongres, s'était débandée sans combattre, que la déroute était complète et qu'il était lui-même exposé à être coupé. Il rétrograda aussitôt sur Louvain. Les Hollandais, l'ayant attaqué le 22 en avant de cette ville, le forcèrent à la retraite et bloquèrent Louvain, qui ne tarda pas à se rendre (1).

A la première nouvelle de ces événements, l'ambassadeur de France à Bruxelles, le général Belliard, en avait

(1) L. Blanc, t. II, p. 394-95.

France, reprenait son service dans l'armée russe, à l'occasion de la guerre contre cette puissance, se battit bravement, et entrait avec les alliés dans Paris. Léopold fut présent au congrès de Vienne, et quand une nouvelle guerre fut entreprise, par les souverains alliés, contre Napoléon, échappé de l'île d'Elbe, il servit encore dans les rangs de l'armée russe. Le 2 mai 1816, il épousait la princesse Augusta-Charlotte, fille du prince régent de Prusse, héritière présomptive de la couronne, dont il devint veuf dix-huit mois après. Depuis lors, il menait en Angleterre une existence tranquille, quand le vote du congrès belge l'appela à assumer les responsabilités du pouvoir suprême (1).

A l'arrivée du prince Léopold à Bruxelles, le régent déposa ses pouvoirs. Plusieurs députés proposèrent alors au congrès de lui offrir un témoignage de reconnaissance, au nom de la nation. L'assemblée adopta la proposition en votant un décret portant que : « Le baron « Surlet de Chokier, régent de la Belgique, avait bien « mérité de la patrie ; qu'il serait frappé une médaille « pour perpétuer la mémoire de son administration ; « enfin, que l'ex-régent jouirait d'une pension viagère « de 10,000 francs, à charge du trésor public (2). »

Cependant, tandis que la Belgique se consolidait de la sorte, à l'extérieur les dangers dont elle avait été précédemment menacée demeuraient les mêmes. Le roi

(1) *Le premier roi des Belges*, par Théo. Juste.
(2) Gust. Oppelt, p. 751.

qui, à son tour, est allé le voir à Amsterdam (octobre 1883).

La France a eu, on l'a vu, un rôle assez important dans les événements que nous venons de retracer pour que nous soyons autorisé à y revenir. M. de Bavay, dans la préface de son *Histoire de la révolution belge*, attribue à la France l'origine du mouvement auquel son pays doit la liberté. Il dit que la France avait un intérêt personnel à ce mouvement dont elle espérait tirer un agrandissement territorial.

Louis Blanc, dans son *Histoire de dix ans*, combat, sans le vouloir, cette assertion lorsqu'il dit : « Il existait en France, à cette époque, deux gouvernements, celui de Louis-Philippe et celui des clubs, ou parti propagandiste de la révolution de Juillet. Le parti propagandiste voulait qu'on étendît la France jusqu'au Rhin, qu'on mît par conséquent la main sur la Belgique: dans ce but, il envoya des émissaires en Belgique, où ils échauffèrent les esprits et jetèrent parmi le peuple la semence des passions dont ils étaient eux-mêmes animés (1)..... Quant au gouvernement français, au contraire, il avait vu avec effroi les progrès de la révolution. Louis-Philippe craignait également et d'avoir à refuser la Belgique, parce que c'était braver Paris, et d'avoir à la prendre, parce que c'était offenser Londres. De sorte que des agents du Palais-Royal tra-

(1) T. II, p. 81-83.

vaillaient, eux, au rebours de leurs compatriotes, délégués du parti propagandiste de Paris, à glacer le mouvement (1). »

Un autre historien de la révolution belge, M. Théodore Juste, soutient, au contraire, l'assertion de M. de Bavay et cite, à l'appui, une brochure publiée vers 1831 par un député français (2) sur les arrière-pensées de la France : « Annexion de la Belgique et des provinces rhénanes. La Prusse serait dédommagée par la Saxe et une partie du Hanovre, et la Hollande trouverait aussi, sur la rive gachhe du Weser et dans le duché d'Oldenbourg, une compensation presque équivalente à la perte de la Belgique et du duché de Luxembourg. » La connaissance de ces projets, qu'ils existassent ou non, émut fortement les pays dont l'avenir était ainsi en jeu et provoqua plusieurs réponses. Presque toutes s'accordaient à dire que ce n'était pas seulement l'Angleterre qui avait voulu imposer à la France la barrière de la Belgique : c'était l'Europe entière qui avait intérêt à empêcher qu'un empire aussi vaste et aussi puissant que la France possédât les ports d'Ostende et d'Anvers, d'où l'Angleterre pouvait se voir menacée à tout instant; ce qui remettrait sans cesse en question la paix du monde (3).

Il s'ensuivit que, lorsque les Belges, au commencement de leur révolution, poussés par la communauté

(1) T. II, p. 98-99.
(2) Baron de Richemont, député de l'Allier.
(3) Théo. Juste, *la Révolution belge*, t. I, p. 145.

de leur langage, de leurs mœurs, de leur caractère, de leurs intérêts industriels et commerciaux avec leurs voisins les Français, firent des avances à la France pour être annexés, Louis-Philippe les repoussa. D'ailleurs, la conférence de Londres se hâta de rendre impossible le retour d'une semblable offre, en déclarant la Belgique indépendante et neutre.

Pendant la réunion de la conférence de Londres, le prince de Talleyrand laissa échapper des paroles qui semblèrent démontrer les vues que pouvait entretenir la France sur la Belgique. Mais, comme il n'y fut donné aucune suite et qu'aucun acte de son gouvernement ne vint justifier les craintes de l'Europe attentive, on ne saurait aujourd'hui, pas plus qu'à cette époque, y attacher d'importance.

On dit encore, et M. Louis Blanc est un des historiens qui ont le plus éloquemment soutenu la thèse, que les Belges, indignés d'être restés l'arme au bras pendant le siège d'Anvers, en conçurent un vif ressentiment contre les Français (1). Cela nous semble trop injuste pour avoir jamais été vrai. Que les Belges aient été froissés dans leur amour-propre national de ce qu'ils étaient tenus à l'écart d'une entreprise tentée entièrement à leur profit, et qu'ils en aient voulu à l'Angleterre qui fit la proposition, rien de plus naturel, mais à la France! La France n'avait rien à y gagner, tandis que son prestige pouvait beaucoup en souffrir, si elle échouait dans sa tentative.

(1) *Histoire de dix ans*, t. III, p. 407.

S'il est vrai que les habitants d'Anvers et des environs aient témoigné quelque mécontentement de la présence d'une armée étrangère sur leur territoire, nous attribuerons ce mécontentement à l'obligation où ils étaient d'héberger les soldats, et peut-être aussi aux légers désordres commis par ces derniers, et qu'en dépit de leur meilleure volonté, des ordres les plus sévères, les officiers ne réussirent pas toujours à prévenir. — En se dévouant sans profit pour elle, ainsi qu'elle le fit en cette circonstance, la France donna une preuve de plus de l'extrême générosité de son caractère.

En outre, comment admettre que les Belges aient été si fâchés de l'ingérence des Français dans leurs affaires, quand on sait que le mortier de mille livres, appelé, au temps où il servit, *mortier monstre*, fait aujourd'hui partie du musée royal d'armures, d'antiquités et d'artillerie de Bruxelles? Il semble, dans le cas où les Belges auraient conçu contre la France la « *haine implacable* » dont parle M. Louis Blanc, qu'ils ne s'honoreraient pas actuellement de la possession d'un engin qui ne leur a pas appartenu, mais bien plutôt à leurs prétendus ennemis, et qui, dans ce cas, leur rappellerait d'humiliants souvenirs. On ne met ordinairement dans un musée national que des trophées glorieux pour le pays.

Mais ce ne sont pas là les seules preuves sur lesquelles nous nous appuyons dans notre protestation. Il en est d'autres qui sont irréfutables. Le monument érigé à Bruxelles en l'honneur du général comte Bel-

liard, les remerciements à l'armée française, votés à l'unanimité par les deux chambres belges les 29 et 30 décembre 1832, et l'épée d'honneur décernée au maréchal Gérard, sont autant de démentis que nous sommes heureux d'opposer à l'assertion de M. Louis Blanc.

Quoi qu'il en soit : que les deux interventions de la France dans les affaires de la Belgique aient été ou non conçues et exécutées avec une arrière-pensée quelconque, il n'en reste pas moins acquis que c'est à la France, et tout à elle, que la Belgique doit son indépendance.

Les Belges en sont d'ailleurs bien convaincus, et ils ne cherchent pas à dissimuler leurs sentiments de reconnaissance et de fraternelle amitié envers les Français. En toutes occasions, ils font preuve de ces sentiments, car il semble qu'ils aient à cœur de s'acquitter. Si sa neutralité dans les événements européens n'avait pas été imposée à la Belgique, dès sa formation, par la conférence de Londres, avec quel élan, lors de la guerre franco-allemande de 1870, ne l'eût-on pas vue accourir au secours de son ancienne protectrice! Ne pouvant agir d'une manière plus active et plus efficace, elle a dû se contenter de recueillir et de soigner ses blessés, et l'on sait de quelles attentions délicates les Belges les entourèrent. Ce souvenir est impérissable dans la mémoire de tous les Français qui, de près ou de loin, furent mêlés à cette guerre désastreuse.

Voilà les véritables sentiments des Belges à l'égard

de la France. Ils sont loin, comme on voit, de ceux que leur attribue M. Louis Blanc. Cependant, il ne faudrait pas se les exagérer et, en se basant sur ce que nous venons de dire, adopter bénévolement la croyance, entretenue par d'autres personnes, que les Belges sont à ce point les amis de la France qu'ils se feraient volontiers Français. Les Belges tiennent à leur nationalite : ils ne sont point disposés à en changer. Cinquante années d'existence politique propre, d'autonomie absolue, pendant lesquelles on est forcé de reconnaître qu'ils ont été heureux, ne sont point faites pour leur inspirer les tendances qu'on leur prête. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, ils sont très attachés à leur souverain.

RÉVOLUTION SUISSE (1)

(LE SONDERBUND)

1847

Lorsqu'en 1815 le Congrès de Vienne avait dû s'occuper de la Suisse, M. de Metternich poursuivit, jusque dans la petite république, le système de réaction qu'il voulait imposer à l'Europe entière, grâce à la Sainte-Alliance. Comptant pour rien la volonté de la majorité de la population helvétique, il fit prédominer les éléments aristocratiques, et donna aux cantons catholiques des privilèges religieux qui, dans ce pays de liberté, devaient amener fatalement des conflits.

Tant que la Sainte-Alliance resta intacte, les Suisses se soumirent à son influence. Mais, les révolutions de 1820, l'émancipation de la Grèce eurent un contre-coup dans la République. Genève, de tout temps protestante et libérale, fut le centre de la propagande des

(1) Consulté :
Daendliker : *Histoire du peuple suisse* (traduction de M. Jules Favre). — Ch. Leynadier : *Histoire des peuples et des révolutions.* — Alexandre Daguet : *Histoire de la Confédération suisse.* — J. Crétineau-Joly : *Histoire du Sonderbund.* — Colonel Rustow : *L'art militaire au XIXe siècle.* — César Cantu : *Les Trente dernières années.* — P. Esseiva : *Fribourg, la Suisse et le Sonderbund ;* et autres.

philhellènes. Lorsque enfin, en 1830, la grande secousse de la révolution de Juillet se fut communiquée à l'Europe entière, il devint facile de prévoir que les libéraux suisses ne supporteraient pas longtemps les modifications que la réaction monarchique avait imposées à la Constitution quinze ans auparavant.

Depuis plusieurs années déjà, le parti libéral ou radical avait fait de grands progrès dans les cantons du centre, du nord et de l'ouest; en 1829, plusieurs mouvements insurrectionnels avaient eu lieu contre les autorités aristocratiques des cantons, et les modifications des constitutions cantonales et de la Constitution fédérale étaient à l'ordre du jour. C'est ce qu'un historien suisse a appelé la régénération des cantons et de la Confédération (1).

Des réformes de détail eurent lieu, à la fin de 1829, dans les cantons du Tessin, de Vaud, d'Appenzell, de Lucerne. La chute de la Restauration, en France, fit éclater des mouvements populaires et causa une profonde agitation (septembre à novembre 1830), en Argovie, en Thurgovie, dans les cantons de Soleure, de Bâle, de Lucerne, de Berne, où les luttes politiques reprenaient, au dix-neuvième siècle, la forme des guerres séculaires qui avaient eu lieu entre les paysans et les habitants des villes. A Zurich, au contraire, la Réforme avait une majorité importante, qui, après la grande assemblée populaire d'Uster (novembre 1830),

(1) Daendliker, *Histoire du peuple suisse*, p. 260.

entraîna une modification radicale du grand conseil du canton. Presque partout des changements de même nature s'accomplirent pacifiquement; la Diète elle-même facilita le mouvement en décidant, le 27 décembre 1830, « qu'elle n'interviendrait aucunement dans les changements constitutionnels qui pourraient s'opérer dans l'intérieur des cantons (1) ». A Bâle seulement, il y eut une lutte armée, à la suite de laquelle le canton fut scindé en deux demi-cantons : celui de Bâle-ville et celui de Bâle-campagne. Ces modifications n'atteignaient pas la Constitution générale de la Suisse : basées sur la souveraineté du peuple, elles donnèrent une plus grande uniformité à la vie constitutionnelle (2) et laissèrent place à certains privilèges des villes. Mais le mouvement centralisateur avait déjà des chefs remarquables, comme le président de la Société helvétique, Pfyffer, et le savant Bluntschli. L'agitation revisioniste, habilement menée, obtint une décision favorable de la Diète (juillet 1832). Les six cantons de Bâle, Uri, Schwytz, Unterwalden, Valais, Neuchâtel, comptant sur l'appui des puissances garantes du traité de Vienne, protestèrent, à Sarnen, contre les tendances libérales, et firent appel aux armes. Les Schwyssois s'emparèrent de Küssnacht, capitale d'un double canton, récemment formé dans celui de Schwytz, et les Bâlois tentèrent, en vain, de s'emparer de Liestal,

(1) V. Alexandre Daguet, *Histoire de la Confédération suisse*, t. II, p. 388.
(2) Gervinus, *Histoire du XIXe siècle*, t. XXII, p. 140-41.

capitale de Bâle-campagne. Ces démonstrations anti-revisionistes, quoique blâmées et réprimées par la Diète, entraînèrent, néanmoins, la remise des réformes, qui furent encore proposées par Zurich en 1835, et tenues en échec, une fois de plus, par les États conservateurs. Les progrès de l'instruction populaire, qui avaient eu pour point de départ les méthodes du fameux éducateur, Pestalozzi, et ceux des études supérieures, auxquels on peut attacher le nom du savant Orelli, empêchèrent cependant la ruine complète du parti centralisateur. Dans les cantons catholiques eux-mêmes, le clergé se trouva bientôt partagé en deux camps : d'un côté, les curés libéraux, ennemis de l'influence romaine ; de l'autre, les ultramontains. Cet esprit se manifesta surtout par l'essai de créer une Église suisse avec un archevêque national. C'était une tentative pour soustraire l'Helvétie catholique à la toute-puissance, souvent indiscrète, du nonce du pape. Dans tous les cantons où ces idées triomphèrent, les couvents de moines se trouvèrent tenus en suspicion et mis sous la surveillance du gouvernement, acheminement à une véritable sécularisation.

Les réactionnaires, au contraire, désiraient s'appuyer sur la propagande des ordres religieux. A Schwytz, les jésuites prirent une influence prépondérante ; cette situation entraîna une courte guerre civile (1838) entre les aristocrates et les campagnards, qui furent vaincus. A Zurich, ville d'initiative et de libéralisme pourtant, un essai prématuré pour développer l'instruction

en dehors des confessions religieuses rendit aux ultramontains un crédit qu'ils semblaient avoir perdu. La nomination du docteur Strauss à la chaire d'histoire religieuse de l'Université de Zurich déchaîna l'esprit de persécution; son livre de la *Vie de Jésus*, quoique l'auteur ne fût pas encore, comme on l'a dit à tort, athée et matérialiste (1), avait fait grand scandale. Strauss avait tenté d'expliquer l'histoire du fondateur du christianisme par une série de mythes, semblables à ceux des religions de l'antiquité. Les ultramontains organisèrent contre lui un vaste pétitionnement, et le gouvernement, qui l'avait nommé, dut trouver un prétexte pour l'empêcher de prendre possession de sa chaire. Cette concession parut insuffisante au parti aristocratique. Une insurrection renversa le gouvernement libéral de Zurich (septembre 1839), et le chef du nouveau conseil réactionnaire fut l'un des anciens partisans de la centralisation, le docteur Bluntschli.

Comme la France, l'Autriche et la Prusse avaient paru approuver cette révolution, opérée dans le sens conservateur. On vit alors se succéder toute une suite de mouvements analogues : en 1839, dans le Tessin, en 1840, en Argovie, en 1840 et 1844, dans le Valais, en 1842 et 1843, à Genève, et en 1844, à Lucerne.

Devant de telles manifestations, la Diète se décida, en 1845, à décréter la suppression des couvents. Les cantons catholiques firent entendre d'énergiques pro-

(1) Du Bled, *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. II, p. 628.

testations. Des désordres éclatèrent à Lucerne et dans le Valais. La victoire resta aux cléricaux, qui firent proclamer dans ces deux cantons que la religion catholique serait désormais la seule autorisée. Sur ce, le grand conseil d'Argovie réclama de la Diète l'expulsion des jésuites. Par opposition, Lucerne appela aussitôt les bannis dans ses murs, et, par diverses mesures vexatoires, obligea un grand nombre de protestants à émigrer.

Pendant ce temps, la Diète hésitait. Il arriva alors ce qui arrive toutes les fois que le pouvoir se trouve impuissant à protéger le corps social : chacun s'arroge le droit de se faire justice à lui-même. Dans les cantons de Zurich, Berne, Vaud et Argovie, il y eut des assemblées populaires où l'on demanda le départ des jésuites, et il se forma des corps de volontaires pour exécuter ces projets. Huit mille hommes armés se réunirent et, avec douze pièces de canon, envahirent, dans la nuit du 31 mars au 1er avril, le canton de Lucerne. Mais ils se trouvèrent en présence de forces considérables accourues des cantons catholiques. Néanmoins, le chef des volontaires, Ochsenbein, livra bataille et fut défait complètement (1).

La victoire enflamma l'audace du parti catholique jusqu'au point de lui faire violer le traité de Vienne. Une des stipulations de ce traité interdisait aux Suisses les ligues particulières. Les jésuites n'en eurent souci,

(1) A. Daguet, t. II, p. 449-50.

car ils comprirent la force que donnerait à leur cause une confédération militaire. Déjà, le 31 mars 1842, les sept cantons catholiques de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Fribourg et Valais, s'étaient ligués pour défendre les droits de la Suisse catholique (1). Le 11 décembre 1845, à Lucerne, un nouveau traité d'alliance fut conclu, sous l'inspiration des jésuites, entre les mêmes cantons. Il y était dit que les contractants se promettaient une protection mutuelle en cas d'attaque, et s'engageaient à défendre opiniâtrément la Constitution de 1815. La ligue reçut le nom « d'Alliance des cantons fidèles au pacte » ; les radicaux lui donnèrent le nom de Sonderbund.

L'organisation du Sonderbund était une menace pour la nationalité de la Suisse, déjà si faiblement constituée. Il fallait que la Confédération disparût ou vainquît les cantons sécessionnistes (2). Le sentiment général que le triomphe des ultramontains serait la dislocation de la nation servit le parti libéral dans les cantons même où il venait de subir un échec. En 1846, Zurich et Berne reprirent, avec Genève, la tête de la Suisse avancée dans la Diète. Les catholiques se trouvèrent réduits à une majorité de deux voix, d'autant plus infime qu'elle leur était fournie par les cantons les moins importants de la République. L'année 1847 changea cet ordre de choses ; le représentant réactionnaire de Saint-Gall fut

(1) V. cet acte dans Crétineau-Joly, t. II, p. 71-73.
(2) V. Daendliker, *loc. citato*, p. 284.

remplacé par un libéral. Berne devint à son tour capitale de la Confédération, dont le président fut le radical Ochsenbein. Dès son entrée en fonctions, celui-ci s'empressa d'annoncer son intention d'en finir avec le Sonderbund, avec les jésuites et avec la Constitution de 1815.

L'opinion populaire soutint les propositions du président et la Diète ne tarda pas à les sanctionner. Le 20 juillet, elle déclara l'alliance séparée ou Sonderbund incompatible avec la Constitution. Cette résolution, votée par douze États et deux demi-cantons, fut bientôt suivie (11 août) de l'ordre donné aux sept cantons dissidents de suspendre leurs armements. Enfin, le 16 août, elle décida la revision du pacte fédéral (1).

Restaient les jésuites, inspirateurs et organisateurs du Sonderbund. Il fallait en finir avec ces gens puissants et habiles, sous peine d'avoir à recommencer bientôt tout ce qui avait été fait. Les libéraux le comprirent, et, le 2 septembre, ils saisirent la Diète d'un projet d'expulsion des jésuites. La discussion fut orageuse. Les députés des sept cantons prirent énergiquement la défense des disciples de Loyola. Mais ils n'étaient pas la majorité, et ils ne purent empêcher que les mêmes douze voix et demie qui avaient prononcé la dissolution du Sonderbund ne décidassent également l'expulsion des membres de la Compagnie de Jésus (2).

(1) A. Daguet, t. II, p. 460.
(2) A. Daguet, t. II, p. 463.

Quelque temps auparavant (août 1847), la question que venait de trancher la Diète avait été portée devant le pape Pie IX par un ambassadeur français, Rossi. Il s'agissait, écrivait-on de Paris, « de rendre la paix à la Suisse et d'ôter au parti radical son drapeau et son grief essentiel ». Rossi fit, près du pape, des démarches appuyées par le représentant britannique, lord Minto, qui avait reçu de lord Palmerston des instructions analogues à celles données par le cabinet de Paris à son ambassadeur. Pie IX céda sans peine à des instances qui exprimaient, du reste, les vœux de la fraction modérée du clergé suisse, et il résolut d'adresser à la Diète un bref conciliant. Les jésuites, effrayés des conséquences de cet acte de neutralité, s'empressèrent d'agir et déterminèrent le nonce Macioti à suspendre l'envoi du bref. Une circulaire banale fut adressée aux évêques et supérieurs ecclésiastiques de la Suisse ; mais le parti ultramontain ne réussit pas, malgré ses intrigues, à engager plus avant Pie IX dans la cause du Sonderbund. Deux prêtres vallaisins, MM. Dumoulin et Dunoyer, après plusieurs démarches infructueuses, se résignèrent à quitter Rome sans avoir obtenu audience : Pie IX avait déclaré qu'il entendait rester neutre (1). Et il fit là un acte de bonne politique. Son intervention n'aurait sûrement amené que des complications fâcheuses, sans exercer aucune influence sur la détermination de la Diète.

(1) A. Daguet, t. II, p. 460-61.

Quoi qu'il en soit, les États du Sonderbund ne cachèrent pas leur intention de s'opposer par la force à l'exécution des décrets du 20 juillet et du 3 septembre. La Diète s'étant ajournée le 9 septembre jusqu'au 18 octobre pour laisser aux cantons le temps de se consulter, ils ne profitèrent du délai que pour inspirer à leurs populations les dispositions les plus belliqueuses. Le 28 octobre arriva. Les députés des sept cantons faisant partie du Sonderbund demandèrent alors, comme condition préliminaire de la paix, le désarmement et le licenciement des troupes fédérales. Les douze s'y refusèrent. Le lendemain, les députés des sept cantons quittaient Berne. La guerre se trouvait implicitement déclarée (1).

Toutefois, la Diète hésitait encore à s'y engager. Elle avait bien pour elle l'opinion publique, mais le Sonderbund comptait sur des secours étrangers, sur l'Autriche et sur M. de Metternich d'abord, puis aussi sur la France et sur son ministre protestant, M. Guizot, qui, après avoir considéré le décret d'appel des jésuites à Lucerne comme une résolution « aussi dangereuse qu'intempestive », ne se montrait pas favorable « aux théories et aux passions novatrices (2). »

C'est alors que le cabinet britannique, présidé par lord Palmerston, fit parvenir à la Diète une note dans laquelle il était dit « que la majorité pouvait aller de

(1) A. Daguet, t. II, p. 466.
(2) Dépêches de M. Guizot, citées par du Bled, *Histoire du gouvernement de Juillet*, t. II, p. 632-34.

l'avant, pourvu qu'elle fût sage (1) ». Cette communication leva les derniers scrupules de la Diète. En vain l'ambassadeur français lui fit-il savoir que son gouvernement, ainsi que ceux de Prusse et d'Autriche, interviendrait si elle exécutait le décret de dissolution du 20 juillet. Forte de l'appui de l'Angleterre, elle décida d'exécuter ce décret par les armes. Pour soutenir cette vigoureuse initiative, le gouvernement fédéral n'hésita pas à mettre immédiatement sur pied les forces les plus imposantes. 50,000 hommes furent mis à la disposition du colonel Guillaume Dufour; 100,000 hommes de réserve furent bientôt mobilisés, et la landwehr, armée aussitôt, fit le service intérieur des cantons. Une énergique proclamation rappela la connivence du parti aristocratique avec les envahisseurs de 1815 (2). Le chef de l'état-major fédéral, le colonel Dufour, avait servi sous Napoléon Ier; c'était non seulement un brave officier, mais un tacticien distingué. Élève du despotisme impérial, il était, en politique, un conservateur.

Le Sonderbund, lui, avait donné le commandement de son armée au colonel fédéral de Salis Soglio. Ulrich de Salis Soglio, quoique protestant, s'était ardemment rallié à la cause catholique. Il s'y était dévoué, dit M. Crétineau-Joly (3), et il l'avait officiellement annoncé à la Diète. Le Sonderbund excitait son enthousiasme. Brillant officier, intrépide au feu, il était peu initié à

(1) A. Daguet, p. 466.
(2) Daendliker, *Histoire du peuple suisse*, p. 285.
(3) T. II, p. 374-75.

la tactique moderne et il n'avait ni le calme ni la science nécessaires pour faire un chef d'armée. Il avait sous ses ordres 37 à 40,000 hommes de troupes actives. Elles étaient soutenues par un landsturm qui n'atteignait pas 50,000 hommes. Les troupes de la Diète l'emportaient donc par le nombre. Elles l'emportaient aussi par la qualité, car les montagnards du sud étaient peu disciplinés et la difficulté des chemins leur interdisait les rapides concentrations. Le canton de Fribourg, isolé entre le canton de Berne et celui de Vaud, était dangereusement placé ; les six autres cantons révoltés étaient plus compacts, mais leurs ressources étaient peu en rapport avec la lutte entreprise (1). Encore était-il facile d'interrompre les communications entre Uri et le Valais, qui s'effectuaient exclusivement par le col de Furca. Les dispositions du général de Salis ajoutèrent encore à cet éparpillement inévitable de forces. Laissant 20,000 hommes pour défendre les cantons du sud, que la nature du sol permettait de sauvegarder avec moins de troupes, il ne put opérer qu'avec 18,000 hommes, qu'il dut encore partager entre le Valais et Fribourg. Le général Dufour se réservait, au contraire, d'agir en masse, tour à tour, sur chaque point. Il concentra, dans les cantons qui entouraient Fribourg, des forces très importantes. Il isola cette ville en occupant fortement l'Emmenthal et la vallée de la Reuss ; enfin, il menaça les confédérés, au nord, en

(1) Rustow, *l'Art militaire au XIX[e] siècle*, t. II, p. 224.

réunissant une division sur la Tœss; au sud, en lançant sur Uri les contingents des Grisons et du Tessin.

La première opération était naturellement indiquée sur Fribourg. La ville était fortifiée par des ouvrages assez redoutables sur la rive gauche de la Saane, et moins forts sur la rive droite, parce que le profond encaissement de la rivière pouvait passer pour une défense naturelle. Le 8 novembre, le général Dufour se mit en marche, résolu à faire des démonstrations sur les deux rives, pour partager l'attention de l'ennemi. Après avoir occupé les enclaves du canton de Fribourg, qui sont riverains du lac de Neuchâtel, une marche parallèle amena les troupes fédérales à Avenches et à Marten, sur la rive gauche de la Saane, et, sur la rive droite, à Schwarzenburg. La canonnade commença aussitôt, et, le 12, le général Dufour somma la ville de se rendre. Il exposa aux Fribourgeois les moyens d'attaque qu'il possédait. Le conseil se réunit à l'instant, et, après une journée de délibération (13 novembre), décida de rendre la ville. L'entrée des troupes fédérales eut lieu le lendemain, malgré le mécontentement des chefs militaires de Fribourg, qui n'avaient pas été consultés. Le Sonderbund avait donc perdu en quelques jours le groupe le plus avancé de la ligue.

On a beaucoup parlé de scènes de désordres, de meurtres, de pillage, qui auraient suivi l'occupation de Fribourg. Il ne faut pas croire aveuglément à des récits mis en circulation par des gens intéressés à déguiser la vérité ou à l'exagérer. Assurément, la con-

duite de quelques soldats de l'armée fédérale ne fut pas exempte de blâme, et l'ivresse de la victoire leur fit dépasser les bornes de la modération. Mais de là aux excès qu'on leur a reprochés (1) il y a loin; et il nous est impossible, vu le caractère énergique du général Dufour, d'admettre entièrement les accusations portées contre ses troupes.

La marche sur Fribourg avait été la première opération régulière; mais, dès le commencement de novembre 1847, les escarmouches et les coups de main s'étaient multipliés. Les troupes du Sonderbund occupèrent le Saint-Gothard et menacèrent le Tessin. Un de leurs chefs, Emmanuel Muller, parvint victorieux jusqu'à Airolo; mais la jonction des contingents fédéraux du Tessin et des Grisons le força à rétrograder, et sa retraite dut être précipitée, lorsqu'il apprit que le général Dufour, après l'occupation de Fribourg, menaçait Lucerne (2).

Le général en chef du Sonderbund, de Salis, avait tenté vers le nord un mouvement offensif, qui fut exécuté avec mollesse. La rapide occupation de Fribourg augmenta encore l'indécision et le découragement des chefs et des partisans de la ligue. La marche des fédéraux commença le 15 novembre; ce fut encore une opération stratégique en cercle, comme celle qui avait eu pour résultat l'investissement de Fribourg.

(1) V. P. Esseiva, *Fribourg, la Suisse et le Sonderbund*, p. 56-65.
(2) Rustow, *loc. citato*, t. II, p. 229.

Selon la remarque du célèbre écrivain militaire dont nous suivons le récit, « les mouvements s'exécutèrent comme sur un terrain de manœuvres (1) ». Dufour fit avancer ses troupes sur une demi-circonférence, dont Lucerne était le centre, et dont les deux extrémités étaient la source de l'Emmen et le lac de Zug. Il occupa ainsi les défilés de l'Emmen à Burgdorf et à Summiswald, l'issue de la Wiggern à Willisau, la vallée de la Surey à Sursee, celle de la Reuss, en gardant les crêtes de la chaîne de l'Albis; enfin le secteur méridional, celui de l'Entlebüch, si célèbre dans les guerres civiles de la Suisse, tomba en sa possession, lorsque l'une de ses divisions se fut emparée de Schüpfheim.

Ce développement considérable de troupes était permis aux fédéraux, dont nous connaissons la supériorité numérique. Mais le général du Sonderbund, de Salis, ne pouvait opposer aux divisions compactes de l'ennemi que des corps faibles et isolés, et que la distance empêchait de se soutenir. Il fut obligé, dès l'apparition des troupes fédérales, d'évacuer le canton de Zug, qui se sépara de la ligue.

Le 23 novembre, les troupes rebelles s'étaient repliées au nord de Lucerne, le long de la ligne de la Reuss. Elles furent attaquées à Gislikon et à Meyerskappel par l'armée fédérale, qui, grâce à une marche hardie du colonel Ziegler, fut victorieuse, presque sans coup férir.

(1) Rustow, *loc. citato*, t. II, p. 230.

De Salis avait été blessé ; il communiqua au conseil de défense de la ligue son découragement. Il se fit autoriser à traiter avec le général Dufour, et, le 24 novembre, après lui avoir envoyé un parlementaire, il se hâta de quitter Lucerne, comme les principaux chefs politiques du Sonderbund. La capitulation de Lucerne eut lieu le jour même, et, le 25, Dufour y entra en triomphe. La guerre avait duré un mois à peine, et coûté 600 hommes à la Suisse.

La Diète condamna les deux cantons de Neuchâtel et d'Appenzell intérieur, qui avaient refusé de prendre parti dans le différend et avaient formé une sorte de Sonderbund neutre, à payer, le premier, 300,000 francs, le second, 15,000 francs, destinés à indemniser les victimes de cette guerre fratricide. La Prusse s'était vivement opposée à cette mesure. Mais la Diète refusa d'entendre ses observations et maintint les amendes prononcées (1).

Elle mit ensuite à la charge des cantons vaincus les frais de guerre, qui s'élevaient à 5,047,100 francs (2), et, dans le décret d'amnistie du 20 mai 1848, elle frappa d'une contribution de guerre de 1,600,000 francs les principaux auteurs et fauteurs de l'alliance séparée et de la résistance armée envers la Confédération (3).

Les fédéraux étaient donc maîtres de la situation. Ils en profitèrent pour travailler à la revision de la

(1) A. Daguet, t. II, p. 472.
(2) Crétineau-Joly, t. II, p. 502-3.
(3) Id., t. II, p. 504.

Constitution. L'Autriche, la France et la Prusse y étaient opposées. Il avait été un moment question d'une intervention des puissances en faveur des catholiques. Mais la rapide campagne du général Dufour, suivie, le 29 novembre, de la dissolution définitive du Sonderbund, ne laissait plus place à une action sérieuse. Quant à l'ingérence diplomatique que M. Guizot prétendait s'attribuer dans les affaires de la Suisse, elle fut nettement arrêtée par la révolution de 1848 (1).

La commission de constitution put donc travailler à la revision, dans le sens centraliste, sans se préoccuper de l'intervention étrangère. Sa tâche était très délicate : il s'agissait de donner plus de force au gouvernement commun, sans attaquer le principe fédéral, qui était le principe même d'existence de la Suisse. On en vint naturellement à un compromis « entre le système de l'unité et celui de la confédération (2) ».

Le travail de la commission fut déposé en avril 1848 et voté en septembre par une majorité de 15 cantons et demi sur 22; et par un plébiscite qui réunit 169,743 votes favorables, contre 71,899 défavorables.

Les droits de la Confédération se trouvaient définis comme il suit : droit de guerre et de paix, droit d'alliance, de traités de commerce et de douanes avec l'étranger, — surveillance des relations des cantons avec les nations voisines, — droit d'intervention dans

(1) Du Bled, *loc. citato*, t. II, p. 640.
(2) Daendliker, *loc. citato*, p. 287.

les querelles particulières des cantons, — garantie à tout citoyen suisse de l'égalité devant la loi, de la liberté de la presse, de la liberté du culte, du droit d'association et de pétitionnement, — règlement des questions de douanes, de monnaies, de postes, de poids et mesures, et de l'organisation militaire. Enfin, la Confédération tout entière s'engageait à créer et à entretenir une université et une école polytechnique communes.

La Confédération devenait donc un véritable pouvoir national, représentant le peuple suisse. L'administration centrale fut réorganisée en ce sens. Il y eut deux conseils. Le conseil national fut composé d'un député par 20,000 habitants, sans distinction de cantons. Le conseil des États fut composé, au contraire, de deux députés par canton. Les résolutions ne devenaient légales que par l'accord des deux conseils. Le pouvoir exécutif fut confié au conseil fédéral, composé de sept membres et dont le chef était le président de la Confédération. Enfin, le tribunal fédéral fut chargé de juger les contestations des cantons.

On a remarqué avec raison que, sauf le conseil fédéral, la Constitution suisse de 1848 avait quelque rapport avec celle des États-Unis. A l'intérieur en effet, les cantons, comme les États de l'Amérique, conservaient la liberté absolue de décider les questions de domicile, de communication, de commerce, d'administration locale. La seule mesure qui parût déroger au système de liberté que les radicaux inauguraient alors, ce fut l'expulsion

des jésuites, dont les doctrines avaient failli séparer à jamais les cantons suisses.

La revision de 1848, qui parut à nombre de radicaux insuffisante, n'en était donc pas moins un progrès politique réel qui ouvrait à la Suisse des destinées nouvelles et plus assurées. D'ailleurs, le mouvement ne devait plus se ralentir. Poursuivie sans relâche depuis 1848, la lutte entre les fédéralistes et les unitaires, entre les ultramontains et les libéraux, durera certainement encore longtemps. Ajoutons que les théories de ces derniers paraissent s'affermir tous les jours davantage, bien que l'impatience des plus avancés ait été plusieurs fois tenue en échec.

Après le vote de la nouvelle constitution, Berne devint le siège de la Confédération, dont les chefs furent pris parmi les principaux partisans de la revision. L'organisation fédérale des postes fut poussée avec activité, celle des télégraphes commença en 1851; plus tard (1873), le pouvoir central s'attribua la surveillance des voies ferrées. Le système monétaire fut réorganisé d'après le système décimal français. De 1855 à 1864, on éleva l'école polytechnique de Zurich, devenue bientôt célèbre par le talent de ses professeurs et les résultats obtenus.

Ce fut aussi l'une des conséquences de la diminution de l'esprit de particularisme, après la chute du Sonderbund, que la révolution de Neuchâtel (1er mars 1848), qui échappa définitivement à la souveraineté du roi de Prusse après une nouvelle levée de boucliers (janvier 1857).

Quatre mois plus tard, ce souverain renonça officiellement à ses droits sur la principauté de Neuchâtel, qui devait désormais former un État suisse indépendant. Il se réserva seulement pour lui et ses successeurs le titre de prince de Neuchâtel et de Vallangin (1).

L'énergie militaire ne manqua jamais à la Suisse, ainsi relevée à ses propres yeux. Pendant la guerre d'Italie (1859), le général Dufour fut chargé de surveiller la frontière du côté de la Savoie, que la Suisse prétendait liée à sa neutralité depuis le traité de Vienne. La France n'en prit pas moins possession après un vote d'annexion (24 mars 1860). La mauvaise humeur assez peu explicable des Suisses faillit les entraîner dans une guerre aussi imprudente qu'injuste. Le conseil fédéral fut plus sage, et obtint pour prix de sa modération une convention (1862) qui rendait la vallée des Dappes, ou du moins la plus grande partie, au canton de Vaud, auquel la France la disputait depuis 1815.

Cet esprit belliqueux, soigneusement entretenu par les exercices annuels et par le soin avec lesquels les chefs tiennent l'armée suisse au courant de la science, fit respecter la République dans la guerre austro-prussienne en 1866. Au début de la guerre franco-allemande, le colonel Herzog put mobiliser rapidement 50,000 hommes et, en février 1871, interner la malheureuse armée de l'Est. En cette circonstance, la

(1) P. Esseiva, *loco citato*, p. 485.

Suisse se montra aussi respectueuse des traités de neutralité que pleine d'humanité pour la France.

Mais le rôle militaire de la Suisse ne pouvait redevenir ce qu'il avait été au quinzième siècle; la tâche la plus lourde qui lui restât et qui lui reste à accomplir, c'est d'éteindre les haines particularistes et religieuses que l'ultramontanisme menace sans cesse de faire renaître. Dès 1850, les cléricaux reprirent le dessus dans les gouvernements locaux de Berne, de Saint-Gall, de Fribourg; avec eux, réapparurent les jésuites. Alors, se forma (1858) la Société d'Helvétie, destinée à combattre le cléricalisme par l'instruction. Peu à peu, les libéraux recouvrèrent leur influence, et, dans de nombreux cantons, le suffrage universel ayant été introduit, les cléricaux disparurent des gouvernements.

Toutefois, l'esprit de revision ne put se faire jour dans le gouvernement central qu'en 1872. Le droit de vote accordé au peuple sans distinction de fortune et de religion fut sur le point de réunir une majorité, et la « Société populaire » exerça en ce sens une propagande active. Les ultramontains, plus excités que jamais contre la liberté par les doctrines du Syllabus et de l'infaillibilité, combattirent violemment cette agitation et une majorité de 5,511 voix rejeta la revision projetée (1).

Cette violence des cléricaux favorisa l'établissement de communautés de vieux-catholiques opposés aux dogmes nouveaux du concile du Vatican. Le gouverne-

(1) A. Daguet, t. II, p. 516.

ment fédéral prit parti pour eux. Les évêques ultramontains, en excitant leurs fidèles contre les curés qui se refusaient à la soumission envers le pape, donnèrent des armes contre eux. L'évêque de Soleure, Mgr Lachat, fut destitué, ainsi que les prêtres du Jura, qui s'étaient faits les émissaires de l'ultramontanisme. Mais la lutte fut vive surtout à Genève, où elle fut soutenue par un prélat actif et remuant, Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, qui, curé de Genève, se fit nommer vicaire apostolique du siège de Lausanne, prétendant exercer les fonctions épiscopales dans la capitale du calvinisme. Il fut banni « au mépris de la Constitution (1) », dirent les cléricaux. De fait, la loi interdisait au pape la création d'évêchés nouveaux sans l'autorisation du conseil fédéral. Le résultat de cette campagne ultramontaine fut la Constitution de 1873, votée par 340,000 voix contre 198,000, et proclamée le 19 avril 1874. Elle donnait au peuple une part prépondérante dans les votes constitutionnels, et abolissait tout privilège religieux dans les cantons (2).

Depuis, la Suisse a vu s'ouvrir pour elle une prospérité industrielle et commerciale que le percement du Saint-Gothard, commencé en 1869 et récemment achevé, ne peut qu'augmenter rapidement; mais elle souffre encore des querelles des ultramontains et des libéraux. Les massacres du Tessin, qui ont ému si récemment

(1) Cantu, *les Trente dernières Années*, p. 350.
(2) A. Daguet, t. II, p. 516-18.

l'Europe entière, montrent combien l'antagonisme des deux partis est encore vivace. Enfin, Mgr Mermillod a reparu dernièrement en Suisse, comme évêque régulièrement nommé de Fribourg. Le conseil d'État de Genève n'a pu obtenir son expulsion qui serait illégale; et quoique le fougueux prélat semble plus calme aujourd'hui, sa présence créera sans doute dans la suite de nouvelles difficultés.

Cependant, on peut affirmer aujourd'hui que la Suisse restera libérale, et que le système cantonal est fini pour jamais. Tel a été le principal résultat du Sonderbund. La ligue des cantons catholiques, si elle eût triomphé, aurait été, en effet, nuisible à la nationalité suisse. Le triomphe du parti centraliste fut, au contraire, favorable au développement moral et matériel de la République. En elle-même, la guerre de 1847 prouve, une fois de plus, ce que peuvent l'organisation et la fermeté de la direction. Quant aux causes qui amenèrent la victoire des fédéraux et la défaite des sept cantons, M. Daguet les a trop bien exposés pour ne pas le laisser parler ici : « Les douze devaient triompher, « dit-il (1), parce qu'ils avaient pour eux le nombre et « la force morale que leur donnaient l'autorité de la « Diète, le nom de la confédération et le drapeau fédé- « ral, « *cet étendard tout-puissant sur le cœur des* « *Suisses.* » « L'alliance devait succomber, parce « qu'elle avait tout le caractère d'une ligue fomen-

(1) T. II, p. 471.

« tée par l'étranger et hostile à l'unité du pays. »

Pour être complet, ajoutons, à ces causes premières de la défaite du Sonderbund, l'infériorité du nombre et l'impéritie des chefs. Si le plan du général de Salis ne fut jamais pleinement arrêté dans son esprit, il conçut, néanmoins, l'espoir chimérique de tenir tète partout aux forces fédérales; de plus, en disséminant ses troupes, il lui fut impossible de les concentrer à temps en nombre suffisant pour faire face aux attaques successives de ses adversaires. Le général Dufour, au contraire, eut un plan de campagne qu'il exécuta sans s'en départir un instant. Il évita les actions simultanées, et sut tenir à sa portée des divisions imposantes qui lui assuraient une victoire facile et prompte. Rappelons aussi, à son grand honneur, qu'il sut, autant qu'il était possible, restreindre l'effusion du sang.

On n'oublia pas ses services. Il devint l'objet de l'enthousiasme le plus vif de ses concitoyens. La Diète lui témoigna la gratitude de la nation par une épée d'honneur, accompagnée d'une gratification de 40,000 francs. Genève, ville natale de l'illustre général, y ajouta le don d'une certaine étendue de terrain (1).

La guerre du Sonderbund a été la dernière manifestation véritablement militaire de l'ancien esprit belliqueux des Suisses. Aujourd'hui, ils semblent poursuivre ardemment l'espoir de la paix universelle. On parlait tout récemment d'un traité d'arbitrage international

(1) A. Daguet, t. II, p. 471.

que la petite République fédérale chercherait à conclure avec sa grande sœur d'Amérique. Toutefois, le caractère suisse est assez pratique pour ne pas sacrifier la sécurité nationale aux théories humanitaires, et plus que jamais, aujourd'hui, les citoyens de l'Helvétie s'adonnent aux exercices du tir et des armes, et se rendent capables de défendre, au besoin, une patrie qui leur est devenue plus chère depuis la Constitution centraliste de 1848.

INSURRECTION DE LA HONGRIE

CONTRE LA DOMINATION AUTRICHIENNE [1]

1848-1849

Après le Congrès de Vienne, la monarchie autrichienne formait, pour la première fois, un tout compact depuis le lac de Constance jusqu'aux Carpathes. Au point de vue géographique, la cohésion de l'Autriche était désormais, en apparence tout au moins, un fait accompli ; mais les peuples de cette immense agglomération n'avaient de commun ni l'origine, ni la langue, ni les mœurs, ni les institutions. La religion catholique professée par l'immense majorité des habitants et la personne de l'empereur étaient les seuls liens quelque peu solides (2). Allemand pour un tiers, slave, hon-

(1) Consulté :
Baron de Pillersdorf : *Coup d'œil rétrospectif sur les événements politiques en Autriche pendant les années* 1848-49. — Alp. Balleydier : *Histoire des révolutions de l'empire d'Autriche en* 1848-49. — Même auteur : *Histoire de la guerre de Hongrie en* 1848-49. — Daniel Yranyi et Chassin : *Histoire politique de la révolution de Hongrie en* 1847-49. — Félix Martin : *La guerre de Hongrie.* — Louis Léger : *Histoire d'Autriche-Hongrie.* — Rustow : *L'Art militaire au XIX[e] siècle.* — J. Tolstoy : *Relation des opérations de l'armée russe en Hongrie, sous les ordres du feld-maréchal Paskewitch d'Erivan.*

(2) A. Himly, *Histoire de la formation territoriale des Etats européens.* t. I, p. 465-66.

grois, roumain, polonais, ruthêne pour les deux autres tiers, l'empire se composait de l'archiduché d'Autriche. du duché de Salzbourg, des royaumes de Hongrie. d'Esclavonie, de Croatie, du Lombard-Vénitien, de la Dalmatie, de la Galicie, de l'Illyrie, des duchés de Carinthie et de Carniole, de la Styrie, de l'Istrie, de Cracovie, de la Moravie, de la Transylvanie et du Tyrol.

De cette multitude de royaumes, de duchés, de principautés, de margraviats et de comtés, plutôt juxtaposés que réunis et qui constituaient la monarchie austro-hongroise, la Hongrie était le seul pays qui, en 1830. eût conservé, grâce à la résistance de ses nationaux. son ancienne constitution. La forme de gouvernement de la Hongrie était une monarchie tempérée par une diète législative et par des diétines délibérantes (1). Toutefois, elle avait dû continuer à employer la langue latine dans ses rapports avec le gouvernement impérial.

Souverain à peu près absolu des autres provinces de son empire, l'empereur d'Autriche ne gouvernait la Hongrie qu'à titre de roi reconnu et inauguré en présence d'une assemblée générale des ordres. Il ne prenait pas possession du trône sans avoir juré fidélité à la Constitution, aux droits et aux coutumes du pays (2). En dépit de ce serment, les membres de la maison de Habsbourg qui s'étaient succédé sur les trônes d'Autriche et de Hongrie, avaient souvent cherché à faire

(1) Congrégation de cinquante-deux comitats.

(2) V. Yranyi et Chassin, *Histoire politique de la révolution de Hongrie*, p. 21.

entrer le pays magyar dans leur plan d'unification; mais s'ils avaient vu leurs efforts aboutir dans les autres pays soumis à leur domination, la Hongrie seule avait réussi jusque-là à maintenir sa quasi-indépendance. Ainsi qu'on voit, la situation politique des Hongrois était assez belle; elle ne les satisfaisait pas cependant. Ils rêvaient l'indépendance absolue et, à diverses reprises, ils avaient témoigné de leurs aspirations par des émeutes et des soulèvements partiels que le gouvernement autrichien sut réprimer à leur début.

La révolution française de juillet 1830 réveilla les sentiments patriotiques des Hongrois, et, après une année de sourde opposition au gouvernement autrichien, ils les manifestèrent ouvertement dans la Diète de 1832. Les députés demandèrent le rétablissement de la langue nationale, le magyar, dans les rapports officiels, et un grand nombre d'entre eux accusa le gouvernement d'inertie et d'indifférence à l'endroit des intérêts de la Hongrie, dépourvue de fabriques et de manufactures. Parmi les membres du parti de l'opposition qui soutinrent le plus énergiquement les vœux de la nation, on remarquait Kossuth, Wesselinyi, Deak, Klauzal, etc. En dépit de l'insistance déployée par ces patriotes, le gouvernement autrichien ne se rendit à aucune de leurs prières, de manière que, pendant les années suivantes, le mécontentement des Hongrois grossit, et que le mouvement révolutionnaire prit des forces et se propagea.

En 1835, l'empereur François II mourut, laissant la

couronne à Ferdinand Ier. Celui-ci conserva pour premier ministre le prince de Metternich, qui, pendant les vingt-six dernières années, avait assisté de ses conseils le monarque précédent. Le système politique observé par le gouvernement à l'égard de la Hongrie resta donc le même. Les mêmes symptômes du travail que la révolution opérait dans les esprits se dévoilèrent encore dans les Diètes de 1839 et de 1843, mais n'amenèrent aucun changement dans les idées du gouvernement. Dès lors, le mécontentement, porté à son comble, se changea en une haine profonde; les chefs du parti de l'opposition avivaient ce sentiment en faisant pénétrer plus avant dans le peuple les idées libérales et la soif d'émancipation. A leur instigation, des comités furent organisés, qui se chargèrent de formuler les griefs des Hongrois et de rédiger des adresses à l'empereur. Leurs prétentions repoussées ou demeurant sans réponse servirent leurs projets, en leur fournissant de nouveaux sujets de plaintes contre le despotisme et l'incurie de l'administration centrale (1). Dans les comitats, on ne discutait plus que ces questions d'intérêt national, qui devaient ensuite être portées à la tribune de la Diète; de violents discours où la haine pour l'Autriche avait libre carrière y étaient prononcés.

En novembre 1847, la session de la Diète commença d'une manière très orageuse. Le gouvernement recon-

(1) Yranyi et Chassin, *Histoire de la révolution de Hongrie*, p. 61-63.

nut alors la nécessité de donner satisfaction à l'opinion publique, et il chercha à y arriver en proposant des mesures concernant le commerce, la position des villes libres, les dîmes, etc. — Mais l'opposition ne s'en contenta pas et elle réclama en outre la liberté de la presse, la convocation d'un ministère spécial, ayant son siège dans le pays, l'union de la Transylvanie à la Hongrie, la publicité de tous les actes du gouvernement, l'égalité de tous les citoyens en matière d'impôts, de justice et de religion, l'abolition des servitudes imposées par l'*Urbarium*, l'organisation d'une garde nationale, la création d'une banque.

La famine qui s'était produite dans le nord de la Hongrie, à la suite de la récolte insuffisante de 1846 et à laquelle le gouvernement impérial avait cherché à parer de son mieux, servit aux agitateurs hongrois pour attaquer le gouvernement et le taxer d'incapacité et d'imprévoyance.

La lutte était vive sur ces diverses questions que venait parfois exciter de sa parole brûlante le grand orateur du parti de l'opposition, Kossuth, lorsque éclata à Paris la révolution de février 1848. La nouvelle de la proclamation de la république en France produisit en Autriche et en Hongrie une grande agitation. Vienne, mécontente aussi du gouvernement, se souleva et, le 13 mars, imposa à l'empereur le renvoi de son premier ministre, le prince de Metternich, la liberté de la presse, l'institution d'une garde nationale, la convocation d'une assemblée de notables chargée de reviser la

Constitution, etc.... L'effet produit sur la Hongrie par la révolution française fut encore plus grand. Une insurrection éclata aussi à Pesth, le gouvernement provisoire qui s'y établit obtint à son tour de l'empereur que le magyar remplaçât le latin comme langue officielle de la Hongrie et que le pays eût un ministère spécial et responsable. Ainsi qu'on était en droit de s'y attendre par les dispositions antérieures des Hongrois, tous les hommes de l'opposition : Batthyanyi, Kossuth, Deak, Szemera, Meszaros, Eszterhazy, firent partie du nouveau cabinet.

Les premiers actes des ministres hongrois furent de supprimer les dîmes, de rendre l'impôt général, d'instituer une garde nationale, d'accorder aux paysans le droit d'acquérir des propriétés, etc.; puis, par une succession de mesures en opposition directe avec les décrets du gouvernement impérial, ils en arrivèrent à ce que les liens qui unissaient leur pays avec l'Autriche n'existaient plus que dans la personne de l'empereur-roi.

Mais, à ce moment, la Hongrie, qui se séparait ainsi du gouvernement général de l'empire, vit éclater dans son sein la guerre civile. Si l'empire autrichien était, en vertu des traités de 1815, composé de pays différents qui supportaient plus ou moins patiemment les maîtres que leur avait imposés l'Europe, la Hongrie, portion de cet empire, était elle-même formée d'une réunion de plus petits pays qu'elle, qui lui étaient subordonnés. C'étaient la Croatie, la Slavonie, la Dalmatie et les confins militaires. La Transylvanie, qui était aussi

placée sous sa dépendance, n'en faisait cependant pas partie au même titre; elle avait une constitution distincte. Dans leurs rapports avec les peuples de ces pays, les Magyars avaient de tout temps fait preuve de grand dédain pour leur nationalité, et les avaient froissés en maintes circonstances. Il en était résulté entre la Hongrie et ses tributaires un antagonisme latent qui n'attendait qu'une occasion pour se traduire en faits. Les Saxons et les Roumains de la Transylvanie, à cause même de la légèreté des liens qui les unissaient aux Hongrois, se considéraient leurs égaux et subissaient avec peine leur domination, tandis que les Croates et les Serbes, entièrement asservis, désiraient une réorganisation de tout l'empire, espérant que, dans une assemblée représentative d'où ils étaient exclus, ils obtiendraient des libertés plus grandes. Aussi, lorsqu'en mars 1848, ils virent ceux-ci obtenir d'abord du gouvernement impérial des privilèges qui leur avaient été refusés jusque-là, leur jalousie et leur mécontentement s'en accrurent; puis, quand plus tard le ministère hongrois et la Diète de Pesth votèrent ces mesures qui séparaient, jusqu'à un certain point, la Hongrie du gouvernement impérial et ne changeaient rien dans la domination des Magyars sur eux, leur indignation fut au comble.

Sur ces entrefaites, le ministère hongrois décréta que le magyar (1) serait dorénavant la langue officielle

(1) L'enthousiasme des Magyars pour leur langue, la plus belle et

de la monarchie. Aspirant à la séparation de leur pays d'avec l'Autriche, les chefs magyars comprenaient que, dans ses variétés de races, l'empire trouverait un puissant levier de répression contre eux tant qu'un langage identique n'envelopperait pas les États compris dans la Hongrie dans un réseau commun. En conséquence, ils tentaient, à l'instar du gouvernement impérial, d'imposer l'usage d'une seule et même langue dans tout le ressort de leur administration. Les Magyars savaient, par expérience personnelle, ce qu'il en coûtait à l'amour-propre d'une nation d'abandonner sa langue pour employer celle de l'étranger. Néanmoins, ils tinrent à leur idée, et ils obligèrent dans tous les villages, hongrois ou non, l'instituteur à donner ses leçons, le prêtre à faire ses prônes, en magyar; à la Diète, on ne tolérait par d'autre idiome (1).

Ainsi qu'on devait s'y attendre, les protestations des États atteints par la tyrannie hongroise s'élevèrent en masse. En Croatie, surtout, les prétentions des Magyars trouvèrent la plus vive contradiction. Les habitants de ce royaume réclamèrent avec énergie; ils tinrent aux Magyars les mêmes discours que ceux-ci adressaient depuis vingt ans au gouvernement autrichien, mais les révolutionnaires hongrois leur répon-

la plus riche du globe, selon eux, rivalisait avec leur passion pour les moustaches, passion semblable à celle des musulmans pour leur barbe. (Balleydier, *Histoire des révolutions*, t. I, p. 30-31.)

(1) De Langsdorff, *la Hongrie en* 1848, p. 258. — *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1848.

dirent dans les mêmes termes qu'employait précédemment avec eux le gouvernement autrichien. Les Croates envoyèrent à Pesth députation sur députation; le ministère hongrois les éconduisit toutes. A la fin, il se laissa aller à déclarer qu'il ne reconnaissait en Hongrie d'autre nationalité que la nationalité magyare. Les Croates furent alors convaincus de l'inutilité de leur revendication; voyant qu'ils ne pourraient fléchir leurs oppresseurs, ils se décidèrent à la résistance et le cri : « *Nolumus madgyarisari* » retentit sur toute la rive droite de la Drave (1). Aussitôt les Roumains, les Saxons et les Serbes s'unirent aux Croates. Le 30 mars, ces derniers adoptèrent un manifeste qui équivalait à leur séparation d'avec la Hongrie. D'autre part, un mouvement se produisait parmi la population de l'Esclavonie en vue d'arriver aussi à l'affranchissement de la suprématie magyare. Ainsi donc, l'exemple d'émancipation donné par la Hongrie était fidèlement suivi par ses tributaires.

Pendant ce temps, la Hongrie accusait tous les jours davantage ses tendances séparatistes. A partir du mois d'avril, son attitude vis-à-vis du gouvernement autrichien fut celle de la révolte ouverte. Elle réclama le droit de lever ses propres troupes et d'en disposer à son gré; ses nationaux les plus zélés cherchèrent à détourner de leur devoir les troupes demeurées fidèles à l'empereur; les Magyars exprimèrent franchement leur

(1) Félix Martin, *Guerre de Hongrie*, p. 9.

sympathie pour les Italiens insurgés, etc.... Enfin, la masse de la nation, par une série d'actes en opposition avec les vues et les intérêts généraux de la monarchie, témoigna de ses sentiments hostiles pour celui qui était encore son souverain.

Dans ces conjonctures, les Croates et leurs alliés, craignant que l'indépendance de la Hongrie ne resserrât les liens de leur servage, envoyèrent une députation à Vienne. Elle venait assurer l'empereur du dévouement de ses sujets de la Croatie, de la Transylvanie et de la Serbie, exprimer leurs vœux de partager les institutions constitutionnelles et les priviléges de la monarchie hongroise, et déclarer qu'ils étaient prêts à donner leur sang et leurs biens pour la défense de l'intégrité de la monarchie. L'empereur fit bon accueil à la députation et, sur sa prière, nomma ban de la Croatie le colonel Jellachich. C'était un ardent défenseur des rares priviléges de ses compatriotes. La Diète slavo-croate le choisit aussitôt comme le représentant des dispositions du pays vis-à-vis de la Hongrie. En prenant possession de ses fonctions, le colonel Jellachich, jura de défendre la nationalité croate, et, dénonçant l'intention des Magyars de se séparer de la dynastie des Habsbourg, il promit de s'y opposer. Dès lors, les Croates affirmèrent avec fierté leur intention arrêtée de s'affranchir de la suprématie magyare. En même temps, leur ban organisa ouvertement des révoltes contre la Hongrie.

A la fin de mai, les choses avaient pris un tel caractère d'hostilité que le ministère hongrois se rapprocha

de l'empereur pour réclamer contre la conduite du ban. Ferdinand, plein de condescendance, le désavoua, et, le 10 juin, un décret impérial le suspendit de ses fonctions. Mais Jellachich refusa de se démettre : assuré de l'appui de ses compatriotes, résolu à poursuivre la partie engagée contre la Hongrie, il conserva quand même sa position, alléguant que l'ordonnance qui le concernait avait été arrachée par la violence à son souverain. Il parcourut alors les principales contrées de la Croatie, enrôlant les hommes sous sa bannière ; en même temps, il provoquait d'autres insurrections parmi les Serbes.

Pendant les trois mois suivants, la lutte se maintint entre les Hongrois et l'Autriche d'une part, les Hongrois et les populations slavo-croates de l'autre. Au commencement de septembre, l'empereur, poussé à bout par de nouveaux décrets insurrectionnels du ministère hongrois, commença à se fâcher. Le 4 septembre, il signa un édit par lequel il rétractait son désaveu des démarches du ban Jellachich et le réintégrait dans toutes ses fonctions et dignités, « en récompense de ses sages et patriotiques services (1) ».

Effrayée des conséquences inévitables de cet acte, la Diète hongroise envoya immédiatement une députation auprès de l'empereur. Ses délégués allèrent à Schœnbrunn et demandèrent avec hauteur à Ferdinand de rappeler la Croatie au sentiment de son devoir, de lui

(1) *Annuaire historique*, année 1848, p. 453.

faire déposer les armes, et exprimèrent aussi le vœu que l'empereur vînt résider à Pesth. Ferdinand répondit qu'il examinerait leurs demandes et les congédia.

Cela se passait le 10 septembre. Le lendemain, le parlement hongrois, réuni à Pesth, apprenait de Kossuth les préparatifs militaires faits par le ban de Croatie. Kossuth proclamait « la patrie en danger » et obtenait de l'assemblée le vote unanime d'une levée de 200,000 hommes et de l'affectation de 42 millions de francs pour leur armement et leur entretien (1).

Dans ces conditions, la guerre ne devait pas tarder à s'engager. Le 11 septembre, les troupes croates, le ban à leur tête, traversaient la Drave et pénétraient sur le territoire hongrois. Sur sa route, Jellachich proclame la liberté pour toutes les nationalités, et, par l'habileté qu'il déploie à se concilier les populations, il parvient, sans rencontrer de résistance, jusqu'à une journée de Pesth.

En rendant au ban son pouvoir, l'empereur avait bien pensé mettre un ennemi sur les bras de ses sujets rebelles. Toutefois, il n'avait pas cru que celui-ci porterait aussitôt la guerre dans la Hongrie. Instruit de l'invasion des Croates, Ferdinand résolut de prévenir une aggravation de la situation en posant sa médiation. Dans ce but, il envoya auprès des belligérants le général comte Lamberg. A son arrivée à Pesth, 28 septembre, celui-ci voulut se rendre au parlement pour faire part aux dé-

(1) A. Balleydier, *Révolution d'Autriche*, t. II, p. 83.

putés de la mission pacifique dont il était chargé. Mais, en route, il est reconnu par la foule qui l'accuse d'être venu pour étouffer le peuple hongrois sous le despotisme autrichien; elle l'entoure, prononce des menaces de mort, et, s'excitant, s'exaltant de plus en plus, elle le massacre au moment où, sur le pont d'Ofen, le comte montrait ses papiers, disant : « Mes enfants, je vous apporte la paix (1). »

Deux jours après, le comte Eugène Zichy, qui avait cherché à s'interposer entre les Hongrois, ses compatriotes, et le ban Jellachich, fut aussi accusé de trahison et pendu par la populace en fureur.

Le meurtre du comte Lamberg trancha les derniers liens qui unissaient encore la Hongrie à l'Autriche; son gouvernement tomba aux mains des démocrates : Kossuth s'en empara.

La nouvelle de la sanglante réception faite par les Hongrois à son envoyé opéra un changement radical dans les vues du cabinet de Vienne; jusque-là, il avait espéré que le mouvement insurrectionnel céderait devant sa patience et ses intentions conciliantes; il comprit alors qu'il s'était trompé et résolut d'user de sévérité. Il envoya à Pesth un manifeste qui mettait la Hongrie en état de siège, dissolvait le parlement hongrois et nommait Jellachich commandant en chef de toutes les troupes, gardes nationales et volontaires, tant en Hongrie et ses annexes qu'en Transylvanie; Jellachich était,

(1) A. Balleydier, t. II, p. 187.

en outre, nommé commissaire plénipotentiaire, et, comme tel, investi de pouvoirs illimités. Pour inaugurer ses nouvelles fonctions, celui-ci déclara illégales et nulles toutes les résolutions du parlement hongrois qui n'avaient pas été sanctionnées par l'empereur. Cette assemblée lui répondit par un décret qui annulait complètement le manifeste impérial ; en même temps, elle déclarait Jellachich traître à la patrie et le mettait hors la loi, lui ainsi que ses partisans.

A la nouvelle de ces faits, Vienne, qui s'était déjà soulevée deux fois au cours des derniers événements, prit fait et cause pour les patriotes hongrois et se couvrit de barricades. Il fallut six jours de combat (1-6 octobre) et un bombardement désastreux ordonné par le prince de Windisch-Græetz pour faire rentrer sa population dans le devoir. Sur l'appel que lui avait adressé le général Bem, commandant les insurgés viennois, la Hongrie avait expédié en toute hâte une armée de 26,000 hommes. Le général Moga la commandait. Le 28 octobre, celui-ci franchissait la Leitha, et, le 30, livrait bataille sur la Schwechat à Windisch-Græetz et à Jellachich, venus au-devant de lui. Ce combat, conduit mollement par Moga, fut funeste aux Hongrois (1). Leurs troupes, composées de soldats jeunes pour la plupart, se débandèrent et allèrent chercher un refuge derrière la Leitha.

Le 2 décembre 1848, Ferdinand I[er], dont la santé

(1) Rustow, t. II, p. 272.

avait été affaiblie par ce long état de lutte avec ses sujets, abdiqua le pouvoir en faveur de son frère; mais celui-ci ne voulut pas l'accepter : il le transmit à son fils aîné, âgé de dix-huit ans seulement, qui monta sur le trône sous le nom de François-Joseph Ier.

Tous les États de l'empire reconnurent aussitôt le jeune monarque; seule, la Hongrie s'y refusa, prétendant que l'abdication de Ferdinand n'était point légale. Cette déclaration fut le signal d'une recrudescence d'activité dans les opérations militaires entreprises par l'Autriche, de concert avec le ban Jellachich contre les Hongrois. Kossuth, qui s'était réfugié à Debreczin, chercha à y parer en augmentant la force de l'armée qui l'avait suivie. Il créa les fameux bataillons de « *honveds* » ou défenseurs de la patrie, et organisa des légions étrangères, où les Polonais affluèrent (1); il fonda, en outre, des fabriques d'armes et des manufactures de poudre.

Il est de fait que la position de la Hongrie était devenue difficile; elle était attaquée à la fois sur quatre côtés. L'Autriche avait, pour cela, divisé son armée en autant de corps : l'un devait partir des frontières de la Moravie et soumettre les provinces nord-ouest; le second, partant de la Galicie, était chargé de pacifier celles du nord-est; le troisième, placé sous les ordres du gouverneur impérial de la Serbie, devait opérer au sud, et le quatrième, le plus important, fort de

(1) L. Léger, *Histoire d'Autriche-Hongrie*, p. 321.

44,000 hommes, commandé par le prince de Windisch-Grætz, auquel était adjointe l'armée de Jellachich, devait marcher sur la double capitale de la Hongrie, Bude-Pesth. Le nombre de combattants que l'Autriche allait faire entrer en lice pouvait être évalué à 100,000 (1).

A ces forces, les Magyars opposaient des corps d'armée comptant ensemble un chiffre presque égal d'hommes et répartis sur presque tous les points; mais la plupart, par suite de leur inexpérience, de leur appel précipité sous les armes, étaient incapables de tenir tête aux troupes bien exercées, bien disciplinées de l'Autriche. D'ailleurs, ce n'était pas tant dans leur armée que les Hongrois plaçaient leurs espérances que dans les deux forteresses de Léopoldstadt et de Comorn ; et ils eurent raison, car, à la reprise de la guerre, le 10 décembre, les défaites se succédèrent pour eux avec rapidité. Le 16, Presbourg leur était enlevé, Raab subissait le même sort le 27, tandis que des divisions des armées alliées allaient mettre le siége devant Comorn et Léopoldstadt. Le 28 décembre, à Bobolna, Windisch-Grætz infligeait une sanglante défaite à l'armée hongroise, que Jellachich battait ensuite à Wissielbourg. Le 4 janvier 1849, ce dernier était sous les murs de Bude, où il était rejoint par Windisch-Grætz.

Ainsi qu'on voit, les armées autrichiennes et croates s'étaient peu à peu emparées de toute la rive droite

(1) Rustow, t. II, p. 274.

du Danube. Dans la nuit du 4 au 5 janvier, le gouvernement et l'armée hongroise évacuèrent en silence la ville de Bude-Pesth que les Impériaux occupèrent le lendemain. Batthyanyi, président du ministère hongrois, qui n'avait pas voulu suivre ses collègues, fut arrêté. Windisch-Græetz établit des cours martiales qui, par leurs sentences sévères, firent régner la terreur sur la capitale hongroise.

Après ce succès remarquable des armées autrichiennes dans toutes les parties de la Hongrie, personne ne douta plus que la guerre ne fût promptement terminée : elle n'était cependant à vrai dire qu'à peine commencée. Six semaines suivirent que l'armée autrichienne passa dans l'inaction à cause des rigueurs de la saison. Vers le 20 février, Windisch-Grætz reprit la campagne, et, le 26, il se rencontrait avec les troupes combinées de Gœrgey et de Dembinski, réunies au nombre de 40,000 hommes, sur la Tarma, non loin de Kapolna. Le maréchal n'avait avec lui que 20,000 hommes ; il n'en livra pas moins bataille à l'ennemi. La lutte dura toute la journée, mais sans résultat décisif ; le soir, les deux armées couchèrent sur leurs positions. Le lendemain matin, la bataille reprit avec acharnement ; mais les Impériaux avaient, dans la nuit, reçu de puissants renforts qui décidèrent de la victoire en leur faveur (1).

Le découragement et la lassitude s'emparèrent alors

(1) A. Balleydier, *Histoire de la guerre de Hongrie*, p. 69-74.

des patriotes magyars; le gouvernement, qui de Pesth s'était transporté à Debreczin, essaya d'entrer en négociations avec le maréchal Windisch-Græetz, mais, celui-ci ayant prétendu que les « *révoltés* » se rendissent sans conditions, les pourparlers furent rompus. Le gouvernement révolutionnaire tenta aussi à cette époque de se créer des alliances à l'étranger; le Parlement de Francfort, auquel il s'adressa d'abord, par l'accueil qu'il fit à ses mandataires, le rebuta de faire des ouvertures semblables à d'autres puissances. — Réduit aux seules ressources du pays, le gouvernement hongrois dut chercher à en tirer le meilleur parti possible; il décréta de nouvelles levées, fit d'importants achats d'armes; il remplaça aussi, dans le commandement en chef de l'armée, le général Dembinski par le général Wetter, et sut si bien, par des discours patriotiques et des promesses, remplir d'ardeur et de confiance les troupes qu'il avait enrégimentées à la hâte, qu'en dépit des mauvaises conditions où celles-ci se trouvaient, les choses changèrent rapidement de face, et qu'à son tour l'armée autrichienne subit défaite sur défaite dans les combats qui suivirent. Le 3 mars, à la bataille de Mezo-Kœvezd, la victoire passait complètement dans les rangs de l'armée hongroise, et les Impériaux rétrogradaient à Pesth. Successivement, les places dont ces derniers s'étaient emparés leur furent reprises par les Hongrois, et, à la fin d'avril, ils se trouvaient refoulés sur Presbourg.

Pendant ce temps, un autre corps de l'armée hon-

groise, commandé par le général Gœrgey, avait été chargé de s'opposer à la marche vers le centre du pays d'une division autrichienne partie de la Galicie. Après une série de combats où la victoire resta tantôt aux uns, tantôt aux autres, Gœrgey voyait enfin son entreprise couronnée de succès. Dans les premiers jours d'avril, son armée avait franchi la Theiss et tenait les Impériaux en respect dans les environs d'Erlau. — Dans le même temps, Dembinski, l'ex-commandant en chef, s'était mis à la tête d'une division hongroise et s'avançait sur Gyongyos, dont il réussissait à s'emparer, puis sur Gœdœllœ, où, le 6 avril, il remportait une éclatante victoire sur les Autrichiens. — Trois mois auparavant, une autre division de l'armée hongroise, commandée par Bem et Perczel, avait marché sur la Baeska et le Banat, repoussé les Serbes dans diverses rencontres et soumis presque entièrement ces pays. — Bem s'était alors séparé de Perczel et avait pénétré dans la Transylvanie. Les Szeklers seuls tenaient le parti des Magyars : ils s'unirent à l'armée envahissante. Après quelques rencontres où l'armée combinée magyare-szekler essuya des défaites assez importantes, à Grosschener, 21 janvier, à Vizakna, 4 février, elle reprit l'avantage, et, à son tour, défit les Saxo-Roumains à Piski. Serrée de près, la forteresse d'Arad dut capituler entre les mains du général Bem, qui mit ensuite le siège devant Karlsburg et Temesvar. Mais, à ce moment, les Hongrois et les Szeklers eurent à soutenir le choc d'un nouvel adver-

saire bien inattendu. En présence des destructions de villes et des atrocités commises sur leur territoire par les armées ennemies, les Saxons transylvains avaient imploré l'aide d'une armée russe qui occupait les principautés danubiennes. Le 1er février, 10,000 Russes franchirent les défilés de la Transylvanie ; peu après, ils battaient les Hongrois devant Hermanstadt et les Szeklers dans les environs de Cronstadt. Ces victoires les mirent en possession de ces deux villes. Mais bientôt les Russes furent rappelés par leur souverain et ils évacuèrent Cronstadt et Hermanstadt. Aussitôt, Hongrois et Szeklers s'y établirent de nouveau, provoquant la fuite désordonnée des habitants effrayés. La presque totalité de la Transylvanie était, à cette époque, en leur pouvoir.

Pendant ce temps, François-Joseph Ier, le nouvel empereur, s'était occupé des affaires un peu embrouillées de sa monarchie. Un de ses premiers actes fut de purger de ses éléments révolutionnaires l'Assemblée constituante autrichienne dont son oncle, sur la demande des Viennois, avait accordé la réunion à Kremsier. Voyant ensuite cette assemblée dépenser tout son temps dans des discussions philosophiques sans profit, il s'occupa lui-même secrètement de la rédaction d'une constitution. Son premier ministre, le prince de Schwarzenberg, l'aidait dans ce travail. Le 26 février 1849, le comité de l'Assemblée constituante venait à la fin de lui présenter un projet de loi fondamentale, quand, le 4 mars, l'empereur publia la constitution qu'il avait

lui-même arrêtée ; trois jours après, il prononçait la dissolution de l'assemblée de Kremsier. Cette constitution de l'empire autrichien était copiée en grande partie sur celle de la Belgique. Le ministère autrichien avait choisi celle-ci pour modèle, parce qu'étant issue de circonstances qui ressemblaient sous beaucoup de rapports aux idées dominantes alors, elle avait parfaitement répondu aux espérances qu'on y avait placées (1).

A côté de la loi fondamentale avait paru la loi provisoire électorale. Avec ces deux grandes lois organiques, l'empire d'Autriche devait inaugurer son nouveau régime politique, arrêter le cours de la révolution et commencer l'ère des réformes constitutionnelles. L'impression qu'elles produisirent fut généralement bonne en Autriche ; en Hongrie, elles causèrent une impression tout opposée, car leur promulgation impliquait la suppression de la constitution séparée de ce royaume.

Telle était la situation générale des affaires austro-hongroises, quand, vers la fin du mois d'avril, la mésintelligence se mit entre les membres du comité révolutionnaire. Depuis que l'empereur avait publié sa constitution, trois partis s'étaient formés en Hongrie : le premier composé des démocrates qui voulaient l'indépendance complète du pays et à tout prix, un autre formé des patriotes que la constitution impériale avait

(1) Baron de Pillersdorf, *Coup d'œil rétrospectif sur les événements politiques en Autriche en* 1848-49, p. 30.

satisfaits, et enfin, un troisième, composé de ceux qui, las de la guerre, souhaitaient la conclusion de la paix. L'influence de ces partis se fit sentir au sein de l'assemblée dirigeante, et les divisions qu'elle y fit naître mirent le pays dans un grand état de perturbation. Kossuth qui, dès le commencement de l'insurrection, s'était placé à la tête du parti démocratique, profita de la circonstance pour arracher, le 14 avril, à la Diète siégeant à Debreczin, le rejet de la constitution impériale, la déchéance de la Maison de Habsbourg et la proclamation de la république. Le même jour, la Diète nommait un comité de sûreté publique chargé de pourvoir à la défense nationale, et plaçait Kossuth à la tête du pays avec le titre de gouverneur-président de la Hongrie (1).

Kossuth, dont nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de citer le nom, était fils d'une ancienne famille croate, noble, mais sans fortune, dont dix-sept membres avaient été poursuivis pour haute trahison par le gouvernement autrichien de 1527 à 1715. D'avocat, il était devenu journaliste. Apôtre des idées libérales, du parti de l'opposition, il fut souvent poursuivi pour délits de presse par le gouvernement autrichien, subit plusieurs condamnations, ce qui le rendit très populaire en Hongrie. En 1847, il était nommé membre de la Diète, et à partir de ce moment il prit une part plus active encore à la lutte engagée contre l'autorité

(1) Félix Martin, *Histoire de la guerre de Hongrie*, p. 145.

supérieure. Improvisateur fécond, animé d'un patriotisme ardent, plein d'un sang toujours bouillonnant, un peu théâtral dans ses actes, il représentait bien la race magyare.

Le premier soin de Kossuth, sitôt qu'il fut investi du pouvoir suprême, fut de constituer le ministère; puis il continua à employer toute son énergie au service de la cause nationale. Sur son ordre, le général Gœrgey mit le siége devant la forteresse de Bude, occupée par les Autrichiens; le 25 mai, il parvenait à s'en rendre maître après trois jours de combat d'un acharnement sans exemple. — Déjà, un mois auparavant, le même général avait remporté un succès qui avait eu un grand retentissement dans les deux camps. Comme il se portait au secours de la citadelle de Comorn, le 9 avril, il avait battu l'ennemi à Waitzen, et, le 19-20, il le contraignait à lever le siége de Comorn par la défaite qu'il lui infligea à Nagy-Sarlo.

Si la joie causée par la prise de la forteresse de Bude fut vive dans toute la Hongrie, le dépit du gouvernement autrichien ne le fut pas moins. La nouvelle qu'il en reçut le fit se louer de la résolution qu'il avait prise deux mois auparavant. Devant le succès général des armées de la Hongrie et l'attitude énergique prise par son gouvernement, l'empereur François-Joseph avait senti qu'il ne pourrait plus recouvrer ce pays sans une assistance étrangère, et il s'était adressé à la Russie. Nicolas Ier, que la grande part prise par la Pologne révolutionnaire à l'insurrection hongroise ef-

frayait, s'était immédiatement rendu à la prière de son voisin, et il avait, en conséquence, ordonné la formation d'une armée de 80,000 hommes. Au moment où elle allait pénétrer en Hongrie, le czar eut connaissance des derniers revers subis par les Autrichiens ; il porta alors son armée à 120,000 hommes (1). En vain, Ladislay et Teleki à Paris, Jules Andrassy à Constantinople, essayèrent-ils de provoquer une contre-intervention en faveur de leur patrie (2). Le 14 juin, les Russes entraient en Hongrie par le col de Dukla. Ils étaient divisés en trois corps, dont deux vinrent appuyer l'armée autrichienne du Danube et les Saxons-Roumains de la Transylvanie, tandis que le principal, sous les ordres du général Paskewitsch, s'avançait par la Galicie à l'intérieur du pays.

Les troupes de la république n'étaient pas capables de résister à des forces semblables, et cela d'autant moins que le courage de l'armée autrichienne s'était relevé avec l'arrivée au camp de l'empereur François-Joseph. Pour y faire face, Kossuth ordonna une croisade générale pour la liberté « *au nom de Dieu et de la patrie* (3) ». Les populations magyares y répondirent par le cri : « *Croy salve tretous* » (que la croix sauve tout) ; mais quels que fussent l'enthousiasme patriotique, l'héroïsme même des troupes hongroises, les défaites

(1) Rustow, t. II, p. 312.
(2) L. Léger, *Histoire d'Autriche-Hongrie*, p. 523.
(3) Félix Martin, *Guerre de Hongrie*, p. 193.

se succédèrent pour elles avec rapidité. Le 28 juin, l'empereur s'empare de Raab; le 2 et le 11 juillet, il livre deux batailles devant Comorn sans avantage décisif, mais où il fait subir de grandes pertes aux patriotes. D'un autre côté, Paskewitsch obtient, le 3 juillet, la reddition de Debreczin. Au nord-ouest, l'une des deux divisions russes occupe successivement Neusehl, Kremnitz et Chemnitz. Dans le même temps, le ban Jellachich, avec l'aide de la deuxième division russe, remportait, lui aussi, des succès remarquables sur la Theiss.

Le 10 juillet, à la nouvelle des progrès de l'armée autrichienne, le gouvernement hongrois et la Diète quittaient Bude-Pesth et se retiraient à Szegedin. Le lendemain, ces villes ainsi que la forteresse de Bude étaient occupées par un détachement de l'armée impériale. Enfin, le 5 août, les troupes que commandait Dembinski étaient mises en déroute à Szœrœg et se réfugiaient aux environs de Temesvar.

Cette longue série de défaites avait été seulement interrompue par la victoire que gagna dans le même mois le général Bem sur Jellachich, mais, bien que remarquable et même importante, elle ne put entraver la marche en avant des armées alliées.

Les Hongrois cherchèrent alors à opérer une diversion en attirant l'attention des Russes sur la Moldavie, qu'un de leurs corps d'armée envahit, mais ce fut inutilement. Le succès signalé qu'ils obtinrent, le 3 août, à Raab et qui porta l'effroi dans les villes de Presbourg et de Vienne menacées, sembla faire pencher la balance

de la victoire en leur faveur; mais, le 9 août, le sort des armes leur redevenait défavorable à la bataille de Temesvar, qualifiée par Rustow de simple canonnade (1).

Dès cette époque, il devint évident que la cause de l'indépendance hongroise était perdue. Cependant, à cause de la profonde énergie, de la valeur indomptable des Magyars, la lutte eût pu durer encore des années, si ceux-ci étaient restés unis. Malheureusement les chefs cessèrent de s'entendre, des rivalités éclatèrent au sein du gouvernement siégeant à Szegedin. Kossuth se mit en opposition avec la plupart de ses anciens partisans, et le général Gœrgey refusa d'obéir à ses décrets. Ce dernier prétendait qu'après les succès des armées alliées, il était inutile de prolonger la guerre, qu'il fallait se soumettre. Quelques membres influents du parti hongrois abondèrent dans ce sens et proposèrent alors, pour éviter de retomber dans l'ancien régime, c'est-à-dire sous la domination de l'Autriche, d'offrir la couronne de Hongrie à un prince russe, mais cette proposition ne fut pas entretenue. — Réduit aux abois, le gouvernement tenta de faire revenir à lui les peuples qui s'en étaient séparés; le 28 juillet, la Diète proclamait l'égalité des races. Cette concession venait trop tard : un fleuve de sang séparait la Hongrie de ses États tributaires.

Devant la marche victorieuse des armées autrichienne et russe, le gouvernement hongrois dut encore quitter

(1) Rustow, t. II, p. 336.

Szegedin et chercher un refuge à Arad. Gœrgey y conduisit le reste de ses troupes, 22,000 hommes, avec 130 pièces de canon, et Kossuth, devenu l'objet du mépris et de la malédiction du peuple et de l'armée, lui céda, le 11 août, la présidence de la république. Enserré de toutes parts par les armées alliées, Gœrgey jugea la cause de l'indépendance définitivement perdue, et il réunit à Vilagos, bourg situé près d'Arad, un conseil de guerre auquel il proposa de se remettre aux mains des Russes. Sur l'avis favorable qui lui fut exprimé, le 13 il signait avec le général russe Rudiger la capitulation. Aussitôt, le maréchal Paskewitsch en envoya la nouvelle à l'empereur François-Joseph dans une dépêche où se lisaient ces mots d'une courtisanerie pleine de cruauté : « La Hongrie vaincue est aux pieds de Votre Majesté (1)! »

La reddition de Gœrgey souleva un grand cri de désespoir parmi les partisans acharnés de la guerre; elle fut néanmoins le signal de la déroute. Les autres corps hongrois se dispersèrent; quelques-uns passèrent à l'étranger. Kossuth et Bem (2) allèrent en Turquie; Dembinski suivit leur exemple en cherchant un asile au delà des frontières. Arad, dernier refuge du gouvernement révolutionnaire, ouvrit ses portes aux vainqueurs le 17 août; enfin les forteresses autres que Comorn et Peterwardein que détenaient encore les Hongrois se rendirent

(1) J. Boldenyi, *le Magyarisme*, p. 64.

(2) Bem est entré depuis au service du sultan sous le nom de Mourad-Bey.

l'une après l'autre, à l'exception cependant de Deva en Transylvanie, où les 800 hommes de sa garnison préférèrent se faire sauter. Peterwardein et Comorn tinrent plus longtemps, mais, le 7 septembre, la première dut capituler. Vingt jours après, le général Klapka, qui s'était enfermé dans Comorn avec les derniers débris des armées hongroises, 24,000 hommes, appuyés par 500 canons, rendit cette place après avoir obtenu les conditions les plus honorables.

La guerre était terminée ; la cause de l'indépendance magyare perdue. François-Joseph avait à jouer à ce moment, vis-à-vis de ses sujets de la Hongrie, déjà si cruellement éprouvés, un second rôle tout indiqué, celui de vainqueur clément. Mais il jugea que la révolte avait été trop sérieuse pour qu'un châtiment exemplaire ne fût pas nécessaire. Dans l'intérêt de la sûreté, de la tranquillité futures de la monarchie, il prit un autre rôle bien différent : Louis Batthyanyi, fait prisonnier à Pesth, fut fusillé ; les généraux qui avaient capitulé subirent les uns le même sort, les autres furent pendus. Arad vit, le 6 octobre, l'exécution de treize généraux hongrois ; Pesth, le 9, celle d'un chapelain et de Ladislas Czanyi, beau-frère de Kossuth. Les prisons s'ouvrirent devant des milliers de patriotes ; les biens de tous les condamnés furent confisqués ; Gœrgey seul obtint sa grâce, et fut interné à Klagenfurth (1). La Transylvanie fut aussi le théâtre

(1) L. Léger, *Histoire d'Autriche-Hongrie*, p. 524.

d'affreuses tueries. Les Saxons et les Roumains, si maltraités pendant la guerre par leurs ennemis, exercèrent des représailles terribles que ne justifiait pas même un semblant de jugement. Traqués comme des fauves, les seigneurs magyars et les Szeklers errèrent dans les bois, loin de leurs châteaux incendiés et détruits (1).

Quant aux conséquences de cette guerre, elles furent celles-ci : en général, tous les peuples de l'empire d'Autriche y gagnèrent, sauf naturellement les Magyars, qui, en châtiment de leur révolte, virent leur gouvernement constitutionnel aboli, leur territoire diminué et ses divisions provinciales changées, le pays accablé d'impôts et soumis au régime militaire.

Les Illyriens de la Croatie et de la Slavonie, qui s'étaient insurgés, comme nous l'avons vu, contre la Hongrie pour se débarrasser de sa tutelle, furent affranchis de tout lien avec ce royaume. Les Serbes du Banat, qui s'étaient associés au mouvement des Croates, obtinrent que leur pays formât une province à part sous le nom de Voïvodie. Enfin les populations diverses de la Transylvanie que les Magyars avaient voulu écraser sous leur autorité furent, de leur côté, dotées d'une organisation qui, à défaut d'autres avantages, leur assurait du moins une certaine autonomie locale (2).

Le mouvement rétrograde commencé par le gouvernement autrichien en Hongrie fut continué en Autriche.

(1) Félix Martin, *Guerre de Hongrie*, p. 289.
(2) *Annuaire des Deux Mondes*, année 1851-52, p. 640.

La charte du 4 mars 1849 ne vécut pas longtemps. Arrachée au gouvernement, celui-ci la trouvait trop libérale, tandis que ses sujets lui reprochaient l'excès contraire. Il s'ensuivait qu'elle était attaquée de tous les côtés à la fois. Le 20 août 1851, elle fut retirée. François-Joseph reprit l'exercice du pouvoir absolu et direct ; la garde nationale fut supprimée et les autres institutions créées par la charte furent abolies ; enfin, dans le but de faciliter les relations du gouvernement avec les diverses provinces de l'empire, l'allemand remplaça la langue nationale partout où cela fut possible.

Plus que tous les autres, les Hongrois murmurèrent contre ces décrets. Ils avaient conservé pour l'Autriche, après leurs défaites, la même antipathie qu'ils éprouvaient pour elle auparavant. Les mesures expiatrices que leur infligea le cabinet de Vienne à la fin de la guerre les confirma dans leur haine implacable, que la crainte de nouveaux châtiments empêcha seule de traduire en faits. Toutefois, ils opposèrent à l'autorité gouvernementale une résistance passive contre laquelle le gouvernement put difficilement lutter. En 1859, vers le mois de juin, la Hongrie, qui, au début de la guerre d'Italie, était restée comme indifférente aux événements, commença à s'agiter. Un second soulèvement était à craindre ; dans cette situation, François-Joseph crut devoir terminer au plus tôt son différend avec la France et le Piémont, afin d'avoir, en cas de nécessité, toutes ses forces disponibles. En consé-

quence, il accepta avec empressement les conditions de paix arrêtées par Napoléon III à Villafranca. — Deux ans après, le ministère Schmerling tenta d'apaiser les Hongrois en restituant à la Hongrie sa Diète, mais à titre d'assemblée provinciale envoyant des délégués au Reichstrath, « seule assemblée politique de l'empire ». C'était une grande concession, un premier pas vers de plus larges libertés. Les Hongrois ne s'en contentèrent point : ils continuèrent à se plaindre et ne cessèrent de pratiquer leurs manœuvres hostiles au gouvernement autrichien. Peu à peu, ils s'échauffèrent, et, en 1865, ils se soulevaient de nouveau. Mais, cette fois, le gouvernement autrichien eut promptement raison de l'insurrection. Peu de temps après, François-Joseph, pour éviter le retour de faits semblables, établit une diète et un ministère hongrois, et, par d'autres concessions encore, chercha à ramener à lui les esprits.

Enfin, en 1867, les Hongrois obtinrent ce qu'à défaut de leur complète indépendance ils appelaient de tous leurs vœux. Grâce à l'influence du premier ministre, M. de Beust, l'*Ausgleich*, ou accord avec la Hongrie, opéra la réconciliation complète de ce pays avec son souverain. En vertu de cet acte, qui est aujourd'hui la loi organique fondamentale de la monarchie austro-hongroise, l'empire est composé de deux éléments : la Cisleithanie (Hongrie) et la Transleithanie (Autriche). La monarchie compte trois ministères différents ; les ministères hongrois et autrichien et un ministère

commun composé des ministres de la guerre, des finances et des affaires étrangères. Cette constitution, qui fut définitivement adoptée et promulguée le 21 décembre 1867, consacra toutes les libertés désirables : l'égalité des citoyens devant la loi, l'inviolabilité du domicile, le droit d'association, la liberté de conscience, etc....., enfin celle des langues. — De plus, au mois de juin de la même année, l'empereur François-Joseph combla le dernier des desiderata des Hongrois : il vint à Pesth se faire solennellement couronner roi de Hongrie.

On a dit que la Hongrie finirait, un jour ou l'autre, par se détacher de l'empire autrichien. Quelques écrivains sont encore, aujourd'hui, convaincus de la réalisation future de cette éventualité (1); ils affirment que la force du magyarisme et du parti démocratique, brisée par la répression de la révolution de 1848, a, depuis cette époque, repris, que les Hongrois n'ont aucunement renoncé à l'idée de se rendre indépendants, que l'étincelle qui allumera un second incendie révolutionnaire couve sous la cendre, etc... Enfin, à l'appui de leur assertion, ces publicistes, dont le nombre diminue, du reste, peu à peu, allèguent que les vieux patriotes magyars sont irréconciliables, que les avances dont ils sont l'objet de la part du gouvernement autrichien les laissent froids, et qu'ils sont loin d'être satisfaits des concessions accordées par l'empereur-roi.

(1) V. Tissot, *Voyage au pays des Tziganes*, 405-6.

C'est bien mal connaître le peuple dont il est question que de parler ainsi. Depuis qu'il a rétabli son autorité sur la Hongrie, le gouvernement autrichien s'est appliqué à rendre inutiles les vœux de cette nation, en opérant toutes les réformes, toutes les améliorations matérielles qu'il jugeait de nature à lui concilier les bourgeois et les paysans, c'est-à-dire la masse du pays. Il a satisfait le désir des Hongrois en leur donnant, en 1867, une administration absolument distincte, et les a mis dans la possession entière de leur liberté !

L'influence de la politique pleine de modération adoptée par le gouvernement autrichien, vis-à-vis de la Hongrie, a porté les fruits qu'on en devait attendre. Les Hongrois, malgré l'antipathie qu'ils pouvaient conserver pour le gouvernement autrichien, n'ont pu faire autrement que de se laisser gagner par lui ; peu à peu, le rapprochement entre eux et leur souverain s'est opéré, et il n'y a dorénavant plus lieu d'entretenir aucune crainte au sujet d'une séparation possible.

Nous félicitons la nation hongroise d'avoir ainsi cédé devant les ménagements dont le cabinet viennois usait à son égard. L'avenir lui démontrera la sagesse de cette conduite, car, en s'associant résolument à l'Autriche, les Hongrois verront se réaliser l'avenir glorieux qu'ils ont toujours rêvé. Dans les conditions où les avait laissés la révolution de 1848, entourés comme ils le sont par les races slaves qui leur demeurent hostiles, ils ne pouvaient espérer d'arriver jamais à ce résultat avec leurs seules ressources ; leur union étroite avec

l'Autriche y était indispensable. Aujourd'hui, pour subsister, une nation doit être grande et forte ; autrement, elle est exposée à être englobée par une de ses voisines plus puissante qu'elle : ainsi, de 1849 à 1870, divers États de l'Allemagne par la Prusse.

Quant aux pays slaves enclavés dans la Hongrie, les Magyars, à partir de 1867, en reprenant tous leurs droits, appesantirent sur eux le joug de leur domination. Fiers d'avoir obtenu satisfaction à leurs revendications personnelles, ils s'attribuèrent sur les populations qui revenaient sous leur autorité les droits de la conquête, disposèrent de leur budget, prononcèrent la dissolution de la Diète de Zagreb (Agram), et persécutèrent les Serbes de la Voïvodie. Enfin, ils abusèrent tellement de toutes les manières de leur suprématie et de leur force, qu'en 1871, lassés de persécutions, les Slaves se soulevèrent et contraignirent leurs oppresseurs à leur donner quelques satisfactions. Satisfactions insuffisantes qui laissèrent les Croates ennemis implacables des Hongrois. Aujourd'hui, la patience des Yougo-Slaves paraît à bout, et les événements d'Agram (août 1883), en exigeant un déploiement de forces militaires, ont montré que les compatriotes de Jellachich regardent comme une preuve de tyrannie insupportable l'imposition des armes hongroises aux portes de leurs monuments publics (1).

Les Hongrois persuaderont-ils à l'Europe que les

(1) V. *les Débats*, 26 août 1883.

Croates sont rebelles à leur patrie véritable et que leur répugnance pour tout ce qui est magyar exige une répression légitime? Malheureusement, la croyance en l'oppression hongroise se trouve confirmée par les preuves trop nombreuses d'intolérance que le peuple magyar a souvent données. La chasse aux juifs paraît être à l'ordre du jour dans les villes du Magyorzag, comme dans les pusztas de la Theiss. L'affaire de Tisza-Eslar (juillet-août 1883) a prouvé que, si les grands patriotes hongrois sont à la hauteur des idées modernes, le peuple magyar tout entier a bien des progrès à faire dans la voie de la tolérance et de la civilisation.

Si l'on réfléchit attentivement au grand drame que nous venons de raconter, si l'on en recherche la première cause, on reconnaîtra qu'elle avait ses racines dans le manque d'unité de race et de langue qui fait de l'empire d'Autriche une monarchie si disparate. Afin de prévenir le mal qui mit l'empire à deux doigts de sa dissolution, le gouvernement autrichien aurait dû s'occuper davantage, et dès le principe, de trouver un *modus vivendi* acceptable par les Hongrois, et capable d'effacer l'antipathie des deux races.

De tous temps les Magyars s'étaient montrés fermement attachés à leurs usages. Lorsque les progrès de la germanisation qui s'infiltrait chez eux devinrent évidents, l'élément magyar se réveilla et protesta unanimement. Au dire de M. J. E. Horn, « personne ne saurait contester la légitimité de cette protesta-

tion, car la langue allemande n'a aucun titre à prétendre à la domination en Hongrie, attendu qu'elle y est parlée seulement par un petit nombre d'individus (1) ».

Quoi qu'il en soit, avec la première opposition à la décision impériale, qui imposait l'allemand aux Hongrois au même titre que le magyar, peu à peu se développèrent parmi les Hongrois des tendances autonomes, libérales et progressistes. François-Joseph n'y prêta tout d'abord que fort peu d'attention, puis, dès les premières commotions, tant à Pesth qu'à Vienne, loin de se raidir, il se plia aux circonstances et fit maintes concessions aux idées du temps. Les dispositions pacifiques et conciliantes de leur souverain eussent dû chasser de l'esprit des Hongrois les velléités à l'indépendance qui commençaient à faire l'objet de tous leurs discours; elles eurent un effet opposé. Les Magyars y puisèrent un encouragement; ils en conçurent plus d'audace, et ne tardèrent pas à se mettre en état de révolte. Effrayé, le gouvernement autrichien voulut enrayer les progrès du mal; il éveilla les susceptibilités des races hongroises non-magyares, excita leur jalousie contre les Magyars, et, finalement, les opposa à ces derniers. Quoi de plus juste et de plus naturel! Cette politique habile de l'Autriche a été, d'ailleurs, explicitement exposée par un ministre de l'empereur François-Joseph. Dans son « *Coup d'œil rétrospectif sur les événements*

(1) J. E. Horn, *la Hongrie et l'Autriche*, p. 13.

politiques en Autriche pendant les années 1848-49 », M. de Pillersdorf (1) dit : « .... En présence de l'intention ouverte de la Hongrie de se détacher de plus en plus du sort de la monarchie, il fut créé, dans ce pays même, un point d'appui d'où l'on pût, s'il n'était plus permis de rien espérer des voies pacifiques, défendre les justes prétentions de la monarchie avec le secours des tribus qui tenaient ferme à l'union. »

On a très probablement été étonné de voir qu'en cette guerre aucune puissance d'Europe ne soit intervenue pour prêter secours aux Hongrois. Cela a tenu au caractère de la guerre elle-même. Guerre d'idiome et de nationalité, elle n'intéressait que fort peu les grands cabinets. C'était une querelle de famille presque sans portée extérieure, et, par conséquent, ne portant en elle aucun sujet d'inquiétudes pour ceux qui n'y etaient pas au moment même mêlés.

Pourtant, il s'est trouvé des écrivains qui ont soutenu la thèse contraire, qui ont affirmé que l'Europe avait encouru un blâme universel en n'appuyant pas la cause magyare. L'Europe, selon eux, ne pouvait rester indifférente même à des événements dits intérieurs, car ces événements mettaient en question l'existence d'une grande monarchie, impliquaient la vie ou l'anéantissement d'une nationalité pleine de vigueur et d'avenir. Ils ont alors rappelé l'intervention française en Belgique, et cherché à assimiler les deux causes. Nous

(1) P. 46.

croyons inutile, après ce que nous avons déjà dit sur l'une et sur l'autre, de démontrer l'inanité d'un pareil rapprochement.

Parmi les écrivains français qui ont le plus poussé à une intervention européenne, on doit citer M. Amédée Le Faure. Dans un ouvrage publié en 1859, lorsque la guerre franco-piémontaise contre l'Autriche venait de se terminer, M. Le Faure intimait violemment à la France de tendre la main à la Hongrie. A l'appui de sa sommation, cet écrivain militaire traçait le portrait suivant de la puissance à laquelle il voulait qu'on fît une seconde guerre, et indiquait l'avantage qu'on en devait tirer : « L'Autriche, l'*éternelle ennemie du genre humain*, est l'obstacle le plus grand qui s'oppose à la « paix, à la tranquillité du monde ; seule, aujourd'hui, « elle empêche les peuples de se livrer, en repos, à « l'industrie, au commerce. Le jour où, à ses frontières, se trouvera une nation forte, puissante, cette « Autriche, si belliqueuse, sera forcée de respecter la « tranquillité de l'Europe (1). »

En lisant ces lignes, nous nous sommes demandé pourquoi M. Le Faure, tandis qu'il frappait aussi violemment sur *l'éternelle ennemie du genre humain*, n'avait pas répété ces paroles d'un brave Hongrois (2) sur l'écrasement de sa patrie : « Ce petit peuple qui chancelle au pied de ses montagnes...., c'est la liberté européenne près de rendre le dernier soupir. » Ces paroles eussent

(1) *Après la guerre*, p. 24.
(2) J. Boldenyi, *la Guerre des nationalités*, p. 65.

bien fait à la suite de celles de M. Le Faure; marquées au coin de la même haine pour l'Autriche, mais excusables dans la bouche d'un patriote hongrois, elles auraient complété le tableau aussi sinistre que faux de l'éminent écrivain français.

Seule, on l'a vu, la Russie intervint dans les affaires austro-hongroises, mais pour aider l'empereur François-Joseph à maintenir son autorité. On s'abuserait étrangement sur les dispositions et la politique de la Russie, si l'on attribuait son immixtion dans le différend austro-hongrois au désir d'obliger un souverain voisin. La seule raison qui détermina le czar à envoyer une armée en Hongrie tint à sa haine pour la démocratie. Il eut peur de voir la révolution triomphante établie aux portes de son empire et voulut en assurer la défaite.

Outre les causes premières de la guerre de Hongrie, il en est une autre qui naquit des événements eux-mêmes et que nous croyons intéressant de signaler. Cette autre cause était l'antagonisme des principes représentés par deux hommes: le prince de Metternich et Kossuth. Tous deux préparèrent, le premier sans le vouloir, le second avec intention, les révolutions de l'empire d'Autriche.

Le prince de Metternich était premier ministre de l'empire à l'époque où la révolution française de 1830 éclata; il avait vu quel contre-coup elle avait eu dans toute l'Europe: il assista impassible au grand mouvement libéral qu'elle provoqua jusque dans le pays qu'il dirigeait. La révolution de 1848 réveilla l'ardeur un

moment assoupie des partisans des libertés populaires; ils demandèrent hautement des réformes constitutionnelles; les populations de Vienne et de Hongrie les soutinrent. Il eût été sage, même seulement politique, de la part du gouvernement autrichien, de leur accorder quelque satisfaction. Metternich ne le comprit pas ainsi; il resta sourd à toutes les prières, et, fermant les yeux, il ne voulut pas voir l'orage qui, par ses actes, s'amoncelait sur l'empire et sur sa propre tête. Premier ministre pendant trente-huit ans, le prince de Metternich a droit au titre de « grand homme d'État » qui lui a été souvent décerné, à cause des services incomparables qu'il sut rendre à son pays pendant la durée de sa longue et brillante administration, mais il eut le tort immense de ne pas marcher avec ses contemporains et de ne pas s'apercevoir des progrès faits en Europe, depuis le commencement du dix-neuvième siècle, par le libéralisme. N'y croyant pas, il ne jugea pas nécessaire de compter avec lui; bien au contraire, partisan le plus chaud de la Sainte-Alliance, il se posa en champion de la contre-révolution et employa tout son talent à soutenir sa politique conservatrice, à refouler les aspirations légitimes du peuple austro-hongrois. Aussi est-ce avec raison que celui-ci, soulevé, lui attribua la responsabilité de la lutte, comme n'ayant rien fait pour remédier aux maux dont il se plaignait. Metternich était fortement attaché à la monarchie autrichienne, au maintien de l'intégrité de son pouvoir absolu; dès la première démonstration insurrectionnelle, il ne

voulut pas que son souverain pactisât avec la révolution en accordant au peuple les réformes qu'il demandait. Il disait qu'il ne comprenait pas plus une monarchie avec des institutions républicaines, qu'une république avec des institutions monarchiques (1).

Quant à Kossuth, l'adversaire politique de Metternich, nous avons raconté dans les pages précédentes la part immense qu'il prit à la révolution; nous n'avons pas à y revenir. Ajoutons seulement que quels qu'aient été ses excès de parole et de conduite, il s'est montré, somme toute, un grand citoyen. On l'a souvent accusé d'ambition et d'avoir exploité, au profit de ses vues, l'esprit belliqueux de ses compatriotes, les Magyars. Bien que la chose ait été possible, car Kossuth n'avait à l'époque de la révolution hongroise que quarante-deux ans, et à cet âge un homme est généralement encore ambitieux, nous ne partageons pas cette idée. Pour nous, Kossuth était convaincu de la justice de la cause qu'il défendait, et si, par son influence considérable en 1848, il poussa à la révolution, c'est avec honnêteté et sans espérance de gain personnel qu'il le fit. Nous ne sommes donc point de l'avis d'un écrivain déjà cité par nous, qui, en 1848, portait sur Kossuth ce jugement sévère : « ..... c'est un radical de la nouvelle école révolution-« naire, prêt à tout, qui cherchera à se débarrasser « de la noblesse quand il se sera débarrassé de l'Au-« triche..... C'est lui qui a arrêté le mouvement libé-

(1) Balleydier, *Histoire des révolutions d'Autriche*, t. I, p. 65.

« ral de la Hongrie pour en faire un mouvement révo-
« lutionnaire et démagogique (1). »

A ces deux hommes, Metternich et Kossuth, à eux seuls donc, doit remonter la responsabilité de la guerre qui, pendant dix-neuf mois, désola l'empire d'Autriche-Hongrie : l'un, par le système politique qu'il voulut à toute force maintenir, prépara et fit éclore la révolution ; l'autre, dont la popularité était en quelque sorte due à l'aveuglement, aux fautes du premier, saisit avec empressement l'occasion de soutenir par la force les théories qu'il avait professées toute sa vie, et continua la lutte contre le gouvernement autrichien longtemps même après que son adversaire eut disparu de la scène politique, emporté par la révolution triomphante.

Les souverains d'Autriche-Hongrie n'entrèrent que d'une façon indirecte dans le débat. Nous avons vu abdiquer l'empereur Ferdinand, attristé du différend intervenu entre lui et ses sujets, contre lesquels il ne se sentait pas la force de sévir. Dans le manifeste qu'il adressait au peuple austro-hongrois, après la deuxième révolution de Vienne, l'empereur disait :

« J'ai cherché à exaucer tous les vœux de mon peuple ; j'ai épuisé avec joie tout ce qu'un souverain peut donner à son peuple en fait de preuves de bonté et de confiance ; j'ai cherché à augmenter par la constitution, l'indépendance, la force et le bien-être général.

(1) De Langsdorff, *Kossuth et Jellachich*. *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 octobre 1848, p. 266.

Bien que l'attentat du 15 mai m'ait chassé du palais de mes ancêtres, je ne me suis pas lassé de concéder... »

Ces dispositions bienveillantes de leur souverain n'avaient point été ignorées des Hongrois, qui déclaraient hautement et dès 1838, par la voix de Deak, que leur opposition au gouvernement ne s'adressait pas à l'empereur, mais aux conseillers qui l'entouraient.

Après Ferdinand, son neveu, François-Joseph, adopta ses intentions conciliantes, tout en refusant pourtant de se laisser imposer les *desiderata* des révoltés hongrois. Il trouva dans le prince de Schwarzenberg, successeur de Metternich à la présidence du conseil, un homme doué des qualités exceptionnelles nécessaires pour tenir tête et finalement vaincre l'insurrection. Placé d'ailleurs à une rude école, celle des événements, l'esprit du jeune souverain mûrit promptement, et il apporta dans l'administration de son empire une intelligence, un tact, une sagacité qu'on ne s'était pas attendu à trouver aussitôt chez lui. Depuis 1867, ce souverain n'a pas cessé de mériter l'affection de ses sujets hongrois par sa persévérance à se maintenir dans la ligne de politique libérale et conciliatrice inaugurée par M. de Beust.

INSURRECTION DE LA POLOGNE

CONTRE LA DOMINATION RUSSE [1]

1831

A partir du dix-septième siècle, le royaume de Pologne entra dans la voie d'une décadence rapide. Il subit, à partir de cette époque, plusieurs démembrements qui lui enlevèrent successivement la Moldavie, conquise par les Turcs, la Livonie et une partie de la Prusse prises par les Suédois, le territoire des Cosaques qui se soulevèrent et passèrent à la Moscovie; enfin Smolensk, Sévérie, Czernichof, une partie de l'Ukraine et Kief que les czars ajoutèrent encore à leur empire. Dans la seconde moitié du siècle suivant, en 1772, à la suite d'une révolution dirigée par le parti national contre les monarchistes que soutenait la Russie, un nouveau partage du royaume eut lieu. La Prusse acquit la Prusse royale, moins Dantzig et

(1) Consulté :
Stanislas Araminski : *Histoire de la révolution polonaise.* — C. F. Chevé : *Histoire de la Pologne.* — Louis Mieroslawski, *Histoire de Pologne.* — C. Leynadier, *Histoire des peuples et des révolutions.* — Rustow : *L'Art militaire au XIXe siècle.* — J. Lelewel : *Histoire de Pologne.* — Gervinus : *Histoire du XIXe siècle.* — Soltyk : *La Pologne; Précis historique, politique et militaire de sa révolution.*

Thorn, et une partie de la grande Pologne jusqu'à la rivière Notec; l'Autriche s'appropria la Russie rouge, une partie de la Podolie et une partie de la petite Pologne, jusqu'à la Vistule; la Russie s'empara de Polock, Witebsk et Mscislaw; le restant du territoire fut solennellement garanti à la Pologne par les trois puissances copartageantes.

Onze ans après, la Russie fomenta à dessein la discorde au sein de la république polonaise, et, sous prétexte de rétablir la bonne harmonie, fit entrer ses troupes en Pologne. Pour la seconde fois, on partagea ce malheureux pays. La Russie porta ses frontières jusqu'au centre de la Lithuanie et de la Volhynie, et la Prusse prit le reste de la grande Pologne et une partie de la petite. Un troisième partage ne tarda pas à s'accomplir. Dans les premiers jours de mars 1793, la Russie, sous prétexte que le jacobinisme pénétrait en Pologne, intima à son gouvernement l'ordre de licencier ses troupes. Les Polonais refusèrent. Là-dessus, Russes et Prussiens envahirent leur territoire, et, après s'être emparés des villes principales et de la capitale Varsovie, ils procédaient entre eux à une nouvelle division de la Pologne.

Par ce partage, les frontières de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse vinrent se toucher aux rives de la Piliça, de la Vistule, du Bug et du Niémen. Un cinquième démembrement, qui eut lieu deux ans après, ne fit que confirmer la situation malheureuse créée aux Polonais.

Comme on voit, la Pologne était, pour la plus grande partie, à la fin du dix-huitième siècle, sous la domination de la Russie. Deux autres partages, auxquels procédèrent ensemble, en 1807 et en 1809, les trois puissances alliées, aggravèrent encore cette situation en augmentant l'étendue des possessions russes en Pologne.

Depuis le premier jour où elle avait été appelée à gouverner les Polonais, la Russie n'avait reculé devant aucune peine, aucun effort, pour les assimiler aux autres races de son empire, et, dans ce but, elle avait souvent employé les moyens violents. A toutes ces tentatives, les Polonais avaient opposé une résistance passive; exaspéré, le czar avait ordonné des persécutions qui n'avaient eu d'autre résultat que d'engendrer chez les victimes une haine implacable pour tout ce qui portait le nom de Russe.

Lorsque Napoléon Ier obtint en Europe et en Afrique ces succès militaires inouïs qui bouleversèrent le monde, les Polonais eurent un moment l'espérance de revoir de meilleurs jours. Vainqueur de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, l'empereur avait déclaré vouloir relever le royaume de Pologne. Mais il s'en tint là, et la chute du grand agitateur de l'Europe fit évanouir les rêves dont les Polonais s'étaient bercés.

Cependant, le formidable accroissement de la Russie n'avait pas été sans inquiéter l'Angleterre, qui conseilla au czar, en 1814, « de refaire de la Pologne une nation libre en possession de sa propre souveraineté ».

Mais Alexandre Ier s'y refusa, et, quelques mois après, le 9 juin 1815, le congrès de Vienne statuait définitivement sur le sort de la Pologne. Le duché de Varsovie était érigé en royaume, mais réuni à l'empire russe: le czar devait en prendre le titre de roi, tout en lui donnant une administration distincte. Le duché de Posnanie ou de Posen passait à la Prusse. L'Autriche recevait la part de la Galicie orientale, qui, en 1809, avait été se joindre aux possessions de l'empereur de Russie. Seule, la ville de Cracovie était érigée en république. sous la protection des trois puissances. Par un article additionnel, la Russie, la Prusse et l'Autriche s'engageaient à accorder, chacune de leur côté, aux Polonais qui leur étaient échus, une représentation et des institutions nationales.

Des trois souverains copartageants, le czar fut le premier à tenir sa parole. Le 24 décembre 1815, il octroya à la Pologne la constitution promise. Elle était très libérale, et, par conséquent, réunit les suffrages unanimes du peuple polonais. Par cette constitution, la Pologne avait une diète nationale composée du souverain, d'un sénat et d'une chambre des nonces.

La Diète polonaise s'assembla pour la première fois le 27 mars 1818. Alexandre lui-même vint l'ouvrir, et, dans son discours, il annonça son intention de réunir au royaume, pour ne former qu'un seul État, les provinces de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podolie et de l'Ukraine (1). C'était une grande concession, car les

(1) J. Lelewel, t. I, p. 272.

Polonais avaient souvent formulé le vœu que le czar reformât leur patrie telle qu'elle avait existé avant ses démembrements (1).

Bien qu'il fût convenu que la Diète siégerait pendant plusieurs mois, sa première session ne dura qu'un mois. On savait les Polonais préparés à porter à la tribune des demandes pour l'organisation du jury, pour la liberté de la presse et pour la responsabilité des ministres contresignant les décrets du roi; afin de n'avoir pas à les refuser, le cabinet russe jugea habile de fermer la bouche aux représentants de la nation.

Lorsque les habitants des provinces prussienne et autrichienne de la Pologne apprirent que leurs compatriotes, soumis à l'autorité de la Russie, avaient reçu une constitution, ils rappelèrent à leurs souverains respectifs les engagements du traité de Vienne. Ceux-ci avaient déjà vu avec embarras leur allié Alexandre tenir sa part d'engagements; aussi, voulant qu'il n'y eût plus d'exemple à leur citer, ils cherchèrent à obtenir du czar le retrait de la Constitution polonaise. L'empereur d'Autriche, François II, employa, dans ce but, le prince de Metternich qui, par d'adroites insinuations sur le

(1) Il paraît que cette revendication, par la Pologne, des provinces de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podolie et de l'Ukraine, ne repose sur aucun droit: ces provinces ayant appartenu, avant 1772, à la Russie.

Le cadre de notre récit nous empêche d'examiner la question, et nous renvoyons ceux de nos lecteurs, qui y prendraient quelque intérêt, à l'article : « La Pologne, ses anciennes provinces et ses véritables limites, » publié par M. de Mars dans la *Revue des Deux Mondes*, numéro du 1er juin 1863.

danger présenté par le libéralisme, fit revenir Alexandre sur ses bonnes intentions à l'égard de ses sujets polonais. Dès lors (1820), les mesures restrictives se succédèrent sans interruption en Pologne; les sociétés secrètes, dont les ramifications s'étendaient jusqu'aux plus petites bourgades du pays, furent supprimées et le maintien même de la Constitution fut menacé. En 1823, le gouvernement représentatif fut suspendu, puis, sur les vives protestations du peuple polonais, rétabli deux ans après, mais à la condition que les débats seraient dorénavant secrets. — La censure fut ensuite établie, et, enfin, le czar, effrayé des progrès de l'instruction parmi le peuple, ordonna la fermeture des écoles primaires (1).

Ce changement radical de politique porta les fruits qu'on en devait attendre. Il réveilla la vieille haine des Polonais pour leurs maîtres et entretint les désirs d'affranchissement qui, depuis près de deux siècles, existaient chez eux à l'état latent.

Sur ces entrefaites le czar Alexandre mourut (1er décembre 1825). Son second frère, le grand-duc Nicolas, lui succéda, mais il dut, avant de ceindre la couronne, noyer dans le sang une insurrection militaire qui éclata à Saint-Pétersbourg. Elle avait pour but de mettre sur le trône le grand-duc Constantin Pavlowitch, héritier légitime, mais qui, dès l'année 1822, avait renoncé à ses droits. Nicolas hérita donc de la couronne

(1) J. Lelewel, t. I, p. 279.

de Russie et donna, comme par compensation, à Constantin, la vice-royauté de la Pologne. Le grand-duc Constantin était un de ces êtres inexplicables qui, déjouant l'observation, déconcertent également l'amour et la haine. Sa taille, admirablement dessinée, était athlétique, sa figure effrayante; et pourtant, de ses yeux enfoncés sous de longs sourcils fauves, jaillissaient des éclairs de bienfaisance qui en tempéraient l'expression sauvage. Il était féroce par humeur, sensible par accès. Savant, il ne gardait que mépris aux gens de lettres et à la science (1); il ne voulait pas lire, « *parce que cela rend bête* (2) ». Enfin, on lui attribue ces paroles significatives et qui achèvent de peindre l'homme: « A quoi bon une noblesse et des bourgeois? Il ne faut qu'un empereur et des paysans! »

Les Polonais augurèrent favorablement de la nomination du grand-duc Constantin, car il était marié à une de leurs compatriotes, et il avait, en différentes circonstances, témoigné une sorte de prédilection pour la patrie de sa femme. Toutefois, dès que le gouvernement de la Pologne eut été remis entre ses mains, il changea de dispositions. Passionné pour l'art militaire, il consacra bien tous ses soins à l'organisation de l'armée nationale, mais il borna là ses bienfaits. Graduellement, il se montra de plus en plus sévère envers les Polonais, et, abusant de son autorité, il n'est pas d'at-

(1) L. Blanc, t. II, p. 155-56.

(2) Conf. Gallet de Kulture, *la sainte Russie*, et Léon Guérin, *Histoire de la dernière guerre de Russie*, t. I.

tentats et de crimes qu'il ne commît. De plus, entrant dans le domaine religieux, il favorisa ouvertement l'Église grecque au préjudice du culte catholique professé par les sept huitièmes de la nation. — En somme, ses sévices et ses iniquités le firent exécrer de toute la population bourgeoise et militaire, qui l'appelait le « *tigre* (1) ».

Devant cette aggravation de leurs malheurs, les Polonais s'adressèrent au czar et se plaignirent de l'administration arbitraire de son frère; mais Nicolas, bien loin de faire droit à leurs justes réclamations, renforça les mesures vexatoires décrétées par Constantin. En outre, dédaignant les pétitions qui lui étaient parvenues à ce sujet, il oublia son engagement et refusa de restituer au royaume de Pologne les anciennes provinces annexées à l'empire russe.

Les choses durèrent ainsi cinq ans, lorsqu'au mois de mai 1830, le czar daigna convoquer la Diète polonaise. C'était sa troisième session depuis l'octroi de la Constitution. Afin de ne pas perdre le peu de droits qui leur restaient encore, les sénateurs et les nonces firent preuve dans leurs discours et dans leurs votes d'une modération très grande; toutefois ils rejetèrent une loi présentée par le gouvernement et qui devait rendre plus difficile qu'auparavant le divorce. Cette simple opposition alluma la colère du czar: il ferma brusquement la session le 28 juin.

(1) Araminski, p 261.

La nation polonaise était encore sous le coup de cet acte violent de despotisme, quand la révolution française de Juillet éclata. Les patriotes polonais en reçurent la nouvelle avec joie et enthousiasme ; les sociétés secrètes en montrèrent plus d'activité. Depuis que les persécutions accablaient le peuple polonais, le nombre et l'importance de ces sociétés s'étaient beaucoup accrus, malgré la vigilance de la police. Varsovie était leur centre de réunions. Toute la jeunesse de l'aristocratie, une foule d'officiers, l'école des porte-enseigne de Varsovie (1), un régiment entier, nombre de bourgeois s'étaient affiliés à ces sociétés.

La victoire du peuple français, le soulèvement de la Belgique contre son souverain légitime, le roi des Pays-Bas, dont elle fut immédiatement suivie, furent pour les patriotes polonais un encouragement à lever, à leur tour, l'étendard de la révolte. D'ailleurs, le souvenir de l'ancienne alliance avec la France et des faits d'armes accomplis en commun sous les aigles de Napoléon, était aussi peu effacé que celui de l'ancienne grandeur de la République ; et si l'un réveillait le sentiment national et le désir d'une renaissance de la patrie, l'autre entretenait l'espérance dans le secours de la France (2).

Ils apprirent ensuite que le czar allait porter la

(1) L'école des porte-enseigne de Varsovie était comparable à l'école polytechnique française pour l'instruction, l'ardeur et les sentiments généreux qui l'animaient. (Araminski, p. 276.)

(2) G. Weber, *Histoire moderne*, t. IV, p. 108.

guerre en France, qu'un corps de l'armée russe devait, pendant ce temps, occuper le royaume, et enfin que les troupes polonaises devaient être traînées à cette guerre liberticide. Ces nouvelles achevèrent de les décider.

Dès le principe, le czar n'avait nullement caché son mauvais vouloir à l'égard de la révolution de Juillet. Aussitôt qu'il avait reçu la première nouvelle qui en annonçait l'explosion, il avait, le 6 août, ordonné de mettre l'armée de Pologne sur le pied de guerre. Il saisissait avec avidité l'occasion de se mettre à la tête d'une coalition contre la France, et de reprendre entre ses mains les rênes de la politique européenne et de ramener les cours sur le terrain de la Sainte-Alliance.

Mais les révolutionnaires polonais ne voulaient point qu'on attentât à la liberté de la France, dont ils espéraient profiter eux-mêmes dans l'avenir, de sorte que la décision du czar les stimula à précipiter leurs projets (1).

L'occasion aussi était des plus propices; les révolutions de France et de Belgique avaient, par leur retentissement en Allemagne, fait éclater aussi des soulèvements populaires. Les Polonais résolurent de se mettre en travers de l'armée russe qui commençait à s'ébranler. L'avant-garde, comme le dit plus tard M. de La Fayette, décida de se retourner contre le corps de bataille (2). Il fut convenu que le mouvement

(1) Gervinus, t. XXII, p. 180.
(2) L. Blanc, t. II, p. 154.

éclaterait à Varsovie dans la nuit du 29 au 30 novembre.

Tout fiers de ce premier pas et convaincus de leur succès, les Polonais trahirent eux-mêmes leurs projets. Ils se montrèrent arrogants avec les autorités russes, rouèrent de coups quelques fonctionnaires et allèrent jusqu'à coller sur les murs du Belvédère, château de plaisance du grand-duc, une affiche portant ces mots : « *A louer à partir du jour de l'an* (1). »

Ainsi averti de l'orage qui se formait, le grand-duc Constantin prit quelques mesures destinées dans sa pensée à le prévenir. Ces mesures, d'une sévérité exagérée, ne firent que le grossir.

Au jour fixé par les patriotes, et vers six heures du soir, deux incendies volontaires donnèrent le signal de l'insurrection. Aussitôt, les porte-enseigne, au nombre de deux cents, entonnant l'hymne national :

Non, Pologne, tu n'es pas sans défenseurs! » se répandent dans les rues, et, tandis que le gros de la troupe se porte sur les casernes des soldats russes, une partie se rend au palais du grand-duc pour s'emparer de sa personne. Surpris dans son sommeil, celui-ci parvient à grand'peine à s'échapper; mais il n'en est pas de même d'un général russe et du sous-directeur de la police, qui tombent sous les coups des insurgés. Pendant ce temps, l'école des porte-enseigne, grossie d'une foule de peuple, obtenait, par la force ou

(1) Gervinus, t. XXII, p. 186.

la persuasion, le passage dans leurs rangs de la plupart des troupes russes, et s'emparait ensuite de l'arsenal où 30 à 40,000 fusils étaient déposés.

Dans la nuit, le mouvement gagna toute la ville, qui, le lendemain, présentait l'aspect révolutionnaire le plus menaçant. Constantin, qui avait de son côté employé les heures de la nuit à réunir autour de lui les troupes demeurées fidèles, évacua Varsovie, sans opposition de la part des patriotes, et s'établit à Wirzucba, petit village des environs.

Le soulèvement de Varsovie, connu à Paris, y fut applaudi avec ivresse. L'héroïsme des Polonais fut célébré sur tous les théâtres; on s'abordait dans les rues avec ce mot: « La Pologne est libre! » Ce fut en France une fête nationale, une seconde révolution de Juillet. « Appui à nos frères de Pologne! » disait-on de toutes parts (1). — Le gouvernement français s'associa à ces sympathies, mais seulement en apparence, et par peur de braver l'opinion générale. Car, dans ses instructions secrètes à ses agents à l'étranger, il démentit son attitude. Quelque temps après le 29 novembre, le consul de France à Varsovie répondait catégoriquement à un membre de la Diète que « les insurgés de Pologne n'avaient *rien* à attendre de son gouvernement ». Ce fut ensuite l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg qui confirma ces paroles en déclarant à un agent diplomatique de la Pologne qu'abandonné par la France, son

(1) L. Blanc, t. II, p. 166.

pays allait s'abîmer dans une impossible résistance et conseilla la soumission (1).

Varsovie libre, les patriotes élurent aussitôt Wengrzecki, l'un des notables, président de la ville, et nommèrent le général Chlopicki général en chef de l'armée. Wengrzecki accepta immédiatement le poste auquel il était appelé; mais Chlopicki, qui jugeait la révolte prématurée, et à cause de cela la cause perdue dès le début, fit des difficultés. Il croyait que ceux qui provoquaient audacieusement une guerre contre la Russie confirmaient le proverbe polonais qui appelle stupide celui qui attaque le soleil avec une houe (2). Toutefois, devant l'insistance de ses compatriotes, il céda à leurs vœux. Vétéran des guerres du premier empire français, Chlopicki avait ensuite acquis en Espagne, sous les ordres du duc d'Albuféra, une grande réputation d'habileté et de bravoure; plus tard, il avait opposé aux caprices du grand-duc Constantin une résistance altière. C'étaient ses seuls titres à tant de popularité, car, soldat borné, esprit médiocre, Chlopicki ne croyait qu'à la puissance grossière du nombre combiné avec la discipline; il niait les victoires possibles de l'audace, et souriait avec mépris quand on lui parlait de ce que peuvent les croyances vives, l'ardeur des longs ressentiments, l'enthousiasme de la liberté, l'élan des masses. Il accepta donc le com—

(1) L. Blanc, t. II, p. 166-67 et 237.
(2) Gervinus, t. XXII, p. 214.

mandement pour négocier, non pour combattre, pour fléchir l'empereur, non pour délivrer la Pologne (1).

La présence de ces deux hommes respectés et populaires au pouvoir inspira confiance aux irrésolus et aux timides, et de Varsovie, le 2 décembre, le mouvement insurrectionnel gagna plusieurs villes des environs. Dans la campagne, des corps nombreux de paysans armés menaçaient les communications du grand-duc avec les provinces russes. A juste titre inquiet, Constantin envoya un de ses aides de camp à Varsovie tenter une réconciliation : il demandait que les vœux de la nation lui fussent soumis. Le conseil administratif délégua auprès de lui quatre de ses membres, qui lui déclarèrent que l'engagement de la Russie à restituer à la Pologne les provinces incorporées et la fidèle exécution de la Constitution étaient les conditions *sine qua non* de la soumission de la ville. Le grand-duc ne pouvait prendre sur lui d'autant accorder; il promit seulement d'appuyer les désirs des Polonais auprès du czar, et d'intercéder en faveur des coupables. « Il n'y en a pas », lui répondit un des délégués polonais (2). Pour assurer sa sécurité, Constantin permit aux troupes polonaises qui l'avaient suivi de rentrer dans Varsovie. Le 4 décembre, il quitta son campement de Wirzucba, accompagné de quelques régiments de soldats russes, passa en Volhynie, puis de là se rendit à

(1) L. Blanc, t. II, p. 160-61.
(2) Gervinus, t. XXII, p. 200.

Saint-Pétersbourg. A son arrivée dans la capitale russe, contrairement aux promesses faites aux députés varsoviens, il conseilla à son frère l'emploi de la force comme unique moyen de faire rentrer les choses dans l'ordre en Pologne. Nicolas ordonna aussitôt les préparatifs nécessaires à la campagne qu'il voulait entreprendre.

La position des Polonais devenait critique; pour y parer, ils remplacèrent le conseil administratif par un gouvernement provisoire, composé des hommes dont les noms offraient à la patrie des garanties politiques sérieuses. Une garde nationale et une légion universitaire furent créées. Mais des tiraillements commencèrent à se manifester entre les divers partis; pour y mettre fin, le général Chlopicki se saisit de la dictature.

Aussitôt investi de cette autorité suprême, Chlopicki ordonna la fermeture des clubs, qui, selon lui, agitaient trop vivement les ambitions et les passions populaires; en même temps, il fit à l'empereur Nicolas des ouvertures pacifiques. Ces actes indisposèrent contre lui la population, qui chargea des députations de lui faire des remonstrances. Chlopicki ne les écouta pas; toutefois, quelques jours après, il parut vouloir donner une certaine satisfaction à l'opinion publique en s'occupant assez activement de la défense et de l'armement du pays.

Sur ces entrefaites, la Diète convoquée pour le 18 décembre s'assembla. La Chambre des nonces inaugura sa session en proclamant la révolution « *natio-*

nale ». Le dictateur Chlopicki, dont les sentiments de fidélité au czar étaient restés les mêmes que par le passé, se sentit froissé du vote de la Chambre et lui remit sa démission. Mais le pays ne pouvait le remplacer à la tête de l'armée, et la crainte de voir bientôt les Russes aux portes de la ville décida le Sénat et la Chambre des nonces à confirmer solennellement, le 20 décembre, la dictature à Chlopicki, sans restriction et sans responsabilité à raison de ses actes (1).

L'enthousiasme le plus grand régna dès lors parmi toute la nation polonaise. Les dons affluèrent; les citoyens riches levèrent à leurs frais des escadrons; les femmes donnèrent au trésor leurs boucles d'oreilles et leurs bijoux; les moines vinrent offrir aux greniers publics une partie de leurs rations; le peuple travailla à mettre les villes en état de défense; Varsovie, la capitale, s'entoura de batteries avancées.

Le 21 décembre, arriva en Pologne la copie du manifeste publié par le czar à la première nouvelle de l'insurrection (19 décembre). Dans cette pièce, Nicolas menaçait des dernières rigueurs les auteurs « *de ce crime odieux* », qui avaient séduit l'armée et conspiré contre la vie de Constantin; puis, il exigeait leur soumission absolue et immédiate, et demandait que le conseil d'administration fût rétabli et que l'armée polonaise se réunît à Plock (2).

(1) Arsminski, p. 286-87.
(2) Gervinus, t. XXII, p. 227.

Le ton hautain avec lequel le czar s'exprimait, bien loin d'intimider les patriotes, les exaspéra et leur imprima un redoublement de courage, d'énergie et les fit de tous côtés se préparer à la guerre. Peu de temps après, Chlopicki apprit que le czar repoussait les offres conciliantes qu'il lui avait faites, et qu'une armée de 120,000 hommes, commandée par le feld-maréchal Diebitsch, le vainqueur des Turcs, commençait à s'échelonner derrière un autre corps déjà en Lithuanie.

A ces nouvelles, Chlopicki comprit qu'il avait perdu un temps précieux en vaines démarches. Il craignit que les événements ultérieurs ne lui attirassent la vindicte de ses compatriotes et, pour essayer de dégager sa responsabilité des faits à venir, il donna sa démission.

Le conseil national le remplaça par le prince Michel Radziwill, excellent Polonais, mais timide par modestie, et incapable par irrésolution (20 janvier 1831). On le choisit à cause de sa parenté avec la maison de Prusse et du bon effet que produirait sur les puissances un aussi grand nom (1). Les Polonais espéraient, en le plaçant à leur tête, qu'ils détermineraient une intervention européenne en leur faveur. Ils croyaient fermement à l'appui tout au moins moral des puissances et comptaient sur des secours matériels de la France, qui devait se considérer leur obligée pour avoir empêché,

(1) L. Blanc, t. II, p. 238.

en s'insurgeant, une invasion et une coalition (1).

Cinq jours après la nomination du prince Radziwill à la dictature, la Chambre des nonces prononça (25 janvier 1831) la déchéance de Nicolas et de la maison de Romanow du trône de Pologne, et proclama l'indépendance du pays (2).

Par un acte publié le même jour, la Diète expliquait les causes de l'insurrection. Cette pièce débutait ainsi : « Lorsqu'une nation, jadis libre et puissante, se voit forcée, par l'excès de ses maux, de recourir au dernier de ses droits, au droit de repousser l'oppression par la force, elle se doit à elle-même, elle doit au monde de divulguer les motifs qui l'ont amenée à soutenir, les armes à la main, la plus sainte des causes. » Lorsqu'on lit cette proclamation, on est frappé de sa similitude avec la déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique en 1776.

Après s'être ainsi soustraits à l'autorité de la Russie, les Polonais eurent à décider la forme de leur gouvernement. Le 30 janvier, la Diète vota le principe d'une monarchie constitutionnelle, fondée sur le droit de succession à la couronne, et, se réservant de pourvoir ultérieurement à la vacance du trône, elle déclara que pendant l'interrègne elle observerait strictement les formes de ce gouvernement. Pendant ce temps, l'armée russe achevait sa concentration, et, le 5 février, elle pas-

(1) Gervinus, t. XXII, p. 232.
(2) G. Weber, t. IV, p. 114-15.

sait la frontière à Bialystock et à Siechanowec, marchant sur Varsovie. A mesure que ses différents corps convergèrent vers la capitale, les Polonais abandonnèrent les postes avancés et se retirèrent sur Varsovie. A ce moment, les forces qu'ils possédaient n'étaient que de 40,000 hommes bien armés et bien disciplinés, il est vrai, mais qui n'avaient jamais vu le feu, tandis que l'armée de Diebitsch était aguerrie et forte de 200,000 hommes d'élite (1). Quelques escarmouches eurent lieu, quand, le 19 février, Radziwill arrêta le mouvement de retraite des troupes polonaises devant le village de Grochow. Le lendemain, une bataille acharnée s'engagea entre l'armée russe et les Polonais, bataille qui dura tout le jour et qui se termina par le recul des Russes.

Cette première défaite fit réfléchir Diebitsch, qui avait pensé que son nom, sa seule présence suffiraient pour décider les insurgés à mettre bas les armes. Il vit que la lutte serait plus sérieuse qu'il ne l'avait cru, et il demanda des renforts. Le 25 février, il attaquait Grochow avec 60,000 hommes. Les Polonais étaient au nombre de 44,000, dont 8,000 paysans armés de faux. La victoire balança longtemps : les Polonais eurent un moment le dessus; enfin, les Russes l'emportèrent, grâce à leur supériorité numérique. Les Polonais se retirèrent sur la rive gauche de la Vistule; ils

(1) Michel Podczaszinski, *la Révolution polonaise ; Revue des Deux Mondes*, août 1831, p. 432.

avaient perdu 12,000 hommes; les Russes environ 10,000 (1).

Après la bataille de Grochow, les opérations furent suspendues. Pour se porter sur Varsovie, Diebitsch devait auparavant s'emparer de Praga. La résistance qu'il avait déjà rencontrée, et celle qu'il prévoyait qu'on lui opposerait encore, le décidèrent à attendre de nouveaux renforts.

De leur côté, les Polonais, effrayés du résultat de la bataille de Grochow, s'occupaient de remédier à l'insuffisance de leurs moyens militaires. Le prince Radziwill fut destitué, et, à sa place, la Diète nomma le colonel Skrzynecki, brave soldat, mais d'une capacité médiocre (2), auquel elle adjoignit, pour l'assister de ses conseils, le colonel Proudzinski. A peine Skrzynecki fut-il investi du généralat qu'il entreprit des négociations vers la paix avec Diebitsch. La Diète en eut connaissance, et lui intima l'ordre de les rompre, mais Skrzynecki, qui fondait de grandes espérances sur ses menées ténébreuses, passa outre.

Elles traînaient depuis deux jours, et avaient même provoqué une suspension partielle des hostilités, quand Diebitsch brusqua la rupture inévitable des pourparlers. Il déclara à Skrzynecki, qui demandait des garanties pour l'exécution de la charte de 1815, que la seule chose qu'il pût assurer aux Polonais était la clémence

(1) Rustow, t. II, p. 193.
(2) Araminski, p. 298.

de son maître envers ceux qui voudraient en profiter (1).

Dès lors, le généralissime polonais dut abandonner l'espérance qu'il avait entretenue d'une réconciliation et s'occuper des devoirs de sa charge. Sous sa direction, les armements se poursuivirent; on compléta les régiments mutilés par les combats précédents; on leva et on exerça de nouvelles troupes; enfin, dans la prévision que les destinées de la révolution se décideraient sous les murs même de Varsovie, on acheva de la fortifier.

Dans la nuit du 30 au 31 mars, Skrzynecki reprit le premier l'offensive. Il quitta Varsovie avec 36,000 hommes et se dirigea, sans bruit, vers Vaver, où une division russe, commandée par le général Geismar, avait établi son campement. Le 31, au matin, il assaillait l'ennemi à l'improviste, le délogeait de sa position et le forçait à se replier sur un autre corps d'armée russe, posté à Demberwilkie et commandé par le général Rozen. Les Polonais le poursuivirent, enlevèrent le lendemain les retranchements russes et contraignirent les deux généraux à la fuite.

Proudzinski voulait alors que Skrzynecki se lançât avec toutes ses forces sur les traces des divisions ennemies pour les anéantir dans un dernier combat. Mais, juste à ce moment, Skrzynecki apprit que Diebitsch se préparait à traverser la Vistule, en face de Varsovie; de sorte que, forcé de pourvoir à la sûreté de la capi-

(1) Mieroslawski, t. II, p. 203-5.

tale, il ne put suivre qu'en partie le conseil de son collègue. Il laissa la majeure partie de son armée en observation devant celle de Diebitsch, et se porta avec le reste sur les positions occupées par les divisions russes. Le 10 avril, une bataille sérieuse s'engagea à Iganie; les troupes russes, démoralisées par les revers qu'elles avaient essuyés, se débandèrent, et l'on vit l'élite de l'infanterie, ceux que l'empereur, depuis la guerre de Turquie, appelait les lions de Warna, mettre bas les armes et jeter les aigles qu'ils arrachaient de leurs shakos, pour s'enfuir ou se rendre (1).

Deux jours après, Diebitsch, accouru au secours de ses lieutenants, opérait sa jonction avec eux à Siedlce: après quoi, les deux belligérants retombèrent dans l'inaction.

Cette fois, ce temps d'arrêt, plus encore que par la volonté des deux généraux en chef, était causé par l'apparition, dans leurs camps respectifs, d'un fléau plus terrible que la guerre. Le choléra exerçait ses ravages sur leurs troupes, et il décimait plus particulièrement celles des Russes, qui avaient, en outre, à lutter contre toutes sortes de difficultés pour se procurer des subsistances (2).

Les Russes, les premiers, avaient eu à souffrir du choléra, et c'est à la bataille d'Iganie qu'ils l'avaient communiqué à leurs adversaires. Les Polonais avaient

(1) L. Blanc, t. II, p. 351.
(2) Rustow, t. II, p. 198.

reconnu le fait, et leur fureur contre les Russes s'en accrut, car ils les accusèrent d'avoir pris pour alliée l'épouvantable maladie. Vraie ou fausse, cette opinion se répandit en Europe, et la France l'accueillit avidement. On réclama, au nom de l'humanité, la fin d'une guerre impie, entreprise par l'orgueil d'un seul homme. On s'indignait de l'appui que la Prusse avait prêté à l'armée russe, tandis que l'Autriche paraissait observer du moins une neutralité honorable (1).

La situation des armées de la Russie était grave; elle fut encore aggravée, à cette époque, par la révolte dont la Lithuanie devint le théâtre. Comme le pays était occupé par de nombreuses garnisons russes, ce ne fut pas dans les villes que l'explosion eut lieu, mais parmi le peuple des campagnes. Les paysans firent aux Russes une guerre de partisans, excessivement meurtrière, mais, dépourvus de commandant en chef, ils n'osèrent attaquer les villes et les places fortes. En Volhynie, en Podolie et dans l'Ukraine, le même mouvement se manifesta et partout on courut aux armes dans toute l'étendue des anciennes provinces polonaises.

A la nouvelle de ces événements, le gouvernement de Varsovie se hâta d'envoyer dans la Volhynie le général Dwernicki. Mais, en route, celui-ci rencontra le général russe Rudiger qui le battit une première fois le 19 avril, à Boremel, et, le 22, à Luliniec. Il poussa Dwernicki

(1) L. Blanc, t. II, p. 354.

sur la frontière autrichienne en lui fermant toute autre issue que celle de la Galicie, et il le força enfin, le 27, à entrer dans cette province avec les 4,000 hommes qui lui restaient et qui furent désarmés (1). — Le général Sierawski, qui avait voulu profiter de la marche de son collègue sur la Volhynie pour passer sur la rive droite de la Vistule, fut défait le 16 et le 18 avril à Wronow et à Kasimiesz et contraint de rebrousser chemin.

L'inaction du général en chef causait, parmi les Polonais, un mécontentement extrême. Averti, Skrzynecki résolut de tenter une opération importante afin de se relever dans l'opinion publique. Il partit le 7 mai pour la Lithuanie avec un corps de troupes nombreux. Onze jours plus tard, il était à Ostrolenka et le 21 à Tykocin. De là, la route de la Lithuanie lui était ouverte; il y envoya un corps de 12,000 hommes, sous les ordres de Chlapowski, de Gielgud et de Dembinski. Cette diversion pouvait influer considérablement sur les résultats de la lutte engagée, mais, abandonnée à elle-même, elle ne put produire rien de sérieux. De plus, après quelques petits combats, où l'avantage fut à peu près également partagé, la mésintelligence se mit entre les généraux polonais. Un profond découragement s'empara de leurs troupes ainsi que des insurgés de la Lithuanie, et, à partir de ce moment, la lutte, dans cette province, commença à perdre de sa gravité. Gielgud, le premier,

(1) Rustow, t. II, p. 200.

résolut de chercher un refuge à l'étranger et se dirigea avec sa division vers la Prusse. L'exaspération des soldats trompés et trahis atteignit alors son comble. Au moment où Gielgud passait devant lui, traversant la frontière, un officier, Skulski, emporté par un sentiment d'indignation, tira sur lui et le tua, criant : « Qu'ainsi périssent les traîtres (1)! » — Chlapowski, plus heureux, réussit à exécuter le même mouvement sans encombre et se rendit, lui et son armée, aux autorités prussiennes. Quant à Dembinski, il entreprit courageusement de regagner Varsovie à travers les solitudes de la forêt de Biolowies.

L'insuccès des généraux polonais en Lithuanie porta un rude coup à l'insurrection dans cette province ; une décision de la Diète l'éteignit entièrement. Au début de la révolte, plusieurs nobles, dans le but d'entraîner les populations des campagnes, avaient annoncé à leurs paysans qu'ils seraient libres désormais, et leur avaient promis la propriété des terres que ceux-ci cultivaient pour leur propre compte. Un grand nombre de paysans crurent à ces promesses, mais, d'autres, plus défiants, voulurent qu'elles fussent sanctionnées par la Diète. En conséquence, les deux chambres polonaises furent saisies de la question, mais, à l'étonnement de tous, la Diète se déclara incompétente. Le résultat de ce vote fut que les paysans, découragés, déposèrent les armes et que la Lithuanie, la Volhynie, la Podolie et l'Ukraine donnèrent

(1) Lelewel, t. I, p. 353.

les premières aux Polonais l'exemple de la soumission (1).

Tandis que ces provinces étaient témoins des faits que nous venons de rapporter, Diebitsch s'occupait à réunir toutes ses forces. Sitôt qu'il en eut rassemblé un nombre qu'il jugea suffisant, il prit tout à coup l'offensive et présenta la bataille à Skrzynecki. Affaibli par l'absence de Chlapowski, celui-ci évita un combat et se retira précipitamment sur Ostrolenka. Mais Diebitsch le poursuivit, et, le 26 mai, il s'engagea entre les deux armées, sous les murs d'Ostrolenka, un combat meurtrier rempli de péripéties honorables pour les deux partis, et qui se termina par la déroute des Polonais. Les Russes y perdirent 4,700 hommes, les Polonais, 9,000 (2).

A la suite de cette bataille, Skrzynecki alla chercher un refuge à Praga, sous les murs de la capitale, tandis que son vainqueur prenait ses quartiers entre la Wkra et la Narew. Ce dernier préparait un passage de la Vistule au-dessous de Varsovie, lorsque, le 20 juin, il mourut, frappé du choléra. Huit jours plus tard, le grand-duc Constantin, cause de la révolution et responsable de toutes ses conséquences, mourait aussi, atteint par le même fléau.

Tandis que le peuple polonais cherchait ainsi courageusement à reconquérir son indépendance, les diverses puissances d'Europe étaient instamment sollicitées par un délégué de leur gouvernement d'appuyer leurs

(1) Araminski, p. 307.
(2) Rustow, t. II, p. 206.

efforts. Louis-Philippe, auquel l'envoyé s'adressa en premier, l'éconduisit poliment. Il songeait plus à s'affermir sur le trône où il venait de s'asseoir, qu'à acquérir de la gloire militaire même en secourant les anciens alliés de la France (1). L'Angleterre n'avait pas en Pologne des intérêts pressants comme en Belgique, où ils firent qu'elle favorisa sa prompte séparation des Pays-Bas; elle refusa donc aussi. Déjà, quelques mois auparavant (mars), le gouvernement britannique avait fait connaître la conduite qu'il entendait tenir dans les affaires de Pologne. A la proposition d'une immixtion de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche dans le différend russo-polonais, que lui avait adressée le cabinet français, lord Palmerston avait répondu « que la France était l'unique objet des défiances et des craintes de l'Angleterre, et que son gouvernement entretenait avec Saint-Pétersbourg des relations amicales qu'il n'avait aucune envie de rompre (2) ». Le représentant des insurgés polonais sollicita ensuite l'aide de l'Autriche. Celle-ci, quelque séduisante que lui pût paraître l'occasion d'avoir une Pologne amie pour voisine à la place de la Russie menaçante, s'en tint fermement à son principe de la légitimité et déclina également d'intervenir. Enfin, la Prusse refusa net. Son refus était, d'ailleurs, en accord parfait avec sa conduite antérieure, car, dès le principe, elle avait montré son mauvais vouloir à

(1) G. Weber, t. IV, p. 115.
(2) L. Blanc, t. II, p. 421.

l'égard de la cause polonaise en rappelant d'abord son agent diplomatique à Varsovie, ensuite en remettant au czar des capitaux considérables dont la destination était évidente (1). La Prusse, en outre, barrait à tous la route de Varsovie, et nombre d'officiers étrangers, désireux de prendre du service dans les rangs des insurgés, furent arrêtés en chemin et obligés de retourner chez eux.

Le rejet de leur supplique désappointa fort les Polonais, qui avaient toujours compté sur une intervention des puissances européennes. La Diète reconnut que la situation était désespérée; comme dernier effort, elle proclama la patrie en danger et appela la *Pospolite* aux armes, c'est-à-dire décréta la levée en masse. Alors, malgré l'affreux épuisement du pays, à la voix des prêtres qui, du haut des chaires, lançaient l'appel aux paysans, on vit surgir des troupes nombreuses armées de mauvaises piques, de haches et de faux rouillées (2).

Il était temps, car la révolution polonaise allait avoir affaire à un nouveau général russe, successeur de Diebistch, et sur qui le czar fondait de très hautes espérances. C'était le comte Paskewitsch, dont les succès en Asie pendant la dernière guerre russo-turque lui avaient attiré une certaine renommée. Le 24 juin, il prenait le commandement de l'armée russe, dont

(1) Gervinus, t. XXII, p. 240.
(2) Mieroslawski, t. III, p. 333-35.

l'effectif, par l'arrivée récente de renforts, atteignait le chiffre de 70,000 hommes, avec 300 pièces de canon. Se portant aussitôt sur Varsovie, il traversa la Vistule le 19 juillet pour s'établir entre Kalisz et Sochazew.

L'arrivée de l'armée russe à quelques lieues seulement de leur ville, mouvement que Skrzynecki n'avait même pas essayé de contrarier, provoqua chez les Varsoviens une explosion de légitime mécontentement contre le général en chef. Depuis quelque temps, Skrzynecki s'amusait à faire la petite guerre à l'intérieur de la capitale et s'endormait ainsi dans une inaction dangereuse. Le proche voisinage de l'ennemi ne le réveilla point ; alors une clameur unanime s'éleva contre lui. Le peuple, l'armée ne demandaient qu'à combattre : le gouvernement somma Skrzynecki de prendre l'offensive, de s'opposer au siège commencé ; il refusa d'obéir. Seul entre tous ses compatriotes, il croyait encore à l'intervention des puissances, et il poursuivait, en cet instant, des négociations avec l'Autriche. Cependant, deux jours après, il perdit cette illusion lorsqu'il reçut une lettre de Metternich, qui l'engageait à se rendre à discrétion. Il donna de lui-même sa démission. — Le gouvernement le remplaça par le général Dwernicki, le glorieux vaincu de la Lithuanie, qui venait d'arriver à Varsovie.

Mais ce changement de général en chef, satisfaction donnée à l'opinion publique, ne suffit pas pour éteindre l'exaspération du peuple. Il réclama la mise en jugement de Skrzynecki, et le gouvernement national

dût la lui promettre. Encouragé par ces concessions successives, le peuple se montra plus exigeant. On avait soupçonné de trahison et arrêté comme coupables d'intelligence avec les Russes trois généraux : Hurtig, Jankowski et Bukowski. Les trois prévenus, emprisonnés depuis plusieurs mois, devaient passer devant un conseil de guerre. Mais le conseil ne s'assemblait pas et l'affaire se prolongeait. On crut que le gouvernement voulait sauver les accusés. Le 15 août, les Varsoviens envoyèrent un délégué auprès du conseil national pour demander que le procès des trois généraux commençât. Le conseil en fit la promesse ; mais, dans l'état d'irritation où se trouvait la foule, elle venait trop tard. Dans la nuit, les portes du château où étaient enfermés les trois inculpés étaient enfoncées par un peuple en délire, les détenus étaient massacrés et leurs corps pendus aux réverbères. Puis, la fureur populaire s'exaltant de plus en plus, on se portait à la prison des anciens espions et agents de Constantin, et la foule immolait ces nouvelles victimes (1). — Ce qu'il y a de curieux dans cette échauffourée, c'est qu'elle fut accomplie dans un silence relatif. Les Polonais professent un grand respect pour les femmes, et, lorsque les acteurs du drame du 15 août traversèrent la ville pour se rendre du château à la prison, ils se recommandaient mutuellement le silence « par égard pour les saintes femmes polonaises (2) ».

(1) Araminski, p. 311.
(2) Mieroslawski, t. III, p. 506.

Ces désordres regrettables se répétèrent durant plusieurs jours. Ils ne purent être arrêtés que le 17 août, quand le général Dembinski qui se trouvait, lors de leur perpétration, hors de Varsovie avec l'armée polonaise, y rentra avec 5 à 6,000 hommes et l'occupa militairement. Les mesures répressives qu'il exerça le firent mal voir de la population; accusé d'être revenu dans la capitale pour y préparer un coup d'État en sa faveur, il fut contraint de donner sa démission. Malachowski le remplaça comme général en chef, tandis que la Diète élisait le gouverneur de Varsovie, Kruckowiecki, président du gouvernement avec des pouvoirs dictatoriaux.

Tandis que Varsovie perdait ainsi le temps à punir des individus, à déplacer sans cesse l'autorité, le général Paskewitsch investissait, aussi complètement que possible, l'armée polonaise dans Varsovie. Deux fois, dans le courant du mois d'août, les généraux polonais tentèrent, par des sorties, d'arrêter les progrès des Russes, mais sans y réussir. Au commencement de septembre, le blocus était achevé. En conséquence, Paskewitsch résolut d'attaquer, le 6 septembre, les forts qui, reliés entre eux par des ouvrages assez sérieux, formaient, sur la rive gauche de la Vistule, un vaste demi-cercle autour de la ville. Le généralissime russe disposait, à ce moment, de 70,000 hommes; les Polonais, de 60,000, enfermés dans Varsovie, puis d'une vingtaine de mille dispersés aux environs. Au lever du soleil, le 6 septembre, les batteries russes ouvrirent leur feu contre le fort de Mola. Leur puissance était telle qu'elle

réduisit promptement au silence celle des Polonais, et, qu'après une canonnade de trois heures, les Russes purent escalader, sans trop de mal, les murs du fort. A l'intérieur, ils engagèrent un combat sanglant qui se termina par leur victoire.

Dans une sortie qu'effectua le même jour une partie de l'armée assiégée, le village de Szopy fut enlevé aux Russes, mais lorsque les Polonais voulurent s'avancer au delà, Paskewitsch envoya contre eux des troupes fraîches qui les forcèrent à s'arrêter.

La prise du fort Mola découragea fortement les Varsoviens et le gouvernement national. Pour comble de malheur, la discorde augmentait parmi les chefs tant civils que militaires. Les uns voulaient capituler, les autres s'y opposaient. Chacun à son tour donnait sa démission pour la reprendre un instant après. Le désordre, enfin, était au comble. Le 7 septembre, au matin, Kruckowiecki entama des négociations avec les Russes, mais, à une heure de l'après-midi, elles n'avaient pas encore abouti, et Paskewitsch ordonna de recommencer l'attaque (1).

Dès les premiers coups, Paskewitsch fut blessé et obligé de céder la direction de l'assaut au général Toll. A trois heures, les Russes étaient maîtres des redoutes qui commandaient la route de Varsovie, et, deux heures plus tard, après une lutte acharnée et de nombreux combats de cavalerie causés par les sorties des assiégés,

(1) Rustow, t. II, p. 220.

la seconde ligne des fortifications, ainsi que tout un faubourg de la ville, étaient entre leurs mains. Ils se disposaient à attaquer l'enceinte principale, quand le président Kruckowiecki fit parvenir au général russe une lettre par laquelle il déclarait que la Pologne se soumettait sans condition. En vertu de la convention conclue le lendemain entre le dictateur polonais et le général russe, l'armée polonaise évacua la ville le 9 septembre, avec armes et bagages, et se rendit dans le gouvernement de Plock pour y attendre les ordres de l'empereur. — Paskewitsch était maître de Varsovie. Les deux assauts qu'il avait donnés à la place lui avaient coûté 11,000 hommes; les Polonais en avaient perdu à peu près autant (1).

Le 15 septembre, la nouvelle de ce désastre arriva à Paris. Elle y causa, dit un historien anglais (2), plus de consternation que n'en avait causé celle de la perte de la bataille de Waterloo. Les affaires furent suspendues; le soir, les théâtres furent fermés. La population, et ce sera, dans les siècles à venir, l'éternel honneur de ce pays, la population s'en allait par les rues, consternée, silencieuse et comme affaissée sous le poids d'une irréparable humiliation (3). Le lendemain, l'abattement se changea en rage. Paris se souleva; des boutiques d'armuriers furent pillées, des barricades essayées. Par bonheur, le gouvernement ne lança pas aussitôt les

(1) Rustow, t. II, p. 222.
(2) S. Walpole, *History of England*, t. III, p. 589.
(3) L. Blanc, t. II, p. 442-43.

troupes sur les émeutiers, de sorte qu'un conflit put être évité et que le calme se rétablit.

Varsovie reprise par les Russes, il y avait tout lieu de croire l'insurrection vaincue, la guerre terminée. Ce ne fut pourtant pas là le cas. La Diète, inspirée d'un patriotisme admirable mais fâcheux, refusa de sanctionner l'acte signé par Kruckowiecki. Elle rejoignit l'armée polonaise à Plock, s'y assembla dans une étable, nomma un nouveau général en chef et recommença la guerre. Mais les mêmes causes eurent les mêmes résultats. Rybinski, le septième généralissime depuis le commencement de la révolution, n'était pas plus que ses prédécesseurs à la hauteur de la situation. Il avait du courage, du zèle, une grande réputation de stratégiste, mais il lui manquait ou l'expérience ou la résolution qui supplée à l'expérience (2). Il manœuvra quelque temps sans plan et sans but; enfin poursuivi, traqué par les bataillons ennemis, il atteignit la frontière ouest du royaume. De là, tirant encore quelques coups de fusil pour assurer leur retraite, les Polonais, exténués, se réfugièrent sur le territoire prussien, où ils déposèrent les armes, préférant les rigueurs de l'exil à la honte de retomber sous le joug moscovite (3).

A la suite de cette révolution et durant plusieurs années, les châtiments de toute nature et les plus terribles furent à l'ordre du jour en Pologne. Le fouet, l'exil

(1) J. Lelewel, t. I, p. 379.
(2) Mieroslawski, t. III, p. 586.
(3) Araminski, p. 317.

en Sibérie, la confiscation, l'enrôlement dans les régiments du Caucase, les enlèvements même de jeunes enfants furent ceux les plus généralement appliqués. En outre, les universités de Varsovie et de Wilna furent supprimées, les trésors de l'art transportés en Russie, l'écusson royal polonais fut brisé, l'armée nationale dissoute. Une émigration en masse suivit l'exécution de ces mesures. Par milliers, les patriotes polonais s'éloignèrent de leur patrie et se rendirent en France, en Angleterre, en Suisse, préférant manger le pain de l'exil plutôt que d'assister à la destruction lente de leur nationalité (1). Pour arrêter les départs, le czar ordonna la saisie des biens des émigrés (2); cela ne suffit pas et, dans bien des cas, ses agents durent recourir à la violence, à l'emprisonnement. Les Polonais subirent sans trop se plaindre ces cruelles punitions: ils reconnaissaient en quelque sorte le droit du vainqueur de les infliger. Mais les femmes auxquelles leurs maris et leurs fils avaient été arrachés proférèrent presque unanimement et à haute voix ce vœu: « Que le czar soit noyé dans nos larmes (3)! »

En même temps que Nicolas châtiait ainsi la rébel-

(1) G. Weber, t. IV, p. 119.

(2) C'est pourquoi la plupart des familles polonaises qu'on rencontre en Europe sont dans une situation de fortune médiocre, souvent même voisine de la gêne, et cherchent, par un labeur assidu, à suffire à leur subsistance. La sympathie qui a été témoignée aux Polonais exilés par les peuples de France et d'autres pays a été un adoucissement précieux à la peine de ces malheureux.

(3) T. C. Hansard, *Parliamentary history of England*, t. XIX, p. 406.

lion de ses sujets, il s'appliquait à russifier le royaume polonais. Comme premier pas vers ce but, il remplaça la Constitution polonaise par le statut organique du 14-26 février 1832 qui supprimait la Diète et y substituait un conseil d'État dont les membres étaient à sa nomination et n'avaient pas besoin d'être nés Polonais. Il annexa la Pologne à l'empire de Russie comme province russe, mais toutefois avec une administration et des tribunaux distincts, et soumit ce pays à la surveillance la plus rigoureuse de la police. Les Polonais se virent interdire tout rapport avec l'étranger; la presse fut bâillonnée. Vainement l'Angleterre tenta de s'interposer. Le cabinet de Saint-Pétersbourg lui répondit avec hauteur « que le traité de Vienne n'imposait à la Russie d'autre obligation que celle de maintenir l'union que le traité avait formée..... Que la Constitution n'avait point été une conséquence du traité, mais un acte spontané du pouvoir souverain de son czar. Enfin, que l'annulation de cette Constitution était le fait de la rébellion. »

La sévérité exagérée des mesures appliquées en Pologne fit éclater, dès 1833, un nouveau soulèvement. Réprimé aussitôt, le czar s'efforça plus vigoureusement encore à dénationaliser la Pologne. Dans la religion, la langue, les mœurs, les usages, partout il poursuit avec une persévérance implacable son entreprise d'assimilation. Douze années s'écoulent pendant lesquelles la Po-

(1) Walpole, *History of England*, t. I, p. 590.

logne reste insensible à tous les efforts des autorités russes. En 1845, le czar reconnaît qu'il ne pourra parvenir au but qu'il s'est proposé par les moyens de la douceur; il recourt à l'emploi de la force et, au mois de décembre, un ukase ordonne : 1° la frontière entre la Russie et la Pologne sera supprimée; 2° le 1er janvier 1847, il faudra que les fonctionnaires polonais sachent la langue russe, ou ils seront renvoyés; 3° le royaume de Pologne sera supprimé (1).

(1) Araminski, p. 321.

DEUXIÈME INSURRECTION DE LA POLOGNE

CONTRE LA DOMINATION RUSSE (1)

1863-1864

Vaincue, mais non domptée, la Pologne, abandonnée par l'opinion, au moment même du réveil de toutes les nationalités, puisa en elle-même assez de force pour survivre à l'indifférence et à l'oubli, et pour chercher les éléments d'une reconstitution.

Depuis 1831, elle ne cessa de travailler dans ce but. L'émancipation des paysans et leur avènement à la propriété étaient nécessaires pour intéresser la masse de la nation à l'œuvre de la résurrection nationale ; le parti aristocratique et le parti démocratique dirigèrent de ce côté les ressorts d'une propagande, différente dans les moyens, semblable dans les résultats (2).

En même temps, les nombreux Polonais émigrés à

(1) Consulté :

C. F. Chevé : *Histoire de la Pologne*. — L. Chodsko : *Les Massacres de Galicie et de Cracovie*. — B. Batsch : *La Question polonaise dans la Russie occidentale. Matériaux pour servir à l'Histoire de l'insurrection de* 1863. — Henri Martin : *Pologne et Moscovie*. — S. Araminski : *Histoire de la révolution polonaise*. — T. Delord : *Histoire du second empire*. — *Annuaire des Deux Mondes*. Revues et journaux du temps.

(2) T. Delord, t. III, p. 150-51.

l'étranger s'occupaient, sans relâche et en secret, de préparer une nouvelle révolte. C'est que c'étaient ceux-là, surtout, qui avaient préféré l'exil à la douleur d'assister à l'exécution des mesures vexatoires décrétées par le gouvernement russe, qui aspiraient le plus vivement à la délivrance de la patrie. Pour ceux-là, la vie de privations à laquelle ils s'étaient volontairement soumis à l'étranger n'avait fait qu'exalter leurs espérances; l'un d'eux, ancien combattant de la révolution de 1830, l'exprimait en ces termes : « L'indépendance de la Pologne, la résurrection de son ancienne république! Aujourd'hui, c'est encore leur vœu le plus ardent; et nous le répétons avec confiance, la révolution de 1830 n'est pas la dernière (1). »

Sur quels moyens d'action comptaient donc ces ardents patriotes? Pour les connaître, ou peut-être seulement les apercevoir, examinons, d'un coup d'œil, la situation des habitants de la Pologne en 1845.

Le partage de ce royaume entre les trois puissances spoliatrices avait été suivi de modifications profondes dans la condition des classes agricoles, et ces modifications étaient diverses selon la puissance à laquelle le sort avait attaché le paysan et les terres. Dans la portion échue à la Russie, la condition du paysan s'était améliorée. Le cabinet de Saint-Pétersbourg avait reconnu que c'était chez l'aristocratie polonaise qu'il rencontrait le plus de résistance; il avait donc cherché à

(1) Général R. Soltyk, *la Pologne*, p. 21.

faire naître un certain antagonisme entre les nobles et les paysans, et, par politique bien plutôt que par générosité, il avait accordé aux paysans plus de droits qu'ils n'en avaient jamais eu sous la domination nationale.

Dans la Pologne prussienne, les améliorations ne furent pas si promptes ; mais elles furent plus radicales. Pendant longtemps, les terres furent cultivées au profit du seigneur. En 1817, le gouvernement prussien, dans le même but qui avait guidé la Russie dans sa conduite vis-à-vis du paysan polonais, fit une véritable loi agraire. Le tiers des biens jusque-là cultivés par les paysans au profit des nobles fut confisqué et distribué aux cultivateurs en toute propriété. Puis il autorisa les nobles à vendre leurs terres, ce qui, jusque-là, ne leur avait pas été permis, et facilita aux paysans l'acquisition de ces biens.

Dans la Pologne autrichienne, les choses étaient très différentes. Là, l'influence de l'autorité ne s'y était fait sentir que pour aggraver la condition des nobles et des paysans. A l'ancien état de tutelle exercée par le seigneur, de clientèle acceptée par le cultivateur, on substitua un état mixte qui devint une source de colères et de haines réciproques. Le seigneur dut livrer au paysan une certaine portion de terre, dont les fruits lui appartenaient, et, en retour, le paysan était obligé de faire un nombre déterminé de journées de travail sur les terres appartenant au château. Ce mode de fermage était un désavantage pour les deux parties : toutes deux s'en plaignaient ; mais le gouvernement autrichien n'avait

garde d'y toucher, car il était une cause de mésintelligences fréquentes entre les nobles et les paysans. Pour séparer encore davantage ces deux classes de la nation polonaise, envenimer leurs haines naissantes, le cabinet de Vienne imagina de charger la noblesse du recrutement, de la levée des impôts, de l'administration de la police judiciaire, de l'administration de la justice en première instance et de l'application des peines corporelles; enfin, tout ce qui, dans tous les pays du monde, représente l'autorité dans ses rigueurs et son impopularité, était là, forcément, l'apanage de la noblesse (1).

On voit quelles profondes différences s'étaient établies, depuis le partage, dans l'ancien royaume de Pologne, et il est facile de comprendre combien ces modifications sociales rendaient difficile un mouvement d'ensemble, en cas d'insurrection ou simplement de résistance, aux trois puissances souveraines.

Néanmoins, comme nous l'avons dit, les émigrés polonais étaient loin de désespérer de la cause nationale; ils ne renonçaient pas à l'idée de rendre leur patrie à l'indépendance, et ils ne cessaient de s'employer dans ce but. Au commencement de 1845, enhardis par l'approche du jour tant souhaité, ils s'entourèrent de moins de précautions et laissèrent deviner leurs desseins. Cette fois, c'était sur la Galicie, soumise à l'autorité autrichienne, qu'ils avaient résolu de porter principalement leurs efforts. En conséquence, à partir du

(1) V., pour plus de détails, E. Regnault, *Hist. de huit ans*, t. III, p. 69-74.

milieu de l'année 1845, des émissaires de la *Société démocratique polonaise* établie à Versailles parcoururent en nombre cette province, ravivant les espérances d'une prochaine liberté. Le gouvernement autrichien fut, naturellement, prévenu de ces agissements; mais le prince de Metternich répondit : « Laissez marcher les choses; laissez éclater la conspiration; trois jours de guerre nous vaudront soixante années de tranquillité (1). » — Une année entière se passa dans ces conditions. Enfin, le 19 juin 1846, la révolution fit explosion, en même temps, dans les cinq régions de l'ancien royaume de Pologne : royaume de Pologne, Lithuanie, Galicie, Posen et république de Cracovie. Mais la prompte arrestation des chefs empêcha qu'elle réussît. La Russie fit agir les nombreux soldats qu'elle avait massés en Pologne et rétablit vivement l'ordre. L'Autriche, elle, pour étouffer l'insurrection dans les provinces de son ressort, employa un autre moyen. Elle se servit des paysans polonais. Elle leur fit croire que la noblesse de leur pays voulait les réduire à un cruel esclavage, et, affectant de les protéger contre un semblable projet, elle leur promit 10 florins pour chaque tête de noble polonais (2). L'appât du gain fit merveille. Les paysans massacrèrent tous leurs compatriotes nobles qui leur tombèrent sous la main; des familles entières furent exterminées.

(1) Araminski, p. 328.
(2) Id., p. 340.

Pendant trois jours, du 21 au 23 février, les sanglantes saturnales se poursuivirent; tous les châteaux furent envahis, tous les habitants massacrés; il se fit une hideuse chasse à l'homme contre tout ce qui n'était pas de la classe agricole, contre tous ceux qui possédaient quelque chose, propriétaires, mandataires, régisseurs des domaines de la noblesse. Toutes les routes étaient jonchées de cadavres et les ornières pleines de sang. Dans le seul cercle de Tarnow, 1,458 personnes périrent. Il est probable que cette tuerie sauvage n'aurait cessé qu'avec le manque de victimes; heureusement, le gouvernement autrichien y mit fin en arrêtant ses paiements.

Les mêmes châtiments qui avaient frappé les acteurs du mouvement précédent atteignirent les personnes qui, à un degré quelconque, s'étaient mêlées à cette dernière insurrection. De plus, les habitants de la république de Cracovie, dernier asile de la nationalité polonaise, qui s'étaient patriotiquement, mais imprudemment associés à la tentative de leurs compatriotes, avaient chassé la garnison autrichienne qui occupait la ville, pour la voir revenir dix jours plus tard, accompagnée de troupes russes et prussiennes, perdirent leur indépendance; l'Autriche s'appropria leur territoire et l'annexa à la Galicie autrichienne, sous le nom de grand-duché de Cracovie.

(1) L. Chodsko. Cf. *les Massacres de Galicie*, p. 45-156, et E. Regnault, t. III, p. 84.

Pour obtenir l'assentiment de la Prusse et de la Russie à cet acte de spoliation, le cabinet autrichien dut accorder à ces deux puissances des indemnités. Voici à quelles conditions, et après un long débat, il obtint de pouvoir incorporer à l'empire d'Autriche la république de Cracovie (1) :

1° La ville et le territoire de Cracovie, avec vingt-trois milles carrés et 156,000 habitants, appartiendront à l'Autriche et seront incorporés à la Galicie ;

2° La Russie recevra, à titre d'indemnité, le territoire sur la frontière du nord de la Galicie, entre les villes autrichiennes Brody et Rava-Rupra, et entre les villes russes Wladimir et Tamassen ;

3° La Prusse recevra, au même titre, la ville de Hatzenplotz avec le territoire adjacent. L'Autriche se chargera, en outre, des dettes et des obligations de Cracovie (2).

Dès le début de ces événements, un cri s'était élevé : « La Pologne, la malheureuse et sanglante Pologne, est debout. Elle fait face à ses oppresseurs. Un peuple renaît de ses cendres. »

La nouvelle s'était répandue en France et avait été avidement accueillie. Aussitôt, tous les cœurs furent émus et les sympathies se manifestèrent sous toutes les formes. Une souscription en faveur des Polonais fut ouverte, et quelques jours suffirent pour

(1) *Ordonnance d'Union*, parue à Vienne le 11 novembre 1846.
(2) E. Regnault, t. III, p. 171.

amasser une somme de 200,000 francs. La Chambre des députés elle-même s'associa au mouvement, en ouvrant une seconde souscription. Cette imposante manifestation devint pour le gouvernement français un sujet d'alarmes; il craignit de se voir compromettre devant les puissances étrangères, et fit tous ses efforts pour arrêter un élan d'un dangereux exemple. Ne pouvant réussir par la persuasion, M. Guizot eut recours à un de ces arguments qui ne dévoilaient que trop bien sa résolution d'abandonner la malheureuse Pologne: « Autant de signatures, disait-il, données ici, autant de têtes de moins en Pologne (1). »

Ces prédictions ne réussirent pas à arrêter, ni même à modérer l'enthousiasme. Les démonstrations de sympathie pour les Polonais continuèrent. Mais la vérité sur le soulèvement annoncé se fit enfin jour : on connut ses proportions véritables et l'on apprit en même temps comment il avait été réprimé. Dès lors, à l'enthousiasme et à la confiance succédèrent la tristesse et la compassion, puis peu à peu le calme se fit, et la cause polonaise retomba dans l'oubli.

Les cabinets de Londres et de Paris, lorsqu'ils avaient eu connaissance de l'annexion de Cracovie à l'empire d'Autriche, avaient été saisis d'indignation. Outre le fait brutal de spoliation, il y avait violation flagrante des traités de 1815, de la part de ceux même qui avaient toujours tenu à s'en montrer les gardiens

(1) E. Regnault, t. III, p. 67.

jaloux. Des stipulations faites en commun par toutes les puissances réunies ne pouvaient être annulées par l'action isolée de trois cours. C'était une insulte à l'Angleterre et à la France, c'était une atteinte portée à la base du droit public européen (1).

A ce moment, la France et l'Angleterre se disputaient à propos des mariages espagnols. Elles protestèrent donc isolément contre l'action des trois cours; mais leurs notes ne furent pas rédigées avec assez d'énergie et il n'en fut tenu aucun compte. Les autres États du nord de l'Europe s'élevèrent également sans résultat contre l'iniquité commise par la Russie, la Prusse et l'Autriche.

Après les événements de l'année 1846, la paix paraissait assurée pour longtemps, lorsque, deux ans plus tard seulement, elle fut encore troublée. La révolution française de 1848 éclata, provoqua une grande agitation dans toute l'Europe, et naturellement exerça aussi son influence sur la Pologne. Cette fois (avril 1848), le mouvement fut circonscrit à la Galicie autrichienne et au duché de Posen. La Prusse et l'Autriche employèrent les moyens de répression les plus énergiques, et la Prusse dut, en outre, promettre une réorganisation de la nationalité polonaise dans le duché de Posen.

En conséquence de cet engagement, il fut fait deux parts du territoire en question : l'une qui eut sa cons-

(1) E. Regnault, t. III, p. 172.

titution et son système d'organisation propres; l'autre qui fit partie de la Confédération germanique. Cet état de choses dura jusqu'en 1850, lorsque le gouvernement prussien supprima la « *ligne de démarcation* ». Pendant ce temps, l'Autriche et la Russie continuaient chacune, dans les provinces polonaises qui leur appartenaient, leur œuvre de dénationalisation. Le panslavisme et la religion grecque étaient opposés partout à l'esprit national et au catholicisme; partout les efforts échouèrent devant la fidélité des Polonais à leur nationalité et à leur religion.

La Pologne vivait ainsi, réorganisant ses forces dans l'attente d'une explosion dont l'heure seule était inconnue, lorsque, le 2 mars 1855, Nicolas Ier mourut. Son fils aîné, Alexandre II, signala son avènement au trône par une amnistie qui rouvrit les portes de la patrie à un grand nombre d'exilés. Revenant pour la plupart de France, d'Allemagne et d'Angleterre, ces anciens patriotes arrivèrent enflammés des passions et des idées de l'Europe. Leur retour exerça une sensible influence sur l'état des esprits; les espérances d'affranchissement en furent ravivées, et la résistance inerte opposée par les patriotes aux essais de russification des autorités constituées s'accentua davantage.

Lors des débats relatifs à la conclusion du traité de Paris (mars 1856), les Polonais crurent toucher au terme de leurs maux. Les plénipotentiaires anglais et français avaient manifesté le désir de discuter la question polonaise, mais la Russie, l'Autriche et la

Prusse, toutes trois intéressées au maintien de l'état de choses, firent écarter cette question brûlante. Trois mois après, le czar Alexandre II visita la Pologne ; dans les discours qu'il prononça à cette occasion, il essaya de dissiper les espérances des patriotes, en leur enjoignant d'abandonner toutes « *rêveries d'indépendance* (1) ».

Ne pouvant rien obtenir pour eux-mêmes, les nobles polonais voulurent accorder, eux, à ceux sur lesquels ils avaient toute autorité ce bien suprême qui leur était refusé : la liberté ! Plusieurs fois dans le courant du siècle précédent, la noblesse polonaise avait cherché à émanciper les paysans, mais toujours le gouvernement russe par divers moyens avait fait avorter leur dessein. En 1857, les nobles de la Lithuanie, de la Podolie, de Kiew et de la Volhynie, reprirent cet ancien projet et le soumirent au czar. La même année, il se fonda à Varsovie, avec la permission du gouvernement russe, une association dont le but avoué était de faire progresser les intérêts matériels particulièrement agricoles du pays. Cette association s'appelait la « *Société agronomique* », et le comte André Zamoïski était son président-fondateur. Mais, graduellement, cette société devint politique, et, en 1861, les 4,600 propriétaires du royaume polonais qui la composaient ne s'occupaient plus dans leurs réunions que d'aviser aux moyens de secouer le joug de la Russie. C'est dans

(1) Araminski, p. 359.

le but de favoriser leur thème favori qu'au commencement de cette année la Société agronomique rappela à Alexandre II le projet d'émancipation qui lui avait été adressé quatre ans auparavant. Elle l'appuyait auprès de lui, parce qu'elle considérait l'émancipation des paysans et leur avènement à la propriété nécessaires pour intéresser la masse de la nation à l'œuvre de la résurrection nationale (1). Le czar, auquel ses partisans font une gloire d'avoir supprimé le servage en Russie, s'appropria alors cette idée d'émancipation (2), et, le 19 février 1861, il déclarait libres les paysans en Russie, mais pas en Pologne!

La nouvelle de cette injustice n'était pas encore parvenue dans ce dernier pays, lorsque la célébration de messes dites à la mémoire de quelques poètes nationaux provoqua un redoublement de sévérité envers la population varsovienne de la part de la police. Impuissants à se défendre contre les brutalités dont ils étaient l'objet, épiés de tous côtés, les malheureux Polonais avaient fini par ne plus oser témoigner de leurs aspirations que dans leurs églises. A l'occasion dont nous parlons, ils chantaient comme de coutume leur cantique national, le « *Boze cos Polske* », dont les versets se terminent par ces mots: « Seigneur! rends-nous notre patrie! rends-nous notre liberté! » lorsque la persécution força l'entrée des lieux saints. Les soldats y firent irruption, mi-

(1) V. T. Delord, t. III, p. 150.
(2) Araminski, p. 367.

traillèrent impitoyablement des foules inoffensives, et allèrent même jusqu'à arrêter et emprisonner les prêtres officiants (1).

Sur ces entrefaites, le czar, informé des dispositions et des menées de la Société agronomique, ordonna, le 7 avril, sa dissolution. C'en était trop ! Cette mesure fit déborder la colère longtemps contenue du peuple polonais. Rejetant loin de lui l'apathie, la torpeur dans lesquelles, par prudence, il s'était volontairement enfoncé depuis quelques années, il se prépara à passer du rôle de victime à celui d'agresseur. Mais, quelque précaution qu'il prît pour que ses desseins restassent ignorés des autorités russes, certaines allusions trop transparentes renfermées dans des discours, les agissements des sociétés secrètes qui se formaient, l'agitation croissante qu'elles créaient et une foule d'autres petits faits donnèrent l'éveil à ceux dont on se cachait. Immédiatement le gouvernement russe se mit à renforcer les garnisons de Varsovie et des différentes villes importantes de la Pologne; vers la fin de 1861, on comptait près de 120,000 soldats russes sur le territoire polonais.

Les sentiments que les espérances des Polonais éveillaient chez les puissances étaient de nature diverse : l'Angleterre, mécontente de l'intimité qui régnait entre le cabinet de Paris et celui de Saint-Pétersbourg, n'était pas avare de témoignages de sympathie à la Pologne, mais sa sympathie était toute platonique, elle

(1) Cf. Araminski, p. 373, et T. Delord, t. III, p. 152-53.

n'était suivie d'aucun effet, et lord Napier, ambassadeur britannique à Saint-Pétersbourg, disait ouvertement que les affaires polonaises l'ennuyaient (1). L'Autriche ne pouvait voir avec déplaisir les faits justifier, aux dépens de la Russie, les alarmes que le principe des nationalités lui inspirait. La Prusse, identifiée pour ainsi dire avec la Russie, s'apprêtait à seconder aveuglément sa politique ; quant à Napoléon III, lié par les souvenirs de l'empire, par le principe des nationalités dont il se posait comme le représentant, il maudissait intérieurement une insurrection qui pouvait l'obliger à rompre son alliance avec la Russie dont il se promettait de merveilleux effets (2). Aussi le consul de France à Varsovie reçut-il l'ordre de décourager les Polonais. Cependant l'opinion publique n'ajouta pas foi à cette politique. En France, comme en Europe, du reste, on crut que le gouvernement français ne persévérerait pas dans ce système favorable à la Russie : car le prince Napoléon avait dit au Sénat le 19 mars : « Soyez sûrs « que l'empereur fera quelque chose pour la Pologne... « Comment? par quels moyens? Je ne saurais vous le « dire, je n'ai pas devant moi le portefeuille du prince « de Metternich ; mais l'empereur fera quelque chose « pour la Pologne (3). »

Vers le milieu de 1862, les choses en étaient venues à ce point en Pologne, que la renaissance nationale dé-

(1) J. Kladsko, *Études de diplomatie étrangère*.
(2) T. Delord, t. III, p. 156-57 et 527.
(3) T. Delord, t. III, p. 156.

fiait visiblement les rigueurs et la force. C'était une situation aussi irrégulière que périlleuse. La Russie l'avait compris sans doute, et, après bien des essais, l'empereur Alexandre s'était décidé à envoyer comme vice-roi de Pologne (8 juin 1862) son frère le grand-duc Constantin Nicolaewitch, neveu comme lui, par conséquent, du grand-duc Constantin Pavlowitch, qui avait exercé les mêmes fonctions de vice-roi de Pologne de 1815 à 1831. Constantin Nicolaewitch était accompagné d'un Polonais éminent nommé par le czar chef du pouvoir civil, le marquis Wielopolski, qui s'était rallié à la Russie à l'époque des massacres de la Galicie pour se venger de l'Autriche (1). Représentant le parti de la soumission protégée par un régime légal, il arrivait avec un programme dont l'idée fondamentale se résumait par un retour à l'autonomie complète de la Pologne nobiliaire sur les bases adoptées de 1815 à 1830, puis par la création d'une armée nationale (2). Ces deux projets flattaient et l'aristocratie et le peuple : c'est dire avec quels transports de joie les Polonais accueillirent leur puissant compatriote. Mais la déception ne tarda pas à venir et fut cruelle. Le premier projet du marquis Wielopolski fut mis à l'étude par le gouvernement russe, ce qui équivalait à un refus définitif; quant à l'autre, il fut immédiatement repoussé.

Ce rejet des deux projets du marquis Wielopolski

(1) T. Delord, t. III, p. 526.
(2) De Muller, *la Situation en Pologne au 1er janvier 1865*, p. 246.

n'était, en somme, qu'un nouveau témoignage des sentiments hostiles du gouvernement russe à l'égard de la Pologne. L'envoi à Varsovie d'un grand-duc, investi officiellement d'une mission de paix et de conciliation, aurait pu produire un effet favorable, si l'on avait connu les véritables intentions du czar; si l'on n'avait su qu'il n'entendait en rien modifier sa ligne de conduite vis-à-vis de la Pologne. Et cette politique n'était guère de nature à concilier la faveur des Polonais, car elle consistait à retirer d'une main ce que l'autre venait d'accorder; le gouvernement russe parlait de paix, de légalité, et il était constaté que, depuis le commencement de 1862, on avait jeté dans les prisons de Varsovie 14,833 personnes, le dixième de la population totale de la ville, le cinquième de la population virile, — que, dans une seule semaine du mois de juillet, il y avait eu plus de cinq cents arrestations (1).

Cependant, peu de temps après son arrivée, le grand-duc Constantin fit appel, par une proclamation (27 août), à la confiance et au concours des Polonais éclairés dans l'œuvre d'apaisement dont il était chargé. A cet appel, les propriétaires polonais répondirent aussitôt par une adresse demandant que, désormais, le gouvernement fût national, que les anciennes provinces détachées fussent réunies au royaume sous une même administration. L'empereur avait, autrefois, reconnu la légitimité de ce vœu; on pouvait donc croire que, dans la poursuite du

(1) *Annuaire des Deux Mondes*, années 1862-63, p. 608-9.

but de sa mission, le grand-duc chercherait à le satisfaire. Il n'en fut rien. Bien au contraire, le premier signataire de la pétition, le comte André Zamoïski, homme de mérite et jouissant d'une grande considération parmi ses compatriotes, fut, le soir même de la présentation de l'adresse, enlevé brutalement de sa demeure et envoyé en exil.

A partir de ce jour, la situation entre les gouvernants et les gouvernés devint extrêmement tendue. A plusieurs reprises, le grand-duc et son subordonné, le chef du pouvoir civil, furent l'objet de tentatives de meurtre. Pourtant, quoique la tournure des choses laissât entrevoir la possibilité d'une révolte, il n'y avait pas d'union entre les classes du pays. Le parti de la jeunesse se montrait violent dans ses réclamations, tandis que la noblesse, les propriétaires, restaient calmes et encore animés de sentiments conciliants envers les autorités russes. Dans ces conditions, la situation se fût peut-être prolongée indéfiniment, lorsque l'exécution d'un nouveau décret impérial mit le feu aux poudres.

Au mois d'octobre 1862, le czar, non content des mesures qu'il avait précédemment ordonnées au sujet de la Pologne, en prit une autre d'un caractère des plus graves. Il ordonna un recrutement spécial exercé sur une désignation facultative de l'autorité. C'était, pensait-il, un moyen de se défaire de ceux qui, depuis deux ans, se mêlaient à l'agitation nationale, et, par suite, d'enlever ses forces à l'insurrection future.

M. de Bismark, entré aux affaires le mois précédent,

avait, dit-on, vivement engagé Alexandre II à adopter cette mesure (1). S'il est vrai, le nouveau ministre prussien n'a fait que se conformer à la politique de ses prédécesseurs, car la Prusse n'avait cessé, dès le début du mouvement polonais, de donner à la Russie des conseils de rigueur et de répression.

Dans la nuit du 15 janvier 1863, le projet du gouvernement russe fut mis à exécution. Les recruteurs pénétrèrent de force dans les habitations; ils enchaînèrent les victimes désignées et les emmenèrent à la citadelle. Etourdie par la violence de cet attentat, la population resta calme. Mais les sarcasmes des autorités russes, un article du journal officiel qui prétendait que les conscrits étaient partis « *pleins de gaieté* », mirent le comble à l'indignation populaire. Ces derniers outrages étaient trop forts pour que la Pologne les pût supporter : le 22 janvier, l'insurrection éclata. Les conscrits de Varsovie refusèrent de prêter serment et jurèrent de se faire plutôt tuer que d'aller mourir au Caucase. Dans la nuit suivante, on se jeta partout, avec des faux, des bâtons, ou les mains vides, sur les garnisons russes (2). Le mouvement révolutionnaire, qui éclata alors, était si peu combiné d'avance, si peu préparé, qu'il n'y avait d'armes nulle part, et que les premières bandes errèrent sans ordre et sans chefs.

Néanmoins, en peu de jours, l'insurrection devint

(1) T. Delord, t. III, p. 528.
(2) V. Henri Martin, *Pologne et Moscovie*, p. 16.

générale et embrassa tout l'ancien royaume de Pologne. Elle était mal armée, mal organisée, il est vrai, mais ardente, multipliée par une passion croissante. Du 23 janvier au 1er février, des rencontres eurent lieu dans les palatinats de Varsovie, de Radom, de Plock, de Lublin.

En dépit des conditions extrêmement défavorables dans lesquelles ils avaient engagé les hostilités, les patriotes polonais tenaient courageusement devant les Russes. Ils eurent quelquefois l'avantage et occupèrent même plusieurs villes.

En même temps qu'éclatait ce mouvement, les nouvelles recrues s'enfuyaient des casernes et allaient rejoindre leurs frères dans les forêts. Au début, les officiers russes essayèrent de prévenir ces évasions, mais, dans la suite, ils les favorisèrent, comptant prendre, dans un seul coup de filet, tous ceux qui se seraient affiliés à l'insurrection. Bientôt, un gouvernement provisoire occulte, siégeant à Varsovie, organisa la révolution. Il proclama l'égalité religieuse, civile et politique de tous les citoyens, décréta l'émancipation des paysans, et, promettant aux propriétaires de leur accorder plus tard une juste indemnité, il donna aux paysans les terres qu'ils avaient jusqu'alors cultivées pour le compte d'autrui (23 janvier 1863)[1].

Debout est la nation, combattant sans chef, sans autre but fixé d'avance que celui de délivrer le sol national des oppresseurs. Bientôt, la lutte se change en une véritable guerre. Les combats se succèdent avec rapidité. Dans les premiers jours de février, on

se battait partout : à Tomaszow, à Wonchok, à Biala. La campagne offre tous les caractères de celle de 1831 ; les faucheurs ont reparu, on voit des moines appelant, au nom du Christ, le peuple aux armes et marchant au combat la croix d'une main, le sabre de l'autre (1). Puis l'on assiste encore, du côté des Polonais, à une multitude de traits d'héroïsme; entre autres, le 6 février, à Wengrow, dans le palatinat de Lublin, on voit une troupe de deux cents jeunes gens, tous faisant partie de la noblesse, tenir tête à une armée russe et mourir jusqu'au dernier, afin d'assurer la retraite d'une colonne polonaise.

Comme on devait s'y attendre, au bout de quelques jours, des chefs apparaissent, disciplinent les bandes et les dirigent. Leurs noms : Léon Frankowski, Sigismond Padlewski, Casimir Bogdanowicz, Mielencki et Langiewicz, deviennent rapidement populaires. Mais le plus brillant fut Langiewicz, qui commandait ce corps sauvé à Wonchok par le dévouement de deux cents jeunes nobles. En quittant cette ville, Langiewicz s'était retiré dans les montagnes de Sainte-Croix. Attaqué de nouveau dans cette position, il infligea une humiliante défaite à une forte colonne russe envoyée contre lui ; puis il leva son camp, parcourut le pays, surprenant les Russes quand il pouvait, réparant ses pertes chemin faisant. Nul ne montra plus d'habileté, d'audace et de

(1) De Muller, *la Situation en Pologne au 1er janvier 1865*. Appendice. p. 183 et 188.

bonheur dans cette guerre. Il n'avait pas une armée, sans doute, mais il eut bientôt des forces suffisantes et disciplinées, des compagnies de faucheurs, et même un bataillon de zouaves que commandait un Français, Rochebrune. Le difficile pour ces bandes qui sillonnaient désormais le royaume dans tous les sens, c'était d'avoir des armes et des munitions. On y suppléait par la faux. Quant aux hommes, ils ne manquaient pas, et bien que, dans cette première période, les paysans hésitassent encore à se joindre au mouvement, ils offraient du moins aux insurgés les ressources dont ils pouvaient disposer. Ils les recevaient, ils les nourrissaient, ils soignaient les blessés (1).

Cependant les quelques succès remportés par les patriotes avaient effrayé la Russie. Elle trembla de les voir réussir dans leurs projets, et elle appela l'Autriche à son aide. Le 8 février, les deux puissances signèrent ensemble une convention dont le but était l'écrasement de la révolution polonaise. Quinze jours auparavant, le cabinet de Vienne avait refusé d'accéder à une convention conclue entre la Russie et la Prusse et en vertu de laquelle, sous prétexte de protéger le commerce et les recettes des douanes, les troupes des deux puissances pouvaient pénétrer dans l'intérieur des deux pays. Cette convention ne fut suivie d'aucun effet, à cause des représentations qu'adressèrent l'Angleterre et la France aux deux puissances signataires (2).

(1) *Annuaire des Deux Mondes*, année 1862-63, p. 613-14.
(2) T. Delord, t. III, p 526.

La nouvelle de la signature de la convention du 8 février eut pour effet d'exciter encore davantage le sentiment national polonais. Dans le commencement, le parti modéré, composé, comme nous l'avons dit, de la noblesse, des propriétaires, sans être étranger de cœur et d'âme au mouvement, s'était abstenu d'y prendre part. Dans les premiers jours de mars, il se rapprocha du parti de la jeunesse: une négociation entre des délégués des deux partis eut lieu. On se mit d'accord sur les points qui jusque-là les avaient tenus divisés et, le 12 mars, Langiewicz fut proclamé dictateur.

Mais aussitôt, les Russes, qui pensent frapper l'insurrection d'un coup mortel dans la personne de Langiewicz, se tournent en masse contre lui. Des colonnes convergentes viennent l'attaquer à Grochowiska, non loin de la Vistule. Les 17, 18 et 19 mars, Russes et Polonais sont aux prises. Des deux côtés, les efforts sont énergiques, suprêmes, mais, le 20, les Russes reçoivent des renforts, et Langiewicz, pour éviter un désastre, dissout son armée et passe lui-même sur le territoire autrichien. Là, par malheur, il est reconnu, arrêté, puis, laissé libre sur parole.

Le dictateur de la Pologne disparu, un moment d'anxiété pénible suivit, mais il fut court. Le gouvernement fut reconstitué sous la forme anonyme et la lutte continua. Du reste, ce gouvernement mystérieux dont les Polonais acceptèrent religieusement la direction sans le connaître, auquel ils obéirent aveuglément, prouva qu'il était digne de leur confiance. Il avait ses

conseils, sa police, ses départements ministériels; il étendait partout ses ramifications. Ceux-là même qui exécutaient ses ordres ignoraient sa composition. Il décrétait des impôts, et les impôts étaient ponctuellement acquittés. Il rendait des sentences de mort qui étaient publiées, affichées, signifiées et exécutées presque à heure fixe. Enfin, tout ce qui se passait dans les conseils des autorités russes, il le savait aussitôt.

Sur ces entrefaites, l'Europe commença à témoigner son émotion, et il parut qu'elle voulut s'immiscer dans le conflit russo-polonais. Pour lui ôter tout prétexte d'action, le gouvernement russe s'empressa le 1er avril de promulguer une loi d'amnistie. Il promettait le pardon à ceux qui déposeraient les armes avant le 13 mai, mais n'accordait aucun changement dans la forme administrative de la Pologne. Les patriotes polonais ne s'étaient pas soulevés pour renoncer aussi bénévolement à leurs prétentions; de plus, ils n'étaient aucunement découragés; il s'ensuivit que le comité secret national de Varsovie répondit au cabinet de Saint-Pétersbourg : « Nous avons engagé la lutte, non pour obtenir des « institutions libres qui, sous le gouvernement russe, « ne sont que des mensonges, mais pour nous affranchir « d'un joug odieux, pour reconquérir une indépendance « et une liberté complètes. Qu'on sache enfin, et qu'on « ne l'oublie pas, que nous préférons la Sibérie, le gibet, « à l'insulte d'une amnistie (1). » En conséquence, le

(1) T. Delord, t. III, p. 530.

13 mai se passa sans qu'un seul insurgé eût accepté la grâce offerte par la Russie.

Le cabinet moscovite fut très dépité du peu de succès de son acte de clémence. Il déclara alors qu'il allait pousser à l'extrémité la répression. Reconnaissant l'impuissance de ses nombreuses garnisons contre l'insurrection, il eut recours à un autre mode de la combattre : il excita les paysans contre les nobles, et leur promit la dépouille de ces derniers (1). De son côté, le comité central, dès le 10 mai, se transformait définitivement en gouvernement national; il décrétait une organisation qui embrassait non seulement le royaume, mais encore la Lithuanie, la Ruthénie, et il résumait son programme en quelques articles: — « Conquète et garantie d'une indépendance complète pour la Pologne, la Lithuanie et la Ruthénie, — émancipation des paysans d'après le décret du 23 janvier, — égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction de classes et de croyances, — défense des traditions nationales, sans préjuger telle ou telle forme de gouvernement pour l'avenir, la nation ayant seule le droit de statuer à ce sujet, après avoir recouvré son indépendance (2). »

Les impôts ne lui suffisant pas, comme de juste, le gouvernement national, en octobre 1863, décréta un emprunt de 40,000 millions de florins. Puis, il y eut des quêtes, des souscriptions, des loteries, des soirées littéraires, musicales, dansantes ou autres, faites dans

(1) *Annuaire des Deux Mondes*, année 1862-63, p 608-631.
(2) Id., année 1862-63, p. 619.

toute l'Europe par les comités polonais. Enfin, il y eut jusqu'à des ventes de bijoux, de tableaux, de brochures, très productives (1).

A partir de ce moment, les patriotes polonais eurent à soutenir une guerre sans merci ni trêve. Néanmoins, ils luttèrent avec une incomparable énergie. Dispersées dans les palatinats de Cracovie, de Sandomir, de Lublin, de Kalisch, de Podlachie, d'Augustowo, de Plock et dans toute la Lithuanie, leurs bandes firent avec un art merveilleux la guerre de partisans. Pendant une année entière, ce ne fut qu'une suite de combats aux chances diverses; une lutte on l'on vit l'héroïsme, l'indomptable résolution, l'inépuisable dévouement d'un peuple balançant les forces d'un puissant empire, défiant toutes les violences d'une répression portée jusqu'à l'extermination.

De fait, elle était cruelle et barbare la façon dont les Russes cherchaient à vaincre la rébellion. Exaspérés, hors d'eux-mêmes, à cause de la résistance qu'ils rencontraient, ils marquaient leur passage par le massacre, le pillage, l'incendie. Il n'était pas d'atrocités qu'ils ne commissent; ils pendaient, fusillaient sans jugement tous ceux qu'ils soupçonnaient simplement de sympathie pour les insurgés; ils brûlaient, saccageaient les propriétés; c'est ainsi qu'ils détruisirent de fond en comble le bourg d'Ibiany dans le gouvernement de Kovno et n'en laissèrent aucune trace (2).

(1) V., pour plus de détails, de Muller. Appendice, p. 222-28-29.
(2) V. Henri Martin, *Pologne et Moscovie*, chap. IX.

Cependant la lutte entreprise par la Pologne avait fini par émouvoir les cabinets européens. Au commencement de juin 1863, la France et l'Angleterre s'entendirent pour intercéder en sa faveur; elles entraînèrent dans leur concert l'Autriche, qui dénonça la convention de février, et les trois puissances, le 17 juin, présentèrent à la Russie ce programme pour être appliqué à la Pologne :

1° Amnistie complète et générale;

2° Représentation nationale avec des pouvoirs semblables à ceux qui sont fixés par la charte de 1815;

3° Nomination des Polonais aux fonctions publiques, de manière à former une administration nationale;

4° Liberté de conscience pleine et entière, et suppression de toutes les restrictions apportées au culte catholique;

5° Usage exclusif de la langue polonaise dans l'administration de la justice et dans l'enseignement;

6° Recrutement légal et régulier (1).

Le 13 juillet, le prince Gortschakoff fit connaître aux trois cours la décision de son gouvernement. Le czar refusait toute amnistie tant que l'insurrection ne serait pas réprimée, repoussait la conférence comme bonne uniquement à encourager les insurgés, niait la compétence des signataires des traités de Vienne, et déclarait qu'il n'entamerait de négociations qu'avec les puissances copartageantes (2).

(1) T. Delord, t. III, p. 535.
2) Id., t. III, p. 536

En dépit de la fermeté de cette réponse, les deux gouvernements d'Angleterre et de France ne se tinrent pas pour battus. En octobre, ils revinrent à la charge, et, par une note, déclarèrent « la Russie responsable des graves conséquences que la prolongation des troubles de Pologne pourrait entraîner ». A cette seconde intervention, le premier ministre du czar répondit qu'il acceptait cette responsabilité, et mit fin « à une discussion évidemment sans but (1) ».

L'Angleterre n'avait pas plus d'intérêt à cette époque qu'en 1831 pour intervenir autrement que diplomatiquement au débat; elle rentra donc dans son attitude passive. La France, moins cupide, et que la cause polonaise touchait vivement, eût peut-être appuyé ses observations par les armes; mais, engagée à cette époque dans la malheureuse expédition du Mexique, elle dut imiter sa prudente partenaire.

Délivrée de la crainte d'une intervention européenne, la Russie lâcha complètement la main à ses généraux. Elle leur. permit d'exercer sur les infortunés Polonais toutes les cruautés imaginables. Ceux-ci usèrent largement de cette liberté d'action; et lorsque, au mois d'août, le marquis Wielopolski, qui avait vainement cherché à arrêter les Russes dans leurs excès, eut quitté Varsovie, suivi deux mois après (31 octobre) du grand-duc Constantin, alors le déchaînement de la rage des officiers russes dépassa en horreur tout ce qu'on

(1) T. Delord, t. III, p. 537.

peut imaginer. Délivrés de toute entrave, de tout contrôle, ils noyèrent dans le sang leur fureur et s'en donnèrent à satiété. Entre tous, le général Mouravieff, gouverneur des provinces lithuaniennes, se signala par ses exploits dans ce genre, et les atrocités qu'il ordonna à Wilna ont attaché une triste célébrité à son nom. Dans les combats qu'il soutint contre les insurgés, il défendit de faire des prisonniers, et ordonna sans pitié que ceux des patriotes tombés aux mains de ses soldats fussent passés par les armes. Dans les villes, il proscrivit le deuil, et décréta que les femmes qui porteraient des vêtements noirs seraient conduites dans les casernes!!

Commis en vue d'arriver par l'intimidation à la pacification du pays, ces crimes horribles n'amenèrent pourtant pas ce résultat. L'insurrection se maintint vivace et puissante. Les exterminations soit par individus isolés, soit par familles ou par masses compactes, pouvaient se faire, les chefs insurgés, les volontaires tomber sur les champs de bataille, les déportations par milliers à la fois avoir lieu, la volonté de continuer la lutte jusqu'au bout ne s'en trouvait en aucune façon amoindrie chez les patriotes. Aux chefs morts, d'autres chefs succédaient, et les bandes décimées se renouvelaient sans cesse.

Cependant, si les Polonais avaient pu deviner l'effet du discours prononcé le 5 novembre 1863 par l'empereur des Français, il est probable qu'ils n'eussent pas continué leur courageuse campagne. Napoléon III, dans

ce discours, disait qu'il avait intercédé en faveur de la Pologne, parce que les droits de cette nation lui avaient paru inscrits à la fois dans les traités et dans l'histoire; mais que, par son intercession, il avait compromis jusqu'à un certain point sa bonne entente avec le gouvernement russe, et il proposait en conséquence de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen, ajoutant: « Les traités de 1815 ont cessé d'exister (1)! » Cette dernière phrase ne fut du goût ni de l'Angleterre, ni de l'Autriche. Elle rompit l'alliance des trois cours, et, de plus, opéra le rapprochement du gouvernement austro-hongrois de celui de la Russie. Le premier ministre de François-Joseph fit savoir à son collègue russe que l'intention de son gouvernement n'avait jamais été d'annuler les traités de 1815, ni de reconnaître aux Polonais la qualité de belligérants. Non content de cette déclaration, il prit, en Galicie, des mesures vigoureuses contre l'insurrection.

Mais les Polonais ne connurent que très tard et le discours de Napoléon III et les débats qu'il avait provoqués. Ils continuèrent donc à se battre avec acharnement, comptant toujours sur une aide qui se faisait de plus en plus attendre. Quand l'hiver approcha et que tout secours de l'Europe devint très problématique, le mouvement prit un caractère sombre et désespéré. On combattit encore pendant tout l'hiver. Au commencement du printemps, les Russes remportèrent de bril-

(1) T. Delord, t. III, p. 544.

lants succès, qui annoncèrent la fin de la campagne. De plus, depuis plusieurs mois, la discorde s'était mise dans le camp des patriotes ; des dissensions intestines annihilaient leurs forces. A partir du mois de mars 1864, l'insurrection diminua peu à peu, puis s'éteignit tout à fait.

Dans les derniers mois de la durée de cette seconde tentative des Polonais pour s'émanciper, M. de Bismark, récemment nommé ministre des affaires étrangères de Prusse, et qui trouvait déjà les frontières de sa patrie mal tracées, avait constamment cherché si la lutte engagée ne lui fournirait pas une occasion de les rectifier. Jusqu'au dernier moment, M. de Bismark fit des efforts secrets pour rallier les Polonais à la Prusse, et, à la fin de l'insurrection, ses agents à Varsovie engagèrent les insurgés à s'adresser à elle pour obtenir de meilleures conditions de la Russie (1).

Vainqueur, le gouvernement russe exerça de terribles représailles sur tous ceux qui s'étaient mêlés à la rébellion. Grâce à l'activité de sa police, la plupart des membres du gouvernement provisoire polonais tombèrent entre ses mains; elle les fit pendre et redoubla de sévérité dans tous les actes de son administration. En même temps, elle reprit son œuvre de russification.

Décimée, épuisée par ses tentatives réitérées vers son affranchissement, la Pologne, enchaînée, n'a pu,

(1) Cf. Julian Kladsko, *Etudes de diplomatie étrangère*, et T. Delord, t. III, p. 532.

depuis 1864, que maintenir vis-à-vis de sa suzeraine la même attitude passive qu'elle avait précédemment observée. Les sentiments hostiles pour tout ce qui est russe se conservent et se transmettent fidèlement. L'émigration à l'étranger continue, tandis que l'œuvre de dénationalisation progresse fort lentement.

En 1878, les Polonais voulurent profiter de la réunion du Congrès de Berlin pour obtenir le redressement de leurs griefs. Ils rédigèrent et adressèrent aux représentants des puissances un memorandum dans lequel ils rappelaient que durant de longs siècles ils avaient servi de rempart et de bouclier à l'Europe. « Nous la couvrions de nos poitrines, principale forteresse de la Pologne, contre les invasions des Tartares et des Turcs, lorsque la Moscovie se courbait humblement sous le fouet de ses khans (1)... » Ils énuméraient ensuite les persécutions de toutes sortes, l'oppression qu'avait fait et que continuait à faire peser sur la nation, la Russie, depuis qu'elle en était maîtresse : langue polonaise prohibée dans les rapports officiels, massacres, déportations, confiscations, emprisonnements, enfin conversion forcée du catholicisme au schisme grec.

« Étant donc constaté que le gouvernement russe exerce, dans les provinces polonaises qu'il a usurpées, une quadruple oppression politique, nationale, religieuse et administrative, infiniment plus arbitraire, plus

(1) *Memorandum de la Pologne au Congrès de Berlin*, présenté aux plénipotentiaires des puissances en juillet 1878, p. 4.

violente et plus barbare que celle qui a été une des causes de la conférence de Constantinople..... il est évident qu'une pareille nation (la Pologne) a tout le droit d'en appeler à l'Europe, d'invoquer la solidarité des nations civilisées, ses sœurs, et d'exiger des gouvernements qu'ils revendiquent ses imprescriptibles droits foulés aux pieds par la Russie (1). »

Enfin, ils concluaient en demandant que les provinces polonaises envahies par la Russie en fussent détachées pour devenir un « *État puissant* », sous le sceptre héréditaire d'un prince de la maison impériale de Habsbourg, ou de la famille royale de Saxe, appelée par la Constitution du 3 mai 1791 au trône de Pologne. Quant aux autres provinces annexées à la Prusse et à l'Autriche, les signataires du memorandum laissaient au temps et à la conscience de plus en plus réveillée des peuples le soin de résoudre cette double difficulté pour laquelle, disent-ils, la diplomatie peut trouver maintes combinaisons (2).

Les membres de la conférence de Berlin reçurent chacun séparément un exemplaire de cet opuscule ; ils durent le lire, mais, quels qu'aient été les sentiments qu'il évoqua chez eux, la question polonaise ne fut pas agitée au sein du Congrès.

Au mois de mai dernier, à propos de son couronnement, le czar actuel, Alexandre III, accorda une amnistie politique aux insurgés polonais qui lui promettraient

(1) *Loco citato*, p. 15.
(2) *Loco citato*, p. 19.

soumission et fidélité : toutefois, ils devaient rester deux ans soumis à la surveillance de la haute police. Ce pardon, à de pareilles conditions, n'a pas été accepté, et la haine pour le gouvernement usurpateur est demeurée la même.

Il résulte de ces faits que le désir des Polonais de reconquérir leur indépendance est toujours aussi vif, et qu'ils n'attendent qu'une occasion pour reprendre les armes. Que la nation russe, lasse du régime absolu, se lève prochainement, ainsi que tout porte à le croire, contre la domination du czar, et l'on verra aussitôt les Polonais saisir avidement l'occasion pour se révolter de nouveau.

Remarquons toutefois que les événements ont surabondamment prouvé que la lutte armée entre la Pologne et la Russie est impossible. D'autre part, l'espérance de voir la Russie donner à la Pologne une forme de gouvernement plus en accord avec le vœu national doit être au moins ajournée. Cette opinion nous vient surtout en voyant la Russie demeurer sourde à tous les appels de l'Europe. En conséquence, avec l'auteur anonyme d'une brochure parue à Strasbourg en 1875, nous disons (1) : « Les Polonais n'ont pas le moyen de combattre les canons rayés ; mais aucune force au monde « ne peut entraver le bon vouloir de lutter pour les « droits de la nationalité polonaise dans le vaste empire « de la civilisation. Les Polonais, par patriotisme, ne

(1) *La France et les Polonais*, par un ami des deux nations, p. 149.

« doivent pas se laisser distancer par les Russes. Tou-
« tefois, pour arriver à un brillant résultat dans cette
« voie, il faut renoncer aux rêves d'indépendance et se
« mettre résolument au travail. »

Les qualités du peuple polonais sont reconnues par toute l'Europe, et il faut que sa supériorité sur le peuple russe soit bien évidente, bien incontestable pour qu'il se soit rencontré même des Russes pour la proclamer. « Les Polonais, a écrit un Russe, M. Dostoïevski (1), peuvent se considérer comme un peuple européen, ils peuvent se compter au nombre des habitants du monde « des saints miracles », de ce grand Occident, formant le sommet de l'humanité et portant dans son sein le courant central de l'histoire humaine. Et nous, qui sommes-nous, nous Russes?... Nous n'avons partagé avec l'Europe ni son sort ni son développement. Notre civilisation actuelle, notre science, notre littérature, tout cela est d'hier et a une histoire à peine..... De cette manière la question se complique au plus haut degré. L'idée de la civilisation y entre de tout son poids et éclipse même l'idée de nationalité indépendante. Les Polonais, en toute sincérité, peuvent se regarder comme les représentants de la civilisation, et ne voir dans leur lutte séculaire contre nous que la lutte de l'esprit européen avec l'esprit asiatique. Qu'avons-nous donc à répondre? Tout découle de cette situation que nous sommes des barbares et que les Polonais sont une

(1) Brochure intitulée : *Le Temps*, supprimée par le gouvernement russe, et son auteur poursuivi.

nation hautement civilisée. » Dans la bouche d'un adversaire, ces éloges ont une valeur particulière.

Au conseil général que nous donnions tout à l'heure au peuple polonais, nous en ajouterons un autre à l'adresse des nobles. En Pologne, les deux classes, l'aristocratie et le peuple, sont très séparées; c'est là en cas de mouvement national une cause de faiblesse. Pour maintenir la nationalité du pays, il importe que les classes se rapprochent, qu'elles s'unissent étroitement.

C'est là le moyen de vivre et d'attendre des jours meilleurs. Le grand historien français, Michelet, que le sort des Polonais intéressait au plus haut point, l'avait compris ainsi : « Je le sais trop, Polonais, disait-il, sous ce gouvernement terrible, il vous est difficile de changer le sort du peuple. La plupart des réformes sont ajournées forcément aux jours de la liberté. Moralement, vous pouvez beaucoup. Si la loi est impuissante, si l'action est interdite, rien ne peut enchaîner le cœur. Oserai-je former un vœu, souhaiter une chose pratique, qu'on ne peut guère empêcher? Supprimez autant qu'il se peut les intermédiaires qui vous séparent du cultivateur; renvoyez l'intendant, l'agent, l'économe. Occupez-vous vous-mêmes de votre terre et de ceux qui la cultivent. Vivez parmi eux, avec eux, aimez-les, tout est gagné..... Ce peuple..... vous demande surtout l'amitié (1). »

Maintenant, si l'on considère dans son ensemble la

(1) J. Michelet, *la Pologne martyre*, publié en 1864, p. 123-24.

révolution polonaise de 1831, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'elle fit pendant à celle de Belgique de 1830. Les ressemblances de faits entre elles affluent, les premiers vœux des deux peuples en révolte furent aussi les mêmes. Au début, tous deux ne demandaient que des garanties pour la Constitution et une administration séparée ; l'exagération de leurs désirs, suites inséparables de toute révolution, les amena plus tard à prononcer la déchéance de la dynastie régnante. Or, quant à sa signification intérieure, le soulèvement de la Pologne, comme celui des Belges, était une réaction contre l'esprit et la lettre des décisions du Congrès de Vienne : conformément à l'esprit le plus intime de l'histoire contemporaine, toutes les deux étaient une protestation violente contre les monstrueuses fusions de peuples et de pays, qui, au profit des grandes puissances, avaient été faites aux dépens des petits États et des petits peuples (1).

L'unique cause de l'avortement des révolutions polonaises, c'est le défaut de bonne harmonie entre les Polonais eux-mêmes. Chaque fois qu'un soulèvement a été en voie de réussir, la mésintelligence s'est mise entre les chefs. Dès lors, tout était perdu, et le czar profitait de la faute capitale de ses sujets rebelles, d'abord pour les faire durement rentrer sous sa domination, ensuite pour augmenter ces mêmes mesures de sévérité dont les Polonais s'étaient plaints.

(1) Gervinus, *Histoire du XIXe siècle*, t. XXII, p. 237.

Un homme, et le système de l'audace, voilà ce qui a manqué, évidemment, à cette malheureuse Pologne. Il eût suffi, pour sa délivrance, dit Louis Blanc (1), que la France lui envoyât un chef qui, étranger à toutes les préventions, à toutes les jalousies locales, eût su faire prévaloir à Varsovie l'autorité du nom français, réduire à l'impuissance les aristocrates négociateurs, et assurer la prépondérance au parti démocratique, seul capable de porter aux Russes les grands coups, et de demander le triomphe au désespoir !

D'un autre côté, si l'on envisage la conduite de l'Europe à l'égard de la Pologne, pendant toute la période que nous venons d'embrasser, on est étonné de constater la presque indifférence que le sort des Polonais excita dans les cabinets européens. Cela vient, d'ailleurs, à l'appui de l'opinion émise par le savant historien allemand cité par nous. Mais, ce qu'il y a d'étonnant, sinon de puéril, c'est la pression morale que la France et l'Angleterre prétendirent exercer sur la Russie. En effet, comment pouvait-on admettre que l'héritier d'Alexandre renierait le système politique du fondateur de la Sainte-Alliance et consentirait, lui, l'autocrate de toutes les Russies, à régner constitutionnellement sur les Polonais? M. S. Araminski, dont le travail sur la révolution polonaise est à juste titre considéré comme l'un des meilleurs livres sur ce sujet, s'exprime de la manière suivante : « La réunion, sur une seule tête, de

(1) L. Blanc, *Histoire de dix ans*, t. II, p. 427.

deux pouvoirs si différents, l'un sans limite et sans contrôle, l'autre borné et contrôlé, était une évidente anomalie qui ne portait en elle aucun principe de durée. Ou la Pologne devait être pour la Russie un foyer rayonnant d'idées nouvelles, et porter la lumière et la chaleur parmi ces froids et durs Tartares, ou bien le czar de Moscovie devait éteindre et étouffer, dans un pays voisin, une liberté dangereuse pour ses anciens sujets. L'alternative était inévitable; mais, comme la politique russe n'était pas d'un tempérament à attendre patiemment que la première de ces deux chances se réalisât sous ses yeux, c'était la constitution polonaise qui devait infailliblement succomber et périr..... (1). »

Il sera donc prudent, pour les Polonais, de conserver une attitude soumise, mais il serait peut-être aussi utile pour le gouvernement russe d'accorder à ce peuple, qui se débat sous sa main, quelques-uns des privilèges qu'il réclame, qui, somme toute, ne porteraient aucune atteinte à sa domination, à son prestige, et auraient peut-être l'heureux effet de faire revenir les Polonais sur leur antipathie. Dans les conditions actuelles, la possession de la Pologne n'est qu'un poids pour la Russie. « Elle ne sert, écrivait en 1863, c'est-à-dire au fort de la seconde révolution polonaise, un des publicistes français les plus connus, qu'à offrir le spectacle dangereux d'un empire de soixante-dix millions d'âmes

(1) S. Araminski, p. 259.

réduit à employer une armée de cent cinquante mille hommes, à faire marcher ses dernières réserves, la garde impériale, pour dompter une insurrection qui se soutient depuis plusieurs mois, et c'est la seconde expérience de ce genre en trente-deux ans ! Sait-on ce que la Russie trouve en Pologne? Un embarras pour toute sa politique, et une école de démoralisation pour son armée, livrée à de tels excès que des officiers se sont tués ou ont passé la frontière pour ne point servir dans de telles conditions (1). »

Le gouvernement russe devrait, à la fin, le comprendre et adopter ce moyen, le seul capable d'aplanir, de résoudre la question polonaise : se départir un peu du système de gouvernement absolu, pour accorder une certaine autonomie à la Pologne. Alors, nous en sommes convaincus, la suzeraineté de la Russie, jusque-là repoussée, sera acceptée et l'apaisement se fera.

Nous avons dit que les gouvernements européens ne s'étaient pas souciés d'appuyer par les armes leurs diverses intercessions dans le conflit russo-polonais, comptant chaque fois que leurs remontrances suffiraient à amener le czar à faire quelques concessions dans son mode de gouvernement sur la Pologne. Cette tiédeur, les peuples européens ne la partagèrent pas. Bien au contraire, à chacun des soulèvements des Polonais, en 1831, en 1845 et en 1863-64, l'opinion publique, en Europe, fut vivement émue, préoccupée par la lutte

(1) Ch. de Mazade, *la Pologne contemporaine*, p. 252-53.

engagée. Dans plusieurs États, le peuple exprima le désir que ses gouvernants prissent fait et cause pour la Pologne, et, ne réussissant pas à les entraîner à se rendre à ses vœux, il témoigna sa sympathie pour les insurgés par l'envoi d'adresses et de dons généreux.

Mais c'est surtout en France que cette sympathie pour la vaillante et infortunée Pologne a été la plus vive, la plus unanime. Il n'y a là rien d'étonnant; le fait est même tout naturel. En manifestant leur commisération pour les malheurs de la Pologne, les Français ont obéi à une impulsion inconsciente, à une attraction vers des frères. Il existe, en effet, une affinité extraordinaire de goûts, de tendances entre les deux peuples. Comme l'a dit Michelet : « La Pologne est une France avec tous nos anciens défauts, nos qualités; mais le martyre de plus et des dons singuliers surexcités jusqu'au sublime (1). »

C'est ce qui explique la profusion de livres et de brochures publiés en France pour soutenir la cause polonaise. A ce propos, nous engageons le lecteur à parcourir les articles de M. Henri Martin, réunis en une brochure intitulée : *Pologne et Moscovie*, et qui sont un admirable cri d'appel à l'Europe, à la France surtout, en faveur de la malheureuse Pologne.

Les Polonais connaissent bien les sentiments du peuple français à leur égard; mais, en même temps, ils comprennent que des barrières insurmontables s'op-

(1) J. Michelet, *la Pologne martyre*. Préface, p. XVI.

posent à ce que leurs frères de France leur prêtent un secours efficace, et ils traduisent leur désespoir par cette populaire et touchante formule : « Dieu est trop haut et la France trop loin! »

RÉVOLUTIONS D'ITALIE [1]

1848 - 1850

Dans le même temps qu'elle avait à soutenir la guerre contre la Hongrie, l'Autriche avait également à lutter en Italie contre les provinces qu'elle y possédait et qui s'étaient à leur tour insurgées.

A la chute de Napoléon Ier, le Congrès de Vienne, par un traité en date du 9 juin 1815, avait réglé le sort de l'Italie en en opérant le démembrement. Le pape rentra en possession de tous ses États; la maison de Savoie reprit la Savoie, le Piémont, Gênes et Nice; l'Autriche garda la Lombardie et la Vénétie, reçut en outre la Toscane et Modène pour un de ses princes, l'archiduc Ferdinand, puis Parme pour l'impératrice Marie-Louise, tandis que Ferdinand IV, dont le royaume avait été restreint depuis 1806 à la Sicile, rentrait en

(1) Consulté :
C. Leynadier : *Histoire des peuples et des révolutions.* — J. Zeller: *Pie IX et Victor-Emmanuel.* — J. N. Ricciardi : *Histoire de la révolution d'Italie en* 1848, — A. Balleydier : *Histoire de la révolution de Rome de* 1846-50. — Du même auteur : *Turin et Ch. Albert.* — F. T. Perrens : *Deux ans de révolution en Italie.* — Ch. de la Varenne : *Les Autrichiens et l'Italie.* — Vicomte d'Arlincourt : *L'Italie rouge.* — Général Ulloa : *Guerre de l'indépendance italienne en* 1848-49. — Rustow : *L'Art militaire au XIXe siècle.* — Jaunez Sponville : *Histoire de la révolution italienne.*

possession de Naples et prenait le nom de Ferdinand Ier. — Ainsi qu'on le voit, l'Autriche avait sous sa domination la plus grande partie de la péninsule italique.

A partir de cette époque, les Italiens se virent dans l'obligation de soumettre leur brillante et vive imagination à la froideur aristocratique des Autrichiens. De ce qu'ils aspiraient à la liberté et s'efforçaient par tous les moyens de la conquérir, ils furent continuellement, pendant trente-trois ans, en lutte tantôt sourde, tantôt active, contre les souverains que leur avait imposés l'Europe.

Malgré la douceur personnelle de son empereur, l'Autriche n'était pas capable de faire accepter le joug étranger à l'Italie. L'esprit même qui guidait le gouvernement de Metternich, devait faire naître dans l'imagination brûlante des Italiens un besoin de résistance invincible contre la tyrannie tudesque. En vain les archiducs Anton et Régnier apportèrent dans l'exercice de la vice-royauté du royaume lombard-vénitien cette bonhomie paternelle qui a toujours caractérisé le despotisme des Habsbourg : leur politique était combattue par le gouvernement métropolitain, qui exerçait au delà des monts une seconde autorité par la police. Ce système odieux, poussé à l'extrême par des hommes comme Brambilla ou Torresani, fit fermenter la haine dans les plus nobles familles du Milanais ; c'est ainsi que les noms les plus illustres se trouvèrent compromis dans le grand mouvement constitutionnel qui éclata pendant l'année 1821.

Ce mouvement eut lieu à la fois dans le Piémont et fut plus accentué encore dans le royaume de Naples. Circonvenu par les chefs de l'indépendance italienne, le général Santa-Rosa et le prince della Cisterna, Victor-Emmanuel Ier abdiqua en faveur de son frère, Charles-Félix, qui fut sur le point de trouver un compétiteur sérieux dans le chef de la branche cadette de Savoie, le prince de Carignan (1).

Les secundo-génitures de l'Émilie et de la Toscane restèrent plus tranquilles, soit par l'impuissance du parti constitutionnel, soit grâce à l'administration prudente du grand-duc de Toscane. Les États de l'Église furent sourdement agités sous les règnes de Pie VII, de Léon XII et de Pie VIII, c'est-à-dire jusqu'en 1830, par les associations secrètes des *Carbonari* (révolutionnaires), des *Calderari* (réactionnaires), des *Zelanti* (ultra-conservateurs); mais le mécontentement resta là encore sans effet.

Il n'en fut pas de même dans le royaume de Naples. Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, reprit les procédés odieux qui avaient signalé son gouvernement avant la révolution et pendant son exil à Palerme. Le parti des nobles prétendit assouvir sa haine et son avidité sur les Napolitains qui avaient servi Joseph Bonaparte et Murat. Longtemps il eut pour premier ministre M. Canova, qui l'encourageait dans sa conduite en lui répétant : « L'ignorance, la misère et le bâton

(1) Gervinus, t. VIII, p. 271-2.

vous rendront maître du peuple (1). » Puis il eut M. de Médicis, qui ne se montra pas animé de meilleurs sentiments envers ses compatriotes. Appuyés sur la tourbe de la populace napolitaine, ces ministres firent une véritable chasse aux institutions et aux partisans de la France. Le brigandage, activement poursuivi par les officiers de Napoléon, reparut. Le carbonarisme, cette association mystérieuse, divisée en ventes particulières, presque inconnues l'une à l'autre, communiquant seulement par un seul membre, se glissa dans les rangs de l'armée; un jour vint où le ministre Médicis dut céder lui-même (1820) à l'esprit nouveau. En effet, à la nouvelle de la révolution d'Espagne, un régiment, soulevé à Nola, proclama la Constitution. Le roi, effrayé, fit appel aux deux chefs secrets du carbonarisme, les deux frères Florestan et Guillaume Pepe, et accepta des principes de gouvernement analogues à ceux que la junte de Cadix avait proclamés en 1812.

Mais, en secret, Ferdinand fit appel à M. de Metternich, et l'Autriche, au nom de la Sainte-Alliance, se prépara à intervenir dans la péninsule, où le triomphe des idées libérales eût amené le réveil de l'esprit d'indépendance (2). Les chefs du parti libéral milanais, Confalonieri, le marquis Palavicini, et leurs jeunes amis, Andryane et le célèbre Silvio Pellico, furent convaincus d'intelligence avec les révolutionnaires piémontais, condamnés à mort, et, par une faveur, qui

(1) Sponville, p. 28.
(2) Gervinus, t. VIII, p. 205-7.

était plutôt une aggravation, envoyés par commutation de peine dans le *carcere duro* du Spielberg, en Moravie.

Le chef de la révolution piémontaise, Santa-Rosa, voyant le prince de Carignan décliner l'offre qui lui avait été faite de marcher à la tête des libéraux, avait pris les fonctions de dictateur. Une armée autrichienne, commandée par les généraux Latour et Bubna, somma les troupes piémontaises de se disperser et, sur leur refus, les attaqua à Novare, où elles furent battues. Charles-Félix fut rétabli dans tous ses droits, mais il fit preuve de clémence en laissant échapper les libéraux compromis dans cette tentative (1).

Dans le royaume de Naples, Guillaume Pepe, devenu chef des constitutionnels, comprit bientôt que le roi Ferdinand saisirait le premier prétexte pour revenir à l'absolutisme. Ferdinand attendait, en effet, avec impatience les baïonnettes autrichiennes, sans oser rompre ouvertement avec les libéraux. D'un autre côté, ceux-ci avaient soulevé à Palerme une sanglante émeute, qui menaçait de gagner le continent.

Cité au Congrès de Troppau (1820) par Metternich, qui jouait avec lui la comédie de l'indignation, Ferdinand n'avait pu obéir à cette sommation. L'Angleterre avait fait échouer, d'ailleurs, une première proposition d'intervention à Naples émise par l'Autriche. Cependant, un an après, le roi des Deux-Siciles parvint à quitter Naples pour se rendre au Congrès de Laybach

(1) Gervinus, t. VII, p. 274.

(1821) : il avait promis d'y repousser l'ingérence autrichienne, et avait laissé la régence à son fils François. Mais sitôt qu'il fut parti, les Napolitains se soulevèrent et forcèrent le régent à reconnaître la Constitution. Pendant ce temps, Ferdinand soutenait mollement à Laybach les idées constitutionnelles, et protestait à peine contre l'envoi du général autrichien Frimont dans l'Abruzze. Pepe et les constitutionnels furent battus, presque sans combat, le 7 mars 1821, à Rieti (1), et Ferdinand, rétabli, reprit sa vieille politique de persécution et de police. Il rendit son portefeuille à M. de Médicis que la révolution avait fait tomber. Celui-ci, autant par flatterie pour le roi que par vengeance personnelle, rentra au pouvoir en annonçant son intention de châtier sévèrement tous ceux qui avaient participé à la révolution, et en disant qu'il ne voulait laisser aux Napolitains que les yeux pour pleurer (2).

Dans la suite, le roi de Piémont, Charles-Albert, seul entre tous, sut s'attirer dès son avènement (1831) la sympathie de ses sujets par le libéralisme de son administration. La Toscane jouissait aussi d'une certaine tranquillité grâce au gouvernement libéral et doux de son prince. Partout ailleurs, dans les autres États, ce n'était que plaintes et récriminations contre l'oppression et l'incurie des autorités établies. De nombreuses améliorations matérielles avaient cependant été appor-

(1) Gervinus, t. VIII, p. 251-2.
(2) Sponville, *Hist. de la Révolution italienne*, p. 28.

tées par les divers gouvernements, mais elles n'avaient pu éteindre, ni même diminuer l'irritation et l'antipathie des populations contre leurs souverains (1).

De tous les États italiens, les États pontificaux avaient la pire situation. Au dire des contemporains, elle était de tous points intolérable. Depuis quinze ans, les plaies de cette partie de l'Italie n'avaient fait qu'empirer (2). Sous le pontificat de Grégoire XVI, l'obscurantisme avait été porté aux dernières limites, la censure se montrait inexorable pour toutes les productions de l'esprit, tous les emplois étaient aux mains des prêtres.

Un moment les libéraux des Romagnes espérèrent un changement heureux dans leur situation, grâce à l'intervention de la France. L'avènement de Grégoire XVI coïncida avec une révolte dirigée à Bologne par le général Armandi, auprès duquel les deux fils de l'ancien roi de Hollande, Napoléon et Louis Bonaparte, firent leur apprentissage d'insurrection. Assiégé dans Rome, Grégoire XVI appela les Autrichiens, qui forcèrent les insurgés à capituler dans Ancône, où ils s'établirent eux-mêmes; ils ne l'abandonnèrent que sur les réclamations du gouvernement de Louis-Philippe, qui faisait alors du principe de non-intervention la base de sa politique extérieure (3). Le pape n'en continua pas moins à persécuter les libéraux, et provoqua ainsi une nouvelle émeute en 1832. Les troupes autrichiennes

(1) V., pour plus de détails, J. Sponville, p. 1-10.
(2) Ricciardi, *Histoire de la révolution d'Italie en* 1848, p. 29.
(3) V. L. Blanc, *Hist. de dix ans*, t. II, p. 293-301.

menaçaient déjà les Romagnes, lorsqu'une escadre française jeta dans Ancône, pour faire respecter le territoire pontifical, un corps de troupes avec le colonel Combes. L'occupation d'Ancône dura jusqu'en 1838. Elle fut d'ailleurs peu profitable à la Romagne. Le brigandage resta impuni et les populations livrées à la misère, à la dégradation, au découragement. Cet état de choses attira vainement l'attention des grandes puissances de l'Europe, qui adressèrent d'inutiles représentations au souverain Pontife pour l'engager à améliorer le sort de ses sujets (1). Vers 1845, les abus et les désordres du gouvernement pontifical avaient fait acquérir à l'opinion publique une telle énergie qu'il était évident qu'elle ne se laisserait plus longtemps braver impunément.

Ces tendances insurrectionnelles ne se faisaient pas jour seulement dans les États romains. On les pouvait aussi apercevoir dans la plupart des autres États de la péninsule italique. Peu à peu, en effet, lasses de leurs souffrances, les populations italiennes en vinrent à aspirer à l'indépendance, puis à l'unité, et, en attendant, elles demandèrent des constitutions représentatives. Inutilement les gouvernements sévirent contre les fauteurs, contre les sociétés secrètes, unitaires et carbonari; en vain, en 1831, en 1833, en 1837, en 1841 et en 1844, des faits insurrectionnels se reproduisirent avec les mêmes conséquences favorables pour le main-

(1) V. J. Sponville, p. 9-10.

tien de la domination autrichienne : l'insurrection vaincue baissait la tête, mais ne s'avouait pas désarmée. Du reste, le système de répression exercé par les gouvernements d'Italie contre les insurgés, qu'ils se levassent à Rome, à Naples, à Florence ou à Milan, ne pouvait qu'enraciner dans leur cœur leur ardent désir de secouer un joug détesté.

En 1846, Pie IX succéda à Grégoire XVI. Le nouveau pontife s'était d'abord destiné à l'état militaire, mais la faiblesse de sa santé l'avait contraint à renoncer à ce dessein. Forcé de choisir une autre carrière, il était entré dans les ordres. C'était un homme modeste et simple, quoique doué de belles manières et d'un extérieur séduisant, et qui, à l'occasion et en face d'un petit cercle de personnes sympathiques, devenait un brillant causeur; il aimait alors à s'abandonner aux inspirations capricieuses de son esprit et de sa verve gauloise. Pour compléter ce portrait, il convient d'ajouter que Pie IX avait l'imagination mystique toujours au travail. A l'époque de son exaltation, il n'était âgé que de cinquante ans, mais il s'était signalé à l'attention des Romains, en particulier, comme humain et ami des réformes, de sorte que ses collègues, les cardinaux, avaient pensé, en le choisissant, qu'il répondrait le mieux aux besoins du moment. Avec le nouveau pape, une nouvelle ère commença pour le peuple des États pontificaux. Dès son avènement, les réformes administratives se succédèrent sans interruption. Pie IX fusionna les deux tribunaux civil et ecclésiastique, sujets

de tant de plaintes ; il diminua l'impôt du sel, supprima celui des patentes, décréta la construction de chemins de fer à laquelle ses prédécesseurs s'étaient toujours opposés, créa la garde civique à Rome et dans toutes les villes des États pontificaux, etc.... (1). Enfin, il institua, sous la présidence du cardinal-secrétaire d'État, une junte nationale (2). Italien de cœur autant que de naissance, Pie IX avait compris les vœux de ses compatriotes, et il avait jugé qu'il y avait là un beau rôle pour lui s'il les secondait.

Les résultats, il faut le reconnaître, furent loin de répondre aux espérances. En changeant les formes de l'ancien gouvernement, Pie IX en avait conservé presque tout le personnel, et l'on n'y rencontrait que des gens attachés, par habitude ou par intérêt, aux mauvaises traditions et dont la muette résistance entravait à chaque pas la marche du gouvernement. Il faut ajouter que, les bons sentiments du pape n'étant pas soutenus par une volonté ferme, il prenait l'alarme dès qu'on lui faisait entrevoir, dans les réformes civiles, quelque péril pour l'Église ou quelque amoindrissement de la puissance ecclésiastique. Il revenait alors en arrière aussi vite qu'il s'était laissé pousser en avant. Cependant, malgré ces entraves, malgré ces contradictions fréquentes, un grand fait s'était accompli : le gouvernement romain avait désavoué les théories de l'absolutisme (3) !

(1) Sponville, p. 13-14.
(2) Balleydier, *Histoire de la révolution de Rome*, t. I, p. 5.
(3) E. Regnault, *Hist. de huit ans*, t. III, p. 310.

Le grand-duc de Toscane fut le premier des souverains de l'Italie qui se décida à marcher sur les traces du pape. Le 6 mai 1847, il promulgua une loi très libérale sur la presse, puis il décréta la liberté individuelle, chargea une commission de reviser les lois du pays et de les réunir en code, réforma la police, nomma un conseil d'État et créa une garde civique à l'instar de celle de Rome. — Le roi Charles-Albert ne tarda pas à entrer également dans la voie des réformes : il institua une cour de cassation, abolit la juridiction des magistrats de santé, en leur substituant un conseil suprême et des conseils provinciaux, et publia une loi sur la presse qui satisfit presque complètement l'opinion publique. — Enfin, le duc de Lucques s'associa également à cette grande œuvre de régénération, en accordant à ses sujets, le 2 septembre 1847, l'institution de la garde civique (1).

Toutes ces concessions excitèrent au plus haut point la reconnaissance des peuples auxquels elles étaient faites. Dans les États pontificaux, dans la Toscane, dans le Piémont et à Lucques, les habitants manifestèrent leur joie par des fêtes et par des vivats frénétiques.

Cependant l'Autriche ne put voir sans inquiétude l'accomplissement de ces réformes ainsi que la fermentation qui régnait dans la péninsule. Elle adressa en particulier à Pie IX des notes où sa conduite libérale était blâmée, où ses concessions étaient taxées de fai-

(1) Jaunez Sponville, p. 16-19.

blesse, et dans lesquelles elle lui enjoignait d'avoir à se conformer à l'esprit des traités de 1815. Puis, craignant, non sans raison, que l'effervescence qui se manifestait dans le centre et le midi de l'Italie n'envahît ses provinces lombardo-vénitiennes, elle se mit à renforcer ses garnisons sur le Pô. Bientôt, elle se prépara à intervenir, malgré les instances du ministère français, qui la priait vivement de rester neutre (1).

L'article 103 des traités de Vienne lui donnait droit de garnison dans la place de Ferrare. A ce titre, un corps autrichien occupait la citadelle de Ferrare et plusieurs casernes dans l'intérieur de la ville. La garde des barrières et de tous les autres postes avait été laissée, par convention expresse, aux troupes pontificales. Ayant reçu le texte d'un discours prononcé par M. Guizot à la Chambre des pairs, dans la séance du 3 août, le cabinet autrichien s'empressa de faire connaître comment il entendait « *soutenir de toutes ses forces le gouvernement de Pie IX* »: le 10 août, une division de troupes hongroises passait le Pô, pénétrait à Ferrare, et s'emparait de tous les postes, de toutes les places, menaçant de passer par les armes quiconque opposerait la moindre résistance (2).

Cet acte inattendu porta à son paroxysme la vieille haine des Italiens contre les Autrichiens. A Rome, à Bologne, à Forli, à Ravenne et dans d'autres places,

(1) Regnault, t. III, p. 313-14
(2) Id., p. 315.

des volontaires s'armèrent et se préparèrent à marcher contre ceux qui venaient ainsi troubler la paix générale. En même temps, un cri, une sorte de mot d'ordre : « *L'indépendance italienne !* » parcourut la péninsule et électrisa les esprits. Le roi Charles-Albert, écrivit au pape et lui promit des secours en hommes et en argent. Enfin, les trois souverains libéraux que comptait l'Italie, Pie IX, Charles-Albert et Léopold II, conclurent ensemble, le 24 décembre 1847, une ligue offensive et défensive, sous la forme d'une convention douanière (1).

Lors de l'occupation de Ferrare par les Autrichiens, M. Guizot, chef du cabinet de Paris, avait protesté contre cette invasion des États romains. Plus tard, la nouvelle de l'émotion causée par ce fait en Italie, les projets d'affranchissement, les aspirations à l'unité qu'exprimaient ouvertement les patriotes italiens, modifièrent les sentiments du ministre français. Ces vœux étaient contraires à ses propres idées ; ils renversaient ses plans de conservation monarchique. M. Guizot s'en montra fort irrité; il déclara retirer aux Italiens sa protection et ne plus vouloir s'occuper d'eux (2).

Immédiatement, l'Angleterre se mit en devoir de recueillir la succession de la France. Un des collègues de lord Palmerston, lord Minto, se rendit en Italie, la parcourut en tous sens, reconnut que la haine de l'Au-

(1) V. cette pièce dans Sponville, p. 257-262.
(2) Regnault, t. III, p. 317.

triche et le désir des réformes étaient chez les Italiens deux sentiments d'une égale énergie, encouragea le parti de la liberté, promit à ce dernier l'appui tout au moins moral de son gouvernement et reçut partout des témoignages de respect. La France avait lâchement abandonné ses alliés naturels; l'Angleterre recueillait tous les profits de cette faiblesse (1).

En attendant, les démonstrations d'inimitié contre l'Autriche s'accroissaient de jour en jour et menaçaient de prendre une tournure plus grave. Dans la Lombardie et la Vénétie, la haine dont l'Autriche était depuis longtemps l'objet prenait des proportions réellement inquiétantes. A l'imitation des Américains qui, au début de leur guerre d'indépendance, se privèrent de thé afin de porter préjudice au trésor anglais (2), les habitants des provinces italiennes soumises à l'Autriche, qui avait le monopole du tabac, des loteries, ne fumèrent plus, ne jouèrent plus. N'osant pas attaquer ouvertement leur souveraine, les Italiens s'en prenaient à sa bourse (3).

Le cabinet de Vienne finit par s'apercevoir qu'il avait été trop loin; le prince de Metternich proposa au pape de retirer les troupes autrichiennes de Ferrare, à la condition qu'il consentirait, lui, au désarmement de la garde civique et à la suppression des députations provinciales. Pie IX refusa. Les Autrichiens restèrent

(1) Regnault, t. III, p. 318.
(2) V. notre *Histoire des Etats-Unis*, t. I, p. 251.
(3) Perrens, *Deux ans de révolution en Italie*, p. 227.

donc maîtres de Ferrare, mais, cette fois, ils n'avancèrent pas plus loin en Italie et se contentèrent de conclure avec le duc de Modène (24 décembre 1847), le duc de Lucques et la duchesse de Parme, des conventions par lesquelles ces trois souverains accordaient à l'Autriche le droit de faire rentrer ses troupes dans leurs États, et d'occuper les places fortes toutes les fois que l'intérêt de la défense commune l'exigerait. Ainsi l'Italie était partagée en deux camps : d'un côté l'Autriche, le duché de Parme, celui de Modène et celui de Lucques ; de l'autre, le Piémont, les États romains et la Toscane, Naples restant encore en dehors de la ligue italienne (1). Quelques mois plus tard, l'Autriche, tout en réservant la question de droit, restituait la ville de Ferrare au pape, et les Suisses au service du Saint-Siége reprenaient possession, le 23 décembre 1847, des postes qui avaient été occupés par les Autrichiens.

Pendant toute la partie de son règne qui suivit l'insurrection de 1821, Ferdinand Ier de Naples ne cessa d'opprimer son peuple. François Ier, qui lui succéda en 1825, n'agit pas différemment, et Ferdinand II, dont les populations des Deux-Siciles saluèrent l'avènement en 1830 comme le commencement d'une meilleure ère, trompa, après deux mois de règne, ces douces espérances. Sous lui, les iniquités dont se plaignait à bon droit le peuple des Deux-Siciles redoublèrent. En 1847, la situation des sujets de Ferdinand II était de tous

(1) J. Sponville, p. 22.

points intolérable. Ils étaient soumis à une infinité d'exactions, de misères et de tortures qui faisaient de leur patrie le pays le plus mal gouverné d'Europe. Outre sa liste civile, le roi prenait pour lui l'excédent des recettes (1). Il n'y a donc rien d'étonnant que ç'ait été de ce royaume que partit l'étincelle de la révolution. A la fin de 1847, le mécontentement était si grand qu'on n'entendait partout que plaintes et menaces. Une sourde fermentation y régnait, entretenue, excitée par le spectacle des réformes accomplies spontanément par les autres souverains de l'Italie dans leurs États respectifs.

Le 1er septembre 1847, une première insurrection éclata simultanément à Reggio sur le continent et à Messine en Sicile. Le roi y envoya aussitôt des troupes qui, après plusieurs engagements avec les révoltés, rétablirent l'ordre.

Ces deux émeutes, de peu d'importance il est vrai, auraient dû ouvrir les yeux au roi sur la nécessité d'accorder à ses sujets les libertés si impatiemment attendues. Il n'en fut rien. Aussi l'effervescence alla-t-elle toujours croissant. A plusieurs reprises, les populations du royaume de Naples adressèrent des pétitions à Ferdinand II, pour qu'il consentît à quelques réformes; chaque fois la réponse du roi fut négative.

Le 14 décembre 1847, eut lieu à Naples même un autre soulèvement populaire que les troupes réprimè-

(1) Perrens, p. 420.

rent encore et avec cruauté. Depuis, les arrestations, les emprisonnements se firent en masse; mais la sévérité des autorités ne fit qu'attiser la colère générale: les manifestations continuèrent. Dans la Sicile, surtout, le peuple ne se laissa en rien abattre; son agitation prit, au contraire, tous les jours un caractère de plus en plus menaçant. Enfin, le 12 janvier 1848, Palerme se leva en armes, chassa la garnison et établit un gouvernement provisoire. Messine, Trapani, Catane et Syracuse suivirent immédiatement l'exemple de Palerme; le 28, l'insurrection était maîtresse de l'île entière. La veille, Naples s'était également révoltée pour la deuxième fois contre Ferdinand II: le peuple avait assiégé le palais royal, refoulé les troupes et contraint ainsi le roi à promettre une constitution. Cette fois, Ferdinand tint son engagement; le 10 février, la Constitution était proclamée à Naples avec une grande pompe et au milieu de l'ivresse du peuple (1).

Le même jour, un bateau à vapeur apporta à Palerme la Constitution donnée par le roi Ferdinand aux Siciliens. Elle était peu différente de celle qu'il venait d'accorder aux Napolitains. Néanmoins, les Siciliens la refusèrent, ne trouvant pas les concessions suffisantes, et ils se maintinrent en état de rébellion.

Dans ces circonstances, le comité sicilien sollicita pour régler ses différends avec le gouvernement royal la médiation de lord Minto, l'envoyé britannique. Lord

(1) Sponville, p. 37-38 et 345-372.

Minto accepta; la cour de Naples consentit également à cet arbitrage. Les négociations furent longues et épineuses : on ne pouvait s'entendre sur la forme administrative à donner à la Sicile. Pendant que ces négociations duraient, le gouvernement napolitain envoyait de nouvelles troupes en Sicile. Tout à coup, le 22 février, Messine fut l'objet d'un bombardement de la part des forces royales. Pendant trois jours, des bombes plurent sur la ville, où elles causèrent d'effrayants ravages. Les flottes française et anglaise stationnées dans les eaux de la Sicile rendirent, en cette occasion, d'immenses services à l'humanité, en recueillant à leur bord les malheureuses victimes qui fuyaient la mort et l'incendie. Leurs équipages descendirent à terre et aidèrent les habitants à éteindre le feu allumé par les bombes.

Cependant, les négociations n'aboutissaient pas et le ministère napolitain, à bout de ressources, donna sa démission en masse. Enfin, le roi se décida à accepter les dernières propositions que les Siciliens lui avaient faites par l'entremise de lord Minto; ils obtinrent un parlement, une administration et une milice composés entièrement de Siciliens, et don Ruggiero Settimo fut nommé lieutenant du roi en Sicile; ainsi s'accomplit la pacification de l'île (1).

A la nouvelle des faits dont le royaume des Deux-Siciles venait d'être le théâtre, le roi de Piémont et le

(1) J. Sponville, p. 38-40.

grand-duc de Toscane voulurent aller au-devant des vœux de leurs sujets. De son plein gré, le 8 février 1848, Charles-Albert donna aux Piémontais une constitution ou « *Statut fondamental* », en quatorze articles, complétée et publiée le 4 mars suivant (1). Le 16 du même mois de février avait lieu à Florence la proclamation de la Constitution octroyée par le grand-duc Léopold II aux Toscans (2).

Sur ces entrefaites éclata la révolution française de février. Cet événement fut un stimulant énergique pour les patriotes, qui en conçurent plus de courage et d'audace; d'un autre côté, il fut une menace pour les princes de l'Italie, à qui il fit comprendre qu'il était nécessaire d'entrer résolument dans le gouvernement libéral et constitutionnel. Le 14 mars, Pie IX suivit l'exemple que les souverains du Piémont et des Deux-Siciles lui avaient donné; à son tour, il octroya à son peuple une constitution (14 mars 1848) (3). Cette constitution, ainsi que celles qui avaient été promulguées dans le Piémont et à Naples, était calquée, à quelques nuances près, sur la charte française de 1830. Celle qui était donnée par le pape à ses sujets établissait la distinction entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, aussi fut-elle accueillie avec un grand enthousiasme par toute la population. — La révolution

(1) V. cet acte dans Sponville, p. 263-286.
(2) Id., p. 287-310.
(3) V. cet acte dans Sponville, p. 311-336.

survenue en France exerça encore son influence sur le roi Ferdinand II. Dans la crainte de nouveaux soulèvements, il se résigna à ajouter plusieurs concessions à celles qu'il avait précédemment accordées à ses sujets.

Les hautes classes de l'Italie, plus modérées que les basses, se déclaraient déjà satisfaites des réformes obtenues, lorsque, le 18 mars, à l'annonce de la révolution de Vienne, Milan se souleva. Le vice-roi dut s'enfuir avec sa famille. Pendant quatre jours, le général autrichien Radetzki combattit les insurgés, mais, à la fin, il fut obligé d'abandonner la ville avec son armée. — Le même jour, 22, Venise renvoyait à son tour sa garnison autrichienne et, le 24, proclamait la république de Saint-Marc. — En apprenant la victoire remportée par l'insurrection à Milan et à Venise, toutes les villes de la Vénétie et de la Lombardie se lèvent successivement et les Autrichiens les quittent le plus souvent sans combat : en moins de huit jours, ces deux provinces sont évacuées, à l'exception des forteresses de Vérone, de Mantoue, de Peschiera et de Legnano, où les débris de l'armée autrichienne, chassés de toutes les places qu'elle a jusqu'alors occupées, ont trouvé un refuge et tiennent en respect la population (1).

Le contre-coup de la révolution qui avait ainsi éclaté dans les provinces soumises à l'Autriche, s'était immédiatement fait sentir dans les petits duchés italiens les plus voisins, et dont les souverains étaient le plus di-

(1) J. Sponville, p. 43-44.

rectement inféodés à la politique de l'Autriche. Le 20 mars, la population de Parme s'était soulevée ; après un combat acharné, la victoire lui était restée et le duc régnant avait pris la fuite. — Le même jour, Modène accomplissait également sa révolution. Aussitôt que la nouvelle en parvint à Bologne, 2,500 volontaires partirent de cette ville pour aller au secours des Modenais.

Le duc François V, qui avait publié, mais trop tard, une proclamation dans laquelle il annonçait à ses sujets qu'il se disposait à satisfaire leurs vœux en leur accordant une constitution, fut obligé de céder au torrent populaire et partit pour l'Autriche. — Le 22 mars, la ville de Massa et tout son territoire se soulevèrent également. — Le duché de Parme et celui de Modène s'annexèrent au Piémont, et le duché de Massa et Carrara, avec les provinces de la Lunigiana et de la Garfagnana, se donnèrent à la Toscane, qui les occupa militairement (1).

Les Piémontais partagèrent aussi l'enthousiasme patriotique qui s'étendait à ce moment sur le nord de la péninsule. Quoique n'ayant rien à y gagner personnellement, ils veulent soutenir leurs « frères » de la Lombardie. Leur roi, Charles-Albert, par haine pour l'Autriche qu'il aspire à voir expulsée de l'Italie (2), les encourage ouvertement, s'associe à leur dessein. Le 24 mars, il se met à la tête de l'armée, forte de 45,000 hommes avec 88 bouches à feu, et pénètre snr

(1) J. Sponville, p. 59-61.
(2) Perrens, p. 132.

le territoire lombard; le 29, il est à Pavie, aux portes de Milan.

Aussitôt, Rome, Florence, Bologne, Gênes envoient des contingents à l'armée piémontaise. Pie IX, tout en déclarant « *qu'en sa qualité de chef de l'Église*, il ne peut participer à la guerre (1) », a la main forcée par son peuple et consent à la réunion d'un corps de 12,000 hommes. Le roi de Naples, entraîné par la force de l'opinion publique, autorise également le départ d'une armée de 15,000 hommes et en donne le commandement au général Guillaume Pepe, ce vieux partisan déclaré de l'indépendance italienne.

Pendant ce temps, le général Radetzki prenait position avec seulement 16,000 hommes et 63 bouches à feu dans le redoutable quadrilatère formé par les places de Peschiera et de Mantoue, sur le Mincio, de Vérone et de Legnago, sur l'Adige. Le 6 avril, Charles-Albert, à la tête de 70,000 hommes avec 112 pièces d'artillerie, marcha contre les Autrichiens. Le lendemain, les deux armées se rencontrèrent à Goïto, sur le Mincio : les Piémontais y gagnèrent leur première victoire. Comme d'un commun accord, les hostilités cessèrent ensuite. — On prétend que le gouvernement autrichien fit, à ce moment, des ouvertures de paix au roi de Piémont; il lui aurait offert de lui céder toute la Lombardie avec la ligne du Mincio pour frontière. C'était, pour le Piémont, un accroissement consi-

(1) Ricciardi, p. 121.

dérable de territoire, mais Charles-Albert ne voulut pas accepter cette proposition. C'eût été sacrifier la Vénétie, et Charles-Albert voulait que l'Italie tout entière fût libre. Le refus du roi de Piémont l'honore, car, comme l'a dit fort justement un historien (1), il prouve que c'était par dévouement pour l'Italie et non par ambition personnelle qu'il avait pris les armes.

Le 19, les hostilités furent rouvertes par Charles-Albert, qui se porta sur Mantoue. Radetzki voulut lui barrer le passage, mais la valeur dont les Piémontais et les Toscans étaient animés lui fit lâcher pied.

Le 30, les Piémontais remportèrent une autre victoire à Pastrengo. Le 6 mai, ils attaquaient Vérone, d'où ils réussissaient à chasser les Autrichiens, puis ils mettaient le siège devant Peschiera. Le 9 et le 20, les corps toscan et romain étaient battus par le général autrichien Nugent.

Charles-Albert venait d'adopter un plan d'opérations, avec lequel il croyait mettre fin à la guerre, quand les événements dont Naples était le théâtre déterminèrent le roi Ferdinand à rappeler auprès de lui le général Pepe et son armée. Lorsqu'il avait donné une constitution à ses sujets, Ferdinand n'avait fait que se soumettre à une nécessité bien dure pour lui. Il ne cherchait donc qu'une occasion pour la retirer. D'un autre côté, le parti libéral ne considérait pas cette constitution comme suffisamment démocratique

(1) J. Sponville, p. 52.

et demandait plusieurs remaniements. Le roi les promit; mais le 15 mai 1848, jour de l'ouverture des Chambres, arriva sans qu'aucune modification eût été apportée à la Constitution. Les députés invitèrent alors Ferdinand à satisfaire au vœu de la majorité de la nation. Le roi refusa. La nuit suivante, Naples se couvrit de barricades que la garde nationale se chargea de défendre. Dans la matinée du 16, une bataille s'engagea entre les troupes royales et les gardes nationaux. Elle dura huit heures, quand, à la fin, ces derniers, écrasés sous le nombre, cédèrent et se dispersèrent. Une soldatesque enivrée de poudre se répandit dans la ville, pillant les magasins, incendiant les palais et massacrant sans pitié tous ceux, hommes et femmes, qui cherchaient à les arrêter. Indigné de ces excès, l'amiral Baudin, qui était en rade avec la flotte française, adressa une note au président du conseil des ministres, en lui déclarant que, le gouvernement napolitain ayant violé les traités, il lui donnait une heure pour faire cesser le feu et garantir la sûreté des personnes et des propriétés, sans quoi, il débarquerait avec 9,000 hommes pour faire respecter le droit des gens et de l'humanité (1). Cette menace suffit. Le soir, la tranquillité était rétablie, et le roi publiait une proclamation dans laquelle il promettait de réunir bientôt les chambres.

C'était cette journée qui avait amené le roi Ferdinand II, désireux avant tout de pourvoir à sa propre

(1) J. Sponville, p. 98.

sécurité et à la tranquillité de ses États, à rappeler le corps d'armée qu'il avait envoyé prêter main-forte au roi de Piémont. Le général Pepe mit au-dessus de la personne de Ferdinand son amour pour la *cause italienne*, et il refusa d'obéir afin de continuer la lutte engagée. Ses officiers et ses soldats ne partageaient pas, il faut croire, ce sentiment, car les trois quarts d'entre eux, lorsqu'ils connurent l'ordre du roi et la réponse de leur général, quittèrent le camp et prirent, par bandes, le chemin de Naples.

En attendant, l'armée de Charles-Albert assiégeait Peschiera. Admirablement défendue par le général Rath, cette place ne capitula que le 30 mai, après avoir subi un bombardement et épuisé ses dernières munitions. Le même jour, Radetzki, que l'affaiblissement de l'armée piémontaise causé par le départ des troupes napolitaines enhardissait, essayait de prendre, à Goïto, sa revanche du combat du 7 avril. Il était sur le point de réussir : le désordre se mettait dans les rangs des Piémontais, quand le duc de Savoie, Victor-Emmanuel, arrivant avec le régiment des gardes qu'il commandait, décida de sa seconde défaite.

Déjà, les duchés de Parme et de Modène avaient, comme nous l'avons dit, voté leur annexion aux États sardes ; la veille de la bataille de Goïto, la Lombardie suivit cet exemple, qui, quelques jours après, était encore imité par les provinces de Vicence, de Padoue, de Trévise et de Rovigo.

A ce moment, c'est-à-dire au moment où Charles-Al-

bert pouvait croire la domination autrichienne renversée à jamais, les chances de la guerre tournèrent contre lui. Tandis qu'il s'emparait inutilement de Rivoli, Radetzki se portait contre Vicence, défendue par le corps toscan de Durando. Grâce à des forces supérieures, il obtint la reddition de la ville et de l'armée toscane, qu'il licencia, après lui avoir fait promettre de ne pas servir contre l'Autriche pendant trois mois. Padoue, Trévise, Mestre, Palmanova suivirent bientôt le sort de Vicence. En quelques semaines toute la Vénétie fut conquise, à l'exception de Venise, où le général Pepe s'était renfermé avec 2,000 Napolitains et les débris de divers corps italiens, formant en tout une garnison de 25,000 hommes (1).

Charles-Albert n'avait plus maintenant avec lui, en outre de son armée, que le corps envoyé par le pape et les volontaires florentins. Par contre, il se voyait en face d'une armée plus nombreuse et mieux disciplinée que la sienne. Grâce aux réserves qu'il fit venir du Piémont, il eut bientôt cependant 80,000 hommes sur le Mincio, mais son adversaire reçut, lui-même, des renforts qui portèrent le chiffre de son armée à 120,000 hommes. Les situations restaient donc les mêmes.

Le 6 juillet, la Vénétie déclara s'unir au royaume lombardo-piémontais, et, quelques jours après, Charles-Albert reçut la nouvelle de l'élection en Sicile, comme

(1) J. Sponville, p. 54.

roi, d'un de ses fils, le duc de Gênes. C'étaient là des encouragements précieux que le roi de Piémont voulut reconnaître par des victoires; il ne devait plus en remporter qu'une. Le 23, une division de son armée (12,000 h.), établie à Santa-Giustina, Sona et Somma-Campagna, et que commandait le général de Sonnaz, était attaquée par 40,000 Autrichiens; contre toute attente, la résistance fut très faible, et, après un combat de peu de durée, les Piémontais se débandèrent et s'enfuirent jusque derrière le Mincio (1).

Cette défaite eut pour résultat l'abandon, par Charles-Albert, du village de Custozza. Le lendemain, Radetzki voulut poursuivre son avantage, mais cette fois les chances tournèrent contre lui; Custozza et Somma-Campagna lui furent repris. Le 25, les Italiens, enflammés par leur succès de la veille, recommencèrent le combat. Ils voulurent chasser les Autrichiens de Valeggio, mais le défaut d'ensemble dans les opérations fit avorter leur tentative, et, après une bataille qui dura onze heures, ils perdaient leur position de Custozza et battaient en retraite sur Villa-Franca (2). Dans la nuit du lendemain, 26-27, un combat terrible s'engagea à Volta, dont les Autrichiens restèrent à la fin maîtres.

A plusieurs reprises, la France avait offert à Charles-Albert le concours actif de son armée; l'offre avait

(1) Rustow, *l'Art militaire*, t. II, p. 246-47.
(2) Beaumont-Vassy, *les États italiens*, p. 323.

été toujours refusée, car les Italiens prétendaient recouvrer seuls leur indépendance : « *Italia fara da se* », disaient-ils (l'Italie se suffira seule). Mais, après sa dernière défaite, Charles-Albert reconnut la nécessité d'une intervention étrangère, et il s'adressa au gouvernement français. Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, venait de lui répondre par un projet de médiation qui devait donner la Lombardie au Piémont, quand l'armée autrichienne, continuant à avancer, et dont l'avant-garde était déjà arrivée à Pavie, força Charles-Albert à retourner précipitamment à Milan. Le 3 août, il campait à un quart de lieue de la capitale lombarde.

De son ardente et nombreuse armée de 80,000 hommes du mois de juillet, le roi de Piémont n'avait plus avec lui alors que 30,000 hommes, épuisés et sans munitions. Dans ces conditions, Charles-Albert ne crut pas devoir attendre d'être assiégé pour se rendre, et le 5 il signait, avec Radetzki, la capitulation de Milan. Le lendemain, l'armée piémontaise l'évacuait, suivie d'une foule considérable de citoyens, femmes et enfants, qui fuyaient les vengeances de l'Autriche (1). La Lombardie revenait ainsi pour la deuxième fois à l'Autriche. Aux termes de l'acte de reddition, Charles-Albert dut remettre aux mains des Autrichiens les forteresses de Peschiera, de Rocca, d'Anfo, et s'engager à retirer de la Vénétie, de Modène et de Parme ses forces de terre et de mer. De plus, l'état de siège fut déclaré

(1) Zeller, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, p. 97-98.

dans toute l'étendue du territoire recouvré par l'Autriche.

Mais tout n'était pas terminé encore, car, un aventurier héroïque, Garibaldi, revenu tout exprès de l'Amérique du Sud, où il avait pris part à l'émancipation des colonies espagnoles, tenait encore la campagne dans les environs du lac de Côme avec le corps de volontaires qu'il avait levé. Attaqué à Varèse par des forces supérieures, il sut s'y maintenir jusqu'au 26 août; mais, les Autrichiens ayant reçu de nouveaux renforts, Garibaldi dut licencier ses compagnons et chercher un asile en Suisse (1).

A Rome, le pape avait, depuis le commencement de la guerre, cherché à résister au peuple qui voulait l'entraîner à y prendre part. Il avait bien autorisé le départ d'un corps de volontaires, mais il avait borné là sa coopération. Ce n'était pas assez pour le parti libéral, de l'indépendance. Il sollicita, à plusieurs reprises, Pie IX de soutenir la cause italienne, mais vainement. Du reste, avec le temps, une évolution de plus en plus complète se faisait dans l'esprit du pape. Habilement circonvenu par les agents autrichiens qui s'efforçaient de lui démontrer les dangers auxquels il s'exposait, et, avec lui, l'Europe, en octroyant aux Romains des libertés dont ils s'étaient jusque-là passés, Pie IX s'arrêta dans son œuvre de réformes. Dès lors, il se refusa obstinément à accorder de nouveaux droits politiques à son

(1) Ricciardi, *Histoire de la révolution italienne*, p. 273.

peuple; en même temps, il répudia toute responsabilité dans les événements accomplis dans la péninsule, et en vint à déclarer ne pas vouloir faire la guerre à l'Autriche (10 juillet 1848). A partir de ce moment, Pie IX perdit sa popularité. — L'encyclique par laquelle il fit ensuite connaître aux Romains sa résolution de ne pas entrer en lutte avec l'Autriche, prouva clairement son hostilité au vœu public et produisit le plus fâcheux effet. A Bologne, le peuple foula aux pieds les cocardes aux couleurs du pape, et ses bustes furent brisés sur les places publiques.

Devant ces manifestations, Pie IX crut devoir faire quelque chose pour satisfaire le sentiment général. Il écrivit à l'empereur d'Autriche, pour le prier de consentir à l'affranchissement de la Lombardie et de la Vénétie, afin d'éviter l'effusion du sang. Cette lettre eut un résultat bien inattendu. Un corps d'armée autrichien entra sur le territoire pontifical et se rendit maître de Ferrare. Le pape protesta. La Chambre des députés romains le supplia de déclarer la guerre à l'Autriche. Le peuple appuya cette demande par de nouvelles démonstrations. Enfin, le 25 juillet, Pie IX, vaincu, céda et promit de mettre toutes ses troupes sous les ordres de Charles-Albert. Mais aussitôt les Autrichiens s'avancèrent à travers le territoire pontifical. Le 8 août, ils occupèrent Bologne, d'où ils furent chassés par le peuple et qu'ils bombardèrent ensuite par vengeance.

A la nouvelle de ces faits, la population de Rome se porta encore sous les fenêtres du Vatican, pour sommer

le pape de se mettre à la tête de son armée. Pie IX, auquel toute violence répugnait, temporisa ; entre temps, il entama secrètement des pourparlers avec le commandant du corps d'armée autrichien. Le 18 août, une convention fut conclue à Rovigo, par laquelle les Autrichiens s'engagèrent à évacuer les États pontificaux, sauf la citadelle de Ferrare, à la condition que l'armée papale ne prendrait aucune part à la guerre de l'indépendance (1). En conséquence de cet arrangement, le départ des troupes qui étaient sur le point de quitter Rome, pour se rendre dans le nord, fut suspendu.

L'engagement contracté par le pape envers l'Autriche, engagement qui était en opposition directe avec le vœu unanime des Romains, souleva chez ces derniers un extrême mécontentement. Dès lors, la désaffection pour Pie IX et son gouvernement devint de plus en plus grande, et l'on put prévoir qu'elle se traduirait, à la première occasion, en événements graves (2). En effet, le 14 novembre, l'effervescence populaire se manifeste par quelques actes de révolte contre les autorités. Le lendemain, le peuple se porte au Quirinal et veut dicter à Pie IX ses volontés. De là, les plus violents se rendent au Parlement et assassinent, à la porte, le ministre Rossi (3), auquel ils attribuent l'attitude et la conduite

(1) Sponville, p. 79.

(2) Ricciardi, *Histoire de la révolution*, p. 278 et 296.

(3) Nous avons déjà eu occasion de parler de cet homme d'État dans notre chapitre sur la révolution suisse de 1847 (voir page 223). A cette époque il était ambassadeur de France. Italien de naissance, le comte Pellegrino Rossi, économiste éminent, avait, en 1815, accepté du roi de

du pape. Ils imposent ensuite à Pie IX un ministère de leur choix. Le 16, ils lui demandent de licencier sa garde suisse; Pie IX s'y résout; mais la garde, elle, refuse de livrer les postes qu'elle occupe au Quirinal, et il faut que le pape le lui ordonne pour qu'elle cède (1). — Huit jours après, le pape fuit de Rome sous un simple habit de prêtre et cherche un refuge à Gaëte.

La nouvelle des événements survenus à Rome et la fuite du pape causèrent, en Europe, une profonde sensation. Toutes les puissances catholiques offrirent, à l'envi l'une de l'autre, à Pie IX, un asile dans leurs États; la protestante Angleterre, elle-même, lui offrit un refuge à Malte; mais il refusa toutes ces propositions (2).

D'un autre côté, la fuite du pape consterna les chefs du mouvement insurrectionnel romain, qui n'avaient point prévu cette éventualité. Par deux fois, la Chambre des députés envoya auprès de Pie IX pour le prier de revenir dans ses États et de choisir un ministère qui eût sa confiance et celle du pays. Pie IX refusa de rece-

Naples, Murat, une haute fonction publique. Proscrit à la chute de son maître, Rossi se réfugia à Genève, où ses hautes capacités lui valurent plusieurs postes élevés, le droit de bourgeoisie et le mandat de député. En 1833, il vint en France, où il reçut des lettres de naturalisation, fut nommé successivement professeur au Collège de France, membre de l'Académie, de la Chambre des pairs, du conseil de l'instruction publique, etc..., et enfin, fut chargé, en 1847, d'obtenir du pape Pie IX la répression de l'ordre des Jésuites, qui agitait alors la France et la Suisse L'habileté qu'il déploya dans cette mission frappa le souverain Pontife qui, un an plus tard, l'appela auprès de lui, et au mois de septembre le nomma son premier ministre.

(1) Balleydier, *Histoire de la révolution de Rome*, t. I, p. 255-56.

(2) Sponville, p. 87.

voir les délégués. Ce fut une faute qui acheva de rompre le lien qui l'unissait à son peuple. Désormais, les événements marchèrent avec rapidité vers l'anéantissement du pouvoir temporel du pape. Le 26 décembre, le Parlement convoque les citoyens romains pour élire une Constituante. Le 9 février 1849, cette assemblée décrète la déchéance temporelle du pape, et comme forme de gouvernement la république démocratique (1). Mazzini, Garibaldi et Avezzana forment le triumvirat chargé d'exécuter les décrets de l'assemblée.

De Rome, le mouvement insurrectionnel s'était répandu en Toscane. Bien que le grand-duc eût autorisé le départ de nombre de ses sujets pour l'armée de Charles-Albert, cette concession à l'opinion publique n'avait pas suffi pour calmer les esprits. Une grande animation régnait par tout le pays contre ce qui était autrichien; Léopold II avait dû quitter l'uniforme d'archiduc d'Autriche pour porter celui de général de la garde nationale. Le bruit des combats qui se livraient en Lombardie avivait l'ardeur belliqueuse des Toscans. Plus tard, lorsqu'ils connurent la victoire de Goïto et la prise de Peschiera, leur enthousiasme devint du délire, et les départs de volontaires pour le théâtre de la guerre devinrent plus nombreux. Le grand-duc les toléra encore, mais ce n'était plus assez pour la population toscane. Elle voulut que Léopold prît de son côté des mesures pour assurer le triomphe de l'indépen-

(1) Zeller, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, p. 124.

dance italienne, et, comme il ne paraissait pas disposé à se rendre à ce vœu, les 29 et 30 juillet quelques désordres éclatèrent. Le 31, la Chambre décréta la mobilisation de dix bataillons de garde nationale (10,000 hommes environ âgés de dix-huit à quarante ans), et l'envoi au camp de Charles-Albert de tout ce qui restait de milice stanziale, ainsi que la mise en activité de la garde civique de réserve pour la garde de la ville. Ces mesures calmèrent l'effervescence de la population (1).

Mais ce n'était qu'une accalmie à laquelle Livourne, moins d'un mois plus tard, mit fin. Le 25 août, les habitants de cette ville se soulevèrent, pillèrent un dépôt d'armes et tentèrent de se rendre maîtres de la poudrière.

A la nouvelle de ces faits, le gouvernement ordonna la fermeture des clubs dans toutes les villes de la Toscane. Cette mesure fut exécutée sans résistance à Florence, mais à Livourne une lutte s'engagea entre la troupe et le peuple. La victoire demeura à ce dernier, qui prit possession des portes de la ville et des postes militaires. Le 7 septembre, une députation livournaise se rendit à Florence et obtint du ministère son assentiment à toutes les conditions de soumission qu'il lui plut de poser. Cette modération extrême ne désarma pas encore l'insurrection. Les Livournais désavouèrent leurs mandataires, et ils formulèrent de nouvelles exi-

(1) Sponville, p. 63.

gences, auxquelles le gouvernement, après quelques difficultés, se résigna.

Tous ces faits et les concessions qui lui étaient ainsi arrachées, joints à la présence dans son cabinet d'hommes ultra-libéraux, et qui lui étaient profondément antipathiques, dégoûtèrent le grand-duc du pouvoir. Le 31 janvier 1849, il quitta Florence pour Sienne, d'où de nouvelles émeutes le chassèrent le 7 février. Léopold se retira alors à San-Stefano.

Aussitôt après la fuite de Florence du grand-duc, un gouvernement provisoire s'établit dans cette ville. Son premier acte fut de dissoudre la Chambre des députés et le Sénat, et de les remplacer par une chambre unique, élue par le suffrage universel. Il envoya aussi des commissaires à Rome et à Venise pour négocier, avec les gouvernements républicains qui y siégeaient, une alliance offensive et défensive. Toutes les villes et communes de la province se soumirent plus ou moins volontairement au nouvel ordre de choses, et envoyèrent des adresses d'adhésion au gouvernement provisoire. Quelques-unes allèrent plus loin : elles proclamèrent la république. Dans ces circonstances, le grand-duc ne se jugea plus en sûreté. Le 20 février, il s'embarqua sur une corvette anglaise et se rendit à Gaëte, où il se rencontra avec le pape.

Avant de quitter San-Stefano, Léopold avait adressé une proclamation aux Toscans pour les engager à lui rester fidèles, et [illegible] note [illegible] membres du corps diplomatique, dans laquelle il les remerciait des preuves

nombreuses d'intérêt qu'ils lui avaient données, et expliquait les motifs de son départ. Cet appel au jugement de l'Europe fut imité par le gouvernement provisoire, qui adressa aussi une note aux différentes cours pour justifier sa conduite et son entrée en fonctions. A ces deux appels, l'Europe resta muette, mais, à Turin, le président du conseil, Gioberti, essaya d'entraîner le roi Charles-Albert à intervenir militairement dans la Toscane pour rétablir le grand-duc. Charles-Albert s'y refusa (1).

L'existence en Italie des trois républiques vénitienne, romaine et toscane, n'avait pas été sans se faire sentir dans le Piémont ainsi que dans la Lombardie. La capitulation du roi Charles-Albert à Milan avait été vivement blâmée par les populations, tant lombardes que piémontaises, qui eussent de beaucoup préféré le voir prolonger la lutte ; aussi, depuis que le monarque en qui les Italiens avaient placé toutes leurs espérances s'était retiré à Turin, on entendait distinctement le peuple murmurer et se plaindre et de son inaction et de celle de son ministère. Les Piémontais voulaient que leur souverain reprît les armes contre les oppresseurs de l'Italie, les Autrichiens ; mais Charles-Albert, rendu prudent par l'expérience, n'avait guère envie de se rencontrer de nouveau avec eux. Il reconnaissait l'infériorité de son armée, et puis, à tort ou à raison, il avait perdu toute confiance dans les généraux qui l'avaient commandée pendant la campagne de 1848 (2).

(1) J. Spouville, p. 73.
(2) Id., p. 108.

Au commencement de 1849, l'armistice du 9 août 1848 durait encore sans avoir pu aboutir à un traité de paix définitif. Le Piémont demandait que les affaires de l'Italie fussent réglées par un congrès européen, tandis que l'Autriche refusait avec opiniâtreté l'immixtion des puissances étrangères dans une question intérieure, et ne voulait pas soumettre à un arbitrage le sort des provinces qu'elle avait reconquises.

L'établissement du régime républicain à Venise, à Rome et à Florence accrut les tendances des Piémontais au mécontentement contre le gouvernement de leur roi, et comme celui-ci ne paraissait pas disposé à se rendre à leur vœu, les mots de « *déchéance* » et de « *république* » vinrent à être prononcés. Ainsi placé entre l'alternative d'avoir, dans un avenir peu éloigné, la révolte dans son royaume ou de déclarer de nouveau la guerre aux Autrichiens, Charles-Albert choisit de combattre une fois encore ces derniers. Le 12 mars 1849, il envoyait sa déclaration de guerre au cabinet de Vienne.

L'armée piémontaise présentait un effectif de 98,000 hommes avec 156 pièces de canon. Charles-Albert, qui avait essayé vainement d'obtenir le concours d'un général français, la plaça sous les ordres du général polonais Chrzanowski, qui avait servi pendant l'insurrection de 1831, et passait pour un officier distingué. Les forces dont l'Autriche disposait alors se montaient à 70,800 hommes avec 229 bouches à feu ; elles étaient commandées par le maréchal Radetzki.

Le 20 mars, les hostilités commencèrent. Le lendemain, les Piémontais étaient mis en déroute à Mortara avec une perte de 1,800 hommes. Le 23, à Novare, ils étaient une seconde fois vaincus, après une bataille qui se termina corps à corps. Les deux armées y avaient été engagées tout entières, et Radetzki dut sa victoire à l'arrivée, vers les six heures du soir, sur le théâtre de l'action, de deux corps de troupes fraîches auxquels les Piémontais, épuisés par un long combat, ne purent résister (1).

Devant ces deux nouvelles défaites, Charles-Albert comprit la témérité de son entreprise et l'inutilité d'une prolongation de la lutte; il désira conclure la paix. Mais, le maréchal Radetzki lui ayant envoyé des conditions extrêmement dures, il ne voulut pas y souscrire et préféra se démettre du pouvoir. Le 24 mars, il abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel. Le même jour, le nouveau monarque négocia avec le maréchal Radetzki les conditions d'un armistice. Le commandant en chef de l'armée autrichienne, touché par l'attitude modeste du jeune roi et par les circonstances malheureuses dans lesquelles il prenait le pouvoir, se montra extrêmement bienveillant. Néanmoins, il lui imposa des clauses assez rigoureuses: occupation, jusqu'à la conclusion de la paix, du territoire compris entre la Sesia, le Pô et le Tessin, par 20,000 Autrichiens, dont l'entretien serait à la charge du Piémont; — occupa-

(1) Rustow, *l'Art militaire au XIX*e *siècle*, t. II, p. 260.

tion de la forteresse d'Alexandrie par une garnison mixte d'Autrichiens et de Piémontais ; — licenciement des régiments lombards au service du Piémont ; — rappel dans le délai de quinze jours de la flotte sarde stationnée devant Venise (1).

Quoique le roi Victor-Emmanuel eût bien été forcé, par les circonstances, de souscrire à ces conditions, la nouvelle de la conclusion de l'armistice causa en Piémont une consternation générale. On regardait les conditions acceptées par le roi comme humiliantes, les plus exaltés voulaient que l'on ne tînt aucun compte de la convention et que l'on continuât la guerre. Soumises le 27 mars à la Chambre des députés, cette assemblée refusa de les ratifier. La Savoie voulut se séparer du Piémont. Dans plusieurs villes, des troubles éclatèrent ; enfin, Gênes se souleva. Pour faire rentrer cette ville dans le devoir, le gouvernement piémontais dut y envoyer un corps d'armée commandé par le général La Marmora, qui s'empara successivement de tous les forts et finalement de la ville elle-même (9 avril 1849).

Pendant la campagne de quatre jours, engagée par l'infortuné Charles-Albert, les villes lombardes s'étaient encore insurgées, mais, cette fois, les Autrichiens rétablirent promptement leur autorité (2). Entre toutes, Brescia, qui s'était soulevée le 23 mars, se signala

(1) Sponville, p. 133.
(2) Rustow, *loc. cit.*, t. II, p. 259-60.

par son héroïque défense. Il fallut un siége en règle pour la réduire, et, lorsqu'elle succomba, elle avait fait perdre plus de 2,000 hommes à ses ennemis. La rage des Autrichiens, devant cette défense admirable, dépassa toutes les bornes; par vengeance, ils mirent tout à feu et à sang dans Brescia, violant les femmes avant de les égorger (1).

Sitôt après la conclusion de l'armistice du 24 mars, deux corps se détachèrent de l'armée autrichienne : l'un, sous les ordres du général Wimpfen, pour occuper la Romagne et les Légations; l'autre, commandé par le général d'Aspre, pour occuper les duchés et la Toscane.

Le 17 mai, celui du général Wimpfen s'empara de Bologne, puis, continuant sa marche, il occupa successivement Imola, Faenza, Forli, Cesena, où il rétablit les autorités pontificales. Le 23 mai, il était devant Ancône qu'il assiégea pendant vingt-quatre jours. Après deux bombardements, les Anconais consentirent enfin à capituler (18 juin), et laissèrent réintégrer les autorités pontificales dans leurs fonctions. Sur l'ordre du cabinet de Vienne, partout les autorités nouvellement réinstallées abolirent les privilèges accordés par Pie IX à son peuple, et rétablirent l'ancien régime administratif, politique et judiciaire (2).

Pendant ce temps, l'autre corps autrichien se dirigeait

(1) Ch. de la Varenne, *les Autrichiens et l'Italie*, p. 225.
(2) Sponville, p. 149.

vers la Toscane, par les duchés. Sur son passage, il restaura les petits souverains de Parme et de Modène qui, lors de la reprise des hostilités entre l'Autriche et le Piémont, avaient abandonné leurs États. En apprenant l'approche des Autrichiens, les Toscans voulurent éviter une occupation militaire. Ils étaient, du reste, fatigués de la domination du gouvernement qui les avait administrés pendant l'absence du grand-duc. Le 11 avril, une contre-révolution éclata à Florence et se répandit avec la rapidité de l'éclair dans les campagnes. Le lendemain, la municipalité de Florence prit les rênes du gouvernement au nom de Léopold II, et se forma en commission gouvernementale. Ces faits, qui étaient l'accomplissement de la mission du général d'Aspre, auraient dû arrêter ce dernier dans sa marche sur la capitale de la Toscane. Le deuxième corps autrichien n'en poursuivit pas moins sa route : chemin faisant, il occupa le duché de Massa et Carrare, s'empara, le 11 mai, de Livourne, malgré la résistance désespérée de ses habitants (1), et, le 27, les 16,000 hommes dont il était composé s'établirent à Florence. Les Autrichiens occupaient, depuis deux mois, la Toscane, lorsque le grand-duc se décida à rentrer dans ses États (28 juillet). Pendant son séjour à Gaëte, il s'était jeté dans les bras de l'Autriche et avait imploré son secours. C'est dire qu'à la prière de cette puissance, il avait renoncé à sa précédente manière d'administrer ses sujets. Il n'y a

(1) Sponville, p. 158-60.

donc pas lieu de s'étonner que Léopold II, quoique restauré sur son trône de par la volonté spontanée de son peuple bien plutôt que grâce à l'intervention de l'Autriche, n'ait tenu aucun compte du retour d'opinion de ses sujets. Ce revirement eût dû lui inspirer des idées de mansuétude et de pardon. Il n'en fut rien. Tout au contraire, Léopold II, qui s'était jusqu'à sa chute montré assez libéral, devint autoritaire et absolu. Il abolit tous les privilèges, toutes les concessions, y compris la Constitution qu'il avait autrefois accordée, si bien qu'au lieu de calmer les passions populaires, il les excita et s'attira la haine de ses sujets.

A Rome, le triumvirat chargé du gouvernement des anciens États pontificaux avait sagement interdit toute propagande en faveur de la révolution, afin de ne pas donner lieu à une intervention française, ni à des représailles de la part de l'Autriche. Il avait, en même temps, fait fallacieusement espérer que la France appuierait l'insurrection, et, cependant, il savait que récemment le gouvernement français avait fait arrêter, à Marseille, le général Pepe, l'ex-commandant des troupes napolitaines pendant la campagne de 1848 (1). Les trois personnages qui composaient alors ce gouvernement, Mazzini, Saffi et Armellini, prétendaient faire de la Ville éternelle le cœur de l'Italie; ils voulaient, en y maintenant le régime républicain, grouper autour de l'ancienne capitale des États pontificaux les autres pro-

(1) Gervinus, *Histoire du XIXe siècle*, t. XXII, p. 270.

vinces italiennes. Ce plan magnifique possédait quelques chances de réussir, si, le 18 février 1849, le pape n'avait réclamé, pour « délivrer l'État du Saint-Siège d'une faction de misérables (1) », l'intervention des puissances catholiques. La France, l'Autriche, l'Espagne et le roi des Deux-Siciles répondirent aussitôt à sa demande.

Le 25 avril, une armée française, comptant 15,000 hommes, sous les ordres du général Oudinot, débarquait à Civita-Vecchia. Cinq jours plus tard, trompé par de faux bruits et croyant être reçu à bras ouverts, le général Oudinot envoya un détachement vers Rome. Les Romains l'accueillirent avec de la mitraille; puis, sous la direction de Garibaldi, ils opérèrent une sortie et firent un grand nombre de prisonniers qu'ils promenèrent par la ville, où ils furent hués par la populace.

Tandis que ces faits se passaient, un corps napolitain fort de 7,000 hommes s'avançait à marches forcées sur Rome. Lorsque Garibaldi en eut connaissance, il se porta au-devant de ces troupes. Le 10 mai, à Palestrina, il les mettait en déroute. Cependant, les Napolitains ne tardèrent pas à se reformer; le roi Ferdinand se mit à leur tête, et de nouveau ils marchèrent contre Rome. Aussitôt Garibaldi se porta contre eux. Le 19 mai, il les joignit à Velletri, les délogea de cette place et les contraignit à repasser la frontière.

Le 27 mai, une escadre espagnole arrivait à Terra-

(1) Zeller, *Pie IX et Victo-Emmanuel*, p. 130.

cine, obligeait les forts de cette place à amener le pavillon italien et à le remplacer par celui de Pie IX, puis débarquait les troupes qu'elle avait à son bord (1).

Rome était ainsi menacée par trois armées ; mais les deux dernières, sur les injonctions de la France qui désirait agir seule, durent s'arrêter et borner leur action à une simple démonstration militaire.

Pendant ce temps, le général Oudinot faisait ses préparatifs de siège contre Rome, tandis qu'à l'intérieur de la ville, un envoyé extraordinaire du gouvernement français, M. Ferdinand de Lesseps, cherchait, par les voies pacifiques de la persuasion, à amener le triumvirat à rendre Rome à l'armée française pour le compte de son souverain légitime, Pie IX. Le 31 mai, les négociations aboutissaient à la signature d'une convention dont les conditions principales portaient :

Art. 1er. — L'appui de la France est assuré aux populations des États romains ; elles considèrent l'armée française comme une armée qui vient concourir à la défense de leur territoire.

Art. 2. — D'accord avec le gouvernement romain, et sans s'immiscer en rien dans l'administration du pays, l'armée française prendra les cantonnements extérieurs convenables, tant pour la défense du pays que pour la salubrité des troupes ; les communications seront libres.

Art. 3. — La République française garantit contre

(1) Balleydier, *Histoire de la révolution de Rome*, t. II, p. 118.

toute invasion étrangère les territoires occupés par ses troupes........ etc.....

Cette convention était diamétralement opposée aux instructions données par le gouvernement français à son agent. Le général Oudinot protesta donc vivement contre sa conclusion : il refusa de la reconnaître, et, après en avoir référé au ministère, il se mit en devoir de reprendre les hostilités. D'un autre côté, M. de Lesseps partit pour Paris, afin de faire ratifier la convention signée par lui ; mais il fut désavoué, et le conseil d'État, appelé à juger sa conduite, la blâma et la censura sévèrement (6 et 8 août) (1).

Le 3 juin, les Français donnèrent un assaut à la ville de Rome, mais sans succès. Deux jours après, ils creusaient une première tranchée, et, depuis ce moment, les travaux de siège étaient poussés activement. A plusieurs reprises, les Romains tentèrent des sorties ; le 12, Garibaldi en dirigea une qui tourna aussi mal que les précédentes. Le 20, l'armée assiégeante ouvrit le feu ; pendant huit jours, ce ne fut qu'une succession de combats suivis de victoires pour les Français, qui s'emparèrent des ouvrages avancés de la ville. Enfin, le 2 juillet, le gouvernement républicain consentit à capituler. Le général Oudinot prit aussitôt possession de la ville et envoya à Gaëte un officier de son état-major informer le pape de ce résultat.

(1) Après le troisième grand corps de l'Etat, nombre d'historiens ont également flétri en des termes indignés l'action de M. de Lesseps ; voir, par exemple, Balleydier, *Histoire de la révolution de Rome*, t. II, p. 189; vicomte d'Arlincourt, l'*Italie rouge*, p. 141, etc. .

L'acte de capitulation stipulait pour tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection la liberté de se retirer dans leurs foyers ; les chefs les plus avancés s'empressèrent de bénéficier de cette condition et se retirèrent. Seul, Garibaldi refusa de les suivre. Il ne s'avouait pas vaincu et voulait continuer la lutte, soit avec les Français, soit avec les Autrichiens. En conséquence, il rassembla environ quatre mille hommes de toutes armes et appartenant aux divers corps de volontaires qui avaient coopéré à la défense de Rome, et, se mettant à leur tête, il sortit de la ville.

Dès que le général Oudinot eut connaissance de ce fait, il envoya à la poursuite de Garibaldi une divison de son armée. En même temps, une brigade autrichienne partait de Florence pour barrer la route à la colonne fugitive. Poursuivis sans trêve, défaits en deux occasions, les compagnons de Garibaldi arrivèrent, bien réduits dans leur nombre, à Cesenatico, petit port de la Romagne, où ils s'embarquèrent sur des barques de pêcheurs. Ils se croyaient sauvés, lorsqu'ils tombèrent au milieu de la flotte autrichienne. Après une courte canonnade, neuf barques furent capturées ou coulées. Garibaldi, avec les hommes qui montaient les trois autres, réussit à gagner le rivage et à s'échapper.

Nous reviendrons en Sicile, où les événements avaient également marché d'une façon peu pacifique. L'accord opéré par l'entremise de l'envoyé britannique n'avait pas tenu longtemps. Dès le milieu de mars 1848, des troubles graves s'étaient de nouveau produits. Les

troupes royales avaient été partout battues, et l'insurrection était redevenue maîtresse de l'île entière. Enfin, le 13 avril, le Parlement déclarait Ferdinand II et sa dynastie déchus du trône, et décidait que la Sicile se gouvernerait elle-même constitutionnellement sous un prince italien de son choix et que le statut serait revisé. En même temps, il publia un manifeste qui renfermait une longue énumération des griefs de la Sicile contre la branche régnante des Bourbons. Cette assemblée s'occupa ensuite du choix d'un roi. Quatre candidats furent proposés ; c'étaient : 1° un des fils du roi de Sardaigne ; 2° un des fils du grand-duc de Toscane ; 3° le prince Louis-Napoléon, prince de Canino ; 4° le prince de Beauharnais. Le premier de ces candidats ayant réuni la majorité des suffrages, le duc de Gênes, second fils du roi Charles-Albert, fut proclamé roi de Sicile.

A la suite de ce vote, une députation du Parlement sicilien se rendit au camp de Charles-Albert. Mais, le roi de Piémont refusa la couronne qu'on lui offrait pour son fils. Outre qu'il lui répugnait de dépouiller un souverain allié d'une partie de ses États, sa position à lui-même était trop précaire pour qu'il pût la compromettre encore davantage par de nouvelles complications ; il avait assez de la guerre qu'il soutenait contre l'Autriche avec des chances défavorables pour en entreprendre une autre contre le roi de Naples (1).

(1) J. Sponville, p. 101-102.

Lorsque le roi Ferdinand apprit que les Siciliens avaient proclamé sa déchéance, il ne se contenta pas de protester, il fit aussi des préparatifs formidables pour maintenir son autorité. A la fin d'août, une flotte nombreuse débarqua sur les côtes de Sicile 24,000 hommes, placés sous les ordres du général Filangieri. Le 6 septembre, ces forces attaquaient les insurgés sur plusieurs points à la fois. Huit jours durant, royalistes et républicains se combattirent avec acharnement ; les pertes étaient immenses, les ruines s'amoncelaient, quand les commandants des flottes française et anglaise mouillées devant l'île intervinrent. Grâce à eux, les belligérants conclurent une première trêve; puis, par leurs soins encore, arrêtèrent, le 19 octobre, les conditions d'un armistice de cinq mois. Alors, seulement, sous la protection de cette convention, les milliers de fugitifs siciliens recueillis à bord des vaisseaux français et anglais redescendirent à terre (1).

Le 19 mars 1849, la trêve expira, sans que dans l'intervalle les différents modes d'accommodement proposés eussent réussi. De toutes parts, les Siciliens se levèrent. Ils se concentrèrent à Catane, où ils livrèrent bataille aux troupes régulières et furent défaits. Le 7 mai, celles-ci attaquèrent Palerme, qui, après une résistance de trois jours, consentit à se rendre. Dès ce moment, la révolution s'éteignit : l'une après l'autre,

(1) Ricciardi, *Histoire de la révolution d'Italie*, p. 292.

les villes rebelles ouvrirent leurs portes et laissèrent arborer sur leurs murs les couleurs napolitaines (1).

Les conseils de l'amiral Baudin, commandant la flotte française ancrée dans les eaux de la Sicile, avaient été pour beaucoup dans la soumission de Palerme et, par suite, dans la fin de la révolution sicilienne. Lorsque l'ordre fut partout rétabli, l'amiral Baudin se rendit à Gaëte, en compagnie du ministre de France, et sollicita de Ferdinand II une amnistie. Le roi l'accorda, mais elle était inutile : tous les chefs de l'insurrection avaient déjà pourvu par la fuite à leur propre sûreté, dans la crainte des vengeances du gouvernement napolitain.

Enfin, de tous les États qui s'étaient levés pour la cause de l'indépendance, dix-huit mois auparavant, la Vénétie seule s'opposait encore au rétablissement de ses anciens gouvernants, les Autrichiens. Venise s'était constituée le porte-drapeau de l'Italie unitaire, et elle avait confié le soin de sa défense au général napolitain Pepe. Au moment de la chute de Rome, elle était assiégée par une armée autrichienne forte de 18,000 hommes. Bien que sa garnison ne comptât pas plus de 2,400 hommes, elle résista à toutes les attaques pendant près de deux mois encore. A la fin, cependant, elle dut, comme les autres, céder ; le choléra et la famine s'étaient mis de la partie contre elle. Le 22 avril 1849, elle ouvrait ses portes.

Victorieuse, l'Autriche fit aussitôt peser sur ses pro-

(1) F. T. Perrens, p. 524-27.

vinces reconquises les rigueurs de sa vengeance. Partout ce ne fut qu'exécutions et emprisonnements. Ne trouvant souvent pas ces deux moyens suffisamment sévères, elle rétablit au profit de certains des anciens meneurs du parti révolutionnaire la bastonnade en place publique, flétrissure ignominieuse, la plus grande qui se pût infliger. De plus, elle décréta, pour se rembourser des frais de la guerre, des impôts forcés; la presse fut bâillonnée, enfin, le sabre régna en maître absolu : le gouvernement des provinces fut mis entre les mains de généraux qui, en donnant libre carrière à leur despotisme militaire, aliénèrent chez les Italiens ce qui restait de sympathie pour le gouvernement supérieur et pour l'empereur d'Autriche François-Joseph.

Pie IX, qui, de Gaëte, avait assisté à la prise de sa capitale par les Français, ne leur témoigna pas tout d'abord grande reconnaissance. A l'instigation de l'Autriche, il remercia avec intention les « *armées catholiques* », quand la France seule avait agi. Mais, celle-ci ne s'y arrêta pas, et dans l'intérêt de Pie IX et de son peuple, afin de prévenir de nouveaux embarras, le Président de la République française, à ce moment le prince Louis Bonaparte, recommanda au pape de « séculariser l'administration, d'appliquer le Code Napoléon, d'adopter un mode de gouvernement libéral, enfin, de décréter une amnistie générale ». Mais, Pie IX ne voulut rien entendre. Cependant, le 19 septembre, après force démarches et instances de la part du gouvernement français, il céda, sur le dernier point, et accorda

une amnistie partielle. Le 14 avril 1850, il rentra dans Rome et adressa alors officiellement ses remerciements à la France. Il réorganisa quelques parties de l'administration, mais sans en changer le fond, ni, surtout, sans réformer les abus criants dont le peuple se plaignait. Par suite, les mêmes résultats désastreux pour le pays se reproduisirent ; parmi ceux qui atteignaient le plus directement le peuple, la dette augmenta, et, avec elle, le mécontentement public se maintint, puis grandit.

Comme on voit, la situation de l'Italie, au commencement de 1850, était loin d'être rassurante. A cette époque, les choses se trouvaient rétablies dans leur état primitif ; les révolutions des deux dernières années n'avaient servi à rien, si ce n'est qu'à raffermir la domination de l'Autriche et des princes gouvernant sous son influence. L'horizon était chargé de nuages.

Si l'on recherche les causes auxquelles on doit attribuer l'insuccès de ces révolutions, si l'on examine attentivement la condition des divers États qui composaient l'Italie à cette époque, il est impossible d'attribuer les malheurs de Charles-Albert à ses fautes. Il a embrassé la cause italienne de toutes les forces de son cœur, il a combattu pour elle jusqu'au dernier moment, et, lorsqu'il a vu la fortune trahir ses efforts, et lui refuser même la mort sur le champ de bataille de Novare, il a renoncé à la couronne avec autant de dignité que d'abnégation.

Peut-être eut-il trop de confiance dans les forces du Piémont, peut-être a-t-il compté trop naïvement sur la solidarité des princes italiens. Dans tous les cas, il prit trop de plaisir à répéter : « *Italia fara da se!* » et il eut l'imprudence de refuser le secours que lui offraient généreusement plusieurs puissances européennes.

La véritable cause qui empêcha l'unité de l'Italie en 1849, c'est que la péninsule n'était pas prête alors à la conquérir. Le mouvement ne fut pas combiné ; il n'y eut pas d'entente préalable entre les États italiens. En aspirant au même but, ils étaient jaloux les uns des autres. Aucun d'entre eux n'eût voulu cesser d'être un État indépendant pour devenir une simple province du royaume d'Italie, et les nombreux souverains, petits comme grands, se refusaient obstinément à abdiquer en faveur d'un d'entre eux, même au profit de la « cause italienne ».

L'union, dans un esprit de désintéressement, leur eût peut-être permis d'opposer à l'Autriche des forces militaires capables de lui résister. Ils tinrent, au contraire, à s'élever séparément contre la dominatrice commune pour affirmer leur indépendance les uns des autres. Il était donc naturel qu'ils fussent battus en détail. Les quelques tentatives qui furent faites par les États de l'Émilie pour envoyer des troupes à Charles-Albert, furent paralysées par des révolutions intérieures aussi inopportunes que possible. Forcés de pourvoir à leur sûreté personnelle, les princes italiens rappelèrent leurs troupes. Ce fut une cause de démo-

ralisation pour cette première armée italienne réduite bientôt à n'être plus que l'armée piémontaise, et à abandonner le succès aux Autrichiens, mieux organisés, plus nombreux, et n'obéissant qu'à une seule volonté.

ALLIANCE FRANCO-PIÉMONTAISE

CONTRE L'AUTRICHE 1859

ET AFFAIRES DE ROME 1860-1870 (1)

Après le rétablissement des princes italiens sur leurs trônes respectifs, la plupart, subissant l'influence de la cour d'Autriche, non seulement retirèrent à leurs peuples les constitutions et les libertés qu'ils leur avaient précédemment accordées, mais donnèrent libre carrière à leurs penchants pour la cruauté et l'arbitraire. Ils écrasèrent sous de lourds impôts leurs malheureux sujets, et, sans souci de l'opinion publique, de l'aversion que leurs actes iniques soulevaient contre eux, ils leur firent subir tous les genres de vexations.

Entre tous, le roi des Deux-Siciles et le grand-duc

(1) Consulté :
De Bazancourt : *La Campagne d'Italie de* 1859. — J. Zeller : *Pie IX et Victor-Emmanuel*, 1846-1878. — Jules Vial : *Histoire abrégée des campagnes modernes*. — L. Vandevelde : *Précis historique et critique de la guerre d'Italie en* 1859. — Comte de Beauffort : *Histoire de l'invasion des États pontificaux et du siège de Rome par l'armée italienne en* 1870. — Rustow, traduction de Larclause : *L'Art militaire au XIXe siècle*. — Du même : *La guerre italienne en* 1860. — Le colonel Lecomte : *Relation historique et critique de la campagne d'Italie en* 1859. — Comte Charles Arrivabene : *Italy under Victor-Emmanuel*.

de Toscane se signalèrent par leurs fâcheux exploits. En conséquence de, détestés qu'ils étaient déjà en 1849, les princes italiens devinrent en dix ans justement exécrés.

Dans le Piémont, le jeune roi Victor-Emmanuel, dont le premier acte à son avènement avait été de conclure un armistice avec le maréchal Radetzki, eut ensuite un autre devoir tout aussi pénible à remplir. Il dut débattre les conditions de paix avec l'Autriche. Celles que voulait, dans le principe, lui imposer le cabinet viennois étaient des plus dures : tout ce que Victor-Emmanuel put obtenir, ce fut qu'elles restassent honorables pour son peuple. Par le traité qu'il signa le 6 août 1849, Victor-Emmanuel consentit à restituer à l'Autriche le royaume de Lombardie et à lui payer 75 millions de francs comme indemnité de guerre. De plus, il dut souscrire à une convention par laquelle les frontières de la Lombardie et du Piémont devaient servir de limite aux deux armées, et il s'obligea à évacuer les places de Peschiera, de Rocca, d'Anfo, de Osopo, de Venise, les duchés, et à retirer sa flotte de l'Adriatique (1). — Victor-Emmanuel n'avait pas consenti, malgré l'insistance de l'Autriche, à abolir aucune des institutions libérales accordées par son père aux Piémontais ; c'était beaucoup que d'avoir réussi à les maintenir, cependant tel était à cette époque l'état d'exaltation des Piémontais, qu'ils regardèrent comme ignominieuses les condi-

(1) V. Sponville, p. 405-412.

tions imposées par les nécessités de la défaite (1), et qu'ils témoignèrent le même mécontentement dont ils avaient donné des preuves lors de la conclusion de l'armistice.

De ce que le Piémont, seul entre tous les États d'Italie, avait ainsi conservé ses précédentes institutions où le *self-government* tenait déjà une large place, ce royaume fut dès lors le point de mire des populations italiennes privées de leurs constitutions. Les conditions de son existence politique avivèrent les anciennes aspirations des Italiens à l'indépendance, et, à partir de 1849, le Piémont fut considéré comme le lieu d'où jailliraient un jour, pour se répandre sur toute l'Italie, les libertés populaires si ardemment désirées. En attendant, les populations italiennes, qui avaient tant à souffrir du régime militaire qui leur était imposé, envièrent les habitants de cet heureux pays ; Rome et Naples surtout les jalousèrent, car elles souffraient davantage. La répulsion des Italiens pour la politique persécutrice de leurs gouvernants devint de plus en plus profonde ; elle se manifesta par la résistance passive aux autorités constituées. — D'un autre côté, l'Autriche, que le système politique pratiqué dans le Piémont inquiétait, désirait éteindre ce foyer d'idées révolutionnaires, gros de menaces pour elle et pour la domination de ses princes. Ceux-ci, guidés par un intérêt facile à comprendre, entretenaient la vindicte de l'Autriche contre le Piémont. Dans ces conditions, il était à prévoir que

(1) Perrens, *Deux ans de révolution en Italie*, p. 181.

des difficultés nouvelles surgiraient sur la péninsule italique. Le cabinet de Turin, par ses décrets toujours de plus en plus en opposition avec les vues du gouvernement autrichien, y contribua d'ailleurs largement.

En 1850, le Parlement piémontais abolit la juridiction spéciale du clergé; l'année suivante, le ministre Cavour fit passer une loi, ayant pour objet la suppression de certains ordres monastiques et l'emploi de leurs biens. La même année, des troubles dirigés contre l'Autriche éclatèrent en Lombardie; le gouvernement autrichien voulut en tenir responsable le cabinet de Turin; mais celui-ci prouva qu'il n'y était entré pour rien. Quatre ans après, sur les conseils de son premier ministre Cavour, Victor-Emmanuel découvrait ses vues. Depuis son avènement, il avait toujours cherché, sans y parvenir, à se créer des alliances parmi les grandes puissances d'Europe. En 1855, il profita, avec empressement, de la guerre de Crimée pour contracter des liens d'amitié avec la France et avec l'Angleterre. Il seconda leur action contre la Russie, par l'envoi d'un corps de 15,000 hommes. En récompense, le Piémont obtint, lui, tout petit État encore, l'honneur d'être représenté au Congrès de Paris, en 1856. Son plénipotentiaire, le comte de Cavour, saisit cette occasion pour exposer devant l'Europe réunie la situation difficile de son pays, toujours menacé par l'Autriche, et sur celle de l'Italie en général. C'était un coup hardi, peu fait pour concilier les choses ! Le Congrès apprécia les vues du délégué piémontais, mais, comme il n'avait pas pour mis-

sion de s'occuper des affaires d'Italie, il dut déclarer son incompétence. Le pressentiment dont Cavour avait été agité avant qu'il ne partît pour Paris ne l'avait donc pas trompé : au moment de se mettre en route, il avait écrit à un ami : « A quoi bon d'aller là-haut pour être traité comme un enfant (1)? »

Victor-Emmanuel et son premier ministre continuèrent alors leur œuvre d'améliorations à l'intérieur, donnant au peuple toutes les libertés constitutionnelles possibles, réorganisant l'armée, développant l'agriculture et le commerce, etc.

Sur ces entrefaites (14 janvier 1858), eut lieu, à Paris, l'attentat d'Orsini contre Napoléon III. Condamné à mort pour ce fait, Orsini, de sa prison, adjura l'empereur des Français de ne plus s'opposer, désormais, à l'indépendance de l'Italie contrecarrée, en 1848, par l'intervention française à Rome. Le conseil et l'avertissement menaçant qu'il renfermait furent, il paraît, compris, car, le 20 juillet suivant, Napoléon III et le comte de Cavour eurent une entrevue secrète à Plombières, où ils signèrent ensemble un traité d'alliance offensive et défensive entre la France et le Piémont. Dès ce moment, la guerre contre l'Autriche fut résolue et son but parfaitement précisé (2).

Au commencement de 1859, les gouvernements de France et d'Autriche échangèrent des notes aigres qui

(1) T. Delord, *Histoire du second empire*, t. I, p. 651.
(2) W. de la Rive, *le Comte de Cavour*, p. 384-85.

décidèrent l'empereur François-Joseph à augmenter l'effectif de son armée. Il sentait la guerre dans l'air. D'autre part, le 31 janvier, les liens d'amitié entre la France et l'Italie se resserrèrent davantage, par le mariage de la fille du roi Victor-Emmanuel, la princesse Clotilde, avec le prince Jérôme Napoléon.

Aussitôt, l'Autriche, dont l'inquiétude s'accroît de cette démonstration amicale entre les deux gouvernements français et piémontais, se fortifie dans tous les points qu'elle occupe sur le sol italien. En même temps, le roi de Naples et le duc de Modène tremblent pour leur sûreté personnelle, ainsi que pour leur couronne. Ils s'adressent à l'Autriche, qui les assure de son appui.

Pendant ce temps, Victor-Emmanuel avait commencé à rassembler ses troupes. Le 7 février 1859, le comte de Cavour fit un emprunt de 50 millions de francs, afin, disait-il, de mettre le pays en état de défense.

L'Europe, et particulièrement l'Angleterre et la France, se préoccupa alors de la « *question italienne* » ; elle fut le sujet de discours dans les parlements ; les journaux s'en emparèrent, des brochures furent publiées. — Pour conjurer la crise qu'on pressent devoir bientôt éclater, la plupart des cabinets européens conseillent à l'Autriche de faire des réformes dans le Lombard-Vénitien, et d'en obtenir aussi pour leurs États de la part des petits souverains qu'elle dirige et protège. Le gouvernement autrichien y répond par des propositions inacceptables et il continue ses armements.

Peu à peu l'agitation s'empare des peuples d'Italie ; on ne pense plus qu'à une chose : l'indépendance. L'enthousiasme remplit tous les cœurs.

A ce moment, la Russie proposa la réunion d'un congrès, qui serait chargé d'accommoder le différend entre le Piémont et l'Autriche. L'Angleterre, la France et la Prusse adhérèrent aussitôt à la proposition russe ; le cabinet viennois l'accepta aussi, et il consentit, ainsi que celui de Turin, au principe d'un désarmement général. Mais, le 23 avril, l'Autriche déclara au Piémont qu'elle s'opposerait à ce qu'il fût représenté au congrès, et le somma, sous peine de s'y voir contraindre par la force, de mettre bas les armes, sans condition aucune, et dans le délai de trois jours (1). Le 26 avril, Victor-Emmanuel releva le gant qui lui était jeté : la guerre était déclarée.

Comme si les peuples de l'Italie méridionale n'avaient attendu que ce signal pour renverser leurs maîtres et inaugurer la révolution, dans la Toscane, le même jour, le peuple s'insurgeait contre le grand-duc qu'il chassait de Florence. Un gouvernement provisoire y fut aussitôt établi. Par son premier acte, il s'associa à la guerre entreprise contre l'Autriche par le roi Victor-Emmanuel, et confia à ce dernier la direction de l'armée toscane. Le duché de Modène ne tarda pas à partager la même exaltation ; successivement, ses villes principales proclamèrent la république.

(1) De Bazancourt, *la Campagne d'Italie de* 1859, t. I, p. 41.

A l'annonce des événements dont l'Italie était le théâtre, la France, liée par le traité de Plombières, prépara, sans délai, son intervention. Dans la proclamation que l'empereur adressa, le 3 mai, au peuple français, il expliquait son action en disant : « Le but de cette guerre est de rendre l'Italie à elle-même, non de la faire changer de maître..... Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre, ni ébranler le pouvoir du Saint-Père que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la péninsule..... »

Napoléon III était encore plus explicite dans l'ordre du jour qu'il adressa à l'armée, dès son arrivée en Italie, lorsqu'il disait : « Nous allons seconder la lutte d'un peuple revendiquant son indépendance et le soustraire à l'oppression étrangère (1). »

L'armée française était composée de la garde impériale et de cinq corps représentant ensemble 95,000 fantassins et 9,000 cavaliers. La garde impériale avait été placée sous les ordres du général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, et les cinq corps étaient commandés par les maréchaux Baraguey d'Hilliers et Canrobert, les généraux de Mac Mahon et Niel et le prince Napoléon (2). Celle du Piémont comptait 60,000 hommes sous les ordres immédiats du roi Victor-Emmanuel. En outre, Garibaldi, dont le dévouement à la cause de

(1) De Bazancourt, t. I, p. 75.
(2) Id., p. 56.

l'indépendance italienne avait déjà rendu le nom très célèbre en Italie, grossit le chiffre de l'armée alliée, en formant de 6,000 volontaires une légion qu'il appela les « Chasseurs des Alpes ». Pour le récompenser de son zèle, Victor-Emmanuel lui en donna le commandement avec le titre de général. A ces forces combinées, l'Autriche opposait une armée composée de 106,000 fantassins et de 14,000 cavaliers, commandés en chef par le général Giulay, qui s'était fait une réputation dans la guerre de Hongrie.

Si les Autrichiens avaient agi avec rapidité dès la déclaration de guerre, il est très probable qu'ils eussent écrasé l'armée piémontaise, auraient occupé le pays y compris Turin, tout cela avant l'arrivée de l'expédition française (1). Mais, ils tardèrent, et ce ne fut que le 29 avril que leur armée envahissait le territoire piémontais. Le même jour, l'armée française arrivait à Suse et, le lendemain, elle faisait son entrée à Turin. Du 1er au 17 mai, les armées belligérantes se livrèrent à une série de marches et de contremarches qui avaient pour but de couvrir leurs grands mouvements de concentration. Quelques rencontres eurent lieu, suivies d'escarmouches, mais aucune bataille sérieuse ne fut livrée.

Le 12 mai, Napoléon III arrivait à Gênes, et, le 14, il se rencontrait à Alexandrie avec le roi Victor-Emmanuel. Celui-ci, pour assurer l'unité du commandement,

(1) J. Vial, p. 33.

se mit sous ses ordres. Le 16, les deux armées entrèrent définitivement en campagne. Quatre jours après, eut lieu le premier engagement.

Une division française, forte à peine de 6,000 hommes, fut attaquée à Casteggio par 25,000 Autrichiens; la lutte était inégale, et les Français ébauchaient déjà un mouvement de retraite, lorsqu'une brigade de cavalerie piémontaise força les Autrichiens, eux, à se replier. Juste, en cet instant, les Français reçurent des renforts; ils prirent alors l'offensive et attaquèrent le village de Montebello, où s'étaient retranchés les Autrichiens.

Ce fut une grande et magnifique bataille; les Français, pleins d'ardeur, entraînés par le général Forey, dédaignaient la grêle de balles que faisaient pleuvoir sur eux leurs ennemis. Ils s'emparèrent une à une des maisons, envahirent le cimetière et réussirent enfin à mettre l'ennemi en pleine déroute.

Après le combat de Montebello, les Autrichiens renoncèrent à l'offensive. Ce que voyant, Napoléon III résolut de la prendre à son tour et de chasser Giulay de la Lombardie. Dans ce but, il adopta un mouvement tournant autour de l'aile droite autrichienne en partant de Verceil et en se dirigeant par Novare vers le Haut-Tessin (1). Mais, afin de dépister l'ennemi sur ses intentions, il fit précéder son mouvement d'une démonstration dans la direction de Plaisance. Giulay donna

(1) J. Vial, p. 37-38.

dans le piège; tout occupé à surveiller sa gauche, il permit aux Piémontais d'occuper Confienza, Vinzaglio et Palestro, tandis que l'armée française opérait lentement son mouvement stratégique. Le 31 mai, Giulay s'aperçut de sa méprise et voulut chasser l'armée piémontaise des trois villages qu'elle occupait. La première attaque, dirigée contre Palestro, eut d'abord quelque succès, mais, un régiment de zouaves, adjoint par l'empereur Napoléon III à l'armée piémontaise, tomba inopinément sur les Autrichiens et fut cause de leur défaite. Deux jours auparavant, Garibaldi s'était emparé de Côme, en Lombardie, et il y avait fait proclamer la souveraineté de Victor-Emmanuel.

Le soir du combat de Palestro, les deux armées alliées se rejoignirent, tandis que les Autrichiens opéraient un mouvement rétrograde et rentraient en Lombardie. Immédiatement, les alliés les suivent. Le 4 juin, sans qu'on s'y soit attendu d'un côté ou de l'autre, les ailes des deux armées ennemies se rencontrent à Magenta et la bataille s'engage. Comme cette rencontre est tout à fait imprévue, les deux adversaires ne peuvent rassembler aussitôt toutes leurs troupes et s'en servir. Une partie des 2e, 3e et 4e corps français, comptant environ 50,000 hommes, combat 60,000 Autrichiens. La lutte se maintient à peu près égale jusque vers quatre heures de l'après-midi, quand le général de Mac Mahon, ayant réuni les trois divisions de son corps, décide de la prise de Magenta (1). Les Autrichiens, vaincus, avaient

(1) A la suite de cette brillante victoire, le général de Mac Mahon

1,350 hommes tués et 4,300 blessés, et les Français 650 morts et 3,000 blessés (1). Depuis le combat de Montebello, l'armée autrichienne avait perdu 25,000 hommes tués ou blessés, 10,000 prisonniers et 17 canons.

Le lendemain, le général Giulay voulait offrir de nouveau la bataille aux alliés, mais il y renonça devant l'affaiblissement et le découragement de son armée. Il se résolut alors à lui faire abandonner Milan, Pavie et Plaisance pour la concentrer derrière l'Adda. Le 5 juin, la Lombardie, délivrée des Autrichiens, proclamait son annexion au royaume de Piémont.

Pendant ce temps, les souverains alliés se dirigeaient sur Milan, où ils entrèrent le 7, aux applaudissements enthousiastes de la population. Aussitôt, Napoléon III adressa aux Italiens une proclamation pour les appeler aux armes et à la liberté : « L'armée française, disait-il, vient délivrer l'Italie ; elle combattra l'ennemi et maintiendra l'ordre intérieur ; mais que derrière elle les Italiens s'organisent... Aujourd'hui, ajoutait-il, soyez soldats et demain vous serez citoyens libres d'un grand pays (2). »

Après quelques jours de repos, les alliés reprirent l'offensive et se mirent à la poursuite de l'ennemi. Le 8 juin, eut lieu le combat de Melegnano, qui fut pour eux l'occasion d'une nouvelle victoire. Alors, les Au-

fut nommé, par l'empereur Napoléon III, maréchal de France et duc de Magenta.

(1) J. Vial, p. 45.

(2) Id., p. 46.

trichiens se replient vers le quadrilatère, suivis de près par l'armée alliée. Les deux armées belligérantes comprennent que le moment décisif approche; elles appellent à elles des renforts. L'armée franco-piémontaise atteint bientôt le chiffre de 170,000 hommes, tandis que son adversaire s'augmente aussi et compte dans le même temps 188,000 hommes dont 8,000 de cavalerie (1). De plus, comptant par sa présence ranimer l'ardeur de ses soldats, l'empereur François-Joseph d'Autriche vient en prendre le commandement. Le 21 juin, les deux armées marchent l'une sur l'autre; trois jours après a lieu la célèbre bataille de Solferino; 340,000 combattants y sont engagés.

Les Autrichiens, qui ont à cœur de prendre une revanche de leurs défaites précédentes, luttent avec une énergie désespérée, mais la valeur, l'élan des troupes françaises et piémontaises contrebalancent leur bravoure; le village de Solferino, situé sur une hauteur, quoique formidablement retranché, est enlevé et, à quatre heures, l'armée autrichienne, battue sur tous les points, abandonne le théâtre de l'action. Sa perte s'élevait à 22,000 hommes tués et blessés; celle des alliés, à 18,000 (2).

Au début de la guerre, le gouvernement français avait décidé d'envoyer en Italie, en outre de l'armée dont nous venons de raconter les magnifiques succès,

(1) Rustow, t, II, p. 447.
(2) Id., t. II, p. 452.

une flotte qui devait seconder les opérations sur terre en attaquant le littoral de la Vénétie. Cette flotte, forte de six vaisseaux de ligne, de deux frégates à hélice et emportant de puissantes batteries de siége, ne put partir de Toulon que le 12 juin, à cause des retards occasionnés par son organisation (1). Mais, elle avait été précédée par le contre-amiral Jurien de la Gravière, avec deux vaisseaux et deux frégates, et qui, dès le commencement des hostilités, avait mis Venise en état de blocus. Le 21 juin, la flotte française arrivait à Antivari et opérait sa jonction avec la flotte piémontaise. Dans les premiers jours de juillet, la flotte alliée s'emparait de l'île de Lossini, et elle se préparait à attaquer la capitale de la Vénétie, quand elle reçut du quartier général de l'armée française l'ordre de suspendre toute action.

Les défaites consécutives de l'armée autrichienne avaient inquiété la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie. Dans la crainte que de nouvelles victoires remportées par les armées franco-piémontaises n'amenassent des complications, ces puissances résolurent ensemble d'imposer la paix aux belligérants. Napoléon prévint leur médiation en proposant directement, le 6 juillet, à l'empereur d'Autriche un armistice que celui-ci accepta sur-le-champ. Le 11 juillet avait lieu, à Villafranca, une entrevue des deux souverains, où les conditions essentielles de la paix furent débattues. Dans

(1) Bazancourt, t. II. p. 321-22.

l'après-midi du même jour, le prince Napoléon communiquait à l'empereur François-Joseph les conditions définitives de la paix qu'avait arrêtées Napoléon III, et que François-Joseph accepta après quelques légères modifications. Ces conditions portaient en principal : Convention entre les deux empereurs de favoriser la formation d'une Confédération italienne sous la présidence du pape (1). — Cession de la Lombardie par l'empereur d'Autriche à l'empereur des Français, qui la remet au roi de Piémont. — La Vénétie fait partie de la Confédération italienne, tout en restant sous la couronne de l'empereur d'Autriche. — La Toscane, Modène et Parme reviennent à leurs souverains primitifs.

Ces conditions ne plurent pas au premier ministre de Victor-Emmanuel. Il sentait que l'Italie continuerait à être menacée par l'Autriche, maîtresse de Mantoue et de Peschiera, clefs de la Lombardie; il savait que les Italiens exigeraient bientôt plus qu'il ne leur était accordé par cette convention ; toutefois, M. de Cavour, un instant abattu, se résigna en disant de Napoléon III : « Je l'ai fait se jeter à l'eau, il faudra bien qu'il nage (2)! »

Le chiffre total des pertes que causa cette guerre fut :

Pour l'armée	française. .	4,498	tués,	17,034	blessés et	1,128	disparus.
—	sarde. . . .	1,533	—	4,922	—	1,268	—
—	autrichienne	5,416	—	48,125	—	17,306	— (3)

(1) C'était là la réalisation d'un rêve caressé par Napoléon III.

(2) T. Delord, t. II, p. 650.

(3) Dr J. C. Chenu, *Statistique médico-chirurgicale de la campagne d'Italie en* 1859 *et* 1860.

Quant aux dépenses, elles furent pour l'Autriche de 650 millions, pour la France de 375 millions et demi, et pour le Piémont de 255 millions (1).

Dans cette campagne, les chemins de fer et les bâteaux à vapeur avaient eu une grande influence sur la durée des opérations. Grâce à la rapidité de la concentration des diverses armées, la guerre put commencer peu de temps après sa déclaration, et en permettant aux chefs de corps de transporter leurs troupes avec célérité d'un point à un autre, les chemins de fer hâtèrent sa fin. — Pour la première fois aussi, le télégraphe fut appliqué aux besoins des opérations militaires et ajouta beaucoup à l'effet de la vapeur. — Enfin, l'armée française expérimenta dans cette campagne les canons rayés. Depuis longtemps, on parlait dans les cercles militaires d'Europe de ce nouvel engin, et ses mérites étaient fort contestés. La guerre de 1859 mit fin aux discussions; elle prouva que le canon rayé possédait peu d'avantages sur le canon à âme lisse, et que, s'il avait eu quelque effet, c'était un effet moral beaucoup plus que destructeur (2).

Cette prompte issue de la guerre et les conditions de la paix causèrent une profonde déception parmi les Italiens. Ils avaient compté sur l'affranchissement de la totalité de la péninsule et une faible partie seulement était soustraite à l'autorité détestée de l'Autriche.

(1) Leroy-Beaulieu, *les Guerres contemporaines. Recherches statistiques sur les pertes d'hommes et de capitaux*, p. 55.
(2) Vandevelde, p. 176.

Néanmoins, ils reconnurent que c'était déjà un premier pas vers l'indépendance générale, et ils ne cachèrent pas leurs sentiments de gratitude envers l'armée française.

Les préliminaires du traité de paix arrêtés à Villafranca stipulaient, ainsi que nous l'avons déjà dit, que la Toscane, Modène et Parme reviendraient à leurs souverains primitifs. Mais les populations de ces États n'acceptèrent point la décision des deux empereurs, et, lorsque leurs souverains se présentèrent pour reprendre possession de leurs trônes, elles les repoussèrent. Les habitants de ces duchés leur reprochaient non seulement leur ancien despotisme, mais encore d'être passés, à l'époque de leur renversement, dans les rangs de l'armée autrichienne et d'avoir combattu contre les patriotes italiens. En conséquence, Florence, Modène et Parme s'insurgèrent de nouveau et déclarèrent, au mois d'août, leur annexion au Piémont.

Dans ce temps, les grandes puissances essayaient de faire comprendre à Pie IX la nécessité d'introduire des réformes dans son administration, mais leurs avis ne furent pas écoutés. La Romagne alors se souleva, et, le 16 août, une assemblée qui se tint à Ravenne votait la déchéance du gouvernement temporel du pape et l'annexion du pays au Piémont.

Afin de soutenir, s'il y a lieu, par la force leur prétention à l'indépendance, Florence, Modène, Bologne organisent une armée, dont les généraux Garibaldi et Fanti reçoivent le commandement. En outre, une sous-

cription pour « un million de fusils » s'ouvre dans toutes les villes et se couvre avec empressement. Le 5 octobre, Garibaldi appelle les Napolitains à s'unir, cette fois, à la cause commune de l'Italie.

Tandis que l'Italie méridionale était témoin de ces faits, un congrès européen, réuni à Zurich, discutait les conditions définitives de la paix entre la France, le Piémont et l'Autriche. Le 11 novembre, les plénipotentiaires étaient d'accord et apposaient leurs signatures à un traité dont les conditions restaient celles qui avaient été arrêtées à Villafranca.

Pour prix de ses sacrifices de toute nature pendant la guerre, la France ne demanda à la Sardaigne qu'une indemnité de 60 millions de francs, qui représentait seulement le sixième environ de ses frais de guerre (1).

Cette première affaire réglée, le congrès, cédant aux pressantes sollicitations du comte de Cavour, envisagea ensuite la situation de l'Italie méridionale. Sur son invitation, Napoléon III et Victor-Emmanuel durent user de leur influence pour décider Garibaldi à se démettre de ses fonctions dans la ligue italienne. Puis, ils engagèrent les populations de Florence, de Parme, de Modène et de Bologne à désarmer et à rentrer dans le devoir, et pour qu'elles n'eussent aucune raison de s'y refuser, le congrès forma des trois dernières de ces villes un État séparé, auquel il donna le nom d'Émilie.

En même temps qu'il prenait, de concert avec le roi

(1) Zeller, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, p. 301.

de Piémont, ces premières mesures dictées par les nécessités impérieuses de la situation, l'empereur Napoléon III faisait occuper Rome par un corps d'armée français. Il entendait par là protéger le pape contre le mouvement d'unité qui se propageait dans toute l'Italie. Toutefois, peu de temps après, devant la gravité des événements, il crut qu'il serait habile de composer avec l'insurrection. Il conseilla donc à Pie IX de faire le sacrifice de la Romagne, d'en reconnaître l'annexion au Piémont, et l'assura que l'Europe lui garantirait la tranquille possession du reste de ses États. Le pape refusa de suivre cet avis, ainsi qu'il venait du reste de repousser la proposition, émise par son protecteur, de confier à un congrès européen le soin de régler la question italienne. Vexé de l'insuccès de ses tentatives conciliatrices, Napoléon, poussé par le parti libéral, résolut de se venger. A la fin de l'année 1859, il parut à Paris une brochure intitulée *Le Pape et le Congrès*, écrite par M. de la Guéronnière, sous l'inspiration, dit-on, de l'empereur (1). Cette publication excita à un haut degré les colères et du pape et de son parti; il est vrai qu'elle concluait à l'affranchissement de la Romagne, à des changements dans les institutions politiques des États romains; elle condamnait en somme le pouvoir temporel du Saint-Père.

Le 1er janvier 1860, Garibaldi sortit de Caprera, sa

(1) Cf. T. Delord, t. II, p. 654, et Cantu, *Trente dernières années*, p. 77 et 88.

retraite habituelle, se mit à la tête de volontaires qu'il avait en secret enrôlés, et pénétra sur le territoire pontifical pour poursuivre l'œuvre d'affranchissement et d'unification de l'Italie. Aussitôt les puissances conçurent de nouvelles alarmes, et le roi Victor-Emmanuel, sur leur demande, intima à Garibaldi l'ordre de dissoudre son armée. Celui-ci, par amour pour « le roi galant homme », déféra immédiatement à sa prière : pour la deuxième fois, il déposa les armes.

Pendant ce temps, la France obtenait des quatre autres grandes puissances leur adhésion au projet de réunion au royaume de Sardaigne-Piémont de l'Émilie et de la Toscane. Du 11 au 15 mars, eut lieu dans ces pays le vote général de tous les habitants sur cette importante question. Une presque unanimité la résolut en faveur de l'annexion.

L'agrandissement du royaume de Piémont amena alors la France à lui demander, en récompense des services qu'elle lui avait précédemment rendus et de ses récents efforts vis-à-vis de la diplomatie, la cession de la Savoie et du comté de Nice. Le parti révolutionnaire italien protesta aussitôt contre toute pensée de cession. M. de Cavour, premier ministre du roi Victor-Emmanuel, essaya de traîner les choses en longueur et d'amener le gouvernement français à soumettre sa demande aux puissances; mais Napoléon III se montra pressé et exigea que les négociations fussent entamées sans délai. M. de Cavour eut, un instant, l'idée de braver l'ancien allié du Piémont; mais il avait besoin d'un

appui, et l'Angleterre, dont le ministre à Turin l'avait souvent encouragé dans ses velléités de résistance aux volontés de Napoléon III, n'était pas une alliée sur laquelle il pût sérieusement compter. L'intervention des puissances, dans une question résolue d'avance, n'était qu'un rêve. Il se résigna. Le traité, dressé en quarante-huit heures et signé, le 24 mars, dans le cabinet de M. de Cavour, ne porte pas les mots d'annexion ou de cession, mais celui de réunion de la Savoie et de Nice à la France. Ce fut la seule concession qu'il obtînt (1). — On dit que le ministre italien, lorsqu'il signa ce traité avec le représentant de la France, M. de Talleyrand, prononça ces paroles d'une grande signification : « Maintenant, nous sommes complices (2). »

Parmi les petits potentats dépossédés par la réunion de tout ou partie de leurs États au Piémont, nul ne fut aussi outré que Pie IX. Le 26 mars 1860, il excommuniait tous ceux qui avaient pris part aux faits dont il se plaignait. Puis, convaincu par l'expérience qu'il ne pouvait plus, désormais, que compter sur lui-même pour se défendre, il résolut de se donner une véritable armée. Les troupes qui avaient jusqu'alors constitué l'armée pontificale, étaient peu en état de tenir sérieusement la campagne. Composée en grande partie de troupes étrangères, sans magasins, sans arsenaux, sans services administratifs, commandée par des officiers manquant

(1) T. Delord, *Histoire du second empire*, t. III, p. 38-39.
(2) H. d'Ideville, *Journal d'un diplomate en Italie*.

d'instruction, très souvent de considération, cumulant avec leur grade des emplois et des industries n'ayant rien de militaire, cette armée n'existait, pour ainsi dire, que sur le papier (1). Pie IX fit offrir au général français Lamoricière, le vainqueur d'Abd-el-Kader, d'entrer à son service et de prendre le commandement en chef de son armée. Lamoricière, légitimiste et catholique ardent, accepta avec empressement. Le 1er avril 1860, le nouveau commandant en chef des forces pontificales arrivait à Rome, et, aussitôt, il en entreprenait la réorganisation. Peu après, grâce aux efforts du clergé, les volontaires, pour la plupart Français ou Belges, affluaient dans la Ville éternelle. Des canons, des armes étaient envoyés au pape; les catholiques lyonnais se chargeaient de subvenir aux frais des fortifications d'Ancône; enfin, des sommes considérables étaient envoyées de tous côtés au général Lamoricière, pour l'aider dans son entreprise. L'armée pontificale, qui, de longue date, était habituée au farniente des garnisons, se vit alors tout à coup soumise à un régime bien différent : marches, contremarches, ascensions de montagnes, ordres de départ donnés à l'improviste, exercices soudains, brusques manœuvres. Cette activité fébrile ne convint point aux officiers pontificaux. Beaucoup donnèrent leur démission. Quant aux soldats, une masse d'entre eux, par paresse, se prétendirent malades et encombrèrent les hôpitaux; enfin,

(1) M. de la Rochetterie, *Lamoricière à Rome.*

pour comble, les enrôlements cessèrent ou à peu près.

Par suite de cet état de choses, le général Lamoricière se trouva dans un grand embarras. Les rivalités des puissances catholiques, le mauvais vouloir des autres puissances, rendaient le recrutement difficile. L'empereur François-Joseph n'aurait pas mieux demandé que de fournir des hommes à Lamoricière, mais « il ne « fallait pas que l'Autriche parût chercher à Rome une « revanche de Solferino et essayât de faire d'Ancône, « où abordaient ses recrues, une tête de ligne contre le « royaume naissant d'Italie. L'ombrageuse sollicitude « du gouvernement français s'inquiétait de tout ce qui « semblait menacer l'existence ou le développement « futur de cet enfant gâté et mal venu, pour lequel il « avait de si inconcevables tendresses (1). » — Ce fut donc avec une armée composée d'éléments hétérogènes, instruite à la hâte, sans enthousiasme et dont les cadres étaient incomplets, que le général Lamoricière entreprit de conserver les États romains à leur souverain.

Napoléon III avait encouragé le pape à former une armée, espérant qu'il lui demanderait un de ses généraux pour la commander. Le choix de Lamoricière, la composition de son état-major, les nombreux légitimistes réunis autour de lui, étaient autant de piqûres pour le gouvernement impérial. Le comte de Chambord, toujours prudent et mesuré, avait beau recommander aux

(1) M. de la Rochetterie, *Lamoricière à Rome*.

volontaires de n'arborer d'autres couleurs que les couleurs pontificales, ils ne tenaient nul compte de ses recommandations. La cocarde blanche était portée publiquement dans Rome. Il semblait que l'armée pontificale fût appelée à restaurer, non seulement le pouvoir temporel du pape, mais la légitimité dans toute l'Italie et dans l'Europe entière (1).

A Naples, François II s'obstinait, en dépit de tous les avertissements, à exercer, vis-à-vis de son peuple, le même système de compression, et, afin de le maintenir dans l'obéissance, il levait, lui aussi, des troupes. Il ne tarda guère à s'en servir. Au commencement d'avril 1860, la nouvelle arrivait à Naples que la Sicile était en révolution. Le 30 avril, Garibaldi cédait aux instances des patriotes siciliens et prenait l'engagement d'aller aider à l'affranchissement de la Sicile. Le gouvernement du Piémont, dans la crainte de nouveaux embarras de politique, cherche à l'empêcher de partir, mais Garibaldi trompe sa surveillance et, le 6 mai, il s'embarque à Gênes avec 1,200 volontaires. Le 13, il débarque à Marsala. Aussitôt, les Siciliens accourent en foule s'enrôler sous ses ordres : en peu de jours, Garibaldi se trouve à la tête d'une armée de 10,000 hommes. Le 29, après un combat de sept jours, il s'emparait de Palerme, au nom de Victor-Emmanuel, et en assumait le gouvernement.

Aussitôt, les cours d'Europe réclamèrent violem-

(1) T. Delord, t. II, p. 710-12.

ment; elles accusèrent Victor-Emmanuel d'avoir prêté la main à Garibaldi. Fort de l'appui moral que les puissances européennes lui donnaient de la sorte, François II, qui redoutait la conquête du reste de son royaume par Garibaldi, demanda une intervention pour reconquérir la Sicile, et promit de donner, en échange, une constitution à ses sujets. Le cabinet de Turin, par pur désir de prouver aux puissances qu'elles s'étaient trompées à son égard, s'offrit immédiatement pour remplir la prière du roi des Deux-Siciles : il prépara une expédition. Instruit de son dessein, Garibaldi précipita alors la marche des événements et trancha la question. Le 16 juillet, il livrait bataille à l'armée napolitaine, dans les environs de Milazzo, sur la route de Messine. Neuf jours plus tard, il pénétrait dans Messine et obtenait l'évacuation complète de l'île par les forces napolitaines (1).

La Sicile conquise à l'Italie, Garibaldi traversa aussitôt le détroit de Messine. La confusion fut extrême à Naples; le roi François II avait bien avec lui une armée de 80,000 hommes, mais il avait des raisons de craindre qu'elle ne passât à l'ennemi. Victor-Emmanuel écrivit à Garibaldi pour tenter de l'arrêter, mais celui-ci, sujet loyal et rebelle à la fois, lui répondit : « Votre Majesté sait de quel respect et de quel attachement je suis pénétré pour sa personne et combien je désire lui obéir;

(1) Voir, pour plus de détails, Marc Monnier, *Histoire de la conquête des Deux-Siciles*.

mais Votre Majesté doit bien comprendre dans quel embarras me placerait aujourd'hui une attitude passive en face de la population du continent napolitain que je suis obligé de contenir depuis si longtemps, et à qui j'ai promis mon appui. L'Italie me demanderait compte de mon inaction et il en résulterait un mal immense. Au terme de ma mission, je déposerai aux pieds de Votre Majesté l'autorité que les circonstances m'ont conférée, et je serai bien heureux de lui obéir (1). »

Garibaldi poursuivit donc son entreprise : il se rendit maître de la Calabre, et vit avec joie une partie de l'armée napolitaine déposer les armes devant lui. Il s'avança ensuite sur Naples, d'où, le 9 août, le roi s'enfuit pour se retirer avec le reste de ses troupes à Gaëte, auprès de Pie IX. Le 7, Garibaldi entrait à Naples, et il y était l'objet d'ovations enthousiastes. Pendant son séjour dans la capitale des Deux-Siciles, Garibaldi reçut la visite d'un envoyé de Victor-Emmanuel. Le roi de Piémont renouvelait sa tentative; il offrait au conquérant, en échange de sa retraite volontaire, l'ordre de l'Annonciade, un des châteaux de la liste civile, le grade de général d'armée, une dotation princière pour son fils aîné et pour sa fille, le grade d'officier d'ordonnance du roi pour son fils cadet. L'argent et les honneurs touchaient peu Garibaldi; il repoussa les offres du roi, et partit pour Caprera avec 50 francs dans sa bourse (2).

(1) T. Delord, t. III, p. 48.
(2) Id., t. III, p. 53.

Dès lors, la partie était concentrée à Gaëte et à Rome. Cette dernière ville était défendue par une réunion de 18,000 soldats et volontaires catholiques appartenant à toutes les nationalités. Le 7 septembre, le premier ministre du Piémont, Cavour, entraîné par l'agitation, les vœux des populations italiennes qui protestaient contre la présence dans leur pays de ces soldats étrangers, demandait à la cour de Rome de les renvoyer. Celle-ci répondit par un refus. En conséquence, le 11, l'armée piémontaise envahissait le territoire pontifical et s'emparait d'Urbin, de Pezaro, de Pérouse, de Spolète; le 18, le général piémontais Cialdini livra à Castelfidardo une dernière bataille au général Lamoricière, et mit en déroute complète les forces pontificales. Le 28, Ancône tombait au pouvoir des Piémontais; Lamoricière, lui-même, se rendait prisonnier. La campagne était terminée. — Au moment de s'engager dans cette entreprise, le roi Victor-Emmanuel avait fait connaître à Napoléon III les nécessités auxquelles il était forcé d'obéir; l'empereur des Français s'était contenté de lui répondre: « Faites, mais faites vite (1). »

Le bruit du canon s'était à peine éteint dans la Romagne qu'il retentit de nouveau aux environs de Gaëte, où le roi des Deux-Siciles, François II, avait rassemblé les débris de son armée.

Garibaldi n'était pas resté longtemps dans sa retraite de Caprera. Dès qu'il avait connu l'invasion des États

(1) T. Delord, t. III, p. 45.

romains par l'armée piémontaise, il était de nouveau débarqué sur le continent et avait repris le commandement de son armée. Le 19 septembre, il attaquait l'armée napolitaine et s'emparait de Caiazzo, mais, le 23, il était battu à son tour, et Caiazzo lui était arraché. Enfin, le 1er octobre, les deux armées ennemies engageaient à Maddaloni et à Caserte une bataille générale, qui durait toute la journée et finissait par une victoire chèrement achetée par Garibaldi.

Cavour n'avait pas vu avec indifférence la partie engagée par Garibaldi et il en profita. Le 2 octobre 1860, il obtenait l'adhésion du Parlement à sa proposition de faire intervenir Victor-Emmanuel dans le midi, afin de conjurer l'anarchie, en acceptant l'annexion qui lui avait été déjà offerte du royaume des Deux-Siciles au Piémont (1). Quelques jours après, le roi Victor-Emmanuel se rendait à Naples, où, le 26, il avait une entrevue des plus amicales avec Garibaldi et, le 27 novembre, il y acceptait le plébiscite des Deux-Siciles, de l'Ombrie et des Marches portant leur réunion au Piémont.

Le roi, dont ce vote proclamait la déchéance, François II n'avait pas attendu l'arrêt de la condamnation. Vers le 10 octobre, il s'était réfugié avec le reste de ses troupes (12,000 h.) dans Gaëte. Le 21-22 janvier 1861, il y était attaqué par l'armée piémontaise; après vingt-trois jours de siége et de bombardement, après avoir vu la plupart de ses courageux compagnons, offi-

(1) Zeller, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, p. 392-94.

ciers et soldats, tomber autour de lui, il capitulait le 13 février, et s'embarquait pour Rome sur un vaisseau français.

Cinq jours plus tard, avait lieu l'ouverture du premier parlement italien, qui déclara solennellement Rome capitale de l'Italie. L'Angleterre reconnut deux mois après le royaume d'Italie. Les États-Unis, la Belgique, la Hollande, suivirent cet exemple. Le gouvernement français, afin de montrer que les derniers actes de son allié n'avaient pas son approbation, s'abstint. Cependant, lorsque M. de Cavour mourut (31 mai) et que Victor-Emmanuel se trouva, par suite de cet événement, dans une peine et un embarras fort compréhensibles, Napoléon consentit à reconnaître le royaume d'Italie, d'assez mauvaise grâce, il est vrai, et en protestant d'avance contre « toute solidarité avec des entreprises de nature à troubler la paix de l'Europe ». Le Saint-Siége, loin de lui savoir le moindre gré de ces réserves, remit aux ministres de Belgique, de Bavière et d'Autriche une protestation dans laquelle il accusait formellement Napoléon III d'être venu à Rome, non pour protéger le trône de Saint-Pierre, mais pour le livrer à ses ennemis. Napoléon III aurait bien voulu rappeler de Rome les troupes qui l'occupaient, malgré le principe de non-intervention et le principe des nationalités dont il se disait le représentant, mais la crainte de se brouiller en France avec le parti catholique le retenait. Il voyait le danger de sa politique en Italie sans oser en changer ; il laissait aller les choses, comptant

sur le temps et sur le hasard pour le tirer d'une situation difficile (1).

Sur la péninsule, il ne restait plus que Rome et la Vénétie qui fussent encore en dehors de l'unité italienne. En mars 1861, Garibaldi tenta de provoquer un soulèvement de l'Italie pour conquérir Rome, qu'il voulait voir réellement capitale du nouveau royaume, mais l'opposition de Cavour, retenu par les menaces des trois grandes puissances catholiques, France, Autriche et Espagne, fit échouer son projet.

Depuis, on discutait à Turin dans le Parlement et au conseil des ministres sur la possibilité d'enlever Rome à Pie IX, les cours étrangères et tout particulièrement la France prenaient part au débat, quand, le 19 juillet 1861, Garibaldi, dont le rôle semble avoir été de forcer la main au gouvernement piémontais dans toutes les circonstances où celui-ci se montrait hésitant, embarrassé, donna le signal d'une nouvelle émeute en Sicile au cri de « Rome ou la mort ». De la Sicile, il passa sur le continent; mais le général Cialdini, envoyé de Turin, lui barra le passage dans la Calabre, à Aspromonte, et, après avoir dispersé par la force, le 29 août, les garibaldiens, il faisait prisonnier leur chef, qu'une balle avaitatteint à la jambe.

Dans le courant de cette même année, les réclamations des partisans du pouvoir temporel du pape, l'agitation générale à laquelle donnait lieu la situation nou-

(1) T. Delord, t. III, p. 167-68.

velle de Pie IX, déterminèrent le gouvernement italien à tenter un accommodement. Dans ce but, il fit à Pie IX des avances, des offres très acceptables; mais celui-ci répondit par une fin de non-recevoir.

Au commencement de l'année 1862, et à la suite de l'annexion des Deux-Siciles au Piémont, de nouvelles élections générales eurent lieu dans toute l'Italie. Le 26 mars, les nouvelles chambres conféraient à Victor-Emmanuel le titre de roi d'Italie. Déjà l'assemblée précédente avait à deux reprises, le 27 mars et le 11 décembre 1861, proclamé officiellement Rome capitale de l'Italie. Dès lors, Victor-Emmanuel continua plus que jamais à donner tous ses soins à l'organisation et à la consolidation de son royaume. La curie romaine l'entravait par tous les moyens, tout en persévérant dans son refus d'introduire des réformes dans ses États. Furieux contre les Italiens qui l'avaient spolié, irrité contre les puissances qui avaient assisté paisiblement à son dépouillement, par haine pour les idées libérales modernes, Pie IX, le 8 décembre 1864, lança un Syllabus. Dans cette bulle, pleine d'allusions aux événements récents, le pape, en exhalant son ressentiment, frappait d'anathème une foule de propositions passées en usage. A la lecture du Syllabus, le monde entier s'émut; mais nulle part, plus qu'en Italie, il provoqua l'indignation publique.

Le cabinet de Turin ne désespérait pas d'avoir un jour Rome pour capitale de l'Italie, mais il ne voulait pas y arriver au moyen de la force. En attendant,

comme Turin ne remplissait plus, par sa position géographique trop éloignée du centre du nouveau royaume, les conditions voulues, et que de plus elle était, par cela même, exposée à un coup de main, le cabinet proposa le transfert de la capitale à Florence. Turin protesta, le roi dut changer de ministère, mais il tint ferme dans sa résolution, et, le 13 février 1865, il quittait la capitale séculaire de sa maison pour se rendre à Florence (1).

Cependant, si l'Italie devait attendre des temps plus propices pour arriver à la suppression du pouvoir temporel du pape et transférer sa capitale à Rome, il était une autre condition de son existence qu'il lui importait de remplir au plus tôt. Celle-ci, c'était l'annexion de la Vénétie. Or, il n'y avait que deux moyens de l'obtenir: le rachat ou l'alliance de l'Italie avec une grande puissance, ce qui lui permettrait de faire la guerre à l'Autriche.

En 1864, le général La Marmora avait essayé de négocier avec l'Autriche cette cession; il avait envoyé à Vienne un agent chargé de faire valoir les avantages qui en résulteraient pour le gouvernement autrichien; l'opposition de l'empereur François-Joseph, qui considéra la question au point de vue militaire, empêcha la négociation d'aboutir.

La voie pacifique n'avait pas réussi; restait à employer la force. Le cabinet de Florence s'y décida dans

(1) Zeller, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, p. 488.

les conditions précitées : il rechercha une alliance. Justement, M. de Bismark, dans un but que nous exposerons dans un autre chapitre, fit au cabinet italien des ouvertures tendant à une alliance offensive des deux gouvernements contre l'Autriche. Pendant deux ans, les cabinets de Berlin et de Florence correspondirent à ce sujet. Enfin, le 20 avril 1866, ils signaient un traité dont certains articles secrets portaient que, dans le cas du triomphe des deux alliés, la Prusse s'engageait envers l'Italie à lui faire obtenir la Vénétie. Le 3 juillet, les hostilités étaient ouvertes. En moins de six semaines, la Prusse remportait la plus éclatante victoire du siècle, tandis que l'Italie subissait une double défaite, sur terre à Custozza et sur mer à Lissa. Néanmoins, conformément au traité du 20 avril, l'Italie reçut la Vénétie par l'intermédiaire de Napoléon III, qui s'était posé en médiateur entre les belligérants et avait négocié la paix entre eux.

Pendant cette campagne, Palerme, qui continuait à regretter son indépendance, qui se voyait frustrée par le nouvel état de choses de bien des privilèges dont elle jouissait auparavant, se souleva. Les chefs de l'insurrection avaient si bien caché leurs préparatifs que les autorités les ignoraient complètement. Il fallut beaucoup de sang pour soumettre les Palermitains, et, quand enfin ils succombèrent, la métropole, au lieu de chercher à les apaiser en cédant à leurs vœux sur quelques points au moins, se montra fort sévère à leur égard. Cela fut cause que les Palermitains restèrent

aussi irrités que jamais et désireux de s'affranchir. — Le gouvernement italien attribua cette révolte au clergé, et il l'en punit : il supprima les corporations religieuses et leur enleva leurs propriétés immenses.

Par suite de l'acquisition de la Vénétie, que lui avait value sa participation à la guerre contre l'Autriche, il ne manquait plus désormais au royaume d'Italie pour être complet que d'avoir Rome. La France maintenait toujours un corps d'armée dans cette ville. Elle avait déclaré que son intention était de protéger contre un envahissement les États qui restaient encore au pape. Toutefois, le 4 décembre 1866, en vertu d'une convention passée le 15 septembre 1864 entre la France et l'Italie, qui s'était « engagée à ne pas attaquer et à ne pas laisser attaquer le territoire romain (1) », la France retira ses troupes de Rome.

Elle devait les y renvoyer moins d'un an après. Garibaldi lui en fournit la cause.

Une première fois, au commencement d'octobre 1866, Garibaldi quitta Caprera pour se mettre à la tête des troupes enrôlées et commandées par ses fils; mais le gouvernement italien le fit arrêter à Asinalunga et reconduire dans son île. L'absence forcée du grand patriote italien ne mit cependant pas fin aux tentatives de son parti. En effet, tandis que Garibaldi était surveillé et gardé par une escadre à Caprera, son fils Menotti donnait à ses volontaires le signal de la marche en

(1) V. T. Delord, t. III, p. 522.

avant. Le gouvernement italien avait entouré le territoire romain d'un cordon de troupes destinées à faire observer la convention du 15 septembre. Les bandes garibaldiennes le franchissent et envahissent les États pontificaux. Là-dessus, grands cris, grand tapage de la part du pape et de son entourage, auxquels les journaux cléricaux français font écho. Ils s'exclament avec indignation contre le gouvernement italien, qui laisse violer la convention de septembre, et livre le Saint-Père à la révolution; ils somment Napoléon III d'intervenir.

Un échange de notes entre les cabinets de Paris et de Turin eut alors lieu. Invité par Napoléon III à faire respecter la convention de septembre, Victor-Emmanuel répondit qu'il n'avait pas de plus ferme désir, mais, que, dans le cas où le gouvernement pontifical ne serait pas en mesure d'en finir avec l'émeute, il ne pourrait laisser s'établir à Rome un pouvoir révolutionnaire qui serait un danger pour la monarchie, et qu'en présence de cette éventualité, non prévue par la convention, il interviendrait (1). Cette réponse souleva de sérieuses discussions entre l'empereur des Français et ses ministres. Après s'être laissé engager comme malgré lui dans la première expédition romaine, il hésitait à en recommencer une seconde. Son ministère était partagé: l'impératrice, présente le plus souvent aux conseils, insistait pour l'intervention immédiate: ne

(1) T. Delord, t. V, p. 214.

pas intervenir, c'était, suivant elle, céder devant la révolution, s'incliner devant l'Italie, alliée de la Prusse, affaiblir son prestige en Europe et perdre l'appui du clergé à l'intérieur (1).

Ces arguments impressionnèrent l'empereur et le décidèrent à agir. Le 20 octobre, une circulaire du gouvernement français aux cours étrangères les informa que Napoléon III ferait respecter la convention du 15 septembre, avec l'Italie si c'était possible, sans elle et contre elle s'il le fallait.

Précisément, Garibaldi, trompant la surveillance dont il était l'objet, quittait Caprera et arrivait le 23 octobre à Florence. Là, il prenait le commandement des 4,000 volontaires commandés par ses fils, puis, avec eux, il franchissait le cordon de troupes piémontaises, et, le 26 octobre, arrivait à quelques milles de la Ville éternelle que défendaient 10,000 volontaires, commandés par le général Kanzler. Mais, Victor-Emmanuel fit entrer à sa suite sur le territoire pontifical une armée sous les ordres du général Cialdini, le même qui avait précédemment déjà fait poser les armes à Garibaldi à Aspromonte. En même temps, une escadre française débarquait à Civita-Vecchia un corps de troupes qui entrait à Rome, le 30 octobre.

Le 21 novembre, eut lieu une première affaire à Tivoli et à Monte-Rotondo. Le lendemain, les troupes du pape se mesurèrent de nouveau avec les garibaldiens,

(1) T. Delord, t. V, p. 216.

aux environs de Mentana. Les zouaves pontificaux, vigoureusement attaqués, allaient céder, quand l'intervention de quelques bataillons français sortis de Rome, mit les « chemises rouges » en fuite et força leur général à repasser la frontière, pour être de nouveau renvoyé, après cette échauffourée, sur son rocher de Caprera (1).

Dans le combat de Mentana, les troupes pontificales et françaises eurent 25 morts et une centaine de blessés, tandis que les garibaldiens laissèrent plus de 600 hommes sur le lieu de l'action. C'est à la suite de ce combat que le commandant du corps expéditionnaire français, le général de Failly, envoya au gouvernement français la dépêche où se trouvaient ces mots devenus fameux : « Nos chassepots ont fait merveilles (2). » Paroles d'un cynisme révoltant qui font frémir !

Cependant, l'armée italienne paraissait vouloir prolonger son séjour sur le territoire pontifical. Napoléon III, poussé par l'impératrice et par le parti clérical, déclara qu'il considérerait cet acte comme une violation du traité du 15 septembre 1864. Victor-Emmanuel fut alors tenté, dit-on, de résister, mais il ne trouva aucun appui parmi les cabinets étrangers (3), et il dut rappeler son armée des États du pape. Le gouvernement impérial s'empressa de répondre à cette concession, en contremandant le départ de Toulon d'une troisième division, et

(1) Zeller, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, p. 513.
(2) T. Delord, t. V, p. 218.
(3) Id., t. V, p. 219.

en protestant de nouveau de sa ferme intention de ne pas prolonger l'occupation de Rome au delà des limites nécessaires. En dépit des apparences qu'il se donnait, l'empereur des Français n'était pas décidé à pousser les choses à l'extrême. Avant de rompre avec l'Italie, il eût essayé, assure-t-on, d'un expédient qu'il avait tout prêt. La reine Isabelle et l'impératrice Eugénie, dans leur zèle commun pour les intérêts de la papauté, avaient combiné un plan pour remplacer les troupes françaises par les troupes espagnoles (1). La révolution qui éclata en Espagne rendit impossible l'exécution de ce plan, et le chassa du même coup de l'esprit de Napoléon III. Du reste, les Italiens n'eussent certainement pas souffert qu'on lui donnât le moindre commencement d'exécution, indignés qu'ils eussent été de voir intervenir dans leurs affaires une nation qui n'avait d'autre raison pour le faire que d'être catholique.

La dernière entreprise dirigée contre ses États eut pour résultat de prouver au pape qu'à part la France, aucune puissance ne lui porterait secours en cas de besoin. Pie IX se décida alors à user d'un moyen auquel depuis six ans il rêvait, et sur lequel il comptait pour remédier à sa faiblesse temporelle.

L'accueil fait dans le monde entier à son Syllabus de 1864 ne l'avait guère inquiété; la fâcheuse impression qu'il avait produite ne le fit pas reculer devant l'idée de la promulgation d'un nouveau dogme, sorte de défi

(1) T. Delord, t. V, p. 220.

jeté à la raison, et que le dix-neuvième siècle devait rejeter en le traitant d'insensé. Le 13 juillet 1870, les Pères de l'Église catholique, réunis à Rome en concile, furent appelés à voter sur le dogme de l'infaillibilité papale. Un premier scrutin lui fut favorable : renouvelé cinq jours plus tard, il obtenait 533 voix sur 535 votants. Cette nouvelle décision, qui subordonnait au pape toutes les autorités civiles et religieuses, en outré du schisme immense qu'elle causa dans le catholicisme, eut encore une grande portée politique.

Précisément à ce moment, la France venait de déclarer la guerre à la Prusse. Le roi Victor-Emmanuel, inquiet des prétentions de Pie IX et poussé par le cabinet de Berlin, voulut aussitôt profiter de ce que le seul soutien de la papauté avait les bras embarrassés pour donner enfin satisfaction à ses désirs longtemps contenus. Le 23 juillet, il demandait à Napoléon le retrait des troupes françaises de Civita-Vecchia et l'autorisation pour les Italiens d'entrer à Rome. Le 31, la première de ses demandes lui était accordée. Mais ce n'était pas assez pour le peuple italien, qui exigeait que les troupes marchassent immédiatement sur Rome ; pendant le mois d'août, Victor-Emmanuel lutta contre ses sujets ; enfin, au mois de septembre, la nouvelle de la capitulation de Sedan détermina l'éclosion finale de la crise. Victor-Emmanuel dut se rendre aux instantes sollicitations de ses sujets en déclarant fermement au gouvernement français son intention de s'emparer de Rome, afin d'y transférer sa capitale. Le gouvernement provisoire fran-

çais avait trop à faire en France pour pouvoir s'y opposer. En conséquence, le 10 septembre, le général Cadorna pénétrait dans les États de l'Église à la tête d'une armée de 75,000 hommes (1). Refoulant devant lui les forces pontificales, il arrivait le 18 sous les murs de Rome. Le 20, Rome, que défendaient 13,600 soldats, était attaquée, canonnée; deux jours après, Pie IX capitulait; son armée était dissoute, et, le 2 octobre, un plébiscite ouvert dans toute l'étendue des États pontificaux donnait 133,681 votes en faveur de l'annexion et 1,507 seulement contre.

Le 11 octobre 1870, Victor-Emmanuel, en recevant la commission qui lui apportait le résultat des votes, déclara qu'il avait la ferme résolution d'assurer la liberté de l'Église et l'indépendance du souverain Pontife; le 5 décembre, à l'occasion de l'ouverture de la session du Parlement, il dit : « Avec Rome capitale, j'accomplis mes promesses et j'achève l'entreprise commencée par mon père il y a vingt-cinq ans. » Le 31 décembre, il fit dans Rome une entrée triomphale et s'installa au Quirinal.

Depuis que Rome est devenue la capitale de l'Italie, depuis que, par ce fait, la dernière ambition des Italiens a été réalisée, le calme s'est répandu sur la surface de toute la péninsule italique. Toutefois, ce calme n'est qu'apparent, car, en réalité, au fond, l'Italie est

(1) Comte de Beauffort, *Histoire de l'invasion des États pontificaux et du siège de Rome par l'armée italienne en* 1870, p. 113.

activement travaillée par le parti socialiste et par celui de l'*Italia irredenta*. Le premier est cause bien souvent d'agitations que la force armée est appelée à réprimer, tandis que l'autre, dont Garibaldi dirigea les actes jusqu'à sa mort, se démène pour forcer le roi à prendre le Trentin, Trieste, l'Istrie et peut-être même un jour la Dalmatie à l'Autriche. Ces deux provinces et Trieste ne sont pas les seules revendications portées au programme de ce parti. Nice et la Corse du côté de la France, et l'île de Malte du côté de l'Angleterre, le complètent. En 1878, le gouvernement italien essaya de donner satisfaction aux « *irredenti* ». M. Crispi, président du conseil, alla rendre visite au prince de Bismark pour tâcher d'obtenir par son intermédiaire la réunion au royaume d'Italie des territoires convoités. Mais M. de Bismark ne voulut pas se mêler de cette question et il éconduisit poliment son solliciteur.

La situation du souverain Pontife au Vatican constitue aussi pour l'Italie un véritable embarras. Le pape est entouré de conseillers qui entretiennent en lui l'idée d'une restauration, et soutiennent cette prétention que le but du gouvernement italien, c'est de tenir sous sa main le Saint-Siège pour en user au gré de ses intérêts.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement italien, plein de modération, par esprit de conciliation, affecte de n'attacher aucune importance aux menées des papistes, et poursuit tranquillement son œuvre de régénération. Grâce à lui, grâce à la sagesse de ses mesures, la prospérité générale du pays s'accroît de jour en jour. Le

niveau de l'instruction publique, intentionnellement tenu au plus bas sous le gouvernement des prêtres, augmente; de sorte que l'Italie est en train de prendre une place prépondérante parmi les grandes puissances d'Europe.

Enfin, l'Italie était véritablement une! Le vœu si longtemps nourri par les populations italiennes était rempli, et le mot ironique prononcé en 1815 par le prince de Metternich, au sujet de l'Italie qu'il avait qualifiée d'« *expression géographique* », avait perdu son sens. Les divers petits États, répartis anciennement sur la péninsule, étaient désormais réunis; ils formaient ensemble une seule grande nation en pleine jouissance de la liberté constitutionnelle.

De la lecture des faits qui amenèrent, après tant de sang versé, l'indépendance, l'unification, sous le nom de royaume d'Italie, de toute la péninsule italique, il ressort un enseignement que les souverains partisans du régime absolu et par conséquent arbitraire, heureusement rares aujourd'hui, devraient méditer. Lorsqu'un peuple est unanime à réclamer une chose, il n'est de volonté terrestre qui puisse l'empêcher de l'accomplir; on pourra peut-être l'arrêter, le retarder dans son entreprise, mais faire qu'il ne parvienne jamais au but qu'il s'est proposé, c'est là une tâche au-dessus de la capacité humaine.

On trouve aussi, dans la persévérance des Italiens à vouloir rejeter la domination de l'Autriche, une preuve des malheurs dont ils étaient accablés par cette puis-

sance et par ses petits princes. Cette aspiration, si elle n'avait pas été le fruit de nombreuses années de souffrances, n'aurait pas enflammé de son ardeur deux générations, car, on s'en souvient, les premiers symptômes de mécontentement, les premières velléités d'indépendance se manifestèrent dès 1815, pour ne s'éteindre qu'en 1870 avec l'achèvement complet de l'œuvre entreprise.

Maintenant, si l'on passe de cette considération générale aux hommes qui prirent la plus large part aux événements, on en remarque distinctement six. Comme leurs rôles ont été absolument différents, nous les examinerons chacun séparément.

Rappelons d'abord, comme on a pu d'ailleurs s'en convaincre par la lecture de notre exposé, que l'Autriche perdit sa suzeraineté en Italie uniquement parce qu'elle s'obstina à refuser aux populations de ce pays les réformes administratives qu'elles réclamaient avec raison. A l'époque des premières révolutions d'Italie, l'Autriche était représentée par le prince de Metternich, président du conseil des ministres, dont, à l'occasion de la guerre de Hongrie, nous avons fait connaître le caractère et les idées. C'est à lui, ainsi que nous l'avons d'ailleurs déjà fait pour la révolution hongroise, que nous attribuons la responsabilité des guerres qui bouleversèrent et ensanglantèrent, pendant tant d'années, le sol d'Italie. Nous sommes heureux de nous trouver appuyé dans cette opinion par M. de Mazade, qui, dans son ouvrage sur « l'*Italie moderne* », déclare fermement

que « le prince de Metternich a été, durant trente-cinq ans, sans le savoir et sans le vouloir, le plus puissant, le plus efficace auxiliaire des idées d'affranchissement national en Italie (1) ». Grâce à lui, la haine de l'Italien pour le « Tedesco » (l'allemand) s'enracina si profondément dans le cœur des patriotes, qu'elle donna à ces derniers la force, l'énergie, la persévérance nécessaires pour la réussite de leurs vœux. Metternich était, d'ailleurs, encouragé dans ses errements par son souverain, l'empereur Ferdinand Ier, qui, dès les premières manifestations des tendances séparatistes des Italiens, disait : « A quoi bon faire des concessions à un peuple qui ne sera content que le jour où il n'y aura plus un seul Allemand en Italie (2)? »

En second lieu, vient Charles-Albert, qui prit une part si active aux soulèvements des populations italiennes. Tout jeune, la guerre d'indépendance américaine l'avait passionné ; elle avait fait naître en lui ces sentiments libéraux qui devaient guider sa conduite pendant sa vie entière. Par lui, le Piémont devint l'instrument de l'indépendance italienne et le noyau du futur royaume d'Italie.

Après Charles-Albert, nous trouvons Pie IX. Son exaltation fut saluée en Italie comme l'aurore d'une ère de relèvement et de progrès. D'abord animé de l'esprit conciliant le plus large, il réalisa toutes les espérances,

(1) Ch. de Mazade, *l'Italie moderne*. Introduction, p. II.
(2) J. Zeller, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, p. 3.

mais bientôt il subit l'influence de l'Autriche, les aspirations unitaires de son peuple l'effrayèrent aussi et il se transforma ; de libéral qu'il était en 1848-1849, il devint, en dix ans, autoritaire, despote et ennemi de toute concession. Ce revirement, dont les conséquences furent si graves, ne fut causé que par la faiblesse extrême du caractère du Saint-Père. Les meilleurs sentiments remplissaient son cœur, mais, pareil à la généralité des personnes bonnes, il se laissait aisément duper. L'Autriche tira parti de ce défaut ; elle l'effraya sur les conséquences de son penchant au libéralisme, et, tant par de fausses représentations que par des menaces, elle le ramena à ses propres idées autoritaires et despotiques. La versatilité de Pie IX a été, du reste, franchement dévoilée par Pierre Ferretti, ancien négociant napolitain, qui remplissait, auprès du cardinal Ferretti, son frère, les fonctions de conseiller. En parlant du Saint-Père, Pierre Ferretti disait : « Il a bon cœur, mais il est plus mobile qu'une femme et il ne faut jamais compter pour fait ce qu'il a dit (1). »

La perte de ses États avait enlevé à Pie IX son pouvoir temporel. Ce qu'il en ressentit de colère est inimaginable. Il protesta avec violence et rompit toutes relations avec celui qu'il qualifiait d'usurpateur. La loi sur les prérogatives du souverain Pontife et du Saint-Siège et sur les rapports de l'État avec l'Église, loi dite « *des garanties* (2) », publiée le 13 mai 1871, avait dé-

(1) Perrens, *Deux années de révolution en Italie*, p. 29.
(2) V. cette pièce dans Sponville, p. 246-54.

claré la personne du pape inviolable, lui avait attribué les honneurs souverains et cédé en usufruit le Vatican, Saint-Jean de Latran et la villa de Castel-Gandolfo avec leurs dépendances. Pie IX, par nécessité, accepta ces décisions. Mais, en même temps, le gouvernement italien lui avait offert une rente annuelle de plus de trois millions de francs (3,225,000 lires); celui-ci la refusa avec hauteur. On doit reconnaître que, par cette loi, le gouvernement italien faisait ce qui dépendait de lui pour sauvegarder la majesté, la liberté et l'indépendance du souverain Pontife, et lui donnait une preuve incontestable de son désir de vivre en de bons termes avec lui. Mais, Pie IX dédaigna les avances qui lui étaient ainsi faites. Depuis lors, il se renferma volontairement dans le rôle de captif, de martyr, dont il ne s'est pas départi jusqu'à sa mort et que son successeur Léon XIII continue aujourd'hui.

Cependant, cette suppression du pouvoir temporel qui coûte tant à l'amour-propre, à l'orgueil de la papauté, lui sera, qu'on en soit convaincu, des plus profitables. Dégagée des soins terrestres qui l'obsédaient, l'entraînaient souvent à des erreurs, qui portaient atteinte à son saint caractère, elle peut désormais se livrer tout entière à l'exercice de son ministère. De ce nouveau mode d'existence du Saint-Siège, il résultera pour la religion catholique un bien immense : elle reconquerra la part de respect que les événements de ces derniers temps lui ont enlevée et dont l'intégrité est indispensable au maintien de son prestige. D'ailleurs, comme

l'a dit un écrivain souvent cité par nous (1), « si le pouvoir temporel est tombé, c'est qu'il avait fait son « temps, c'est qu'il n'était plus en harmonie avec les « aspirations de la nation italienne. Ce sont moins les « armées de Victor-Emmanuel qui l'ont renversé, que « le vœu unanime des Romains eux-mêmes. » En conséquence, espérer le rétablir est une chimère que feraient bien de chasser de leur esprit les partisans de la papauté.

Nous compléterons ce que nous venons de dire sur Pie IX par l'extrait suivant du livre de M. J. Zeller :

« Tendre et bon, Pie IX est devenu intraitable et « violent dans la lutte ; humble de cœur, dès qu'il a vu « l'Église attaquée dans sa personne, il s'est exalté, « vénéré avec sincérité dans son pouvoir ; et il a élevé « sa personne, la papauté même au-dessus de l'humanité..... Relégué de défaite en défaite, pendant un « long pontificat, au Vatican, luttant toujours et ne « cédant qu'à la violence, Pie IX a puisé dans ses mal- « heurs même une constance inébranlable qui l'a sou- « tenu et lui a fait voir, dans l'exaltation même de sa « seule personne, le triomphe définitif de l'Église..... « Enfin, Pie IX, portant à son apogée l'antique puis- « sance papale dépouillée de son pouvoir temporel, et « la nouvelle centralisation catholique, a laissé après « lui une autorité plus incontestée, plus complète dans « l'Église et chez les fidèles qui se groupent autour du

(1) Sponville, p. 240.

« Vatican, quoique plus contestée dans le monde, « même parmi les 240 millions de sujets catholiques « qu'il revendique (1). »

En regard de Pie IX, et comme contraste heureux se dresse la noble figure de Victor-Emmanuel, le roi que sa loyauté proverbiale a fait surnommer le « galant homme ». Élevé aux côtés de son vaillant père Charles-Albert, il prit une grande part aux premières guerres de la révolution. Doué d'un esprit sage et modéré, il continua l'œuvre entreprise par son père. Déjà, sous Charles-Albert, la politique du Piémont était de constituer un État qui pût servir un jour de point de ralliement, de foyer d'attraction aux petits royaumes d'Italie.

Cette politique, Victor-Emmanuel l'a sagement continuée, et comme l'a dit un publiciste éminent (2), « c'est ce qui a fait la haute fortune du Piémont et de « la maison qui en portait la couronne. C'était une « politique légitime, puisqu'elle ne faisait de propa- « gande que celle de l'exemple. Pendant de longues « et laborieuses années, le Piémont a été en Italie le « seul représentant de la liberté et de la nationalité. « Lui seul avait une armée nationale, un parlement « national, des finances régulières, des institutions « libres, tout ce qui fait un gouvernement, et de plus « il avait une famille royale en entente cordiale, en « alliance naturelle et instinctive avec la nation. C'est

(1) J. Zeller, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, p. 563-64.

(2) J. Lemoine, *la Révolution grecque de 1862. Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1862, p. 998.

« pourquoi, quand arriva la dissolution, quand se fit « l'écroulement de tous les trônes d'Italie, les peuples « se rallièrent instinctivement à celui qui représentait « pour eux l'ordre et la sécurité en même temps que « la liberté et l'indépendance.

« Si donc le Piémont est devenu le centre du mouve- « ment italien, c'est parce que Victor-Emmanuel en « avait fait par la constitution un État libre, c'est-à-dire « vivant, doué de l'organisme nécessaire pour durer « par lui-même, et se développer dans le sens national. « Maintenant, pourquoi l'Italie a-t-elle achevé si rapi- « dement son évolution, s'avançant de Turin à Florence, « et de Florence à Rome? N'est-ce point, pour une « grande partie, parce que Victor-Emmanuel, pratiquant « avec une rare intelligence les lois du régime consti- « tutionnel, a mis en œuvre toutes les forces vives de « la nation, a associé dans un commun effort toutes les « bonnes volontés, tous les hommes de mérite de quelque « origine, de quelque parti qu'ils fussent (1). »

Parmi ces hommes, celui qui a joué le plus grand rôle et contribué dans une large mesure à la fortune de Victor-Emmanuel, c'est le comte de Cavour. Il a politiquement, diplomatiquement aidé son souverain de la manière la plus efficace, la plus heureuse, dans la formation de son royaume. Premier ministre de Victor-Emmanuel pendant neuf ans, bien soutenu de celui-ci

(1) L. Jezierski, *la Vie et la mort d'un roi constitutionnel. Revue politique et littéraire*, 12 janvier 1878, p. 661.

qui avait conscience de sa haute valeur, Cavour, mort d'épuisement et de fatigue, donna au monde l'exemple d'une grande révolution accomplie sans avoir rien coûté à la liberté. Napoléon III, dans l'entrevue de Plombières, avait dit à Cavour : « Il n'y a, en Europe, que trois hommes : moi, vous et un troisième que je ne nommerai pas. » Il se trompait sur lui-même, dit M. Delord (1), mais il rendait justice à Cavour.

Quant à Napoléon III, l'allié de Victor-Emmanuel et le protecteur de Pie IX, si la guerre qu'il soutint avec le Piémont contre l'Autriche lui valut de glorieux lauriers, il faut ajouter que son rôle, en cette circonstance, fut en contradiction flagrante avec la règle de tout son règne, jusque peu avant sa déclaration de guerre à la Prusse de 1870. En effet, par son intervention en Italie, Napoléon porta dans ce pays ce qu'il avait toujours refusé au sien : la liberté !

L'expédition romaine de 1849, gage de l'alliance conclue entre la catholicité et l'impérialisme, pouvait causer quelques embarras au gouvernement de M. Louis Bonaparte, mais elle devait rendre au gouvernement de Napoléon III le service de détourner pendant longtemps les esprits de la politique intérieure, de désunir les partis, de les empêcher de mettre en commun leurs efforts pour reconquérir la liberté. La question romaine, dit M. Delord (2), a donné lieu à des équivoques, à

(1) T. Delord, t. III, p. 167.
(2) Id., t. I, p. 149-50.

des malentendus, à des animosités dont l'empire a profité; elle ne lui a pas créé des adversaires nouveaux, et elle lui a donné des auxiliaires inattendus; elle lui a servi comme de bascule pour se maintenir en équilibre entre les partis.

Pendant toute la période dont nous venons de retracer les événements, quelle avait été en somme la conduite de Napoléon III? Il avait incontestablement aidé l'Italie à se faire, en s'unissant à elle contre l'Autriche; mais, lorsque le jeune royaume chercha ensuite à se consolider, à s'unifier, à s'étendre jusqu'à ses limites naturelles, l'empereur, témoin de ses efforts, connaissant ses aspirations, fut souvent empêché de conformer sa politique à celle de Victor-Emmanuel, par la crainte de se brouiller avec les légitimistes et les cléricaux. « De là ces avances, tantôt à la révolution, tantôt à « l'Église, dont la révolution et l'Église se méfiaient « également; de là, ces instructions écrites démentant « les instructions verbales, ces attestations publiques « contredites par les assertions secrètes; de là, cette « politique incertaine, indécise, ne sachant où elle veut « aller, s'opposant à tout, sans rien empêcher, poli- « tique de mensonge et de duplicité dont aucun gou- « vernement n'avait donné l'exemple depuis le premier « empire (1). »

A l'époque où il engagea, de concert avec le Piémont, la guerre contre l'Autriche, Napoléon III tenait

1) T. Delord, t. II, p. 653-4.

en ses mains les fils de la politique européenne. Toutefois, ce n'était pas toujours lui qui les faisait mouvoir; souvent, d'autres, plus fins, se servaient de lui comme d'un instrument, comme d'un automate. En cette occasion, ce fut Cavour, l'habile ministre, qui, plus soucieux naturellement des intérêts de son pays que de la dignité de la France, fit faire l'Italie par Napoléon III (1). L'empereur des Français servit alors sans le savoir les projets de son allié Victor-Emmanuel, il joua son jeu sans en avoir conscience.

Napoléon III, quoiqu'il n'ait pas pensé à l'Italie seulement, lorsqu'il engagea la guerre de 1859, n'en doit pas moins être considéré comme le bienfaiteur de ce royaume. « Par son intervention, la France, écrivait peu après ces événements M. J. Zeller, aura considérablement augmenté sa grandeur matérielle et morale; elle aura détruit enfin l'œuvre de la Sainte-Alliance; en créant un royaume et un peuple, ses alliés reconnaissants et nécessaires en Italie, elle aura porté le coup le plus sensible à ces traités de 1815 auxquels il fallait, il n'y a pas longtemps encore, selon une expression trop célèbre, « conserver à la fois ses haines et ses respects (2) ».

Mais empressons-nous d'ajouter que, depuis, les sentiments de gratitude des Italiens perdirent de leur force avec la protection contraire à leur vœu dont Napo-

(1) C. Rousset, *la Guerre de Crimée*, t. II, p. 468.
(2) J. Zeller, *Année historique*, 1859, p. 431.

léon III se mit à couvrir Pie IX. En se posant par la suite, et particulièrement en 1867, comme soutien du pouvoir temporel du pape, en s'opposant en conséquence à ce que l'Italie complétât son unité, Napoléon attira à la France l'inimitié de l'Italie. C'est pourquoi en 1870, à l'heure où les amis de la France devaient se montrer, l'Italie resta neutre.

Pour Garibaldi, le dernier personnage marquant de ce grand drame, son rôle complexe est souvent mal compris : une courte analyse de sa vie politique en Italie le fera facilement saisir : « Né d'une mère fran- « çaise sur les confins de la France, il a apporté en « Italie un défaut qui y est tellement rare qu'il peut y « passer pour une qualité. Ce défaut, c'est l'étourderie « poussée jusqu'aux dernières limites. Jeté au milieu « d'un peuple qui abuse de la prudence, il a été l'im- « prudence même, et dans l'histoire d'une nation il « y a des moments où l'imprudence vaut son pesant « d'or (1). »

Lorsque pour la première fois Garibaldi apparaît sur la scène, c'est pour soutenir les prétentions de ses compatriotes à l'indépendance. Déjà auparavant il s'était posé au Nouveau Monde comme le défenseur de la liberté, comme le champion de l'émancipation des peuples. De 1848 jusqu'à la fin de la guerre franco-piémontaise contre l'Autriche, toutes ses actions, tous ses efforts furent dirigés vers ce but. La paix de Villafranca le sur-

(1) *Revue britannique*, mai 1879. *Correspondance d'Italie*, p. 266.

prit en anéantissant ses rêves au moment où il les croyait sur le point d'être réalisés. Depuis, à différentes époques et sans autre maître que lui-même, il continua son entreprise, fut combattu par les troupes régulières que Victor-Emmanuel, par crainte de l'Europe, envoya contre lui, et conquit, au nom de ce dernier, le royaume des Deux-Siciles, que Victor-Emmanuel fut bien obligé ensuite d'accepter. La prise de Rome en 1870 par le roi d'Italie le remplit d'allégresse. Ses vœux les plus chers étaient alors exaucés; il avait le droit de se reposer; mais on sait qu'à cette époque il s'était déjà engagé dans la guerre franco-allemande, du côté de la France, à laquelle il avait apporté, en outre de sa vieille expérience, l'aide d'une légion de volontaires levés par lui. Son admirable conduite en cette circonstance est trop connue pour que nous la rappelions ici.

A voir ce que Garibaldi, ce « *héros constitutionnel* », a accompli en Italie, l'on peut dire qu'il a joué dans les destinées de son pays un rôle tout à fait providentiel. « Et pourtant Garibaldi n'était pas un grand général, « quoiqu'il eût de sérieuses qualités militaires et qu'il « ait mieux fait la guerre que bien des capitaines « célèbres, s'il est vrai que l'art de la guerre consiste « à obtenir de grands résultats avec de petits moyens. « Il ne pouvait pas non plus passer pour un grand ora- « teur, quoique personne ne remuât plus profondé- « ment les masses par sa parole; ni pour un grand « homme d'État, quoique aucun politique n'eût montré « un plus sûr instinct pour choisir l'heure et le mo-

« ment d'agir; mais, intrépide, généreux, patriote « jusqu'au fanatisme, capable de communiquer ce fana- « tisme à un peuple et à une armée, Garibaldi, pour « employer un mot qui trouvera de plus en plus rare- « ment désormais son application, était un héros (1). »

Ce jugement sur le grand patriote italien, M. de Cavour le confirmait lorsqu'il disait : « Il ne faut comparer Garibaldi à personne; Garibaldi est lui, ses moyens sont à lui; les autres ne feraient pas ce qu'il fait, et il ne pourrait pas faire ce que font les autres. Garibaldi est plus qu'un général, c'est un drapeau (2)! »

(1) T. Delord, t. III, p. 53.
(2) Id., t. III, p. 165.

FIN DU TOME PREMIER

Ex. J. P. K.
8/22/18

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

Pages

PRÉFACE I
INTRODUCTION 1

LA POLITIQUE DE LA SAINTE-ALLIANCE

MOUVEMENTS CONSTITUTIONNELS ET GUERRES D'INDÉPENDANCE

1820-1864

Pages.

Révolution d'Espagne, 1820. — Intervention française, 1823 15
Guerres carlistes, 1825-1876 73
Révolution de Portugal, 1820-1835 131
Insurrection de la Belgique contre la domination hollandaise, 1830. — Intervention française, 1832 173
Révolution suisse, 1847 215
Insurrection de la Hongrie contre la domination autrichienne, 1848 241
Insurrection de la Pologne contre la domination russe, 1831 285
Id., 1863-1864 323
Révolutions d'Italie, 1848-1850 365
Alliance franco-piémontaise contre l'Autriche, 1859 . . . }
Et Affaires de Rome, 1860-1870 . . . . } 419

FIN DE LA TABLE

Paris. — Imprimerie de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 10284



